COUP-D'OEIL
POLITIQUE
SUR L'EUROPE.

TOME PREMIER.

Cet ouvrage se trouve chez les libraires suivans :

BERLIN, METTRA.

BRESLAW, G. T. KORN.

HAMBOURG, P. F. FAUCHE et Cie.

STOKOLM, G. SYLVERSTOLPE.

COUP-D'OEIL

POLITIQUE

SUR L'EUROPE,

A LA FIN DU XVIII.e SIÈCLE;

Précédé de quelques Considérations sur la France avant et depuis la révolution, ainsi que d'un examen de la conduite de l'Autriche et de l'Angleterre considérée comme cause première de la guerre actuelle, et des changemens qu'elle a amenés;

Par J. B., Citoyen français.

. . . . . Rerum cognoscere causas.

TOME PREMIER.

PARIS,
A l'ancienne librairie de DUPONT DE NEMOURS,
rue de la Loi, N.° 1231.

AN HUITIÈME.

ERRATA

Du Tome premier.

Page 7, ligne 9, l'intérêt de la reconnaissance ; *lisez*, l'intérêt et la reconnaissance.

27, lig. 10, en établisaant ; *lisez*, en établissant.

29, lig. 25, de la part de courtisans ; *lisez*, de la part des courtisans.

43, lig. 15, et sur lesquels l'empereur pourrait ressusciter ; *lisez*, tremblaient que l'empereur ne cherchât à ressusciter sur eux.

48, lig. 26, *liberam veto* ; *lisez*, *liberum veto*.

78, lig. 25, y concurut ; *lisez*, y concourut.

85, lig. 2, le comte d'*Aremberg* ; *lisez*, le comte de *Staremberg*.

94, lig. 6, nous y avions ; *lisez*, nous y avons.

119, lig. 5, ont été ; *lisez*, a été.

123, lig. 2, secret de Milan ; *lisez*, secret de Pavie.

155, lig. 24, de Milan ; *lisez*, de Pavie.

156, lig. 23, de Milan ; *lisez*, de Pavie.

159, lig. 2, de Milan ; *lisez*, de Pavie.

170, lig 12, le vertige, l'ambition ; *lisez*, le vertige de l'ambition.

188, lig. 14, *Chaltham* ; *lisez*, *Chatham*.

192, lig. 4, *Corigo* ; *lisez*, *Cérigo*.

D
1058
82
t.1

PRÉFACE.

CET Essai, tracé avec une précipitation que décéleront suffisamment ses nombreuses incorrections, a été terminé le 21 décembre 1799, 30 *frimaire* an 8. J'en indique la date, parce qu'il est vraisemblable de calculer qu'un mois se sera à peine écoulé, que de nombreux événemens auront déjà eu lieu en Europe. Mais des changemens que la politique peut prévoir, et que des circonstances fortuites opèrent, sont toujours difficiles à déterminer.

Nous avons vécu si long-temps en peu d'années, nous sommes aujourd'hui si loin de 1789, qu'une période de dix ans a suffi pour faire rouler

deux siècles sur nos têtes. Nous avons vu tant d'événemens contraires se succéder, se heurter, se croiser en tous sens ; tant d'incidens purement accidentels déconcerter les combinaisons politiques et amener de grands résultats, que, pour rencontrer juste, la manière peut-être la plus sûre de prévoir ce qui arrivera, serait de supposer précisément le contraire de ce qui paraît devoir être.

Le but de cet ouvrage ne peut donc être de déterminer les événemens que le temps, le hasard et des combinaisons nouvelles peuvent amener, mais de présenter les intérêts réels de la France, ses intérêts de tous les temps, et la marche constante qu'on doit suivre au milieu de cette multitude de préventions, de préjugés et de passions qui paraissent

avoir bouleversé l'Europe politique, d'un côté, en rompant des liens que le temps, l'habitude et la nécessité devaient rendre indestructibles ; et de l'autre, en formant à leur place, des accords fugitifs, des alliances monstrueuses que les circonstances ont colorées sans les justifier. Je suivrai constamment la marche politique des cours depuis 1748 jusqu'en 1789, et depuis le commencement de la révolution jusqu'à nos jours ; et je m'attacherai sur-tout à présenter les résultats politiques qui doivent être le but de toute négociation comme de toute guerre.

Je démontrerai que la conduite que la France a à tenir, est indépendante de la forme de son gouvernement ; que son intérêt est un, qu'il est le même dans tous les cas ; et ne

parlant que de ses intérêts politiques, ce que je suppose convenable pour la république l'eût été également sous la monarchie, et deviendra seulement plus facile de nos jours, s'il est vrai que l'esprit public et les mœurs soient les bases constitutives des républiques.

Dans tout le cours de cet Essai, j'ai considéré la France seulement comme puissance. C'est son intérêt de position, de temps, de lieu, de commerce, de politique fédérative et militaire, que j'ai envisagé. Si l'on cherche ici des satires ou des personnalités, on peut se dispenser de me lire : j'ai tâché de me garantir des préventions; et ce n'est point aux passions que je sacrifie. Si j'ai parlé des erreurs de l'ancien gouvernement, c'est pour en garantir le nouveau; si j'ai été forcé de m'arrêter

sur les fautes du dernier directoire, ce n'a pas été pour le plaisir de les relever, mais pour offrir les moyens de les réparer. Sans encenser les intérêts et les passions, j'ai dit ce que j'ai pensé, ce qui m'a paru vrai, ce que j'ai cru utile à mon pays, parce que, dans tous les temps, l'amour de la patrie doit être le premier devoir comme le premier sentiment d'un Français.

Comme tel, et fortement imbu des principes qui dirigent la conduite de deux cours de l'Europe, j'ai dû prouver que, de leur part, si la révolution était le prétexte, la destruction de la France était le but caché. J'ai dû démontrer aux hommes insoucians ou passionnés, ce qu'ils doivent attendre des invasions libératrices des Russes, après les horreurs qu'ils ont commises en Suisse, et qui ont

tellement surpassé les dévastations directoriales, que les plus ardens apôtres de la coalition n'ont pu les déguiser ni les affaiblir.

Sans me permettre de lâche composition sur les fléaux de la révolution que nous avons à réparer, j'ai dû prouver que, tandis que les écrivains stipendiés par nos ennemis consignent les projets qu'ils nous supposent, dans des feuilles que la haine a dictées, ils jettent un voile officieux sur la longue nomenclature des usurpations consommées et des usurpations méditées par les deux premiers agens de la coalition, lorsque les déchiremens intérieurs de la France leur en faisaient supposer la conquête comme un ouvrage facile.

Enfin j'ai pu entrevoir et indiquer le but auquel nous devons

atteindre, sans me permettre de fixer exclusivement la route que nous devons parcourir pour y arriver. Ignorant également et les secrets de la diplomatie et les mystères des négociations, l'expérience du passé et les faits publics et récens ont donc seuls pu me guider dans cet examen, et dans le calcul hypothétique des conjectures que j'ai présentées. Si je suis parvenu à présenter quelques résultats positifs et un seul moyen avantageux à employer, je n'aurai pas été tout-à-fait inutile.

Pressé par les circonstances et par les événemens, n'ayant pu consulter aucun des titres qui m'eussent été nécessaires, et n'ayant pas eu assez de temps pour donner à cet Essai un développement plus précis, j'espère qu'en faveur du motif on me pardonnera des incorrections dans un

ouvrage que je n'ai pas eu le temps de revoir et de soigner : bien convaincu d'ailleurs que quand on a quelques vérités importantes à dire et quelques vues utiles à présenter, il importe d'écrire, et non d'écrire bien.

COUP-D'OEIL
POLITIQUE
SUR L'EUROPE,
A la fin du 18.me siècle.

INTRODUCTION.

La révolution française, événement le plus mémorable que l'histoire puisse jamais transmettre dans ses fastes, a ouvert une carrière nouvelle aux vastes combinaisons des publicistes et des hommes d'Etat. Son objet, sa marche, ses triomphes et ses ravages ont trop fortement intéressé les passions des hommes, ou froissé leurs rapports et leurs préjugés divers en trop de sens, pour qu'aucun d'eux en soit resté le témoin impassible. Ses partisans et ses détracteurs ont tour-à-tour pris la plume

et le glaive pour appuyer leurs droits ou leur opposition : et après une lutte pénible, où l'on a vu successivement se développer ce que le courage a de plus héroïque, ce que le talent a de plus lumineux, ce que les passions ont de plus effréné, et ce que l'intrigue a de plus vil, les deux partis, sans se convaincre, ne se sont reposés un instant que pour se haïr davantage.

Ainsi, tandis que l'Europe attentive portait un œil inquiet sur les conférences de Rastadt, dont l'issue devait consolider les grands changemens opérés dans le système politique qui, avec plus ou moins d'altération, la dirigeait depuis le traité de Westphalie, les esprits observateurs, appréciant à froid les effets par les causes, jugeant du but par la marche, devinant l'intention par les moyens, ne se laissaient point séduire par les illusions de l'espérance : et déjà, prophètes sinistres, ils avaient proclamé la guerre, que le vulgaire crédule et confiant souriait encore à l'image de la paix qui fuyait loin de lui.

Bientôt, du sein du congrès, de ce foyer brûlant des plus ardentes passions, partit l'étincelle électrique qui devait allumer un nouvel incendie, et dont la commotion se fit ressentir au même instant du pôle à l'équateur : du Nil à la Neva, et du Guadalquivir au Volga, l'embrasement devint général ; et l'humanité eut à gémir sur le sort de nouvelles victimes sacrifiées aux passions de quelques hommes.

Mais tandis que nos destinées, enveloppées des nuages de l'avenir, sont confiées aux hasards de la guerre, il ne sera point inutile de jeter un coup-d'œil rapide sur la situation actuelle et respective des divers Etats de l'Europe entre eux, sur leur puissance positive ou accidentelle, sur leurs moyens d'attaque et de défense, sur leur accroissement ou diminution de grandeur et d'influence, sur l'ambition des uns, sur l'incurie des autres, sur les malheurs et les fautes de tous. Cette recherche sera longue peut-être ; mais elle seule peut nous conduire à la vérité : elle démontrera sur-tout d'une manière victo-

rieuse, et c'est le but de ces considérations préliminaires, que la guerre désastreuse qui, depuis huit ans, ensanglante le monde, et que les nombreux ennemis de la France l'accusent d'avoir allumée, est démonstrativement l'ouvrage des puissances qui l'ont excitée par de provoquantes hostilités, et par l'audace de leurs plans usurpateurs.

Pour atteindre à ce but, je n'aurai pas besoin de me livrer aux hasards des conjectures politiques, ni d'altérer la vérité des faits par le magique reflet de l'illusion. Soutenu par les grandes leçons de l'expérience, armé de l'autorité de faits irrécusables et publics, je dévoilerai la diplomatie astucieuse de quelques gouvernemens ennemis, l'immoralité de leurs plans, la perfidie de leurs moyens, la ténébreuse profondeur des principes qui les dirigent. Les preuves que je déduirai me conduiront à des résultats positifs, à travers le dédale inextricable des intrigues diplomatiques; et ces preuves ne seront que le produit de la marche osten-

sible ou cachée des auteurs de la coalition, qui n'ont cru voir, dans nos troubles intérieurs, qu'une occasion favorable de s'enrichir de nos dépouilles ; et qui, quand la France, trop convaincue enfin de leurs plans ambitieux, a cru devoir se mettre en mesure pour les déconcerter et échapper à sa ruine, se sont hâtés de crier à l'agression, pour avoir l'air de la charger, aux yeux de l'univers, d'une provocation gratuite.

La France, par sa grande consistance en Europe, a toujours été le but des études premières de l'homme d'Etat. Son gouvernement, sa politique, ses entreprises, ses guerres, ses traités, et jusqu'à ses usages, tout en elle est l'objet continuel des méditations des puissances qui l'environnent. Mais parmi ces puissances, il en est deux sur-tout qui, plus voisines d'elle, dans leur constante jalousie, méritent une attention plus sérieuse et un examen plus approfondi. L'Angleterre et l'Autriche, l'une sa rivale sur les mers, l'autre son émule sur le continent,

ont eu dans tous les temps une influence trop marquée sur nos destinées, pour que leur histoire se sépare de la nôtre; puisque nos fastes ne présentent qu'une suite non interrompue de guerres, de traités, de négociations et d'alliances, que l'intérêt formait ou rompait à son gré.

L'histoire de ces guerres et de ces traités est hors de mon sujet, et je n'en détacherai que les derniers feuillets, qui ont une coïncidence trop marquée avec les événemens actuels pour n'en être pas en quelque sorte la préface. Ils feront sortir la lumière des ténèbres; ils aideront à diriger mes recherches sur le but que se proposaient ces deux cours ambitieuses, dans l'enchaînement de plans politiques qu'elles déroulent aujourd'hui aux yeux étonnés de l'Europe.

Et en effet, quelquefois séparées dans leurs intérêts divergeans, mais toujours unies dès qu'il s'agissait de la France, ensemble ou séparément, leurs moyens ont pu varier, mais leur but a toujours été le même. Sans rapport direct entre

elles, sans intérêt qui pût les unir ou les diviser, elles ont, en tout temps, trouvé dans leur jalousie contre la France le point de contact qui devait les lier. S'agissait-il d'une ligue à former ; c'est la France qui en était le but. Avait-on une guerre à déclarer ; c'est la France qu'il fallait écraser. Voulait-on détacher d'une puissance, des alliés que l'intérêt de la reconnaissance lui attachaient ; c'est la France qu'on voulait affaiblir. Avait-on un allié à compromettre ; c'est la France qu'on exposait. Y en avait-il un à sacrifier ; c'est la France qui était la victime. Ainsi la France était le point de mire de toutes les intrigues diplomatiques des cabinets de Vienne et de Londres : et si quelquefois ces deux cours ont dévié de ce but constant, c'est que la politique, d'ailleurs si vaste dans ses conceptions, inégale dans sa marche, suit les oscillations des événemens, et sacrifie tout à l'intérêt plus prochain du moment.

Ce n'est pas que la France elle-même, sous ses rois, n'eût souvent excité cette

active surveillance ; que l'ambition de Louis XIV n'eût légitimé la plupart des mesures prises pour l'arrêter ; que son despotisme n'eût alarmé l'Europe, et sanctionné les ligues formées pour en empêcher les effets : mais ces temps calamiteux sont déjà loin de nous, et je n'établirai point une discussion oiseuse sur des faits qui se sont passés dans un siècle qui n'est plus. Le présent nous presse ; c'est lui qu'il faut juger. Les événemens se succèdent, s'amassent, s'accumulent avec une rapidité qui fait dire, avec raison, que la fin du dix-huitième siècle ne ressemble à aucune époque connue de l'histoire : et c'est sur ces événemens qu'il faut s'arrêter, c'est leur marche qu'il faut suivre, et leurs effets qu'il faut déterminer, en analysant, d'une manière précise, quels en ont été les moteurs et les causes, quelles puissances y ont le plus contribué, quel intérêt prochain ou éloigné les y a engagées, et quels fruits elles en espéraient ; pour qu'enfin, si de tous les fléaux qui

affligent l'espèce humaine, la guerre est le plus déplorable, la honte de l'avoir allumée retombe sur ses vrais auteurs.

Je diviserai cet essai en deux parties.

Dans la première, je présenterai la situation de la France depuis la paix d'Aix-la-Chapelle jusqu'à ce jour, et la conduite des puissances d'Europe, et surtout celle de l'Autriche et de l'Angleterre, considérées comme causes premières de la guerre. J'examinerai ensuite les nouveaux rapports que la révolution et la guerre ont établis pour la France, et son importance dans le nouveau système.

Dans la seconde, j'apprécierai la situation politique de tous les divers Etats de l'Europe avec la République française, et leurs rapports entre eux.

PREMIÈRE PARTIE.

POUR procéder avec ordre et arriver à un résultat positif, je jetterai d'abord un coup-d'œil analytique et rapide sur la situation de la France depuis la paix de 1748, et sa dégradation successive jusqu'au commencement de la guerre de 1792. J'examinerai, 1.° la conduite et les vues des principaux gouvernemens de l'Europe, et sur-tout celles de l'Angleterre et de l'Autriche pendant cet espace de temps ;

2.° La situation de la république française depuis sa fondation jusqu'au moment actuel, et la conduite des deux cours rivales dans la présente guerre ;

3.° L'influence que la France a reprise dans le système politique, l'avantage de ses nouvelles possessions et de ses nouvelles limites ;

4.° Les orages qui ont suivi la fondation de la république française, et les plans qui peuvent la diriger à l'avenir.

CHAPITRE PREMIER.

SECTION PREMIÈRE.

Situation de la France depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, *jusqu'en* 1789.

La France, par le traité d'Aix-la-Chapelle, venait de rendre la paix à l'Europe : ce traité, dicté par la modération du vainqueur, ne laissait plus de prétexte à la jalousie des cours, ni d'aliment à leur ambition; et l'état où se trouvait alors l'Europe, semblait lui promettre une longue paix. La France, satisfaite d'avoir été la pacificatrice du continent, n'aspirait plus qu'à goûter les douceurs du repos; mais elle n'en jouit pas long-temps, grâces à la turbulente inquiétude du cabinet de Londres.

Cet éternel ennemi de la France, menacé de troubles intérieurs prêts à éclater dans son île, en détourna l'effet par l'unique et infaillible moyen qu'il tient toujours en

réserve dans tous les cas, en donnant à l'effervescence populaire une direction que la haine nationale des Anglais contre le nom français embrasse toujours avidement.

Pour se sauver du danger des troubles intérieurs, une nouvelle guerre maritime fut délibérée dans le cabinet de Londres en 1764. Le prétexte en fut la fixation des limites du Canada, qui, n'ayant point été réglées par le traité d'Utrecht, furent également négligées dans celui d'Aix-la-Chapelle. Et avec la foi punique qui souvent, en matière d'intérêt, caractérise ce gouvernement, sans déclaration de guerre, sans provocation préalable, ses vaisseaux s'emparèrent de plus de trois cents navires partis de nos îles sous la foi de la paix, sous la garantie du droit des gens. Cette guerre, qui avait commencé pour nous par les succès les plus brillans, bientôt suivis de plus grands revers, fut terminée en 1763 par la perte du Canada, et par le traité honteux de Paris.

Mais pendant la durée de cette guerre, un traité d'une autre espèce, mais non moins funeste pour la France, avait été conclu en 1756 avec la maison d'Autriche; et l'orgueil autrichien, augmentant de pré-

tentions à proportion de la condescendance qu'il trouvait dans le cabinet de Versailles, finit par dicter encore le traité plus désastreux du 30 décembre 1758, qui n'en est que le supplément, et qui, annullant quelques clauses moins défavorables pour nous qui faisaient partie du premier, nous impose de nouvelles conditions, nous grève de nouvelles charges, sans réciprocité d'avantages ou de sacrifices.

L'expérience a souvent démontré que les plus grands événemens sont produits par les plus petites causes. Beaucoup de gens ont cru que la signature du traité de 1756, ne fut déterminée que par l'humeur qu'inspira au cabinet de Versailles le traité que Frédéric II avait fait avec l'Angleterre, dans le mois de janvier de la même année; mais la cause réelle de cette révolution dans le système politique, fut amenée et préparée par la jalousie d'une favorite (1) contre un ministre discret (2), appuyée des intrigues d'un poète abbé de cour, et depuis cardinal (3), et bientôt après consommée par la

(1) Madame de Pompadour.

(2) Le prince de Conti.

(3) Le cardinal de Bernis.

haine qu'un nouveau ministre (1), devenu tout-puissant, portait au roi de Prusse; haine qui dicta les mesures les plus maladroites et les propositions les plus indécentes ; haine enfin qui empêcha d'agir en temps utile, et qui retarda le départ d'un négociateur très-propre à réussir, lequel n'arriva enfin à Berlin que pour recevoir, avec un refus, la communication d'un traité déjà signé, et qu'il eût été si facile de prévenir en n'écoutant que l'intérêt positif des deux Etats qui se liaient dans des partis contraires.

On ne peut s'abstenir des réflexions les plus douloureuses, quand on voit à quel enchaînement de petites intrigues et de passions mesquines tiennent souvent les actes les plus importans, et quelquefois les destinées des empires. Il est cruel d'être forcé d'observer que la France n'aurait rien perdu de sa consistance, si son roi n'eût point eu de maîtresse, et si son ministre n'eût pas été haineux et jaloux : mais telle est en tout temps la destinée des peuples, leurs désastres sont les suites d'un caprice, comme leur bonheur du hasard.

(1) Le duc de Choiseul.

Ce traité, appelé naturel et nécessaire par des historiens flatteurs, utile et avantageux par des hommes d'état esclaves de cour, fut, avec plus de raison, qualifié de désastreux par les hommes qui anticipaient sur les temps pour en juger les tristes conséquences. Il fut appelé, à juste titre, monstrueux en Angleterre, où non moins bien qu'ailleurs on pèse les intérêts des gouvernemens.

En effet, les notions premières de la politique suffisent pour démontrer que les Etats qui peuvent porter préjudice à une puissance quelconque, ou envahir ses possessions, s'agrandir à ses dépens, ou détruire son commerce, ou enfin lui enlever ses alliés, sont d'éternels ennemis que la nature et la prévoyance lui ont donnés; que jamais une union véritable ne peut exister entre eux; que s'ils parviennent à faire des traités de paix, ces traités ne peuvent jamais être que le produit de la lassitude ou de l'impuissance de continuer la guerre; qu'ils ne se quittent que pour s'observer, s'ils sont égaux; qu'autrement ces traités sont une loi que le plus fort impose au plus faible; que la paix entre deux puissances faites pour

se craindre et se mesurer sans cesse, ne peut être qu'une trève de plus ou moins de durée; et que si, contre toute probabilité, une alliance offensive ou défensive vient à se former entre elles, malheur à celle des deux qui aura apporté plus de loyauté ou de mal-adresse dans le traité; elle en sera tôt ou tard la victime. Et c'est malheureusement ce qui est arrivé à la France dans son alliance avec la maison d'Autriche; alliance dont les funestes effets se sont fait sentir jusqu'en 1792.

En suivant sa marche et ses effets, il est assez curieux de remarquer que les apologistes de cet acte impolitique lui donnent pour motif la certitude d'une longue paix continentale; tandis que son premier résultat fut d'engager la France dans une guerre désastreuse, et qui devait tout au moins lui être étrangère. Ajoutons encore que ce traité, qui d'abord ne dut être que défensif, par l'adresse de l'Autriche ne tarda pas à devenir offensif à la charge de la France.

Je n'entrerai point ici dans un détail circonstancié de tous les maux, de tous les sacrifices dont cette alliance fut la source: des écrivains judicieux, avant moi et mieux

que

que je ne pourrais le faire, en avaient deviné ou fait sentir les tristes effets. Les plus ardens admirateurs de cette alliance n'ont jamais pu opposer que d'insidieux sophismes aux principes qu'une prévoyance raisonnée dictait à leurs adversaires. Nous avons d'ailleurs trop gémi sur les effets, pour nous appesantir sur les causes, qui ont amené, par une marche rapide, la dépendance et la déconsidération de la France, et qui ont détruit, d'un trait de plume, tous les efforts, tous les plans que d'habiles ministres, sous Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, avaient employés avec succès pour arrêter l'ambition de l'Autriche et en opérer l'abaissement.

Il est néanmoins indispensable d'en indiquer quelques-uns, pour montrer de quel point d'élévation la France était déchue, dans quel degré de nullité elle était tombée; et pour ramener enfin, par un retour satisfaisant, le lecteur à calculer les heureux effets d'une révolution politique qui, en adoptant des principes opposés, et employant utilement les ressources et les moyens de l'Etat, a su le tirer du degré d'abjection où l'Autriche le tenait, et le

reporter, même au milieu de la guerre la plus terrible, au plus haut point de grandeur et d'influence. Cet examen prouvera à tout observateur attentif et impartial, que la France, pour avoir manqué de maintenir sa supériorité par l'impéritie de ses ministres, ne s'était pas interdit l'heureux droit de la reprendre en changeant son régime.

A la paix de Nimègue, Louis XIV, arbitre de l'Empire et de l'Europe, ne voyait autour de lui que des puissances alliées, soumises, ou que la crainte de ses armes contenait. Sans frein dans son ambition, ivre de gloire, affamé de conquêtes, son génie remuant lui suscita de nouvelles guerres, rendues plus actives par le testament de Charles II; et triomphateur fastueux, après avoir accablé le peuple français du poids de sa grandeur, il l'accabla bientôt davantage du poids de ses revers et de ses fautes. Son ambition, et l'érection imprudente des chambres de réunion de Metz, de Neuf-Brissac et de Besançon, éloignèrent de lui le peu d'alliés qui lui restaient : l'odieuse révocation de l'édit de Nantes, en privant la France d'une immense population qui alla enrichir l'étranger des pro-

duits de son industrie et de ses trésors, acheva d'aliéner de lui les princes protestans de l'Empire; et forcé de signer enfin le funeste traité d'Utrecht, chargé d'ans et d'ennuis, il mourut, laissant insolu le problème de la place qui lui appartient dans l'histoire des rois, et léguant à ses imitateurs l'exemple effrayant de désastres plus éclatans que n'avaient été glorieux ses triomphes.

Epuisée de fatigues, d'hommes et d'argent, tourmentée par une minorité orageuse, que d'efforts ne fallut-il pas à la France pour résister au torrent de maux qui, pendant plus vingt ans, avait paru l'accabler ! que de soins et de sollicitudes n'eut pas à employer un ministre dont elle doit s'honorer, pour la reporter au point d'où elle était déchue ! A force de persévérance et de travaux, le cardinal de Fleury surmonta tous les obstacles, et prouva tout ce qu'on pouvait tirer de ressources de la France par un emploi bien entendu des moyens qui sont en elle.

Heureux dans toutes ses entreprises, parce que toutes avaient été bien combinées et bien conduites; doué de bonnes

plutôt que de grandes vues, d'un esprit solide bien plus que de grands talens, ami de la paix, mais sans craindre la guerre, il sut faire l'une et l'autre, et rendit du moins utile à la grandeur de l'Etat, le sang français qu'il se vit forcé de faire couler. Tel fut le cardinal de Fleury, dans un âge où l'homme, ne voyant presque plus d'intervalle entre la vie et le tombeau, n'éprouve plus que le besoin d'un repos fondé sur l'affaiblissement de ses organes. S'il négligea trop la marine, c'est qu'ayant tout à rétablir, tout à réparer, les guerres presque continuelles qu'il eut à soutenir lui ôtèrent peut-être la volonté comme la force de faire sortir du néant où l'avaient plongée les dernières années de Louis XIV, une branche de puissance et de richesse qui eût exigé presque exclusivement tous ses soins, et plus de moyens qu'il ne pouvait peut-être lui en consacrer.

Le dernier acte éclatant de son administration, fut la paix d'Aix-la-Chapelle, où sa modération dans la victoire lui concilia l'estime et l'admiration de l'Europe; car au sein même des passions qui depuis si longtemps la divisent, ce qui est grand et noble ne perd jamais son caractère auguste, et l'on

respectera toujours d'autant plus une nation, que, la jugeant en mesure de donner la loi après la victoire, on la verra ne point abuser de la supériorité de ses forces, ne faire la guerre que pour avoir la paix, que pour protéger des alliés plus faibles, que pour arrêter des ennemis ambitieux; qu'on la verra enfin, pour prix de ses triomphes, ne demander que ce qui est juste, et n'exiger que ce qui est utile à tous. Telle était la France après la paix d'Aix-la-Chapelle. Aussi sa modération dans la victoire lui rendit, 1.° son influence dans l'Empire, où elle rétablit dans leurs états ceux de ses alliés que l'Autriche avait dépouillés; 2.° sa considération en Italie, où elle assura aux Bourbons d'Espagne les états de Naples et Sicile, de Parme, Plaisance et Guastalla; 3.° sa prépondérance politique en Europe, par l'avantage d'un système fédératif aussi naturel que bien ordonné. Cette époque fut la dernière de la grandeur de la France monarchique, qui, en paix avec l'Europe, ajoutait à sa propre influence, celle que lui donnaient ses alliances avec la Turquie dans le levant, avec l'Espagne au couchant, avec la Suède, la Pologne et la Prusse dans le

nord, sa protection nécessaire à quelques-uns des états de l'Empire, et sa garantie en faveur des états d'Italie et de Venise contre les entreprises ambitieuses de l'Autriche.

D'un autre côté, l'Angleterre, fatiguée d'une guerre dont en grande partie elle avait supporté les frais, et qui n'avait fait qu'augmenter la masse, déjà énorme, de sa dette nationale, commençait à être plus que jamais dégoûtée de ses alliances continentales, qui lui coûtaient beaucoup et lui rapportaient peu : la Russie, nourrissant des projets d'agrandissement sur les frontières de la Turquie, mais que la crainte de l'influence de la France l'empêchait d'exécuter, s'était bornée jusqu'alors à l'occupation de la nouvelle Servie, et aux établissemens qu'elle avait formés sur les deux bords du Dnieper, qu'elle avait même promis de discontinuer, et que, dans son ambition toujours croissante, elle s'était bornée à continuer avec moins d'activité, par crainte de la France : la Prusse, aspirant à maintenir sa grandeur nouvelle par l'alliance qu'elle avait formée avec nous, cherchait sur-tout à conserver la Silésie, qu'elle venait d'enlever à l'Empereur, jusqu'à ce que quelque occasion fa-

vorable se présentât à son roi, qui, jeune et ambitieux, guettait l'instant d'augmenter encore ses possessions, en profitant des fautes que feraient ses voisins : l'Autriche désormais sans prétexte pour recommencer une guerre qui d'ailleurs n'aurait pu lui promettre d'heureux résultats en Italie, et moins encore dans les Pays-Bas, dont la France pouvait seule lui assurer la possession : le Piémont enfin, qui, d'après ses projets ambitieux, et depuis trois siècles héréditaires dans la maison de Savoie, n'avait plus alors d'autre intérêt que de s'unir à nous, ses plans d'accroissement ne pouvant avoir d'autre direction que dans les fertiles campagnes du Milanez, quand nous venions de lui interdire ceux qu'il avait voulu développer dans les états de Gènes.

Tels étaient les avantages réels que la paix d'Aix-la-Chapelle avait assurés à la France : elle n'avait besoin, pour conserver sa grandeur et son influence, que de rester ce qu'elle était, que de suivre les maximes et l'exemple que le cardinal avait légués à son successeur. Mais il en est du sort des gouvernemens comme de celui des hommes : avides, inquiets, amateurs de nouveauté, très-sou-

vent ils sacrifient un bien réel à un mieux idéal, qui, par ses illusions, les conduisant d'erreur en erreur, de faute en faute, finit par les précipiter dans un gouffre dont les plus rudes épreuves et les plus grands efforts les sauvent avec peine.

Ce gouffre fut pour nous l'alliance de la maison d'Autriche ; il engloutit nos trésors, nos soldats et notre puissance. Il nous reste à examiner la longue série de ses désastreux résultats.

Le premier fut d'entraîner la France dans la guerre de sept ans contre la Prusse ; guerre aussi fatale que mal-adroite. Fatale, puisqu'elle fit répandre des flots de sang français, et écouler nos trésors en Autriche, sans utilité et sans profit pour nous. Mal-adroite, en ce qu'elle tendait à l'abaissement de la seule puissance que nous pussions opposer avec succès à l'Autriche dans l'Empire, et la seule qui pût y balancer son influence à notre profit : mal-adroite, en ce qu'elle ne présentait la France que comme subsidiaire de l'Autriche; qu'elle ne la faisait déjà plus paraître qu'en seconde ligne, comme recevant l'impulsion et ne la donnant plus : mal-adroite enfin, puisque son premier

effet fut de lui faire perdre son crédit et sa considération dans les cercles de l'Empire.

Le second fut d'entraîner la France dans une guerre de terre, lorsque déjà elle en avait une de mer avec l'Angleterre : et à cet égard même, on ne doit pas se dissimuler que, quelles que fussent à cette époque les ressources de la France, il lui était bien difficile de supporter, à parité de chances, le double fardeau d'une guerre de terre et de mer; imprudence qui fit négliger la guerre principale contre l'Angleterre, où nous avions un intérêt réel et direct, un intérêt toujours nouveau, toujours croissant, et dont les effets ne pouvaient nous être indifférens, pour nous occuper d'une guerre continentale, où nul motif d'utilité ne nous engageait, si même nous n'y en avions pas de contraires : et cette imprudence, cette obstination à soutenir un rival réconcilié, nous réduisit à la dure extrémité de souscrire la paix honteuse de 1763, que nous n'obtinmes même que parce que l'Angleterre pouvait commencer à craindre que tous nos moyens ne fussent désormais dirigés contre elle seule, la paix avec la Prusse étant sur

le point d'être signée : et elle le fut en effet à Hubertzbourg, cinq jours seulement après celle de Paris.

Le troisième amena l'anéantissement de notre influence auprès de la Porte, qui fut d'autant plus indignée d'un pareil traité, qu'elle était notre plus ancienne et plus utile alliée, et que l'Autriche, avec un art perfide, s'était empressée de lui faire connaître qu'elle n'avait point été exceptée du *casus fœderis*. Les effets de cette défection de notre part, quoique la non-exception de la Porte du *casus fœderis* eût été bientôt rejetée dans le cabinet de Versailles, n'en furent pas moins l'espèce d'abandon et d'isolement où se trouva cette utile alliée dans la nouvelle guerre que l'ambitieuse Catherine lui suscita, l'envahissement par elle des bords septentrionaux de la mer Noire ; et, bientôt après, l'usurpation de la Crimée, au grand détriment de la France, et l'impossibilité où celle ci se trouva de faire respecter sa médiation, qui, par une suite de manéges perfides et ténébreux, fut hautement rejetée par la Russie dans la paix honteuse qu'elle dicta aux Turcs.

Le quatrième opéra le renversement du

projet le plus grand et le plus utile ; projet qui ne tendait à rien moins qu'à reléguer la Russie dans ses vastes déserts, en formant, sous la médiation de la France, la quadruple alliance de la Suède, de la Pologne, de la Prusse et de la Turquie ; projet non moins politique, en ce qu'il séparait la Russie de l'Autriche, qu'il était et qu'il est encore si important d'effectuer pour la France et pour la Prusse, en établisaant un système de barrières entre les deux cours impériales. Ce plan eût pu aisément être repris, sans le traité de Versailles, qui à cet égard entraîna encore les plus cruels effets pour nous dans le nord de l'Europe. Tels furent, 1.° la nullité de la Suède, qui se trouva isolée dans le nord, et que nous nous étions mis dans l'impossibilité de soutenir par l'utile moyen d'une diversion que nous ne pouvions plus alors obtenir que de l'Autriche, qui dans ses plans politiques ne devait pas nous l'accorder, et ne nous l'accorda pas ; 2.° l'abandon de la Pologne, notre alliée, qui, livrée aux dissensions intestines de ses magnats, et à l'ambition de Catherine, ne reçut plus de la France, au lieu des secours effectifs qu'elle

eût dû en attendre dans sa position critique, que des conseils aussi vils qu'indécens, qu'elle eut la fermeté de rejeter, et dont les reproches, malheureusement trop fondés, couvrirent notre ministère d'une confusion dont il avait appris à ne plus rougir; 3.° le traité de 1764, entre la Russie et l'Autriche, qui annonçait déjà peut-être des projets éventuels, et qui eut pour but l'engagement qu'y prirent les deux cours, d'empêcher l'établissement de l'hérédité monarchique de la couronne de Pologne et de son gouvernement; 4.° le projet que formèrent, en 1772, l'Autriche et la Prusse, de ravir à la France et à la Suède leurs droits acquis comme garans du traité de Westphalie, avec la clause même de les contraindre, par les armes, à y renoncer, s'il en était besoin; 5.° la triple alliance des trois cours du nord, du 4 mars même année, pour le démembrement de la Pologne, qui fut effectué peu de temps après, au grand scandale de l'Europe, sans que la France pût ou osât l'empêcher; et enfin, le partage définitif de cette malheureuse république par les trois cours, dont l'une avait reçu des empereurs de sa main, dont la seconde avait

été sa vassale jusqu'au traité de Welhau, et dont la troisième lui avait dû la conservation de sa capitale menacée, et au moment d'être prise par les Turcs.

Le cinquième fut l'anéantissement absolu de notre influence dans l'Empire, où le roi de Prusse, par l'énergie qu'il déploya dans la guerre de la succession de Bavière, terminée par la paix de Teschen, s'empara de la place que la France devait naturellement y occuper; le traité qui la liait ne lui ayant permis que le rôle presque passif de médiatrice, tandis que Frédéric II combattait le système ambitieux de l'Autriche par un écrit lumineux, et par le secours plus effectif de ses armes. Si même alors l'honneur de la médiation ne fut pas entièrement insignifiant pour nous, c'est que le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, ne put s'empêcher de sentir que le coup était mortel pour la France, si elle mollissait sur ce point comme sur les autres. Aussi, que d'oppositions, que d'entraves, que de dégoûts n'éprouva-t il pas dans le conseil, de la part de courtisans de la reine, qui continuaient à faire valoir les avantages de l'alliance, et qui empêchèrent que la cou-

rageuse résistance du ministre pût triompher de l'aveuglement ou de la corruption! et au lieu d'un refus positif aux nouvelles prétentions de Joseph II sur la Bavière, appuyées d'une puissante armée, il fut obligé de se borner aux offices de la médiation; faiblesse impardonnable, qui nous enleva, même dans l'Empire, nos alliances naturelles avec nos voisins, accoutumés à nous craindre et à nous respecter, et qui, depuis long-temps, nous regardaient comme leurs protecteurs nés contre l'ambition de l'Autriche.

Le sixième fut l'anéantissement de notre considération en Italie, dont l'empereur sut enrichir la sienne, en préparant avec art l'heureuse occasion de développer, dans ces belles contrées, le nouveau système de partage qui s'était introduit en Europe, et qui ne menaçait pas moins l'Italie que le Nord. Déjà il en avait été question en 1746, l'empereur ayant voulu faire adopter au duc de Savoie son projet de détruire et de partager la république de Gènes; projet qui fut heureusement déconcerté par la France, et par l'insurrection des Génois contre les Autrichiens, alors maîtres de leur ville. Mais le

traité de Versailles devait aliéner le roi de Sardaigne, qui, sans espoir du côté de la France, eût pu concourir alors aux vues de l'empereur sur Gènes, dans l'espoir d'en profiter lui-même. Et si cet arrangement de convenance pour les deux cours copartageantes avait eu lieu, quels moyens eût-il resté à la France pour l'empêcher, pour protéger l'indépendance de Gènes et secourir la république de Venise, alors antique alliée de la France, et dont les troupes autrichiennes auraient pu, sans risque, envahir les états de terre-ferme? Enfin, le Piémont nous étant fermé, comment forcer les passages pour secourir l'Italie, et sur-tout Naples, Parme et l'Etat de l'Eglise, qui ne pouvaient avoir d'autre garantie de leur existence contre l'ambition autrichienne, que la protection des deux cours de Versailles et de Madrid; celle-ci étant même, à cette époque, déjà liée avec celles de Vienne et de Turin par le traité d'Aranjuez, de 1752?

Par ce traité, aussi mal-adroit d'une part que machiavélique de l'autre, l'Autriche avait eu l'art d'assurer de plus en plus ses possessions en Italie, sans compromettre ses droits éventuels et ses prétentions chimériques sur

quelques autres états de cette contrée. Tous les passages étant fermés, et les diversions, fruit des alliances bien entretenues, nous étant alors interdites, il ne restait plus aux deux cours, et sur-tout à la France, pour garantir les états d'Italie, que le moyen de forcer les passages par les armes, qui, si même elles nous étaient favorables, devaient nous coûter une campagne pendant laquelle l'Italie pourrait être envahie sans crainte par son prétendu suzerain; ou bien la voie de la mer, si toutefois l'Angleterre nous permettait d'en faire usage : état précaire, situation déplorable, dans laquelle nous avait plongés une alliance vraiment monstrueuse, où tous les profits étaient d'un côté et tous les sacrifices de l'autre.

Le septième fut enfin, 1.° Cette incurie fatale qui, faisant envisager aux ministres d'alors une paix précaire comme le souverain bien, les conduisit à l'anéantissement de notre système militaire, en désarmant quand tous les autres grands états étaient en armes; car il est certain qu'un état, quelque puissant qu'il soit, prépare sa chute quand il ne se maintient pas en mesure de se faire respecter vis-à-vis des puissances

qui

qui conservent une attitude militaire : il en résulte cet état de faiblesse qui nécessairement entraîne la dépendance. Et certes c'est une grande chimère politique, constamment démentie par l'expérience des faits, que celle d'un état faible qui aspirerait à rester indépendant vis-à-vis d'états plus forts que lui, contre lesquels il n'aurait point d'autre garantie que la justice et le droit des gens. 2.° Cette mesquinerie de conceptions et de moyens, qui, voulant toujours présenter l'Autriche comme notre boulevart, par une suite de son alliance, apprit à l'Europe étonnée à ne plus regarder désormais la France que comme une puissance déchue et hors d'état de ressaisir la considération qui échappait à son gouvernement défaillant. Aussi ne compta-t-elle plus, dans le système général, que comme une puissance secondaire purement auxiliaire, et subordonnée à l'Autriche : chute fatale, qui apprit à ses anciens alliés à ne plus rien attendre d'elle, et à former d'autres liaisons qui pussent les soutenir d'une manière plus efficace : indifférence et défection nécessitées par l'inhabileté du gouvernement français, qui lui enlevèrent sa puis-

sance de considération, en anéantissant sa puissance fédérative et en énervant sa puissance militaire. 3.° Les subsides que le traité de Versailles avait soumis la France à payer à l'Autriche, et qui, s'ils ne la dépouillèrent pas de sa puissance pécuniaire, l'affaiblirent du moins pour en enrichir sa rivale, qui, depuis cette époque, ne soutint la guerre qu'avec le secours du sang et des trésors de la France; les arrérages des subsides promis n'ayant fini d'être payés qu'en 1769. 4.° La grande puissance que, sous ce triple rapport, l'Autriche acquit en Europe, en fondant avec adresse sa puissance sur l'anéantissement progressif et bientôt absolu de celle de son alliée, et qui, par une conséquence nécessaire, ayant dépouillé la France de sa considération en Europe, et sur-tout en Italie et dans l'Empire, produisit le triple effet de l'anéantissement de notre plus fidelle alliée dans le nord, la perte de notre considération en Italie, où l'Empereur aspirait à dominer seul, et la nullité de notre influence dans l'Empire, où l'habile Frédéric, par le résultat de la guerre de Bavière, se substitua à la place qui nous appartenait, et que nous lui abandonnions. 5.° Enfin, la

garantie que l'Empereur obtenait pour les provinces héréditaires des Pays-Bas, de la part de la puissance qui seule pouvait les menacer : car il est digne de remarque que l'expérience de toutes les guerres passées avait prouvé à la maison d'Autriche que l'alliance de l'Angleterre, bien qu'utile pour elle sous certains rapports, ne pouvait pas faire la sûreté de la Belgique en cas d'attaque; dès-lors elle dut calculer ses vues de manière à pouvoir se lier avec la seule puissance en état de la protéger et de la garantir ; dernier motif qui, ajouté à tous les autres, la détermina à offrir au cabinet de Versailles son alliance, qui fut si inconsidérément acceptée.

Et avant de finir, observons que depuis ce traité, s'il est un événement qui n'ait pas été malheureux pour nous, c'est précisément le seul où l'influence et la politique autrichienne sont restées étrangères. On devine que je veux parler de la dernière guerre avec l'Angleterre pour maintenir l'indépendance des Etats-unis ; guerre maritime la plus glorieuse que la France ait jamais soutenue, malgré l'issue malheureuse du combat du 12 avril, et dont les Anglais avaient si

bien calculé les suites, qu'ils se hâtèrent de profiter de cet heureux événement pour nous offrir une paix avantageuse.

Tels sont les sinistres effets de l'alliance de 1756, que je devais nécessairement indiquer : ils présentent au lecteur l'effrayant tableau d'une rapide dégradation qui a frappé tous les esprits observateurs, et dont les suites se sont étendues jusqu'en 1792. Tout humiliant qu'est ce tableau, l'exactitude en est établie sur une série de faits positifs que ne pourraient détruire les sophismes apologétiques des défenseurs de l'ancien cabinet de Versailles ; et cependant ce traité a trouvé des approbateurs dans quelques publicistes, qui ont cru en établir la légitimité sur la défection de l'Angleterre, qui venait de s'unir à la Russie par un traité d'alliance et de subsides, où celle-ci prenait l'engagement de défendre l'électorat d'Hanovre ; et sur celle du roi de Prusse, qui, craignant de voir l'Allemagne inondée de troupes russes, s'unit aussi à l'Angleterre par un traité d'alliance et de garantie mutuelle. Quelle imprévoyance dans les apologistes de ce traité ! Comme si, dans toutes les circonstances, nous ne devions pas nous attendre à voir

l'Angleterre prête à nous échapper : comme si jamais elle pouvait balancer un instant sur toute mesure qui pourrait nous nuire : comme si nous pouvions compter sur sa foi, ou trouver notre avantage avec elle : comme s'il n'avait pas dépendu de nous de prévenir l'alliance de la Prusse avec l'Angleterre : comme si cette alliance n'avait pas été forcée par nos dispositions favorables envers l'Autriche, et presque par les apprêts du traité que nous allions conclure avec elle : comme si le roi de Prusse, se voyant déjà ouvertement négligé par nous, n'avait pas dû songer à prévenir nos liaisons nouvelles : comme si la défection de la Prusse, quand même elle aurait été positive et sans motif de notre part, aurait dû nous entraîner dans une union qui, par la manière dont elle était contractée, et par les clauses qui l'accompagnaient, rendaient un rapprochement avec la Prusse impossible : comme si, en admettant la nécessité d'une alliance avec l'Autriche, nous n'aurions pas dû en déterminer le mode d'une manière opposée, pour ne pas nous subordonner à cette puissance : comme si, d'après la considération dont nous jouissions en Europe depuis 1748,

nous n'aurions pas dû profiter de nos avantages pour imposer des conditions au moins égales à l'Autriche, qui alors avait d'autant plus besoin de nous, que déjà elle méditait de faire la guerre à la Prusse, et qu'elle devait tout attendre de nos secours, si nous daignions les lui accorder : enfin, comme si la nécessité de cette alliance était telle, qu'elle dût nous faire oublier tout ce que nous devions à notre dignité, à notre sûreté, pour mettre l'Autriche à notre place, en ajoutant à la sienne l'influence et la considération que nous perdions nous-mêmes.

Doit-on s'étonner, après cela, des tristes effets que je viens d'indiquer, et qu'a produits cette impolitique alliance pendant la longue durée de laquelle nul effort n'a été tenté pour en adoucir les clauses, ni pour se soustraire à ses conséquences?

Et cependant, au milieu de la dégradation politique où la France était tombée, et qui menaçait jusqu'aux bases de son antique puissance, que faisait le faible Louis XV, auteur et victime de ce traité désastreux? Oublié sur un trône dont il ne pouvait soutenir ni l'éclat ni le poids, laissant échapper de sa main défaillante les rênes d'un état

qu'il ne pouvait conduire, nul aux yeux de l'Europe comme à ceux de ses sujets, ne sachant ni commander ni résister à ses flatteurs, jouet des caprices d'une favorite et des intrigues de ses courtisans, faible instrument de la tyrannie de ses ministres au-dedans, et de leur impéritie au-dehors, endormi au sein des voluptés, la voix perfide de la flatterie lui disait *Vous régnez*, et l'indolent monarque croyait régner. En vain son malheureux successeur voulut rendre à la France sa considération première, témoin sa conduite en 1784, lors du coup de canon tiré sur l'Escaut; en vain une guerre heureuse sembla promettre un système régénérateur, témoin l'activité qui, en 1778, avait recréé notre marine. Toujours faible, toujours trompé, il vit le parti de l'Autriche tout puissant dans sa cour, témoin les intrigues qui eurent lieu dans son conseil lors de la guerre de la succession de Bavière: il ne put ou n'osa jamais affranchir son pays des lourdes chaînes dont l'Autriche le tenait chargé, et dont le poids s'est fait sentir jusqu'à nos jours. Mais tandis que la France, comme nous venons de le voir, remplissait avec autant de loyauté que de faiblesse les

clauses de ce traité désastreux; tandis que de rivale redoutable, devenue alliée fidelle, amie complaisante, elle exécutait avec une scrupuleuse exactitude toutes les conditions qu'elle s'était imposées, et qui souvent la grevèrent des plus grands sacrifices, examinons si l'Autriche, de son côté, fut exacte à remplir les légers engagemens qu'elle avait contractés envers nous pendant la durée de l'alliance; examinons le nouveau système qui se préparait en Europe, la conduite des différentes cours, et l'influence de l'Angleterre et de l'Autriche dans ces grands changemens.

SECTION II.

Conduite des divers cabinets de l'Europe, depuis la paix de 1748 jusqu'à la révolution; et développement des vues de l'Angleterre et de l'Autriche.

La rivalité de puissance entre deux Etats est sans doute la plus terrible des passions meurtrières, puisque les sanglantes querelles qu'elle entraîne ne se terminent jamais qu'au prix des trésors, du repos et de

la vie des hommes, qui sont les victimes expiatoires de l'ambition de leurs chefs. Les longues rivalités de l'Angleterre et de l'Autriche contre la France ont allumé les guerres les plus cruelles ; et dans une période de plus de trois siècles, sans même en excepter celle qu'excita l'ambition de Louis XIV, et qui fut terminée par le traité de Nimègue, où il préféra aux avantages particuliers qu'il pouvait obtenir, la gloire de protéger dans la Suède une alliée malheureuse, tous les traités qui les ont terminées se sont fait remarquer par l'orgueil des conditions imposées quand la France était la plus faible, et par la modération de celles qu'elle dictait au sein de la victoire. Le traité de 1748, d'où nous sommes partis, est de la dernière classe. Nous avons vu que ne laissant ni motif ni prétexte aux dissensions, il semblait promettre un long repos à l'Europe ; et jusqu'au traité de 1756, ce calme fut interrompu à peine par quelques discussions élevées entre la Porte et la Russie, au sujet des établissemens que celle-ci avait formés dans la nouvelle Servie, et qui, s'ils ne furent pas absolument discontinués, furent du moins bien ralentis par la média-

tion alors toute-puissante de la France, en faveur de la Porte. Une guerre maritime venait d'éclater, il est vrai, en 1755; mais son issue, encore enveloppée des nuages de l'avenir, semblait nous promettre des avantages marqués, si, sachant profiter des premiers que nous avions obtenus, nous en avions assuré la durée en ne détournant point à une autre destination les ressources qui devaient y être consacrées.

Mais la France venait de se mettre en tutelle sous l'Autriche; et cette grande erreur politique opéra dans toutes les cours un changement de système qui devait être prévu, et qui ne tarda pas à détruire la balance et à rompre l'équilibre des pouvoirs. Dans le nord, la Russie avait des vues d'agrandissement, qui ne tardèrent pas à recevoir de nouveaux développemens; la Prusse avait des intérêts directs avec la France, premier garant de la prépondérance nouvelle qu'elle venait d'obtenir dans l'Empire, et qu'elle oublia bientôt pour s'en créer d'autres, quand l'habile Frédéric prévit que la cour de Versailles allait se sacrifier à leur commun ennemi. La Suède et la Pologne, dans leur situation précaire, ne pouvaient atten-

dre des secours que de la France, accoutumée à les protéger. Les princes d'Empire redoutaient les desseins usurpateurs de l'Autriche, et regardoient le cabinet de Versailles comme leur seul recours, en sa qualité de premier garant de la paix de Westphalie. Le Piémont tremblait pour son existence, si l'empereur revenait sur lui pour lui enlever la part du Milanez qu'il lui avait arrachée dans de précédens traités, et n'espérait plus alors de secours de la France, qui venait de se lier les mains. Tous les Etats d'Italie, non moins dépendans, et plus faibles encore que ceux d'Empire, et sur lesquels l'empereur pourrait ressusciter les droits surannés et la prétendue suzeraineté de l'empire romain. La Turquie, livrée à la merci des deux cours impériales, et sur-tout de la Russie, qui la menaçait incessamment, apprenait à ne plus compter sur la France qui la sacrifiait indignement. L'Angleterre enfin attendait tout des heureux effets de cette alliance, qui commençait à diviser les forces et les moyens de l'ennemi qu'elle voulait écraser, en attendant que de nouvelles fautes de notre part fussent de nouvelles occasions

de profits pour elle. Je ne parle point du Danemarck, avec qui nous ne conservions alors que de simples relations de convenances et d'étiquette, et qui étoit absolument dévoué à la Russie ; ni de la Hollande, qui dès long-temps déchue du degré de puissance où elle était parvenue, ménageant et craignant l'Angleterre pour l'intérêt de son commerce, était d'ailleurs livrée aux vues ambitieuses de la puissance stathoudérienne, qu'elle venait de rendre héréditaire dans une famille connue par son dévouement pour l'Angleterre autant que par sa haine contre la France ; ni du Portugal, esclave servile de l'Angleterre, et n'ayant pas cessé de nous craindre, depuis que son petit royaume ne présentait qu'une enclave dans les vastes domaines des deux branches de Bourbon; ni de l'Espagne enfin, qui se traînait servilement sur nos pas, et qui, ayant commencé par le traité d'Aranjuez en 1752, à tomber dans l'erreur que nous imitâmes, vit sa considération déchoir en proportion de la nôtre, et supporta les tristes conséquences de nos fautes et de celles qui étaient particulières à son administration intérieure.

Telle était la situation de l'Europe après 1756 ; et chacun de ses états, différemment affecté de l'alliance que nous venions de former, prévit les avantages ou les maux qu'elle allait lui causer. Quatre grandes puissances, la Russie, l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre, ensemble ou séparément, créèrent des plans nouveaux, établirent un système de partage qu'elles ne tardèrent pas à effectuer aux dépens de qui il appartiendrait ; et dès-lors malheur aux états plus faibles qui oseraient résister, ou qui ne fléchiraient pas sous leur joug nouveau ! Ces plans désastreux eurent le succès le plus complet ; et tandis que l'Angleterre étendait ses colonies par les suites de la guerre, et fondait son commerce dans les deux hémisphères sur les débris du commerce du monde, les trois cours continentales, la voyant, sans regret, se faire sa part sur les mers, se partageaient paisiblement des conquêtes faciles; et la France, plongée dans une torpeur funeste, voyait sans s'en inquiéter les suites d'un système qui devait l'engloutir.

En effet, si l'on apprécie à froid la marche des trois cours, on les verra successi-

vement, après s'être porté les coups les plus terribles, dans une guerre où notre part de sacrifices ne fut pas la moindre, nous abandonner enfin d'un commun accord, et, par une prestation réciproque de bons offices et par la communauté de leurs plans, insulter à l'Europe entière par un acte inoui jusqu'à nos jours.

Et d'abord la Russie, qui ne nous ménageait que par l'opposition que nous pouvions former à ses plans, cessa bientôt de nous craindre, et n'eut l'air d'adhérer à l'alliance que nous venions de former avec l'Autriche, qu'afin de se mettre plutôt dans l'heureuse position de nous braver impunément en nous attaquant même dans nos intérêts politiques les plus chers. Bientôt ses vues ambitieuses se retournèrent vers la Suède, sa première ennemie et sa plus ancienne rivale. Forte des moyens que lui donnait son énorme consistance, contre un état plus faible qu'elle, et bientôt plus affaibli par les deux factions des bonnets et des chapeaux, qu'elle agitait à son gré en maîtrisant par son ambassadeur comte Panin, le parti du sénat, rien désormais ne semblait plus devoir arrêter ses desseins,

rendus plus faciles par l'affaiblissement progressif de son ennemie, à qui elle venait d'enlever la Finlande, et par les divisions intestines que bientôt après la révolution de 1772, ouvrage de son nouveau roi, comprima sans en étouffer les germes. Sûre de la neutralité de l'Autriche, du concours du Danemarck qu'elle maîtrisait, et du consentement de l'Angleterre qui, par deux de ses ministres, lui avait déjà conseillé de s'emparer de la Suède pour en faire, à son choix, une république sous sa protection immédiate, ou l'adjoindre comme une nouvelle province à ses vastes domaines, déjà elle allait consommer ses plans, et les motifs ne lui manquaient pas. Les limites de la Finlande, mal déterminées par le traité d'Abo, lui offraient à tous les instans un prétexte qu'elle se hâtait de saisir, lorsqu'elle fut arrêtée par l'activité et l'énergie d'un jeune roi qui, ne comptant plus sur la France, avait trouvé dans le désespoir même de sa situation, l'occasion de se créer des ressources nouvelles qui ne promettaient pas à la Russie une conquête facile. Mais cette opposition n'eût fait que rendre plus actifs les projets de l'ambitieuse Catherine,

lorsqu'elle en fut sur-tout détournée, et qu'elle consentit à les susprendre, par l'appât d'une proie nouvelle qu'elle convoitait également, et qui lui offrait une conquête non moins importante et plus facile.

Les intrigues, ou plutôt les ordres de Catherine, appuyés d'une armée russe qui cernait la diète, avaient élevé sur le trône de Pologne le faible Stanislas, servile instrument de ses desseins nouveaux. Avant et depuis cette époque, jusqu'au moment du partage, elle n'avait cessé d'agiter les magnats, et de fatiguer les différens palatinats du poids de son autorité : profitant avec art du *liberum veto* des nobles polonais dans les diètes, elle savait toujours le faire valoir à son profit, par le moyen de ses créatures; et l'on concevra sans peine que ce droit n'avait d'action que quand il lui était favorable, et qu'elle avait l'art et les moyens de l'arrêter dans la bouche de l'imprudent qui aurait osé en user contre elle. Aussi, dans tous les temps, l'a-t-on vue s'opposer aux confédérations, parce que ces assemblées, jouissant de la toute-puissance, excluaient l'exercice du *liberum veto* dans la personne de ses nonces; et

que

que tout s'y décidant à la pluralité des suffrages, Catherine pouvait y rencontrer plus d'obstacles et moins d'avantages. Mais déjà, depuis long-temps, rien dans cette malheureuse république ne se décidait plus que d'après les vues et les intérêts de l'impératrice, et tout y avait été préparé par elle, lorsque Frédéric II, qui y avait également des vues, lui en proposa le hardi partage avec le concours de l'Autriche.

Je ne parlerai point ici des moyens qui avaient préparé cet événement, de la convention par laquelle la Russie et la Prusse, en 1767, s'étaient engagées à soutenir les dissidens grecs pour fomenter de nouveaux troubles, à empêcher l'Autriche de protéger alors la république, ni même de tous les genres d'impositions, de vexations et d'oppressions dont les troupes des trois puissances accablèrent les divers palatinats, devenus le théâtre de la guerre : je suivrai seulement la marche des copartageans. Unis d'intérêt et de dessein, ils furent bientôt d'accord; et la Pologne, sans appui du côté de la France, qui ne lui avoit donné que des secours insignifians à l'époque de la confédération de Bar en 1768, et affaiblie alors

par une armée de trente mille hommes, dont chacune des trois cours avait fourni dix mille, fut obligée de convoquer, le 19 avril 1773, une diète pour ratifier ce partage inique : la noble résistance de quelques nonces y fut taxée de rebellion ; on menaça Varsovie d'une armée d'exécution de trente mille hommes : la diète fut obligée de fléchir sous le joug des trois cours qui, en lui laissant un fantôme de puissance et de gouvernement, lui garantirent ce qu'elles consentaient à lui abandonner, pour y revenir ensuite.

Mais comme si c'avait été trop peu pour Catherine de la dépouiller, bientôt elle joignit l'insulte à l'injustice ; et dans l'intervalle des deux partages, comme pour en préparer le nouveau, elle voulut, en 1775, donner une constitution à la Pologne, et la lui imposer du ton dont on dicte des conditions à un ennemi vaincu. Il est même curieux d'observer que le dégoût qu'inspirait ce moyen nouveau de faire accepter des lois à un peuple, et le désir que formèrent les Polonais de se donner eux-mêmes une constitution qu'ils décrétèrent en 1791, devinrent les motifs du nouveau partage.

La conduite respective de la Russie et de

la Prusse à cet égard, et même dans l'intervalle du premier démembrement jusqu'au second, porte tous les caractères d'un système suivi d'injustice. Le premier partage avait été consommé par Catherine, malgré l'engagement solennel qu'elle avait pris de défendre de toutes ses forces l'indivisibilité du territoire de la Pologne. L'adhésion forcée de la diète à ce premier partage, avait semblé du moins lui assurer la paisible possession et l'inviolabilité des provinces dont on ne l'avait pas dépouillée. Mais cette garantie ne la rassura pas long-temps. Les traités d'alliance qu'elle avait formés avec Frédéric-Guillaume en 1790, ne la garantirent pas mieux de sa part, malgré qu'il lui eût promis les secours les plus forts contre toute puissance qui, sous quelque prétexte que ce fût, voudrait s'immiscer dans ses affaires intérieures. Ces assurances furent renouvelées par des promesses itératives en 1791; mais elles n'étaient qu'un nouveau piége tendu à la bonne-foi et à la crédulité des Polonais, qui, voyant s'avancer à grands pas l'instant de leur dissolution, firent les efforts les plus grands et les plus infructueux pour y échapper. La diète du 3 mai 1791, pour se sous-

traire au partage nouveau qui la menaçait, arrêta de nommer au trône de Pologne l'électeur de Saxe pour succéder à Stanislas, et assurer cette succession, devenue héréditaire, aux enfans mâles, ou, à leur défaut, aux filles de l'électeur, en suivant l'ordre de primogéniture. Le roi de Prusse, par sa dépêche à son ministre en Pologne, approuva hautement cette nomination, qui devait être aussi illusoire que la promesse qui la garantissait.

En 1792, lorsque la Russie a fait sa paix, ou, pour mieux dire, dicté ses volontés à la Porte, la France étant alors hors d'état d'arrêter ses projets par la coalition qui venait de se former contre elle, la Russie, dis-je, menace ouvertement la Pologne. La République s'adresse alors au roi de Prusse; mais le langage de celui-ci n'est plus le même. Après s'être épuisé en conjectures illusoires sur les intentions pacifiques de la Russie, il finit par exhorter sèchement les Polonais à se mettre en mesure de la repousser si elle a des intentions hostiles, mais sans que néanmoins ils puissent compter sur lui. Tel est le langage du roi de Prusse dans sa note du 4 mai 1792; et certes il ne pouvait pas se tromper

lui-même sur les dispositions de la Russie, dont la déclaration de guerre fut notifiée le 18 du même mois. Mais les sentimens de la Prusse avaient changé avec ses intérêts ; et l'espoir d'un nouveau partage, considéré par lui comme le prix des efforts qu'il allait faire dans la guerre de la coalition contre la France, donna à ses vues une direction nouvelle. Bientôt partie essentielle dans cette coalition, où sa politique se trouvait en opposition avec sa conduite, il exigea d'autorité ce nouveau partage de la part de ses co-associés, en le donnant peut-être comme la condition *sine quâ non* de la guerre qu'il continuerait de faire à la France. Une pareille proposition flattait trop agréablement la Russie et l'Autriche, pour que les discussions fussent longues. D'une part, acquérir par chacune d'elles de nouvelles provinces sans coup férir ; de l'autre, écraser la France ! Comment résister à ce double avantage ? Les parties furent bientôt d'accord, et la convention léonine fut passée.

Le ridicule prétexte de la déclaration de guerre de la Russie contre la Pologne, avait été motivé sur l'audace que la république avait eue de renoncer à la constitution qu'elle

lui avait donnée, et d'avoir osé en établir une nouvelle sans son consentement : rapprochement singulier entre le prétexte de la guerre contre la Pologne par Catherine, et celui de son fils contre la France. Les maréchaux de la diète ayant en vain réclamé la foi des engagemens de la Prusse, n'attendant plus rien de la France, qui en 1789 n'avait su que lui donner des conseils indécens, et qui alors, trop occupée de la guerre que la coalition venait d'allumer, ne pouvait rien pour leur république ; indignement trahis par les confédérés de *Targovice*, vendus à la Russie ; lâchement défendus, et bientôt après abandonnés par leur roi, qui adhéra à cet acte monstrueux, ils se virent indignement sacrifiés. En vain quelques Polonais fidèles voulurent résister ; en vain l'affranchissement des serfs et l'esprit de liberté réunirent tous les cœurs : que pouvaient leurs efforts impuissans ? Manquant de tout, épuisés des moyens qu'ils avaient en vain sacrifiés pour défendre leurs droits envahis, ils combattirent avec le courage du désespoir, et ne firent que retarder d'un moment leur chute ; et comme tout est horrible dans cette monstrueuse expoliation, les vœux

des malheureux Polonais pour le succès des armes françaises furent encore un prétexte d'invasion. On peut en lire la longue nomenclature dans la déclaration du roi de Prusse, du 16 janvier 1793. Bientôt après, et dans le même esprit, en parut une nouvelle, du 24 février, dans laquelle les négocians Dantzikois furent travestis en jacobins, pour motiver l'usurpation de leur port. Enfin, la diète du mois de juillet 1793, composée exclusivement des agens de la Russie, consomma le partage inique. D'un trait de plume, une grande république, ancienne et fidèle alliée de la France, fut effacée de la liste des puissances; ses défenseurs se virent obligés de chercher dans l'étranger un refuge contre la mort, ou la déportation en Sibérie, peut-être plus funeste; et enrichissant de ses provinces les trois états dont elle avait été la souveraine ou la protectrice, la malheureuse Pologne tomba pour ne se relever jamais.

Telle a été l'histoire des deux partages de la Pologne : un laps de vingt années s'est écoulé entre le premier et le second. Des événemens importans se sont passés dans l'intervalle de ces deux époques, dont la

dernière appartient plus directement au temps de la révolution ; mais pour ne plus y revenir, j'ai cru devoir les rapporter sans interruption, afin de ne point rompre le fil des actes successifs qui ont amené l'entier anéantissement de cette république.

Mais l'avide Catherine n'était point satisfaite encore; augmentant de prétentions par la facilité de les faire valoir, elle étendait à tout ses vues ambitieuses, sans que ses premiers vœux remplis pussent la satisfaire ; car si c'est le propre des passions humaines de traîner le dégoût à la suite de la satiété, l'ambition seule produit un effet contraire, et chez elle la satiété engendre la faim. Sans frein dans ses desirs comme sans scrupule sur les moyens de les remplir, pour Catherine c'était peu de la Suède et de la Pologne ; la Turquie était aussi l'objet de sa plus ardente convoitise ; et il ne sera pas hors d'œuvre de remarquer ici que ses plans d'agrandissement portaient sur-tout sur les premiers alliés de la France. Depuis Pierre-le-Grand, le commerce de la mer Noire était un objet d'envie pour les souverains de la Russie: si ce czar, par le traité de *Pruth*, conclu en 1711, se vit obligé d'ajourner ses projets,

ses successeurs les ont toujours suivis avec persévérance, et ils ont été toujours l'un des principaux motifs des guerres que la Russie a faites à la Porte. A ce desir, se joignirent, dans le cœur de Catherine, ses plans éventuels d'agrandissement sur la Grèce, plans que je développerai ailleurs ; mais on peut dire que l'histoire de son règne, dans une période de trente-quatre ans, offre une succession continue d'intrigues, de négociations, de traités et de guerres, à la suite desquels elle a toujours obtenu de nouveaux avantages, sans que jamais la France se soit beaucoup mise en peine d'arrêter la dégradation dans laquelle tombait une alliée pour nous la plus importante, sous le rapport politique et commercial.

C'est ainsi que la Russie, qui d'abord n'avait osé former dans la nouvelle Servie que quelques établissemens contraires aux traités, à l'instant où elle cessa de nous craindre, franchit cette immense barrière, s'approcha à grands pas de la Tartarie et du Cuban, ne tarda pas à les envahir, et à réaliser les plans dès long-temps formés, en enlevant Oczakow et Ismaïlow, dernières barrières qui restaient à la Porte contre la Russie.

Bientôt ses intrigues et ses armes, rendant la Crimée indépendante sous des kans, qu'elle se promet de façonner à son joug ou de déposer à son gré, elle oblige les malheureux Turcs à signer, en 1783, l'acte funeste d'*Aynali Kavak*, qui les dépouille de cette presqu'île, et qui est consacré par la honteuse médiation de la France. Enfin, cette usurpation nouvelle va s'engloutir dans les immenses possessions de la Russie; elle forme non loin de là le redoutable établissement de Cherson, et y jette les fondemens de son commerce sur la mer Noire, avec l'espoir non chimérique de l'interdire bientôt aux Turcs, en attendant qu'elle puisse les chasser de ses bords.

Tel a été le torrent d'usurpations toujours nouvelles, toujours croissantes, de la Russie, depuis l'époque du traité d'Aix-la-Chapelle jusqu'en 1792, sans que la France ou les autres états qui y avaient les mêmes intérêts qu'elle, ayent osé ou pu l'arrêter. Et dans les différentes guerres que ces usurpations ont amenées depuis 1756, quelle a été la conduite de la France? Toujours faible, toujours nulle, elle est témoin de tous ces attentats, et ne sait garantir de rien ses

alliés. La Russie envoie une escadre dans la Méditerranée ; la France la laisse tranquillement passer. L'amiral Orlow descend dans la Grèce, menace le détroit des Dardanelles ; et la France, qui n'ose se décider, attend peut-être que Constantinople soit pris pour s'en plaindre. Enhardie par le succès de ces premières démarches, Catherine, dans la guerre de 1788 contre la Porte, médite une nouvelle expédition maritime dans le Levant : elle en donne connaissance au cabinet de Versailles ; et si, à l'époque de la première, on la laissa tranquillement passer, notre ministère, renchérissant alors de bienveillance ou de sottise, fait la réponse la plus satisfaisante au ministre russe qui donne cette communication. L'insouciance et la faiblesse ont-elles jamais été portées plus loin ? et la France, à travers cette longue suite de fautes, croyait se sauver peut-être de sa nullité, en obtenant quelquefois l'honneur insignifiant d'une médiation que sa complaisance achetait en laissant dépouiller un allié qu'elle ne pouvait plus protéger ; tandis que d'autres fois même elle se laissait exclure nommément par la Russie de cette même médiation, qu'elle offrait en

vain, et qu'elle ne savait plus faire valoir ni forcer à accepter par une attitude imposante.

Et cependant, comme si c'était trop peu pour la Russie de ses avantages acquis, pour s'en préparer de nouveaux et réaliser ses projets sur le Bosphore, elle applaudit aux vues de l'Angleterre, adhère à toutes ses propositions, et concourt, en 1792, au projet d'anéantir la France, pour n'avoir plus d'opposition à craindre dans les desseins qu'elle eût bientôt effectué sur le Bosphore : mais trop réservée dans l'emploi de ses forces, si utiles ailleurs, elle se borne à encourager les efforts de la coalition, sans lui accorder de secours positifs, cet acte impolitique étant réservé à son fils, qui n'a su ni concevoir ni exécuter les plans de sa mère.

La conduite de la Prusse durant la même période, fut déterminée par les mêmes motifs, et offre le développement des mêmes plans, c'est-à-dire, l'accroissement de puissance et l'extension de ses possessions.

Dans le principe, l'habile Frédéric dut regarder la France comme une alliée utile, qui pouvait l'aider dans l'exécution des

desseins qu'avait formés son ambition. Mais sesvues, bornées dans quelques districts de l'Autriche ou de l'Empire, ne s'étendaient point alors en Pologne, la France ne lui eût pas permis d'y rien tenter. Dailleurs, sa situation précaire entre deux puissances rivales qui le haïssaient, et avec lesquelles il ne pouvait guère se montrer avec parité, lui faisaient une nécessité de s'appuyer de l'alliance de la France, qui seule pouvait l'aider à ne pas succomber dans une lutte trop au-dessus de ses forces.

Ce fut par son moyen qu'il parvint à enlever la Silésie à la maison d'Autriche; et bientôt, infidèle à son alliée, mais fidèle à sa politique, il conclut une paix séparée avec l'Autriche, se fait assurer la Silésie par le traité, sans s'embarrasser beaucoup s'il laisse son alliée supporter seule le faix de la guerre : car il est à remarquer que si de tous les rois Frédéric II fut celui qui respecta le moins ses engagemens et fut le moins fidèle à sa parole ; d'un autre côté, on peut assurer qu'il ne cessa jamais de l'être à son intérêt. Il savait malheureusement trop bien que de nos jours l'erreur la plus lourde dans laquelle puisse tomber

un gouvernement, c'est de fonder sa politique sur des maximes éteintes : probité, justice, bonne-foi, religion des traités, vains mots qu'on emploie sans y croire, leurre inutile qui ne fait plus que des dupes et n'en impose qu'au vulgaire.

Placé entre deux des plus puissans empires de notre Europe, Frédéric sentait ce qu'il lui fallait de soins, de surveillance et d'activité pour échapper à la nullité politique de ses prédécesseurs, et pour se créer lui-même une grande puissance, but unique dont il ne dévia jamais, durant le cours du plus long règne. Profitant des fautes de quelques gouvernemens, de l'ambition des autres ; pénétrant les secrets de tous ; car nul souverain ne fut jamais ni mieux servi, ni mieux instruit sur ce qu'il lui était important de savoir ; indifférent sur les moyens ; se mettant au-dessus de l'opinion ; bravant les préjugés ; secouant le joug des engagemens les plus saints ; grand capitaine, et politique habile dans ses plans et dans leur exécution, il sut non-seulement échapper, mais même sortir triomphant d'une lutte où tout semblait présager sa ruine. Obligé d'abord de suivre l'impulsion

de l'Europe, il ne tarda pas à la lui donner lui-même. A force d'art, de persévérance et d'étude, il devint l'ame de tous les grands mouvemens politiques; embrassant dans ses vues le large ensemble de toutes les combinaisons politiques ; suivant les intérêts des cours dans leur marche tortueuse ; démêlant, à travers les ménagemens astucieux, le fil caché qui nouait toutes leurs intrigues, l'expérience du passé l'éclairait sur le présent, le présent lui faisait deviner l'avenir ; et par sa prévoyance, il était en quelque sorte devenu la pensée de l'Europe, et le moteur invisible de tous ses grands changemens. Enivré de sa gloire, son peuple lui décerna le nom de *Grand*. Ah ! s'il est vrai que la justice, que la foi publique soient dans un roi les bases constitutives de la grandeur, quel prince eut jamais moins de droits à ce titre? Mais s'il suffit de se créer une grande puissance ; s'il suffit d'avoir de grandes vues, et de les exécuter avec autant de hardiesse que d'habileté ; s'il suffit, enfin, du déploiement de talens supérieurs comme guerrier ou négociateur, qui fit jamais de plus grandes choses? qui, mieux que Frédéric, mérita jamais le nom de Grand?

La guerre de sept ans venait de finir, par le traité *D'hubertsbourg;* et ne pouvant désormais plus compter sur la France, enchaînée au char de l'Autriche, il s'occupa à former des liaisons qui pussent le dédommager de sa défection, comme il avait su la prévenir en 1756, en se liant le premier avec l'Angleterre. Mais l'Angleterre même venait alors de l'abandonner; elle venait de proposer son alliance à l'Autriche, offrant de l'aider à reprendre la Silésie; Catherine, d'ailleurs, ne l'inquiétait pas moins, ni dans ses projets, ni dans son inimitié : mais l'habile Frédéric savait que les préventions des rois ne peuvent tenir ni contre leur intérêt, ni contre l'appât d'un nouveau gain. L'agitation intérieure de la Pologne lui offrant dans l'avenir des espérances fondées, il se hâte de les faire partager à la Russie; et réunis tous deux dans ce nouveau plan, en janvier 1764, Frédéric et Catherine font une alliance dont les clauses se réduisent à deux principales; savoir, la garantie réciproque qu'elles s'accordent de leurs états, celle de ne faire ni paix ni trève sans le concours l'un de l'autre; voilà pour les usurpations passées : et celle d'empêcher l'hérédité de la couronne et du gouvernement

gouvernement de Pologne, et de protéger de tous leurs moyens d'hommes et d'argent les dissidens de ce royaume, ou, en d'autres termes, de fomenter des troubles pour en profiter; voilà pour les usurpations futures.

En 1767, nouvelle convention qui confirme le premier traité, et qui a pour but d'empêcher l'Autriche de s'opposer aux plans qu'ils méditent, ou de lui faire la guerre s'ils la trouvent trop difficile; sous la condition bien entendue des indemnités à prélever sur la Pologne pour les frais de la guerre.

Mais ces précautions étaient bien inutiles à l'égard de Joseph II, non moins avide de conquêtes que les deux autres. La Russie étant entrée en guerre contre la Porte; l'empereur et Frédéric, qui, tout en partageant ses plans d'agrandissement, ne voulaient pas la voir s'agrandir seule, se rencontrèrent à *Neustadt* en septembre 1770 pour y concerter les moyens de l'arrêter; et c'est dans cette entrevue, qu'indépendamment de la médiation qu'ils offrirent à la Russie, et que la Porte demandait, fut proposé le partage de la Pologne, qui fut depuis déterminé dans le traité du

17 février 1772, entre la Russie et la Prusse, auquel l'Autriche ne tarda pas à acquiescer par sa convention préliminaire du 4 mars même année, et qui fut ensuite consommé le 5 août suivant, par le traité définitif dont l'on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, ou de l'audace de l'usurpation des trois cours, ou de l'équité presque géométrique qui présida au partage; comme si on avait même voulu faire servir la justice à consacrer l'œuvre de l'iniquité.

Je ne reviendrai point ici sur la conduite que la Prusse observa vis-à-vis de la Pologne, soit dans le premier, soit dans le second partage, et dans l'intervalle qui sépare ces deux époques; je crois l'avoir suffisamment développée ci-dessus; et les faits démontrent assez que si les autres avaient les mêmes vues, l'honneur de l'invention et la proposition du partage appartiennent exclusivement à Frédéric.

Mais, au milieu même de ses succès, il ne perdait pas de vue les autres grands intérêts de l'Europe; et fidelle à son système, si d'une part il s'unissait à ses rivaux pour démembrer la Pologne, de l'autre il n'était pas moins prêt à les arrêter s'ils venaient

à former des projets contraires à ses vues. Se reposant aussi peu sur les protestations et sur les assurances amicales qu'il recevait, que sur celles qu'il donnait lui-même, ne comptant sur leur exécution qu'autant que l'avantage de tous pouvait s'y trouver, aucune de ses alliances n'était exclusive ; et l'intérêt, qui seul les lui faisait contracter, les lui faisait rompre avec la même facilité. C'est ainsi que, dans le but d'arrêter l'ambition de Catherine, il se lia avec l Autriche en 1770, pour la forcer à accepter la médiation de tous deux dans la guerre contre la Porte ; c'est ainsi que le même but l'engagea à faire pendant long-temps les démarches les plus suivies, pour obtenir, sur le même pied que la Suède, l'alliance du divan. C'est ainsi qu'en 1778, lors de l'ouverture de la succession de Bavière, il se hâta de profiter de notre faiblesse pour prendre notre place dans l'Empire, et arrêter l'ambition autrichienne, qui fut obligée de plier au traité de *Teschen*. C'est ainsi qu'en 1787 il se lia avec l'Angleterre pour arrêter en Hollande les efforts du parti patriote. C'est ainsi qu'en 1788, voyant l'orage près d'éclater contre la Turquie de la part des deux cours

impériales, tentant un dernier effort auprès de la cour de France pour la faire sortir de son engourdissement léthargique, il se rapprocha d'elle pour l'engager à prévenir les desseins des deux cours. Mais une fatale insouciance qui semblait alors présider aux délibérations du conseil de Versailles, fit négliger ces ouvertures salutaires ; et peu de temps après, la mort, qui surprit Frédéric, l'empêcha de prendre des mesures efficaces pour protéger la Porte.

Son successeur, suivant les principes qui avaient dirigé le cabinet de son oncle, ne tarda pas à faire de nouvelles propositions qui ne furent pas mieux écoutées, et, fidelle à ses intérêts, sur notre refus, il rendit définitif, avec l'Angleterre et la Hollande, son traité qui n'avait d'abord été que provisoire, dans l'espoir que la France se déciderait enfin à secourir son alliée. C'est ainsi que d'après le même plan de conduite, par son traité du 5 février 1790, il sacrifia la Porte, avec laquelle il s'alliait, en la poussant à une résistance dangereuse, et en rendant infructueuses les négociations de *Jassy*. C'est ainsi enfin que l'on peut affirmer que, ne déviant jamais de la marche que lui traçait son intérêt, la

Prusse, par ses traités ou par ses guerres, par ses alliances et ses usurpations non disputées, a acquis en Europe une considération qu'elle doit aux vues et à l'habileté de Frédéric II, tandis que la France, loin de s'agrandir et de gagner en proportion des autres, ne savait pas même conserver la place qui lui appartenait à la tête des grandes puissances, et supportait dans un affaiblissement progressif les tristes conséquences du plus servile dévouement.

Passons à présent à l'examen de la conduite de l'Autriche durant la même période, et apprécions les avantages que nous avons obtenus d'elle en réciprocité de ceux qu'elle acquit par nous. Et d'abord, pour déterminer le degré d'utilité de l'amitié de l'Autriche avec la France, je crois qu'il est essentiel d'établir deux sortes de rapports dans les alliances. Le premier, que j'appellerai *rapport direct*, est l'utilité réelle, personnelle et continue qu'un état retire de l'alliance d'un autre, par les secours effectifs qu'elle peut en obtenir dans la jouissance de ses droits, dans ses possessions et dans ses guerres : c'était le cas de l'Autriche en s'alliant avec nous. Le second, que je

nommerai *rapport indirect*, est l'utilité relative, impersonnelle et accidentelle qu'il peut retirer par les utiles diversions de son allié en faveur d'autres alliés que les circonstances, les temps ou l'éloignement de leurs possessions ne lui permettent pas de protéger lui-même, et qu'il ne peut cependant abandonner. C'est le cas de la France en s'alliant à l'Autriche. Ces deux rapports tendent sans doute au même but ; ils doivent produire les mêmes effets, qui sont la maintenue de la considération et de la puissance : mais les moyens et le mode d'exécution diffèrent essentiellement.

Cette distinction convenue, je pose en principe que, sous le rapport direct, l'alliance défensive de l'Autriche ne portait aucun des caractères de la réciprocité ; car si la paix avec elle nous était nécessaire, puisqu'avec elle seule nous pouvions être en guerre, une alliance défensive ne nous offrait aucune utilité directe, puisque l'Autriche étant notre seule ennemie, ou, si l'on veut, notre seule rivale sur le continent, en paix avec elle, nous n'avions à craindre l'agression d'aucune autre puissance, puisque tous les points par où nos frontières auraient pu être attaquées

en cas de guerre, étant, dans le système de barrière alors existant, absolument couverts par les possessions autrichiennes ou par celles des princes d'Empire, il eût fallu qu'elle violât ou la neutralité ou la paix pour livrer passage à un ennemi quel qu'il fût, et qui, quelles que fussent d'ailleurs ses dispositions, n'aurait jamais osé nous attaquer sans elle.

Mais quels ennemis avions-nous à craindre ? qui aurait osé nous attaquer ? et quel intérêt aurait pu allumer une guerre contre nous ? Serait-ce le nord ? mais deux de ses cours, la Suède et la Pologne, nous étaient liées par des traités d'alliance et de subsides. Le Danemarck, avec qui nous n'avons jamais été en guerre, n'avait avec nous aucune discussion d'intérêt, et était d'ailleurs trop faible pour oser nous attaquer quand il l'aurait voulu. Serait-ce la Russie ? nos intérêts ne pouvaient se trouver en opposition que relativement à la Porte ; mais cette opposition eût-elle jamais pu allumer une guerre entre nous, autrement que par mer ou par le secours des diversions de nos alliés ? Quelles que fussent les vues ambitieuses de la Russie, elle ne pouvait les tourner directement contre la France, dont

elle était d'ailleurs séparée par un continent immense : et à cet égard, il ne fallait pas moins que la monstrueuse guerre de la révolution pour y engager la Russie et son chevaleresque et imprudent souverain. Serait-ce la Hollande, dans la supposition d'une guerre de mer avec elle et l'Angleterre ? mais indépendamment de l'alliance qui existait entre elle et nous, cette république commençait alors à revenir de ses longues préventions contre nous. Dans cette supposition même, et en admettant qu'elle l'eût osé seule, la paix et la neutralité de l'Autriche garantissaient suffisamment notre barrière, et les armées de la république n'auraient pu franchir les Pays-bas qui nous séparaient alors. Serait-ce enfin l'Empire ou la Prusse ? mais le premier ne peut faire la guerre sans le concours et l'assistance de son chef ; et son intérêt d'ailleurs le disposait bien plus à nous regarder comme le garant de ses droits que comme son ennemi ; et la seconde, placée entre la Russie et l'Autriche, ses premiers et ses seuls ennemis, n'ayant d'ailleurs avec nous aucun point de contact, était bien plus disposée à nous demander notre alliance qu'à nous faire la

guerre ; elle avait trop besoin de notre médiation dans les guerres et de notre concours dans ses plans, pour provoquer contre nous une guerre sans utilité, et qui l'eût privée de tous ses avantages que notre alliance pouvait lui offrir.

Je ne dirai rien de l'Angleterre, l'empereur ne pouvant rien pour nous en cas de guerre avec elle ; ni du Piémont, qui avait trop à nous craindre et à nous ménager pour oser nous attaquer seul ; ni enfin du Portugal, de l'Espagne et de l'Italie, dont le premier est pour nous comme s'il n'existait pas, et dont les deux autres étaient liées avec nous par ce que les nations ont de plus sacré, ce que la nature a de plus saint et ce que les gouvernemens ont de plus fort, c'est-à-dire, par les alliances, les nœuds du sang et l'identité d'intérêt.

L'alliance entre l'Autriche et la France, sous le rapport direct, n'était donc utile qu'à la première de ces puissances, puisqu'ayant, indépendamment de nous, trois puissans ennemis ou rivaux dans la Russie, dans la Prusse et dans la Turquie, la prestation de notre alliance lui offrait un secours réel et efficace qui pouvait à tous les instans

prévenir ou arrêter leurs desseins hostiles contre elle, dans la crainte d'avoir à supporter avec les siennes tout le poids de nos forces dont l'alliance lui assurait le concours, excepté contre la Turquie, qui, dans aucun cas, ne devait être comprise dans le *casus fœderis*, et qui d'ailleurs était déjà trop faible et craignait trop la guerre pour qu'on pût la croire disposée à la provoquer elle-même.

Ainsi, tandis que notre alliance offrait à l'Autriche des secours directs sur une multitude de points où ses intérêts pouvaient être compromis, la sienne était inutile pour nous sous le rapport direct, puisque n'ayant rien à craindre de nos voisins, la clause de la réciprocité dans la prestation des secours devenait caduque : mais elle pouvait sans doute nous devenir avantageuse sous le rapport indirect, c'est-à-dire, par le secours des diversions qu'elle pourrait faire en faveur des puissances nos alliées, que des voisins ambitieux ou plus forts pourraient menacer.

L'univers a vu avec quelle fidélité la France, au prix de ses trésors, de ses armes, et même de sacrifices intéressant sa puissance, a rempli ses engagemens dans

toute leur étendue. Sans en faire ici l'ennuyeuse énumération, quelques-uns des traits principaux suffiront. 1.° La prestation de ses secours dans la guerre de sept ans a été aussi franche que gratuite, puisque les trésors et le sang français ont été s'engloutir dans le fond de l'Allemagne. 2.° Elle avait promis d'appuyer de tout le poids de sa considération dans l'Empire, la nomination de l'archiduc Joseph II à la couronne impériale ; et elle a fait plus encore, puisqu'elle a rendu en quelque sorte cette couronne héréditaire dans la nouvelle maison d'Autriche ; après avoir combattu plus de deux siècles pour empêcher que cette hérédité n'eût lieu. 3.° Elle a garanti la succession éventuelle des états de Modène à l'archiduc Ferdinand, et elle a même étendu le droit à cette succession aux héritiers collatéraux de Ferdinand, c'est-à-dire, à l'empereur ; et la maison d'Autriche, jusqu'à la révolution, n'a pas cessé de disposer de ces Etats, dont elle jouissait de fait par anticipation. 4.° Elle avait garanti la réversion éventuelle des états de Parme et Plaisance à l'Autriche ; et ce n'a pas été la faute de la France, si don Carlos, par les sages mesures qu'il prit dans

le temps, empêcha l'effet d'une réversion que le chef de sa maison avait garantie à une maison rivale, au préjudice même des intérêts de son sang. 5.° Elle a laissé la maison d'Autriche faire toutes les réserves qu'elle a cru nécessaires à ses plans futurs, et l'occasion seule de les développer lui a manqué ; car la facilité qui les fit souscrire, les eût laissé de même exécuter. 6.° Lors de la guerre de la succession de Bavière, la France oublia qu'elle était garante du traité de Westphalie, pour se souvenir seulement qu'elle était l'alliée de l'Autriche : loin de rompre un traité que l'empereur violait ouvertement par son agression contre un prince protégé par elle, elle laisse tout faire au roi de Prusse; et dans le traité de 1779, qui termine cette courte guerre, l'Autriche obtient les dépouilles d'une partie de la Bavière, et les obtient par la médiation et sous la garantie de son alliée. 7.° Enfin, en 1784, sa médiation prévient encore la guerre que l'ambition de Joseph II allait allumer contre les Provinces-unies ; elle lui fait accorder, au traité de Fontainebleau du 10 novembre 1785, de nouvelles concessions ; et enfin une somme de près de vingt millions de

livres dont la France consent même à payer la moitié.

Telle a été la conduite de la France dans une période de trente-six ans qu'a duré l'alliance. Quels sont les avantages qu'elle a retirés de l'amitié de l'Autriche, en retour de tant de sacrifices? Dans quelles circonstances ses bons offices lui ont-ils été utiles? où, quand, comment les lui a-t-elle offerts, et quels en ont été les fruits ? Certes, l'imagination la plus fertile aurait peine à les créer; l'esprit le plus observateur les chercherait en vain. Mais en revanche, les faits peuvent prouver que ses dispositions ennemies augmentaient envers nous en raison de notre servile dévouement pour elle. Au sein même de la plus intime alliance, jamais elle n'a dévié de la marche que lui indiquait sa ténébreuse politique contre la France ; elle s'est fait une étude journalière de répondre à ses bons offices, à ses secours, à ses bienfaits, par une constante et basse ingratitude. Après avoir tout obtenu de son alliée, elle l'a constamment abandonnée ou trahie dans les seules occasions où elle aurait pu la servir utilement, en exécutant de son côté les conditions d'une alliance qui lui laissait si peu

à faire. Piéges, abandon, perfidie, tels ont été pour nous les fruits de sa déloyale amitié, tels ont été ses funestes bienfaits.

Il serait trop long d'en détailler ici la dégoûtante nomenclature ; mais enfin, quelque publics qu'ils aient été, il est néanmoins indispensable d'en indiquer quelques-uns, pour que le lecteur puisse prononcer. *Ab uno disce omnes.*

A la suite du traité de 1756, l'Autriche était parvenue à obtenir que la Turquie, notre plus ancienne et plus utile alliée, ne fût point exclue du *casus fœderis ;* la convention qui stipulait cette clause (quoiqu'elle ne fut point ensuite ratifiée), et qui devait sur-tout être un secret pour la Porte, fut, dans cet objet, appelée du nom de *secrétissime ;* mais cette précaution, qu'un reste d'égards avait dictée à notre imprévoyance devint inutile, le secret de cette convention fut ouvertement violé par le cabinet autrichien, qui en fit connaître les dispositions à la Porte à l'instant même où elle avait été signée : et cette déloyauté de sa part et de celle de la Russie qui y concurut avait un double but ; le premier, de rompre l'antique union qui nous attachait la Turquie, et qui

était l'un des principaux motifs de jalousie de l'Autriche contre nous ; de persuader au divan qu'il ne devait plus compter sur la France, qui venait de l'abandonner outrageusement, au mépris même de son propre intérêt : le second, d'y prendre la place qu'elle nous aurait ravie, ou d'intimider assez la Porte pour lui ôter la volonté comme le courage de résister aux vues ambitieuses des deux cours impériales, dans la supposition bien vraisemblable qu'elle n'avait plus de secours à attendre de nous.

Poursuivons. A peine l'Autriche a-t-elle fait sa paix avec la Prusse, qu'elle se lie avec elle, non-seulement sans en prévenir le cabinet de Versailles, mais même directement contre lui, pour parvenir à l'exclure de la garantie qui lui appartenait dans l'Empire par le traité de Westphalie : le secret de ce traité fut plus religieusement gardé par l'Autriche que ne l'avait été celui de la convention *secrétissime ;* mais il ne put cependant échapper dans le temps aux recherches de notre envoyé à Vienne. Ainsi, pour prémices de notre alliance avec elle, l'Autriche veut nous brouiller avec la Porte : pour prix du sang que nous avions versé pour

elle dans la guerre de sept ans, elle veut nous dépouiller de notre crédit dans l'Empire.

Bientôt après, dans les conférences de *Neiss* en 1769, et de *Neustadt* en 1770, en récompense de la considération que l'amitié et les secours de la France lui donnaient, Joseph II arrête avec le roi de Prusse que la France sera exclue de la médiation de la paix à intervenir entre la Turquie et la Russie alors en guerre; et cette stipulation fut religieusement exécutée par le cabinet de Vienne, malgré les soins et le manége qu'il employa dans le temps pour persuader à la cour de Versailles qu'il avait fait tous ses efforts pour les faire admettre.

En 1772, la Russie forme le projet d'attaquer la Suède notre alliée; et au préjudice des engagemens que l'Autriche avait pris avec nous de défendre nos alliés par ses diversions, seul moyen par lequel elle pût s'acquitter envers nous, elle fait à la Russie la promesse la plus solennelle d'observer la neutralité entre elle et la Suède, sans se mettre en peine d'examiner si cette promesse n'était pas une violation de l'alliance. En 1772, la Prusse et la Russie lui proposent le partage de la Pologne, que son traité

traité avec nous obligeait implicitement l'Autriche à protéger : non-seulement elle l'abandonne, mais elle cherche même à excuser sa misérable défection par des prétextes qui ne seraient que ridicules, si les conséquences en avaient été moins funestes. Nous ne pourrions, dit l'Autriche, nous opposer aux vues des deux cours que par une guerre qui entraînerait la France dans la prestation des secours stipulés ; et la France veut la paix. Ne pouvant donc nous y engager sans risque, nous avons préféré adhérer au partage pour protéger efficacement la Pologne, en empêchant que son démembrement ne devînt trop considérable, et que les deux cours ne s'agrandissent trop, en enlevant de leurs usurpations la part qui nous a été adjugée. Et c'est sérieusement et par un ministre que ce motif fut audacieusement allégué, tandis qu'une démonstration vigoureuse qui n'eût pas manqué d'être appuyée de la France, de la Turquie, et peut-être alors de l'Angleterre même, aurait suffi pour arrêter les projets des deux cours : comme si la France avait eu d'autre intérêt que de garantir ses alliés ; comme si les suites d'une guerre

eussent pu être mises en comparaison avec le danger d'abandonner une alliée utile, et dont l'anéantissement ne pourrait, en l'affaiblissant elle-même, qu'offrir une nouvelle carrière à l'ambition des deux cours; comme si la France, qui, pendant sept ans, avait soutenu une guerre pour plaire à son alliée, n'aurait pas su en faire la menace et en soutenir même une nouvelle pour ne pas perdre la considération et la puissance qu'on cherchait à lui ravir par cet acte inoui.

En 1783, l'Autriche s'était tellement habituée à notre servile dévouement, qu'elle ne craignit pas, à l'instant où elle venait de s'unir avec la Russie pour démembrer l'empire ottoman, de sonder nos dispositions au sujet de l'invasion qu'elle méditait dans la Moldavie et la Valachie; elle osa même demander une réponse catégorique qui, pour cette fois, fut telle que le cabinet de Versailles aurait dû la faire dans tous les temps : un refus ferme et positif de sa part, ôta tout espoir à l'empereur. Mais ce refus, dont il espérait encore éluder l'effet, ne l'empêcha pas de favoriser l'invasion de la Russie en Crimée, en la faisant appuyer d'une armée de plus de

cent mille Autrichiens ; et bientôt il sollicita en faveur de la Russie, la médiation de la France, que celle-ci daigna accorder, et qui, par suite de l'ancien ascendant qu'elle conservait à la Porte, obligea les malheureux Ottomans à signer sur la fin de la même année l'acte désastreux d'*Aynaly-Kavak*, qui les dépouillait tacitement du Cuban et de la Crimée. Une pareille médiation sans doute n'eût pas dû être accordée par la France ; mais l'Autriche, si elle avait été fidelle à ses engagemens, aurait-elle dû seulement oser la demander, ou du moins la demander après avoir appuyé l'usurpation d'une puissante armée ? Aurait-elle dû la rendre nécessaire, comme elle le fit, par l'entrevue qui eut lieu à *Mohilow*, entre Joseph II et Catherine, où ces deux souverains, par la ligue qu'ils formèrent contre la Turquie, préparèrent sa ruine ?

En 1788, nouvelle violation du pacte fédératif ; nouvelle guerre de l'Autriche contre la Turquie, que celle-ci, dans le désespoir de sa situation, est obligée de commencer elle-même pour échapper à la ruine dont elle était menacée par Catherine, que Joseph II secondait de tout son pouvoir,

dans l'espoir de réaliser enfin par les bouches du Danube le commerce qu'il aspirait à établir sur la mer Noire : cette guerre se termine enfin ; et la France est exclue de la médiation de la paix par l'Autriche, qui y appelle l'Angleterre, malgré que la Porte désirât l'intervention de la première.

Dans la dernière guerre que nous eûmes à soutenir contre l'Angleterre, les dispositions ennemies de l'Autriche ne se firent pas moins sentir : au mépris de la foi publique, qui semblait devoir nous répondre d'elle, elle chercha, par les moyens les plus détournés, à rompre l'union intime qui nous attachait l'Espagne ; et pour rendre plus lourd pour nous le fardeau de la guerre, et son issue plus douteuse, elle offrit, de la part de l'Angleterre, la restitution de Gibraltar à cette puissance, pourvu qu'elle consentît à signer une paix séparée : et j'ignore ce qu'on doit admirer le plus ou de la perfidie de l'offre du cabinet de Vienne, ou de la loyauté du refus de celui de Madrid.

Après tant de preuves de son peu de bonne foi dans ses engagemens, en veut-on du despotisme qu'elle cherchait à exercer sur nous sous les couleurs de l'amitié ? On

les trouve dans la sommation audacieuse que fit le comte *d'Aremberg* au cabinet de Versailles, lors de la guerre de Corse, où il ne craignit pas de déclarer que son maître ne prétendait point que, malgré l'adhésion et la cession que la république de Gènes en avait faite, le roi de France s'appropriât cette île. *M. le Comte*, lui répondit le duc de Choiseul en portant la main sur un sac d'argent qui se trouvait auprès de lui, *le roi fera ce qu'il voudra, et ceux qu'il paie n'ont rien à lui prescrire.* La France alors payait encore les arrérages des subsides convenus dans la guerre de sept ans. Heureuse la France si ses réponses eussent toujours été aussi fermes, et si ce même ministre, dans d'autres temps, n'avait pas été le plus ardent champion de cette alliance!

On les trouve encore ces preuves, dans les intrigues qu'il excita au conseil de Versailles lors de la guerre de la succession de Bavière, et qui eurent assez de succès pour empêcher qu'un office sérieux, accompagné de démonstrations vigoureuses, ne pût arrêter en temps utile l'invasion qu'il méditait, au mépris de la proposition formelle qu'en fit le comte de Vergennes, et que l'influence

de l'Autriche, alors toute-puissante, parvint à faire rejeter.

Telle a été, dans tous les temps, la conduite ostensible ou cachée de l'Autriche ; et son langage n'a jamais différé de ces dispositions. C'est ainsi qu'on a pu en juger en 1774, peu de temps avant la mort de Louis XV, lorsqu'un imprudent ministre, le comte depuis prince de *Kaunitz*, répondit à quelques plaintes qui lui étaient adressées, *que la France n'était pas en mesure, et qu'elle était hors d'état de supporter la guerre si elle était attaquée.* Comme si c'était à la cour même en faveur de laquelle nous nous étions mis dans cette dure position ; comme si c'était à la puissance pour laquelle nous avions tout fait, à nous reprocher jusqu'à nos sacrifices. C'est ainsi enfin qu'on a pu juger encore et de sa petitesse et de sa haine, dans la réponse que fit le même prince de Kaunitz à la demande que lui adressait l'électeur de Bavière, sur la question de savoir s'il devait traiter d'*excellence* l'ambassadeur de France à sa cour. *Point d'excellence*, répliqua l'orgueilleux ministre ; *multipliez les humiliations à l'égard de la France.* Cette réponse détes-

table fut faite en 1780, au moment même où l'empereur venait d'obtenir les plus grands avantages par l'effet de notre alliance.

Je me suis peut-être un peu étendu sur la conduite, sur les vues et sur la cruelle réciprocité que l'Autriche a exercée envers nous pendant trente-six ans qu'a duré cette alliance fatale ; mais les effets en ont été si désastreux, les moyens multipliés qui les ont amenés si profonds, si ténébreux, que je n'ai pu me dispenser d'en indiquer les traits les plus saillans. C'est ainsi qu'après nous avoir entraînés dans ses guerres avec la Prusse, elle nous engage dans son alliance avec la Russie, dont toutes deux attendaient de si grands avantages sans réciprocité pour nous, ou pour mieux dire, à notre entier détriment; elle fait sa paix avec une puissance contre laquelle nous n'étions entrés en guerre que pour elle ; et bientôt après elle se ligue avec elle, et viole, sans croire les briser, les nœuds qui nous l'attachaient ; elle abandonne ceux de nos alliés pour qui seuls l'intervention de ses secours et de ses bons offices pouvait nous être nécessaire, quand nous n'en avions que faire pour nous ; elle nous fait exclure de

toute médiation dans les traités auxquels nous devions concourir ; elle nous enchaîne et nous arrête dans l'exercice d'une juste garantie , quand elle attaque l'indépendance de l'Empire , dont elle veut dépouiller l'un des membres ; enfin elle se ligue contre nos alliés pour leur faire la guerre , et les dépouiller dans le nord et dans le levant , comme dans l'Empire. Voilà sa conduite , voilà ses bienfaits. On le demande ; trahit-on jamais avec plus d'indécence les engagemens les plus solennels ? viola-t-on jamais plus outrageusement le droit des nations et celui des traités ? et où en serait réduite la France si cette alliance eût duré encore quelques années. Ah ! la guerre la plus envenimée , la plus sanglante , eût été moins déplorable pour nous ; les chances les plus cruelles de revers n'auraient pas pu nous réduire plus bas que ne l'a fait cette alliance fallacieuse , que ne l'a fait cette perfide amitié.

N'oublions pas sur-tout que pendant ce laps de temps , l'Autriche , comme la Russie et la Prusse , avait obtenu des accroissemens énormes , tandis que la France , témoin de ces usurpations et déchue de ce qu'elle fut , ne conservait plus que l'ombre

de son antique puissance. Ainsi, non moins ambitieuse et peut-être plus adroite que l'ancienne, la nouvelle maison d'Autriche, par ses guerres, ses traités, ses alliances, et son système fédératif, fondé sur l'affaiblissement de celui de la France, a suivi, avec une persévérance long-temps couronnée du succès, un plan qui naturellement devait la substituer à la France dans le premier rang que celle-ci occupait dans la balance politique d'Europe.

Rassurée sur les craintes que la France lui avait long-temps inspirées, si quelque puissance désormais pouvait en exciter de nouvelles, ce n'était plus que la Prusse, et non la France, dont le seul acte de vigueur s'était borné en 1784, lors du coup de canon tiré sur l'Escaut, à faire des représentations à Joseph II : et ces représentations même, le cabinet de Versailles, à cette époque, n'aurait pu les soutenir par le seul moyen capable de produire quelque poids, c'est-à-dire, par une armée ; et malgré l'intérêt dont il était pour la France de ne pas laisser écraser les Provinces-Unies, il est douteux qu'elle eût pu faire respecter sa médiation, si les craintes que la Prusse

inspirait à l'empereur n'eussent engagé celui-ci à demander par politique, ainsi que la Hollande le faisait de bonne-foi, l'intervention des bons offices de la cour de France pour concilier les deux parties.

Sous le rapport de l'influence politique, l'esquisse que je viens de tracer doit suffire sans doute pour prouver que jamais l'Angleterre, dans ses combats les plus heureux, ne fit autant de mal à la France par la guerre, que l'Autriche ne lui en a fait par ses alliances. Non, la paix de 1763, toute honteuse, toute avilissante qu'elle fut, ne nous a point été aussi funeste que la désastreuse alliance de 1756 avec la maison d'Autriche.

C'est à l'observateur instruit qui, dans une longue période, a vu se développer l'ambition héréditaire de tous les membres de cette maison qui ont occupé le trône impérial, c'est au publiciste qui, par une longue étude et des remarques fondées sur des faits constans, a appris à calculer les plans adroits du cabinet de Vienne qui, depuis Marie-Thérèse, se sont conservés jusqu'à ce jour sans la moindre altération de principes, c'est à eux, dis-je, qu'il convient d'apprécier quelles peuvent être les

dispositions de l'empereur et de son conseil dans la position nouvelle où il se trouve relativement à la France république, où il sent bien qu'il ne pourra plus conserver la fatale influence qu'il avait obtenue sur la France monarchie; son regret d'avoir vu anéantir dans une seule guerre les heureux résultats de plus de trente ans d'études, d'efforts et de sollicitudes, et sa crainte de voir s'élever à côté de lui, dans l'Empire, une puissance rivale dont l'influence peut devenir un jour fatale à sa maison.

Telle a été, dans tous les temps, la politique de l'Autriche; telle a été sa conduite envers nous, et la manière dont elle a répondu à nos bons offices, à nos secours, à nos bienfaits.

Et comme si c'était trop peu de tous les maux qu'elle nous a causés pendant une succession de trente-six ans, il ne lui manquait plus, pour consommer son ouvrage, que de provoquer contre nous une ligue formidable, que de soulever l'Europe entière pour nous achever par la guerre, et nous partager ensuite; et ce but suprême, ce *nec plus ultrà* de sa politique, elle est parvenue à le tenter avec le secours de

l'Angleterre : la révolution qui venait de s'opérer en France en a été le prétexte, et sa haine la cause.

Non moins ambitieuse, non moins despotique, l'Angleterre sans doute ne nous a pas fait de moindres maux que l'Autriche : mais elle n'était pas liée avec nous par les mêmes engagemens ; elle a trahi moins de sermens ; elle n'a pas emprunté le masque de l'amitié pour nous sacrifier : fidelle à sa haine, constante dans sa jalousie, elle nous a fait sans doute tout le mal qu'elle a pu ; mais l'Angleterre ne nous devait rien. Ce n'est pas que son ministre, dans les mêmes circonstances, n'eût pu tenir la même conduite que l'Autriche ; et cette conséquence se déduit des principes qui l'ont dirigé dans toutes les occasions où il a cru trouver son intérêt à mettre en oubli la foi des traités ; et quand on l'a vu trahir les droits des nations, on est fondé à croire qu'il n'eût pas mieux respecté ceux de l'amitié.

Examinons enfin quelle a été sa marche progressive dans le même espace de temps ; et nous verrons que, par une convention tacite, l'Angleterre voyait sans regret les trois cours se partager le continent, qui n'est

rien pour elle que par ses rapports commerciaux ; tandis que, libre et maîtresse, elle développait de son côté, sans risque comme sans opposition, les vastes plans de son commerce exclusif et de son despotisme sur les mers des deux mondes.

Si l'Angleterre, non moins que l'Autriche, avait vu avec regret les bases nouvelles sur lesquelles la France, à la paix d'Aix-la-Chapelle, venait de rasseoir sa puissance, elle avait vu avec une joie secrète l'indifférence avec laquelle les ministres français avaient négligé d'y fixer les limites du Canada, qui étaient restées indéterminées depuis le traité d'Utrecht ; négligence favorable qui lui réservait l'occasion d'une nouvelle guerre si son intérêt l'exigeait, et à l'instant même où elle le jugerait le plus convenable.

Car il est essentiel de remarquer sur ce point, que l'Angleterre et l'Autriche, dans tous les temps, ont su faire naître des traités eux-mêmes, des prétextes de guerre, en y glissant avec art des clauses interprétatives peu claires et toujours sujettes à explication, qu'elles font valoir à leur profit et à leur gré, et qui, germes de guerre toujours subsistans, leur offrent le moyen de la

déclarer au moment où leur intérêt l'exige.

Tous nos traités avec l'Angleterre offrent cette faute capitale de notre part et cette adresse de la sienne. Le dernier même que nous avons passé avec elle, celui de 1783, n'en a pas été exempt : nous y avions laissé subsister, dans des articles peu clairs, des sources de futures discordes qui pouvaient envelopper et écraser notre commerce de l'Inde ; et si l'heureuse circonstance de la révolution n'était venue lui offrir une occasion favorable, il y a peu lieu de douter que bientôt elle n'eût saisi quelqu'un des prétextes que ce traité lui offrait pour nous déclarer la guerre, après avoir toutefois eu le soin de nous faire enlever auparavant, par les forbans de la Tamise, ceux de nos vaisseaux qui auraient pu se trouver sur les mers ; précaution préliminaire dont, depuis très-long temps, elle a senti les grands avantages.

Mais il ne s'agit en ce moment que d'examiner sa conduite envers nous, et les accroissemens qu'elle a obtenus depuis la paix d'Aix-la-Chapelle jusqu'à la révolution.

L'Angleterre, fatiguée d'une paix qui laissait peu de prétextes à ses pirateries ; in-

quiète d'ailleurs des dispositions intérieures de ses habitans et des troubles qui pouvaient éclater, les détourna par l'infaillible moyen qu'elle tient toujours en réserve ; et en 1754, une nouvelle guerre contre la France fut déterminée dans le conseil de Londres. Le moment était favorable, et offrait à-la-fois des chances de succès et de profit.

Nous reposant alors avec une aveugle confiance sur la foi des traités, nos ports étaient dégarnis, nos meilleurs matelots étaient occupés à la pêche sur les bancs de Terre-Neuve, et nos vaisseaux marchands, disséminés par-tout pour l'intérêt du commerce, couvraient les mers d'Amérique et d'Europe. Comment résister au désir de s'emparer de cette facile et riche proie, de nous enlever à-la-fois des vaisseaux richement chargés, d'écraser notre commerce, et de priver notre marine du secours de dix mille de nos meilleurs matelots? la tentation était trop forte pour la probité britannique : aussi, sans déclaration préalable, sans manifeste explicatif de ses griefs, sans provocation de notre part, le 8 du mois de juin 1755, dans l'instant même où des commissaires délégués

s'occupaient sur les lieux de la fixation disputée des limites du Canada, les Anglais nous attaquent brusquement en Amérique; et sous la conduite de Washington, de ce même Washington qui depuis a servi si utilement son pays contre les Anglais, de l'oppression desquels il était alors l'instrument, ils massacrent un détachement français qui, se croyant en pleine paix, était hors d'état de se défendre.

Dans le même temps, une escadre anglaise attaque deux de nos vaisseaux de guerre dans ces atterrages, et s'en empare; leurs forbans inondent les deux mers, et trois cents de nos vaisseaux tombent entre leurs mains, invoquant en vain la paix, les traités et le droit des gens, contre des hommes qui ne connaissaient alors d'autre droit que la force, d'autre lien que l'intérêt, et qui ne respectaient les traités qu'autant qu'ils leur étaient utiles. Telles furent les prémices de la conduite de l'Angleterre en 1755; et la France elle-même n'en fut instruite que par le cri d'indignation qui s'éleva en Europe en apprenant cette trahison, que l'histoire, rivale du temps, consacrera dans ses fastes à la honte du nom anglais.

Il fallut donc renoncer à l'espoir de la paix ; mais nos efforts , ou vains , ou mal dirigés , et sur-tout divisés par une guerre continentale où nous nous engageâmes peu après, ne purent lutter avec égalité contre ceux de notre ennemie , libre dans l'usage de ses moyens, et n'ayant à les diriger que contre nous : et cette guerre , après avoir commencé par de brillans succès , fut suivie par de plus grands revers, qui amenèrent la paix honteuse de 1763.

Ainsi la perfidie obtint les honneurs du triomphe ; l'usurpation fut consacrée , et la violence fut couronnée du succès. Jamais la France ne signa de paix plus désastreuse ; jamais , dans les jours de ses plus grandes calamités , ses ennemis ne lui avaient imposé des conditions plus humiliantes ni plus dures. Indépendamment du Canada , cause première de la guerre , qu'elle se vit forcée d'abandonner à l'Angleterre , et où des milliers de Français fidelles , abandonnés par leur patrie, furent sacrifiés et vendus comme de vils troupeaux à des maîtres avides , notre commerce fut restreint dans les bornes les plus étroites , notre influence maritime anéantie , et la liberté des

mers perdue pour nous : et comme si c'était trop peu de tant de sacrifices, l'Angleterre ajouta l'insulte à l'expoliation, en exigeant d'autorité la démolition des fortifications de Dunkerque, et la surveillance inquisitive de l'un de ses valets qu'elle mit à nos propres gages pour veiller à l'exécution de cette clause humiliante, exigée dans tous les temps avec la fierté impérieuse d'un maître, et qui n'a fini enfin qu'en 1776, par le renvoi de cet odieux agent.

Tels ont été les premiers fruits que l'Angleterre a retirés de notre alliance avec l'Autriche, qui nous ayant engagés dans une imprudente guerre contre la Prusse, nous obligea à partager nos efforts, que nous aurions pu réunir avec plus de succès et d'utilité dans la guerre maritime qui devait nous occuper exclusivement.

Tel a été l'essai du despotisme de l'Angleterre ; mais elle n'avait pas si bien commencé pour s'arrêter en si beau chemin ; et jusqu'à la guerre de 1778, sa conduite n'offre qu'une succession de prétentions toutes plus iniques et plus insultantes. C'est ainsi qu'en 1761, et peu de temps après la signature du pacte de famille, elle fit à l'Espagne

l'orgueilleuse sommation de lui en communiquer les articles ; démarche qu'assurément elle n'eût pas hasardée, si déjà elle n'avait commencé à se mettre en position de se croire tout permis. C'est ainsi qu'en 1772 elle éleva une prétention bien plus insultante envers la France. Celle-ci armait alors à Toulon une escadre dont le but était d'arrêter l'invasion que la flotte russe méditait dans la Méditerranée contre la Turquie et la Grèce : l'Angleterre prend de l'ombrage de cet armement ; elle lui ordonne impérieusement de désarmer, et, à la honte de sa gloire, de son indépendance, de son honneur, la France se soumet à une obéissance passive. Ce n'est pas tout : peu contente de ce triomphe de l'orgueil sur la faiblesse, elle envoie en observation une de ses frégates dans le port de Toulon, pour veiller elle-même au désarmement de la flotte. La frégate entre en grande rade, s'y met en station, et ne se retire qu'après que le désarmement est effectué, sans que la France paraisse se ressentir d'un si sanglant outrage.

A l'extrémité opposée de notre frontière sur l'océan, pendant treize ans le commis-

saire anglais à Dunkerque est chargé de tenir cette place dans un état d'abjection : il forme des demandes, on y fait droit ; il menace, on s'humilie ; il exige, on obéit : et la France paie de ses propres deniers, paie chèrement, et pendant treize ans, le droit absurde que s'arrogeait une puissance étrangère, de venir lui dicter des lois chez elle.

En 1787, à une époque par conséquent postérieure à la dernière guerre, au moment même où la cour de Londres venait de conclure avec nous un traité de commerce tout à son avantage, et dans un temps néanmoins où elle aurait dû sentir que ses prétentions despotiques commençaient à être hors de saison ; à cette époque, dis-je, où la France formait sur la côte de Normandie l'établissement du port de Cherbourg, l'Angleterre, habituée à dominer, à voir tout plier sous ses lois, prend l'alarme ; et l'un des membres du parlement, le lord *Fielding*, ose demander qu'on ordonne impérieusement à la France qu'elle ait à détruire ce formidable établissement.

Ce sont là sans doute, s'il en fut jamais, des traits qui peignent l'Angleterre, et qui caractérisent le despotisme qu'elle exerce

de couronne à couronne. Voyons à présent si, indépendamment de cette puissance d'opinion qu'elle avait, et qui certes n'est point à négliger pour un gouvernement, car elle double toujours les forces réelles d'un état en ajoutant à sa considération politique ; voyons, dis-je, si elle n'a pas acquis depuis lors, sur les mers, une puissance qui décuple ses moyens par l'addition qu'elle ajoute à son commerce.

Il est à remarquer d'abord que ce n'est point par sa propre force que l'Angleterre existe avec éclat ; mais c'est toujours par notre propre faiblesse dans les moyens de l'attaquer ou de la contenir. Ce qu'elle n'a pas, son activité le lui fait créer, son adresse le surprend, son or l'achète, sa politique le lui assure, et plus souvent encore son audace l'obtient, ou la violence le lui donne. C'est ainsi que dans les deux Indes, en moins d'un siècle, elle a créé son commerce sur les débris de celui de ses rivales ; c'est ainsi que, dans tous ses traités de paix, d'alliance ou de commerce, elle n'a jamais séparé les intérêts de sa grandeur de ceux de son commerce, puisque c'est toujours par l'un qu'elle a obtenu l'autre. Et une ob-

servation qui est sur-tout remarquable dans tous ses traités de paix, c'est la clause par les contractans de former un traité de commerce ; condition qu'elle impose ordinairement, bien sûre des profits qu'elle doit y trouver.

Celui de 1763 lui a assuré tous ces avantages, par le consentement que le roi d'Espagne s'est vu forcé de donner aux établissemens qu'elle avait formés dans le golfe de Honduras, et qui, la mettant à portée de se livrer à la contrebande et à l'interlope sur toutes les côtes du Mexique et de la Californie, peut lui fournir un prétexte continuel de guerre pour consacrer son usurpation. C'est ainsi que, dans des circonstances à-peu-près pareilles, avec la même puissance, par l'article douze du traité d'Utrecht, elle avait obtenu le droit de fournir des nègres à plusieurs pays de l'Amérique espagnole, à l'exclusion des sujets d'Espagne.

Mais sans détailler ici tous les abus auxquels ses prétentions ont donné lieu, toutes les vexations que son despotisme maritime a fait souffrir, quel est dans le monde connu le point du globe où l'Angleterre, depuis

le traité de 1763, n'a pas étendu son commerce, en prohibant, par tous les moyens possibles, la concurrence des Etats qui auraient pu l'alarmer ? C'est ainsi qu'elle a laissé les trois cours se partager le continent, tandis que, sans crainte et sans risque, elle s'arrogeait sur les mers une autorité plus exclusive et plus insupportable encore.

Mais, dira-t-on, peut-être la guerre de 1778 l'a contenue enfin, et l'a fait rentrer dans des bornes que jamais elle n'eût dû franchir : oui, pour un moment; mais ce moment n'a pas été long, et son adresse dans le traité de commerce de 1787, n'a pas tardé à lui rendre tous les avantages que celui de 1783 lui avait momentanément enlevés ; mais le traité même qu'elle a eu l'art depuis de faire signer à notre détriment aux Etats-unis, en 1795, n'a pas tardé à la venger de la défection de ces provinces, n'a pas tardé à lui rendre tout ce qu'elle avait perdu, et peut-être plus même qu'elle n'avait perdu.

Et quand je dis que ce traité de commerce, entièrement à son avantage, comme tous ceux qu'elle passe, lui a rendu plus que

ne lui avait fait perdre la défection de ses colonies, ce n'est point là une exagération politique. Qu'a-t-elle perdu en effet qui n'ait pas été compensé par des avantages? elle a perdu une grande étendue de côtes qui lui coûtaient la surveillance la plus active, qui exigeaient les dépenses les plus considérables et un grand emploi de forces, que ne compensaient jamais les taxes qu'elle imposait, toujours disputées, toujours mal payées, quelquefois opiniâtrement refusées, et sources toujours nouvelles de contestations qui ont enfin amené la rupture.

Certes, à cet égard, je suis loin de partager l'opinion commune, et je pense que ce qui eût pu alors arriver de plus heureux à la France, c'eût été de voir l'Angleterre surmonter l'opposition de ses colonies. Là eût été le gouffre où ses ressources se seraient constamment englouties, par la nécessité de maintenir, à grands efforts et à grands frais, l'inquiétude d'un peuple nouveau qui, ayant un moment connu le prix de l'indépendance, aurait profité de toutes les occasions pour secouer le joug : troupes, argent, munitions, surveillans, la métropole aurait dû tout entretenir, tout payer, sans espoir de

compensation suffisante, tandis que par la perte qu'elle en a faite, devenue plus libre et plus riche, elle a pu concentrer ses forces et ses moyens, en tournant au profit de ses îles les dépenses qu'elle était auparavant obligée de diviser.

Mais, dira-t-on peut-être, les avantages d'un commerce direct entre la métropole et les colonies n'étaient-ils pas une compensation plus que suffisante pour ses avances? Il s'en faut beaucoup, puisqu'elle continue à avoir les bénéfices sans supporter les charges : car, à cet égard, on ne doit pas se dissimuler que la conduite du ministère anglais n'ait été très-habile, puisqu'à l'instant même où les Etats-unis venaient d'être perdus pour l'Angleterre, l'adresse de M. Pitt les lui rendit ; et ce fut un des chefs-d'œuvre qui ont signalé la longue administration de ce ministre. Faisant taire les petits intérêts de l'amour-propre humilié, devant des intérêts d'un autre ordre, la sagesse de ses lois sur les relations commerciales les ramena, rendit plus facile aux vaisseaux américains la route et l'entrée de la Tamise, fit taire les préventions, étouffa les préjugés, et prépara par une sage len-

teur le traité de commerce qu'il a conclu depuis avec eux en 1795.

Mais je vais plus loin, et je demande à tout homme de bonne foi, si, exception faite du temps qu'a duré la guerre, la balance du commerce de France avec les Etats-unis a pu supporter la concurrence de celui de l'Angleterre, ou, ce qui est plus fort encore, si les Américains ont reçu des manufactures françaises un seul des articles que les ateliers anglais étaient en possession de leur fournir : quincailleries, cotons ouvrés, draps, chapeaux, soieries, tout ce qui leur venait d'Angleterre, n'était-il pas, n'est-il pas encore préféré par eux? et la haine qui les a désunis un moment, les a-t-elle fait renoncer à des habitudes d'enfance et d'éducation que les préjugés entretiennent, que l'intérêt renforce, et que l'ancien gouvernement de France a pu altérer un moment sans parvenir jamais à les détruire?

Mais il faut tout prévoir, tout prévenir. On dira sans doute, du moins je le suppose : Ce qui n'a point été fait par le passé, peut avoir lieu à l'avenir; un gouvernement nouveau, en créant des rapports plus directs dans la presque identité de régime et de

lois, saura tirer parti de la situation respective des deux Etats, pour, en resserrant leur union, doubler, au profit de tous deux, les avantages commerciaux. J'en doute; et en attendant, les Anglais jouissent, et jouissent exclusivement à nous, quoique, aux termes de notre traité, nous dussions leur être préférés; et si je dois librement expliquer ma pensée, je dirai que nos avantages commerciaux se borneront aux objets de notre propre cru que nous pourrons fournir aux Etats-unis, exclusivement à l'Angleterre, qui serait obligée de venir les acheter dans nos ports pour les leur revendre, si toutefois même elle n'y parvient pas. Mais je pose en fait que jamais nous ne supporterons en Amérique la concurrence du commerce sur les objets connus sous le nom de marchandises anglaises, que les Américains les préféreront toujours, et qu'ils les acheteront exclusivement aux nôtres.

S'il est un point sur lequel l'affranchissement des Etats-unis ait véritablement intéressé l'Angleterre, indépendamment de l'amour-propre, c'est celui des hommes de mer et des matelots qu'elle pouvait trouver en abondance dans la nord Amérique pour

armer ses escadres, et remplir les cadres de ses équipages. Ce dommage est réel, il est positif, il est tous les jours plus senti; et les étrangers dont elle est obligée de peupler sa marine, et qu'elle achète à grands frais, lui en font déplorer plus amèrement la perte. Enfin s'il en est un où cet événement nous ait intéressés nous-mêmes d'une manière positive, c'est par les articles que la nord Amérique peut fournir directement à nos colonies, ce qu'elle ne pouvait autrefois, qu'à l'aide du monopole, et même à la métropole, comme elle l'a fait dans tout le cours de cette guerre, jusques à la mésintelligence survenue entre les deux Etats. Mais hors de ce double motif, l'Angleterre n'a fait que se délivrer d'un fardeau lourd à porter, sans renoncer aux avantages dont il était pour elle.

Les partisans de l'Angleterre objecteront sans doute que la France, par la prestation de ses secours aux Américains, et par la guerre qui en a été la suite, a montré à l'Angleterre des dispositions malveillantes, en violant, par la prestation de ce secours même, la paix qui les unissait.

Avant de répondre à cette question, qu'il

me soit permis d'en faire une moi-même. Une nation qui en met une autre sous le joug, qui l'humilie, qui l'asservit, s'est-elle jamais flattée que l'Etat asservi supporterait son joug sans se plaindre, et qu'il exécuterait les clauses les plus humiliantes du traité au-delà du terme où la possibilité d'y échapper serait venue pour elle? On me répondra sans doute qu'il serait aussi absurde de le croire qu'injuste de le prétendre. Les publicistes et les moralistes conviennent qu'une juste réciprocité dans les clauses fonde la légitimité des traités; que cette parité peut seule en garantir l'exécution; que, hors de là, il n'y a plus d'engagement réel; que l'adresse ou la force affranchit à son tour des conditions avilissantes que la force avait dictées et que la faiblesse avait souscrites; et qu'enfin, entre le maître et l'esclave, il n'est point de traité.

Cette réponse sera la mienne : et comme le traité de 1763, imposé par la violence, avait été la suite d'une guerre qui avait commencé par un acte de perfidie, jamais on n'a dû s'attendre que la France continuât à l'exécuter au-delà du terme même où elle se serait mise en mesure de le rompre

en reprenant ses droits et son indépendance.

Nous avons vu d'ailleurs que si Louis XVI saisit l'occasion de la séparation des Américains d'avec la métropole, son but fut surtout de s'affranchir des clauses d'un traité désastreux; et si l'arrière-pensée du conseil de Versailles fut alors de diminuer la masse de puissance de l'Angleterre, il fut par le fait bien éloigné de remplir son objet, et amena lui-même un résultat qu'il était loin de prévoir. Car bien est-il vrai de dire que, par l'imprudence des secours qu'un gouvernement monarchique accordait à des Etats qui affichaient des principes d'indépendance, il ne fit que hâter chez lui le développement des mêmes principes et des idées libératrices dont il fut bientôt la victime.

Mais si pendant le cours de cette guerre, et un instant encore après elle, la France parvint à se soustraire au joug humiliant de l'Angleterre, celle-ci ne tarda pas à reprendre tous ses droits, à ressaisir son influence et à augmenter même de prétentions, en profitant, pour établir son despotisme indisputé, des premiers orages de la révolution, et des symptômes qui l'avaient pré-

parée et annoncée. C'est ici sur-tout que nous allons la voir dans une continuité de mesures suivies, de développemens de plans usurpateurs, et de précautions astucieuses et perfides, fonder l'espoir d'une domination universelle sur l'anéantissement de sa rivale.

L'Europe était en paix; rien n'annonçait des symptômes de guerre : la Hollande venait de plier sous le joug stathoudérien : L'Angleterre, sans crainte pour ses possessions, exploitant alors sans risque comme sans danger un commerce immense, sans but apparent qui en fît supposer la nécessité, conclut en septembre 1787, un traité avec le landgrave de Hesse; et moyennant un subside qu'elle lui paie, elle obtient d'avoir, pendant quatre ans, douze mille hommes à sa disposition dans les Etats du landgrave. Pourquoi acheter des hommes? quel était son motif? où voulait-elle les employer? nous étions en paix : mais l'affaire de la Hollande était à peine terminée; mais le feu couvait encore sous la cendre; une étincelle pouvait le rallumer. Dirigeant l'esprit et la cour du stathouder, conjointement avec la Prusse, elle se flattait qu'avec un

peu d'art elle pourrait allumer la guerre contre nous, et elle s'y prenait à l'avance pour pouvoir la soutenir après l'avoir déclarée : et c'est dans le même esprit que, dans le cours de l'année suivante, 1788, elle s'allia avec la Prusse par le traité conclu à *Loo*.

Le temps était déjà loin où le ministère britannique avait déployé des vues utiles en suivant une marche ferme et vigoureuse qui avait fait ses succès et sa gloire; où il avait eu l'art de vivre sur un crédit solidement établi, et de le diriger et l'augmenter encore par une administration bienfaisante.

M. Pitt alors aspirait à une autre gloire : la révolution française venait de commencer, et il épiait sa marche, ses mouvemens, ses oscillations, ses orages même que bientôt il fomenta pour en profiter et accroître sa puissance aux dépens de la nôtre. Mais sa conduite sera développée ailleurs ; et je dois, en ce moment, m'arrêter sur-tout à la marche que l'Angleterre a suivie avant que la guerre ait éclaté.

Veut-on une preuve des perfides précautions que lui prescrivaient les événemens qu'elle s'apprêtait à diriger; on n'a qu'à se rappeler

rappeler la conduite qu'elle a tenue en 1789, à l'instant même où les premiers actes de la révolution lui en annonçaient encore de plus grands pour l'avenir? Sous le prétexte de la crainte imaginaire de la révolte de ses nègres dans la Jamaïque, elle fit passer des troupes nombreuses dans cette île, la plus voisine de nos Antilles. Ces corps n'étaient là qu'en relâche pour attendre l'occasion favorable, et être assez en force pour s'emparer de nos colonies quand elle se serait présentée. Sa perfide habileté n'a pas tardé à la faire naître, et à en profiter dans un moment où les troubles intérieurs, et d'autres intérêts d'une plus haute importance encore, devaient nécessairement distraire la France de ses colonies, devenues presque un objet secondaire.

A cette même époque, et lorsque la France faisait au cabinet de S. James les ouvertures les plus pacifiques et les plus amicales, n'a-t-on pas vu M. Pitt les rejeter avec hauteur? n'a-t-on pas entendu le langage que tenait l'un des hommes du cabinet, le lord *Thurlow*, qui annonçait que l'Angleterre, maîtresse de la paix et de la guerre, ferait l'une ou l'autre suivant qu'elle y trouverait plus

ou moins d'avantages, et que seule elle pouvait troubler la tranquillité de l'Europe et la lui rendre : langage remarquable qui prouve à-la-fois l'audace et la puissance du cabinet qui ose se le permettre.

Mais sans s'arrêter à de vaines jactances, les faits ne parlent-ils pas encore plus haut ? Qu'on se rappelle la conduite qu'en 1789 elle a tenue envers la Porte, où, non moins que l'Autriche et la Russie, elle voulait établir son influence sur les débris de la nôtre : quelle duplicité, quel manége n'employa-t-elle pas avec succès pour rallumer la guerre entre le divan et la Russie ? N'est-ce pas sur la foi des secours qui lui furent promis par l'ambassadeur de Londres, que le Grand-Seigneur se laissa entraîner dans cette guerre fatale, que l'Angleterre n'alluma que parce qu'elle avait alors à se plaindre de Catherine ? et l'un des motifs principaux de ces plaintes, était le traité de commerce que l'impératrice avait consenti à souscrire avec la France. Imprévoyante et crédule, la Porte obéit à la haine de l'Angleterre ; et après une suite continuelle de revers qui lui coûtèrent ses armées, ses trésors, des provinces entières et l'im-

portante place d'*Oczakow*, lorsqu'elle réclama les secours promis, elle n'obtint que de vaines paroles sans assistance effective : ainsi abusée, ainsi sacrifiée, la Porte eut recours à la médiation de l'empereur et de la France ; de l'empereur, son ancien, son éternel rival, et qui alors même préféra au rôle auguste de pacificateur, celui d'ennemi ; et de la France, qui, dans sa nouvelle situation, ne pouvait rien pour elle. L'Angleterre le sentait bien ; et tel est le but qu'elle avait en vue pour achever de nous enlever les restes de notre crédit : et le succès couronna son espérance.

La Russie connaissait nos liaisons avec la Porte, et elle ne devait rien attendre de favorable de nos dispositions : la Porte connaissait nos sentimens, mais nous n'avions que des vœux à lui offrir ; et dès-lors, ne comptant plus sur une puissance qui ne pouvait rien pour elle, elle se vit forcée de se chercher, aux dépens de notre influence, des médiateurs qui lui fussent plus utiles. La paix fut signée sans notre concours ; et c'est encore l'Angleterre qui fit terminer les conférences de *Sistowe* par le traité de 1791. Ainsi cette dangereuse ennemie obtint sur nous le triple

avantage d'aliéner la Russie, avec qui nous venions à peine de former un traité de commerce; d'achever d'écraser notre crédit auprès de la Porte, qu'il nous était si important de conserver, par les grands avantages qu'il nous procurait dans le Levant; et enfin de montrer à tous les gouvernemens le degré de nullité dans lequel nous étions tombés.

Cette puissance se conduisait avec autant d'adresse et avec bien plus de despotisme dans un autre hémisphère. On se rappelle encore le bruit que fit en Europe la contestation qui s'éleva en 1790, entre l'Espagne et l'Angleterre, au sujet des bâtimens pêcheurs arrêtés par les ordres du vice-roi du Mexique sur les côtes de la Californie : la nouvelle qui en arriva au cabinet de S. James, lui offrit le prétexte heureux d'obtenir du parlement les fonds nécessaires pour armer soixante vaisseaux de guerre. Et certes, le prétexte même ne pouvait pas être plus mal imaginé, puisque, dès le principe, avant même que les faits fussent bien éclaircis, la cour de Madrid offrit de tout rendre. Son droit cependant était aussi positif que bien déterminé, puisqu'il s'agissait d'un droit de navigation exclusive acquis à l'Es-

pagne par le traité d'Utrecht, et que l'Angleterre ne pouvait pas ignorer, puisque c'est avec elle que cette clause avait été stipulée.

Qu'on compare, à cette époque, la conduite des deux cours : on verra, d'une part, la modération de l'Espagne dans la déclaration solennelle qu'elle fait le 4 juin, et qu'elle communique à toutes les cours le 13 du même mois ; l'offre qu'elle fait à l'envoyé *Fitz-Herbert* d'en passer par l'arbitrage de tel cabinet que l'Angleterre voudra choisir, et les propositions les plus raisonnables et presque les plus humbles qui accompagnent cette offre, en lui rappelant la conduite et l'accord amical fait avec la Russie dans les mêmes circonstances et dans les mêmes lieux : de l'autre, on verra l'inconvenante réponse de l'Anglais, qui déclare ne vouloir entendre à aucun arrangement, à moins que l'Espagne n'obéisse à l'insolente sommation qu'il lui adresse, de faire tout précéder par une réparation satisfaisante, sauf à discuter ensuite le droit : prétention odieuse, inconnue jusqu'à nos jours, et qu'il n'appartenait qu'à l'Angleterre d'oser former. L'humble réponse du comte de

Florida Blanca laisse l'Angleterre sans prétexte, et la convention du 28 octobre est passée. Mais l'adhésion de la cour d'Espagne, l'offre déjà effectuée de tout rendre n'aurait pas été un motif suffisant pour l'Angleterre. Tout rendre ! ce n'était pas son compte ; il fallait pouvoir armer, pouvoir menacer, pouvoir saisir la première occasion que la France ou l'Espagne lui offrirait de les attaquer avec succès, ensemble ou séparément. Aussi la cour de Londres ne vit qu'avec dépit une condescendance qui la laissait sans excuse; et peut-être ne se fût-elle pas déterminée à signer la convention d'*Aranjuez*, si, dans l'intervalle, l'assemblée constituante de France, justement alarmée de ces immenses préparatifs, n'eût rendu un décret vigoureux qui ordonnait dans nos ports un armement qui, à son tour, alarma la cour de Londres, et la rendit plus traitable. Mais toujours bien est-il vrai que, par l'issue de cette contestation, elle obtint un double avantage ; le premier d'humilier l'Espagne, et le second de pouvoir rester armée, au mépris même de la clause de la convention qui portait qu'elle désarmerait.

Telle a été la marche de l'Angleterre depuis la paix d'Aix-la-Chapelle jusqu'au commencement de la guerre de la révolution : toujous fidèle à sa politique, la ruine de notre marine et de notre commerce ont été le but constant de tous ses soins ; et tandis que les trois copartageans écrasaient notre puissance et augmentaient la leur, le cabinet de Londres y concourait de tous ses moyens pour établir sur des bases non moins positives son despotisme maritime, qui, avec le secours de ses trésors, a fini par lui donner une si grande influence dans tous les cabinets de l'Europe.

Si le lecteur a suivi la marche des quatre grandes puissances; s'il a saisi ou si j'ai bien présenté l'ensemble de leurs prétentions toujours nouvelles, toujours croissantes, il verra que les grands changemens survenus en Europe dans un si court espace de temps, ont porté exclusivement sur les alliés de la France, c'est-à-dire, sur la Suède, sur la Pologne et sur la Turquie, qui, suivant les effets du grand déplacement qui s'opérait, étaient dans l'impuissance d'y résister, quand nous cessions de vouloir ou de pouvoir leur tendre une main protectrice.

En effet, si l'on considère avec attention l'état de nullité politique auquel la France, avant l'époque de la guerre actuelle, se trouvait réduite par l'inhabileté et la timidité de ses plans, et sur-tout par les malheureuses conséquences des traités de 1756, 57 et 58, avec la maison d'Autriche ; si l'on examine l'énorme puissance que, dans moins d'un siècle, avaient acquise en Europe la Russie et la Prusse, dont la première ne comptait pas pour elle, et dont la seconde n'y comptait pas encore cent ans avant ; les projets d'envahissement et les effets du système coportageant, qui, en s'introduisant en Europe, avait anéanti le droit des nations ; la Pologne d'abord démembrée, et bientôt après effacée de la liste des puissances ; l'envahissement de l'électorat de Bavière, que le roi de Prusse empêcha seul, quand c'est la France qui l'aurait dû, et dont le résultat fut de substituer le cabinet de Berlin à celui de Versailles dans la considération que le premier acquérait, et que le second perdait dans l'Empire ; les projets éventuels sur l'Italie de la part de Joseph II, à qui il ne manquait plus que l'occasion pour les faire éclater, et auxquels même la France

n'eût pu opposer alors qu'une résistance passive, son influence ne s'étant pas mieux soutenue en Italie que dans l'Empire; l'usurpation des bords septentrionaux de la mer Noire et l'envahissement de la Crimée par l'ambitieuse Catherine, qui, même dès long-temps, ne dissimulait plus ses projets ni sur la Grèce, ni sur le *Bosphore*; et enfin l'énorme accroissement de puissance que l'Angleterre avait pris sur les mers et qui s'étendait jusqu'aux bornes du monde, l'audace de ses prétentions, le despotisme de ses lois prohibitives, l'influence non moins grande que son or corrupteur lui assurait dans la plupart des cabinets de l'Europe : si l'on apprécie enfin la situation topographique de la France au centre de l'Europe, dominant sur les deux mers, sa population, sa richesse agricole, industrielle et commerciale, l'observateur gémira de voir qu'un laps de temps de moins de quarante années ait suffi pour lui enlever la première place qui dut toujours être la sienne, et qu'elle occupa pendant si long-temps. Il s'indignera bien plus de voir que, garant principal du traité de Westphalie, que, garant de l'équilibre de l'antique balance d'Europe, elle ait

souffert ce torrent d'usurpations qu'elle seule devait prévoir, empêcher, ou du moins arrêter : envahissemens dont elle fut le témoin insensible, et qui présentaient à l'Europe indignée le contraste le plus frappant entre l'usurpation des cours copartageantes et la conduite pleine de loyauté et de modération que tint le cardinal de Fleury au traité d'Aix-la-Chapelle, dernière époque de la grandeur de la France monarchique.

Certes, si l'on analyse ces grands changemens, l'accroissement monstrueux de l'Angleterre et des puissances du nord, et l'état de langueur de la France renfermée dans ses anciennes limites, et perdant de jour en jour jusqu'à l'ombre de l'influence qui lui restait encore, par l'affaiblissement de son système militaire et fédératif, on ne sera peut-être pas étonné que des hommes, dans l'ambitieuse médiocrité de leurs conceptions, ne jugeant de la France que par son état de nullité momentanée, triste résultat des fautes de son ancien ministère, aient poussé l'audace jusqu'à juger l'instant de la révolution comme favorable à leur système de partage : de là le traité de *Pilnitz*;

de là les plans du congrès de Luxembourg; de là le traité plus secret de Milan, et le projet non moins insensé que téméraire de faire éprouver à la France le sort de la malheureuse Pologne.

Concluons donc que depuis la paix de 1748 jusqu'au commencement de la guerre de la révolution, la France avait vu déchoir sa puissance, sa considération, son influence, et avait vu ses alliés l'abandonner ou devenir la victime des cours ambitieuses, qui opposaient à sa modération les plans les plus hardis, et les appuyaient par de puissantes armées, tandis que restant désarmée, elle n'avait peut-être plus qu'un pas à faire pour arriver au terme prématuré de sa dissolution politique. Concluons donc que pour y échapper, il ne lui restait plus qu'à sortir de son engourdissement, et à se diriger d'après un système diamétralement opposé à celui qu'elle avait suivi jusqu'alors.

CHAPITRE II.

SECTION PREMIÈRE.

1.° Situation de la France depuis la révolution ; 2.° Guerre, par qui allumée.

Nous avons vu dans le chapitre précédent que la France, dans son impolitique système d'inertie, avait appris à l'Europe à ne plus la ménager ni la craindre ; que ses plus fidèles alliés, n'attendant plus d'elle la prestation des secours qu'ils avaient lieu d'en espérer, avaient cherché dans de nouvelles alliances un appui que cette puissance s'était mise dans l'impossibilité de leur accorder, et qu'elle se voyait enfin abandonnée de tous, parce qu'elle était devenue inutile à tous.

Nous avons vu le grand déplacement qu'avait amené en Europe l'alliance conclue entre les deux maisons de Bourbon et d'Autriche,

et les tristes effets qu'avait produits le système copartageant pour la Pologne et la Turquie : nous verrons ailleurs ceux qu'il devait nécessairement amener pour l'Italie et pour l'Empire ; car s'il est vrai que de toutes les passions humaines, l'ambition soit toujours la plus active, la rapidité de sa marche et l'audace de ses plans ne peuvent pas mieux se comprimer que se déguiser ; et il n'est pas plus possible à un conquérant de s'arrêter dans ses projets que de les dissimuler : car quel observateur a jamais pu se tromper sur les vues de l'Angleterre par rapport au commerce ; sur les desseins de Frédéric II, de Joseph II et de Catherine ? qui n'a pas su les suivre et souvent les deviner ? Il est de l'essence même de l'ambition de décéler sa marche par la multitude même des moyens qu'elle emploie pour la dérober ; et malheureusement, dans la situation où se trouvait alors l'Europe, ces trois souverains, d'accord entre eux, se croyaient au-dessus des vains ménagemens, et marchaient d'un pas également ferme et hardi, à l'accomplissement de leurs vastes projets, lorsque la révolution française a commencé.

Les révolutions qui surviennent dans un

Etat, servent, dit-on, à mettre tous les hommes à leur place : sans examiner jusqu'à quel point cette assertion peut être exacte pour les individus, je crois que l'application peut sur-tout en être faite à la puissance politique qui l'éprouve, relativement aux Etats qui l'environnent. En mettant en action les moyens et les ressources nationales ; en développant l'énergie du peuple, un changement de régime ne peut manquer d'opérer un changement dans le système politique, dont l'effet nécessaire doit être de rétablir l'état révolutionné dans la place qu'il doit naturellement occuper dans l'ordre des puissances ; soit que des causes étrangères lui aient imprimé un trop grand mouvement, soit que l'impulsion de causes accidentelles lui ait donné une direction trop faible, l'effet naturel d'une révolution doit être ou de faire disparaître une grandeur gigantesque qui n'était point en lui, ou de faire évanouir une faiblesse accidentelle, fruit d'un régime vicieux, ou d'un mauvais système politique, pour le replacer à son rang dans l'ordre des puissances. Dans l'hypothèse donnée, la Prusse, en révolution, eût éprouvé le premier de ces résultats, comme la France en a éprouvé le second.

En effet, si je compare ces deux Etats, dont le premier jouit en ce moment d'une si grande considération dans le système de l'Europe, que sa décision seule (s'il était libre de la donner contre nous, ce que j'examinerai ailleurs) paraît devoir entraîner la balance en faveur du parti qu'il embrassera, je trouve les résultats suivans :

La Prusse, suivant encore l'impulsion et le mouvement que Frédéric le Grand lui avait imprimés, jouit du plus haut degré de considération en Europe, par le triple avantage d'une grande puissance militaire, d'un système fédératif adroit, et d'une heureuse économie qui, en remplissant ses coffres au milieu même de la guerre, fournit à ce prince les avantages de la puissance pécuniaire. La difficulté de sa situation topographique entre l'Autriche et la Russie, dut, en le tenant toujours en éveil, l'obliger à chercher le plus utile emploi de tous ses moyens, et lui faire créer de nouvelles ressources. Si d'un côté sa politique fut astucieuse, et s'il prouva que sa foi n'était pas toujours inviolable, de l'autre sa conduite militaire fut toujours franche, et sa marche eut dans son intérêt un but constant dont

il ne dévia jamais. Quoi qu'en puissent croire les gouvernemens au milieu de leurs plus ténébreuses machinations, la politique des cabinets n'a plus, dès-long-temps, des secrets impénétrables, et Frédéric II n'ignora jamais aucun de ceux qui pouvaient l'intéresser. C'est ainsi que, menacé sourdement par l'Autriche, il la devine, la prévient, l'attaque le premier, et s'empare de la Silésie : c'est ainsi qu'objet de la ligue des trois cours de St.-Pétersbonrg, de Vienne et de Dresde, il calcule leur marche et leurs desseins, et peut-être le secret de leurs plans, il les devance encore, s'empare de l'électorat de Saxe, déconcerte par son activité les projets de la triple alliance, et la dissout, après avoir forcé l'électeur à signer, à Dresde, une paix humiliante. Ce n'est donc que par l'activité de son génie et par l'habileté de sa politique, qu'il sut s'affermir, et ajouter à sa puissance ; c'est lui sur-tout qui a prouvé ce que peut un homme de plus dans les destinées d'un empire : il fut le véritable fondateur du sien ; il prépara la grandeur de la Prusse, mais cette grandeur n'était point en elle encore.

Que la Prusse, avec ses trésors, qui se

sont

sont épuisés sous Frédéric Guillaume, et que son jeune roi rétablit avec soin, perde l'action et le nerf du régime militaire qu'un roi absolu avait créé, qu'elle éprouve enfin une révolution, non telle que la France l'a essuyée, nulle puissance dans l'univers ne serait en état de la supporter, mais seulement un simple changement de régime; et l'on verra dans l'instant disparaître sa grandeur non assurée avec les causes qui l'ont produite: car on me permettra, sans doute, de ne pas regarder la partie réunie de la Pologne comme entièrement soumise, ni identiquement liée aux intérêts de la Prusse, si elle éprouvait une révolution.

Des causes contraires, telles que le vice de son organisation intérieure, la nullité de ses conceptions ministérielles, la faiblesse de ses plans, le danger de ses impolitiques alliances, ont naturellement produit la faiblesse de la France. Mais cette faiblesse ne fut jamais que négative; et il eût été aussi impossible à Frédéric de fonder la grandeur de la Prusse sur les seules ressources qu'elle lui offrait, sans le secours de son génie, qu'il l'eût été de perpétuer la faiblesse de la France par un changement de régime, et de

la priver de l'utile emploi des moyens qui sont en elle.

Mais la révolution française, qui s'annonçait avec un caractère si imposant, dont les effets ont été si terribles, dont les suites doivent tant influer sur l'équilibre de l'Europe, cette révolution, dis-je, fit prendre aux événemens une direction nouvelle ; et chacun des grands états en calcule la marche et les effets, suivant son espoir et ses vues, mais tous avec des projets et des intérêts différens.

Quel terrible et imposant spectacle, que celui d'un grand peuple au milieu d'une révolution, ayant à lutter sans cesse contre les préjugés et les intérêts de tous les partis, contre l'opposition des amis de l'antique monarchie qui fondaient leurs droits, qu'étayait l'habitude, sur une succession de quatorze siècles d'existence, avec plus ou moins de gloire; ou contre des principes nouveaux, et jusqu'alors à peine théoriques, et qu'une philosophie affirmative voulait établir en les faisant triompher des erreurs de l'éducation, et des illusions de la vanité. Mais la monarchie alors était un moule usé ; la lutte ne pouvait être ni longue ni dou-

teuse, et les combats qu'elle livra ne servirent qu'à rendre sa chute plus terrible et sa catastrophe plus affreuse. Alors, des classes que l'orgueil avait nommées les dernières de la société, on vit sortir des hommes nouveaux dont les uns étonnèrent l'Europe par leurs forfaits, et dont les autres, héros jusqu'alors inconnus, prirent leur place à la tête des grands capitaines, et éblouirent l'univers étonné de l'éclat de leurs victoires. Cependant, toujours en butte aux factions qui se disputaient l'autorité, agitée par les passions comme par les intérêts les plus vils, déchirée par la main de ses propres enfans, la France voyait tous ses chefs nouveaux avoir un parti nombreux, quand elle seule n'en avait point; et sans doute un génie puissant et invisible présidait à ses destinées pour la faire triompher de tous les fléaux qui semblaient devoir l'accabler.

Mais l'intérêt que cet immense tableau présente, me fait oublier que je ne dois en saisir que les traits qui ont un rapport direct au sujet de cet ouvrage; et si le rapide aperçu que je viens de tracer est exact, si l'on se reporte aux premières années de la révolution, où l'assemblée constituante

marchait d'un pas également ferme et hardi vers une régénération politique, que tous les ordres de l'Etat avaient provoquée : si l'on se rappelle les efforts qu'elle eut à faire, les résistances qu'elle eut à vaincre, et les troubles inséparables d'un nouvel ordre de choses à créer; on sentira qu'elle était trop fortement, trop exclusivement occupée de ses réformes intérieures, pour ne pas désirer que la paix, continuant à étendre ses ailes bienfaisantes sur l'Europe, n'apportât point de distraction aux grands travaux qui exigeaient tout son temps.

Cependant, lorsque le terrible cri de guerre s'est fait entendre, les ardens et nombreux ennemis de la France n'ont pas manqué de l'accuser de l'avoir allumée ; accusation mensongère, que rien ne justifie, et dont tout démontre la fausseté. Au défaut des preuves matérielles que je vais produire, je pourrais dire qu'en politique, comme en morale, le véritable agresseur n'est pas celui qui, forcé de s'armer contre des démonstrations hostiles qui n'ont que lui pour but, déclare franchement la guerre, mais bien celui qui en fait une positive et cruelle sans l'avoir déclarée, celui qui forme des ligues

et des traités menaçans, celui qui enfin, par des hostilités provoquantes, arrête la plus sérieuse attention de l'ennemi qu'il veut opprimer. Tel est le véritable état de la question; et si elle était soumise à des arbitres désintéressés, la solution n'en serait pas long-temps douteuse. La France d'ailleurs, ainsi que je l'ai indiqué, était trop exclusivement livrée aux soins de sa nouvelle administration intérieure, elle était menacée de trop de troubles, froissée par trop de partis, pour qu'elle pût ajouter à ses travaux nombreux la surcharge d'une guerre avec ses voisins, qui, l'exposant sans profit aux chances hasardeuses d'une lutte devenue inégale, pouvait entraîner sinon sa dissolution, du moins sa ruine, par l'inutile consommation de toutes ses ressources.

Indépendamment des troubles qui l'agitaient, qu'on examine sa situation politique intérieure et extérieure. Où étaient ses trésors ? hélas ! le déficit de ses finances venait de la précipiter dans les hasards d'une révolution orageuse. Où étaient ses armées ? énervées par une longue paix, et affaiblies par la suite de l'alliance avec l'Autriche, elles offraient le spectacle d'un grand corps

sans mouvement et sans vie : nos ennemis voyaient avec une joie secrète les effets du système qui avait amené leur désorganisation ; et leur nullité momentanée inspirait à l'Autriche, dans une agression méditée, l'audace du désir et la confiance de l'espoir. Où étaient ses alliés ? l'Autriche les lui avait enlevés, ou aliénés, ou anéantis ; et ceux que le système copartageant avait respectés encore, ne tardèrent pas à suivre l'impulsion générale, en épousant sinon les intérêts des cours de Londres et de Vienne, du moins la haine dont la révolution ne fut que le prétexte. Mais c'est trop peu de ces preuves politiques, qui, n'ayant point un caractère matériel, pourraient être contestées ou éludées par la mauvaise foi. Voyons si je n'en trouverai pas de plus positives dans la conduite respective de la France et des deux cabinets qui ont provoqué cette guerre. Qu'on reporte un instant ses yeux sur la conduite de l'Angleterre, que nous avons développée à la fin du chapitre précédent. Les troupes qu'elle avait fait passer en 1789 dans ses colonies, pour les tenir à portée des nôtres ; son traité avec la Prusse en 1788 ; l'historique de l'affaire de *Nootka*

Sound avec l'Espagne en 1790 ; la paix qu'elle fit conclure à la Porte, et l'alliance qui en fut la suite, pour pouvoir, quand le moment serait venu, diriger contre la France tous les efforts de ses alliés et les siens ; enfin le langage du lord *Thurlow* qui annonçait que, maître de la paix et de la guerre, son cabinet ferait l'un ou l'autre suivant son intérêt et ses vues : si cette série de faits ne suffit pas, je puis fournir de nouvelles preuves ; et c'est ici sur-tout que je dois donner quelque développement aux plans des deux cours de Vienne et de Londres. Je ne les quitterai plus ; je suivrai leur marche, tantôt oblique ou directe, tantôt ténébreuse ou franche dans leur haine ; j'en marquerai les différens effets par ses diverses périodes, et les efforts par les moyens. Je développerai la politique et les ressources de la cour de Vienne : ayant beaucoup d'hommes et peu d'argent, de vastes états et peu d'ensemble, toujours heureuse dans ses négociations, presque toujours malheureuse dans ses guerres, douée d'un grand esprit de suite et d'une ténébreuse profondeur dans ses plans, constante dans ses maximes, ennemie de cette politique fran-

che qui rassure et qui concilie, souple et presque humble quand elle demande, complaisante quand elle espère, adroite et personnelle quand elle conseille, orgueilleuse et hautaine quand elle commande, ennemie implacable, alliée dangereuse, et amie sans bonne foi ; voilà l'Autriche.

Je suivrai les dispositions et les vues de l'Angleterre, qui ayant sur-tout, avec nous, des intérêts plus directs, plus compliqués, plus inconciliables, doit aussi suivre avec plus de ténacité ses plans destructeurs ; je soulèverai le voile qui couvre toutes ses opérations ministérielles ; j'en suivrai les progrès, j'en marquerai les repos et les mouvemens ; car, aussi bien que l'astre de la nuit, la politique anglaise a une marche inégale, des phases périodiques, et sa clarté et ses ténèbres : je rapprocherai ses discours d'aparat, de sa conduite captieuse, l'humanité de ses maximes, et la cruauté de ses vengeances, la philantropie de ses principes et l'intolérance de son despotisme, sa politique si franche dans son langage et si astucieuse dans ses pratiques, son gouvernement enfin si juste, si modéré en apparence, et si exclusivement avide d'or,

de domination et de conquêtes ; gouvernement le plus dangereux de tous ceux qu'une longue existence a consacrés, et qui, source continuelle de discordes et de haines, ne s'est placé au centre de l'Europe politique que pour n'être jamais en repos, et n'y laisser jamais les autres : voilà l'Angleterre.

Et si quelqu'un m'accusait d'exagération, qu'il continue à me lire : les preuves ne me manquent pas, et je vais suivre la marche de ces deux cours. La France, à l'époque de 1789, aspirait à une régénération politique non moins qu'à une réforme intérieure : pour parvenir à ce double but, fait pour alarmer le cabinet de Vienne, quelles démarches ne fit-elle pas auprès de l'Angleterre ? quelles assurances ne lui donna-t-elle pas de ses dispositions pacifiques, que dis-je, de son désir ardent et sincère de se lier avec elle par des nœuds indissolubles que l'identité des principes qui allaient leur être communs resserreraient chaque jour davantage ? Admirateur de ses lois, de sa constitution, de son esprit public, le premier corps législatif, dès son ouverture, laissa percer ces dispositions bienveillantes jusque peu avant la fin de sa session ; et il ne se

vit enfin forcé d'y renoncer que par l'opposition constante qu'il ne cessa de rencontrer, non chez la nation anglaise, non moins disposée que nous à cette fraternité politique, mais bien chez le ministère britannique lui-même; ce qui n'est pas la même chose. Les ouvertures qui lui furent faites n'étaient-elles pas positives, amicales et accompagnées de cette franchise malheureusement si rare dans les offices diplomatiques? Comment le ministère les reconnut-il? la séduction, la corruption qu'il employa sourdement pour agiter et bouleverser ceux de nos départemens où son influence put s'étendre; tel fut son manége secret : la hauteur et l'indifférence; telle fut sa réponse publique.

Si j'ai bien saisi l'esprit et l'ensemble de la conduite du ministère anglais depuis notre révolution, j'observe qu'à l'instant où elle commence, le ministre n'a plus cette marche ferme et vigoureuse qui faisait ses succès et sa force; lassé d'une gloire obscure qui jusque-là l'avait fait vivre sur une administration bien ordonnée; novateur avide, tantôt créant les événemens, et quelquefois en attendant l'issue, il se mettait

en mesure pour les diriger ; il aspirait à bouleverser l'Europe pour n'être pas oisif et pour s'y rendre nécessaire, dans l'espoir d'occuper la renommée, qu'il ne devait que fatiguer. Dès-lors, n'ayant plus de marche sûre, s'embarrassant dans ses plans, il suit en aveugle les projets que lui dicte sa haine, sans en prévoir l'issue, vivant au jour le jour, dans son aberration continuelle pour corriger une première erreur, il est obligé d'en commettre une nouvelle : c'est ainsi que, de faute en faute, de chute en chute, nous le verrons continuellement, s'aveuglant sur les périls au milieu de sa richesse artificielle, espérant tout de l'avenir avec peu de moyens d'espoir, s'embarrasser dans un labyrinthe qu'il a construit lui-même, et dont il ne peut trouver l'issue, se précipiter dans un gouffre prêt à l'engloutir, et n'attendre plus son salut que d'un prodige.

Mais cependant, dans le principe, la conduite du gouvernement anglais, si elle n'était pas juste envers nous, était dirigée par un motif toujours puissant, c'est-à-dire, par le désir de l'affaiblissement, et peut-être de la destruction de la France, qu'il entrevoyait dans le sombre avenir comme l'*ultimatum*

de ses espérances. C'est ainsi que, jouissant par anticipation du spectacle et des profits de l'incendie qui allait embraser l'Europe; moteur unique et invisible de la ligue, il attendait, pour y concourir d'une manière effective, que la France, déjà épuisée, ne lui offrît plus qu'une proie assurée et facile. Témoin immobile jusque-là, il ne se fût déclaré que pour recueillir les fruits de la victoire et sa part du butin; et pendant la lutte, s'enrichissant aux dépens et par les besoins de tous, étendant par-tout et à tout ses vues mercantilles, et semant en tout lieu les craintes et la méfiance, il eût moissonné seul, sans trouble et sans rivaux, le commerce et l'or des deux mondes.

L'Autriche n'avait pas de moindres intérêts à allumer la guerre contre la France : malgré l'affaiblissement où elle l'avait plongée, l'ombre de son pouvoir l'épouvantait encore. La révolution, en étendant la sphère des lumières, pouvait, devait enfin éclairer la France sur ses vrais intérêts politiques. Le principe de sa force n'était pas détruit; un seul pas rétrograde, un seul acte réfléchi pouvait le ranimer; et c'est le germe de la puissance qui était encore en elle qu'il

fallait anéantir. La maison d'Autriche se rappelait ses sanglantes et longues querelles avec celle de Bourbon, les funestes effets qu'elles avaient presque toujours eus pour sa grandeur; elle n'avait pas oublié que la France était le garant des constitutions de l'Empire, qu'elle était la protectrice de l'indépendance de l'Italie; et que tant qu'il lui resterait un fantôme de puissance, elle l'emploierait à maintenir les libertés du corps germanique, et à garantir la sûreté des états d'Italie, presque toujours cause et très-souvent théâtre des plus sanglantes querelles.

L'Autriche, quand elle a formé une prétention, ne revient jamais sur ses pas que par impuissance : on sait que telle est la maxime favorite de la chancellerie de Vienne; ses plans ambitieux ne changent pas; elle peut bien les ajourner, mais jamais elle n'y renonce. On sait que tous les princes de cette maison ont fait consacrer comme principe, par les publicistes allemands, la suzeraineté du chef de l'Empire, non-seulement sur l'Allemagne, mais même sur toute l'Italie; on sait que Joseph II, en parlant de tous les princes ou états de cette contrée, n'admettait plus de leur part d'autre dénomina-

tion que celle de vassal. Et ses prétentions, toujours existantes, ne demandaient, pour éclorre, que l'occasion favorable de les faire valoir. Le royaume de Naples, le patrimoine de S. Pierre, les trois légations, Parme et Plaisance, Commachio, Gènes et la rivière du Levant, le marquisat de Final et la seigneurie de S. Rème dans la rivière du Ponent, la partie du Milanez échue au roi de Sardaigne, la terre-ferme de Venise, les bailliages italiens et jusqu'aux ligues grises, par-tout il avait des prétentions à former, par-tout il se créait des droits, les uns de son chef, d'autres par ses alliances, les derniers enfin comme successeur et représentant immédiat de Charlemagne. On sent que quand on peut faire remonter si haut ses prétentions, on peut aller loin. Aussi une prescription trois et quatre fois centenaire, l'authenticité du titre, celle de la possession, la garantie des traités et du droit des gens, rien n'est sacré, tout doit fléchir sous l'universalité des prétentions de la maison d'Autriche : et comment les faire valoir, comment les exécuter, tant que la France existe ? car enfin il n'était pas probable qu'elle vît tout ravir sans se plaindre et

sans faire un dernier effort pour l'empêcher; et cet effort pouvait être terrible? Comment parvenir à ce but des plus constantes sollicitudes, autrement qu'en écrasant la France, ou du moins en la réduisant à cet état d'impuissance où elle serait témoin de tout sans pouvoir désormais s'opposer à rien? Et d'ailleurs la cour de Vienne se souvenait trop bien que la France, plus d'une fois, avait humilié son orgueil; que, plus d'une fois, elle l'avait fait rentrer dans ses justes limites. Ajoutons à cela d'anciens bienfaits qu'elle en avait reçus, et qui ne lui laissaient que des souvenirs amers et pénibles, tels que la médiation de la France, qui, dans le traité d'Ulm, avait valu à l'Autriche la possession de la Bohème et de la Hongrie; les secours que Louis XIV envoya à Léopold contre les Turcs, où ceux-ci, vainqueurs des Autrichiens, furent battus par un corps de Français, qu'en reconnaissance de ce service Léopold laissa manquer de tout, et fit presque périr de misère; plus récemment, les efforts infructueux que la France avait faits pour lui rendre la Silésie; l'hérédité à l'Empire, presque assurée par elle à la nouvelle maison d'Autriche; le

cercle de *Burghauzen* détaché de la Bavière à la paix de Teschen par la médiation de la France ; tant d'autres services encore aussi gratuits d'une part que bien reconnus de l'autre, et qui, ne pouvant se payer, n'étaient plus que des outrages pour l'orgueil autrichien. Si j'ajoute à ces considérations les vues du cabinet de Vienne sur la Bosnie, sur la Valachie et sur la Moldavie, que la France était si intéressée à arrêter, en employant les moyens qu'un instant elle avait su faire valoir en 1785, en concurrence avec la Prusse, lorsque toutes deux empêchèrent l'échange des Pays-Bas contre la Bavière, auquel le faible électeur s'était laissé entraîner, sous la promesse du titre royal d'*Austrasie*, et que le refus du duc des Deux-Ponts et l'opposition du roi de Prusse firent évanouir, ce qui donna naissance à la ligue germanique ; enfin les projets éventuels de l'empereur sur quelques-unes des anciennes provinces de France, telles que la Flandre française, la Lorraine, l'Alsace, etc. ; que de motifs pour décider l'ambition d'une cour qui se croit tout permis quand elle peut tout oser, et qui aspirait au moment où, affranchie de toutes les

entraves,

entraves, et n'ayant plus d'autres bornes dans son ambition que celles de sa volonté, elle verrait la France humiliée ramper et se traîner dans la dernière classe de ces puissances insignifiantes qui n'ont plus d'autre garantie de leur indépendance que ce vieux respect pour le droit de propriété qui s'altère tous les jours, ou qui n'échappent à la cupidité de leurs puissans voisins que par la facilité même de la conquête, ou par l'opposition seule qu'y mettent d'autres Etats aussi puissans qu'eux.

Tel a été le but secret de la conduite de l'Autriche dans la guerre qu'elle nous a suscitée avec le secours de l'Angleterre ; et l'orage politique qui nous menaçait, s'était formé dans le nord à la coalition de Pilnitz, dans un temps où nous étions loin de le soupçonner, et où les deux moteurs de cette ligue nous croyaient, de leur côté, dans l'impuissance d'y résister.

Après cette exposition nécessaire des dispositions qui animaient les deux cours rivales et ennemies de la France, après les faits dont elles ont été accompagnées, il est aisé sans doute de déterminer qui d'elles ou de

la France a voulu la guerre et a été l'agresseur dans cette lutte.

Le cabinet de S. James, qui, avec le concours de celui de Vienne, peut donc être considéré comme l'auteur principal de la guerre qui depuis huit ans ensanglante l'Europe, employa tous les ressorts de sa politique artificieuse pour former cette coalition hétérogène de tant d'Etats étonnés de combattre sous les mêmes bannières, au mépris de leurs intérêts respectifs. La tourmente révolutionnaire qui agitait alors la France, n'offrit à ses ennemis qu'un moyen de plus de l'attaquer avec succès : et déjà ils faisaient les partages des dépouilles de ce grand corps, effacé de la liste des puissances, et laissant sur la carte politique d'Europe une lacune que rien ne pouvait remplir.

Parmi cette foule d'événemens, ou bizarres ou étonnans, qui signalent la fin du dix-huitième siècle, ce n'est pas une des moindres singularités que cette coalition se soit formée dans le moment où la France déclarait à tous les rois qu'elle voulait conserver la paix avec eux : et certes cette promesse de sa part acquérait un nouveau

caractère de solennité, puisque la déclaration de renoncer à tout esprit de conquête formait une des bases constitutives du code nouveau qu'elle s'était donné.

Au mépris de ces offres solennelles, menacée de toutes parts, elle dut songer à se défendre, et, par une déclaration franche, se mettre en mesure contre de provoquantes hostilités. La grandeur du péril rendant au caractère français toute son énergie, on vit des armées, d'abord indisciplinées et nouvelles, déconcerter la coalition par leur résistance; et bientôt, osant prendre une attitude offensive, étonner l'univers par une suite non interrompue de victoires et de prodiges.

La grande faute des gouvernemens, en formant cette coalition formidable qui semblait devoir écraser la France, fut de regarder son état précaire comme une faiblesse positive, au lieu de ne le juger que comme un état purement accidentel. Mais si la plupart des souverains s'abusèrent sur sa situation, les cabinets de Vienne et de Londres ne s'y trompèrent pas : ces deux cours avaient trop souvent éprouvé, à leurs propres dépens, la puissance de la France,

elles avaient avec elle des points de contact trop directs, pour ne pas apprécier l'immensité de ses ressources, quand l'instant de les déployer serait venu; et rassurées à peine par la désorganisation des armées et par l'émigration de leurs officiers, dont elles allaient grossir leurs phalanges, elles crurent ne pouvoir assurer le succès de leur plan qu'en y associant les autres souverains et en profitant des oscillations révolutionnaires (1).

Les rois absolus seront toujours ennemis

---

(1) C'était de leur part une double faute, 1.° en ce que la révolution ayant mis le peuple français dans un grand état de fermentation, lui fournissait le moyen de déployer son énergie, et de mettre les hommes et les talens à leur place; 2.° en ce que la république n'ayant qu'un but unique, tout devait tendre à le remplir par l'unité de ses plans et par le concert de ses opérations, tandis que la coalition, divisée par des motifs et des intérêts divergens, entretenus par une activité de jalousie que l'alliance des Etats rivaux n'avait pu détruire, devait nécessairement doubler les moyens et les forces de la république. Car il y a toujours à parier deux contre un, qu'une grande puissance, attaquée par une coalition, en sortira à son avantage, si ses moyens sont bien dirigés.

des révolutions ; ils ont trop à y perdre. Il ne fut donc pas difficile à l'Angleterre et à l'Autriche, en masquant leurs vues particulières du prétexte de l'intérêt commun, d'attirer les rois dans la ligue qu'elles voulaient former. La Prusse et le Piémont y entrèrent pour défendre la prérogative royale, pour empêcher un système nouveau, qu'ils crurent devoir saper les fondemens de leur puissance. L'Espagne et Naples, outre la garantie de leur couronne, avaient un motif non moins pressant à défendre le chef de leur maison. Les princes d'Allemagne y entrèrent, mus par les mêmes intérêts et par l'influence du chef de l'Empire et du roi de Prusse. Le Portugal y fut jeté par son servile dévouement à l'Angleterre ; et le stathouder (car le vœu des sept provinces ne fut compté pour rien) s'y engagea pour la maintenue de son titre, et dans l'espoir de l'échanger à la paix contre celui de roi. Enfin l'ambitieuse et adroite Catherine, qui encouragea la coalition en la fomentant de tous ses moyens d'influence sans la secourir de son argent, de ses troupes ni de ses vaisseaux, qui ne se présentèrent une seule fois dans les ports anglais que d'une manière passive, n'ayant

point d'autre but que de faire exercer ses marins à une excellente école, comme s'il ne s'était agi que d'une escadre d'évolution. L'impératrice avait d'ailleurs un autre motif pour anéantir la république : les grands avantages que, non moins que l'Autriche, elle avait retirés de l'abaissement de la France et de sa nullité politique dans les changemens opérés en Europe, et dans ses usurpations particulières contre les Turcs, l'engageaient fortement à maintenir la France dans cet état d'abaissement ; elle sentait que cet Etat ayant repris l'usage de ses droits et regagné sa considération première sous un gouvernement dirigé par de nouveaux principes, elle ne pourrait plus se flatter de consommer dans l'avenir, avec la même facilité, les usurpations nouvelles qu'elle méditait ; elle sentait que rien d'important ne pourrait plus désormais se passer en Europe sans l'intervention de la république française, laquelle y participerait, soit pour concourir aux plans futurs, soit pour les arrêter : et ce motif tout-puissant rendait plus actifs les soins que Catherine se donnait pour fortifier les plans des coalisés. Mais ses secours se bornaient à des exhor-

tations, et au désir secret d'allumer l'incendie, tandis que, du fond de son palais, souriant à la guerre qui désolait l'Europe, sans compromettre ses forces ni ses moyens, elle attendait l'issue de cette grande querelle pour faire tourner les malheurs, les fautes et l'épuisement de tous les grands Etats au profit de ses projets ambitieux. Nous verrons plus bas si son fils a suivi son exemple.

D'un autre côté, Venise et la Turquie refusèrent de s'engager dans la coalition, puisqu'une révolution en France ne pouvait être d'une grande conséquence pour la Turquie, qui y est si souvent exposée, ni dangereuse pour Venise, à qui il importait peu que la France fût une monarchie ou une république, pourvu qu'elle en fût toujours protégée ; et qu'il ne pouvait convenir à l'intérêt d'aucune de ces deux puissances, que la France, leur plus ancienne alliée, fût démembrée ou affaiblie. Gènes et la Suisse résistèrent, la première aux menaces, et la seconde aux insinuations des cours de Londres et de Vienne ; l'une parce qu'elle n'avait point d'autre protecteur que la France contre l'Autriche et le Piémont ;

l'autre parce qu'elle lui était liée encore par ses capitulations et par le renouvellement de la grande alliance, et continuait toujours à voir en elle le premier garant de son indépendance : toutes deux, flattées d'ailleurs de l'expectative qui s'offrait à elles de s'enrichir par un commerce avantageux et exclusif avec la France. La Suède et le Danemarck, dans le nord, refusèrent d'y souscrire ; la première en reprenant, à la mort de Gustave III, le système d'une neutralité nécessaire et politique ; le second dirigé par le sage *Bernstorf*, qui, exclusivement attaché à la prospérité de l'Etat, pensa avec raison qu'il lui était plus utile de l'enrichir par le commerce que de l'écraser par une guerre à laquelle nul intérêt ne pouvait lui faire prendre part.

Nous avons vu plus haut quelle était la situation de l'Europe avant la guerre ; nous la voyons à présent séparée en deux partis aussi divisés d'intérêts que de moyens, sans compter un troisième parti purement passif, que je négligerai jusqu'à ce que quelqu'un de ses membres s'en détache pour prendre une part plus active à cette grande lutte.

Quel tableau imposant et terrible ! la

France seule ayant à lutter contre l'Europe entière et contre elle-même ; ayant à vaincre dans l'intérieur deux partis dangereux, qui tous deux menaçaient son nouveau système ; dont l'un, nourri des antiques préjugés, des vieilles maximes qui faisaient la source de son pouvoir colossal, soutenu par l'empire de l'habitude, cherchait à relever la puissance absolue; et dont l'autre, par une transition subite, voulant substituer le pouvoir anarchique de la multitude au pouvoir despotique d'un seul, voulant tout détruire pour tout envahir, cherchait à établir, avec le système agraire, le dégoûtant sans-culottisme : tandis qu'au milieu de tant d'orages et de passions, les chefs de la révolution, marchant d'un pas également ferme et hardi, proclamaient la république au milieu de tous les périls qui les environnaient, et, d'une main arrêtant et comprimant les ennemis du dedans, de l'autre distribuaient les armes qui devaient terrasser l'hydre de la coalition.

Cependant, environnée d'ennemis dont ceux du dedans n'étaient pas les moins dangereux, la France, isolée, sans puissance militaire organisée, sans alliés, sans magasins,

paraissant dépourvue d'argent, ce premier nerf de la guerre; n'ayant point d'autres ressources que celles que ses propres moyens pouvaient lui fournir; ayant à combattre contre les troupes les plus nombreuses, les mieux disciplinées et les plus aguerries de l'Europe, ne pouvant leur opposer que des troupes non éprouvées et qu'une longue paix avait amollies, que des soldats de nouvelle levée, doués d'un courage indomptable, mais sans expérience et sans chefs; la France, dis-je, dans cette situation désespérée pour tout autre Etat, offre à tous les yeux l'exemple de ce que peut l'énergie d'un grand peuple aidé de ses immenses ressources, de ce que peut le courage contre la tyrannie des prétentions hautaines, de ce que peuvent l'amour de la patrie et le désir de défendre son territoire contre des ennemis qui jusqu'alors ne s'étaient pas encore permis la menace; elle présente enfin à l'Europe étonnée le tableau militaire le plus grand que jamais l'histoire ait pu inscrire dans ses fastes.

Les détails de cette guerre sont hors de mon sujet, l'univers en connaît les prodiges. Les destinées de la république naissante ont

prévalu; et tandis que la Convention la proclamait, les armées se chargeaient du soin glorieux de la consolider par des victoires.

Qu'il me soit permis, pour peindre la première coalition, de détacher un seul trait de ce large tableau. La France était envahie, et le roi de Prusse au sein de la Champagne; le prince d'Hohenlohe s'avançait vers le Rhin et menaçait Landau; une lutte terrible venait de s'établir dans l'intérieur, et le choc avait entraîné la chute d'un trône qui n'avait plus ni bases ni consistance. Agitée par des partis violens qui s'en partageaient les débris, sans moyens de défense, sans accord, il fallait à la France un prodige pour se sauver; et ce prodige se fit. Mais les coalisés, qui n'y comptaient pas, avaient choisi ce moment favorable à leurs plans ultérieurs pour assembler à Luxembourg un nouveau congrès entre toutes les puissances, et auquel avaient été appelées l'Angleterre et la Hollande : c'est-là que devaient se consommer les plans iniques émanés des conférences de Pilnitz et du traité de Milan; c'est là que la Pologne devait reconnaître des maîtres, le corps germanique recevoir des fers, et la France être démembrée. Déjà les ministres de Russie,

d'Autriche et de Prusse s'y étaient rendus. Il ne leur manquait qu'une chose, la victoire : mais la victoire ne voulut pas concourir à l'usurpation ; et la France, heureusement pour ses nouvelles destinées, obligea l'armée prussienne à se retirer, et sa retraite entraîna la dissolution du congrès, la fuite de ses ministres et l'anéantissement ou du moins l'ajournement de leurs plans. Il faut convenir que la victoire ne vint jamais plus à propos.

Mais comme cette guerre, et les triomphes qui en ont été la suite, ont ouvert à la république française une nouvelle carrière politique et créé un nouvel ordre de choses, c'est ici l'instant d'examiner quelle a dû être et quelle a été la conduite de la république française.

Avant de nous livrer à cet examen, n'oublions pas que la destruction de la France était l'arrière but de l'Angleterre et de l'Autriche ; n'oublions pas que les conférences de Pilnitz, le traité de Milan et le congrès de Luxembourg avaient éclairé l'univers, et que le partage de la France, déjà fait entre les différens membres de la coalition, attestait que la destruction était le but réel

d'une guerre dont la révolution n'était que le prétexte.

C'est bien dans cette guerre cruelle surtout que s'est vérifiée cette maxime de *Montesquieu*, que l'instant de la révolution d'un grand peuple n'est jamais pour ses ennemis un moment favorable pour l'attaquer, et moins encore pour lui forger des fers. A cet égard même, les armées de la république ont démontré, jusqu'à l'évidence, qu'un peuple en révolution est bien plus disposé à être conquérant que conquis : vérité que les ministres de quelques rois ignoraient, et qu'une leçon utile vient enfin de leur apprendre. Sous ce rapport seul, la guerre aura pu produire pour nous un bien réel, puisque si notre régime intérieur avait besoin d'être régénéré par une révolution, notre régime politique relativement à l'Europe, en avait un plus grand besoin encore. Aussi, grâces à l'ambition de quelques gouvernemens, la guerre qu'ils nous ont suscitée a replacé la France au rang que naturellement elle doit occuper dans la balance; et si son système fédératif n'a point encore acquis toute la latitude, toute la consistance qu'il doit avoir, son système militaire

s'est ranimé en peu de temps, et a repris un caractère de grandeur et d'énergie que le génie républicain n'a fait qu'activer encore. Il lui a imprimé ce grand mouvement qui doit la rendre l'arbitre et la modératrice de l'Europe, et qui, dans la conscience de ses forces et de leur emploi bien dirigé, faisait dire à un ministre habile, qu'un seul coup de canon ne devait pas se tirer en Europe sans la permission de la France.

Avant l'époque de 1774, on eût pu dire avec raison : Si la convenance peut tenir lieu de titre, si la force peut remplacer le droit, quelle sera désormais la garantie de la sûreté des Etats? Ce n'est certes pas la France que l'on pourra accuser d'avoir introduit le funeste système des convenances, au bénéfice duquel les plus forts dépouillent impunément les plus faibles; et sa modération à l'époque du traité d'Aix-la Chapelle, fut une leçon gratuite perdue pour les rois. Ce droit funeste paraissant, par l'ambition de quelques souverains, s'être nouvellement établi comme base unique du droit des gens, il n'est donc plus question que de discuter si la France, l'ayant vu s'introduire sans pouvoir l'empêcher; si la France, s'étant vue

près d'en devenir la victime par le traité de partage de Milan et par le congrès de Luxembourg, n'a pas pu et dû user de justes représailles contre ceux qui aspiraient à son anéantissement; si une politique bien ordonnée n'exigeait pas que la France, pour ne point perdre son influence en Europe, se dédommageât dans le midi par des conquêtes contre ses agresseurs, des usurpations que ses rivaux avaient faites dans le nord; si enfin la conduite de la France ne porte pas à cet égard un caractère de justice plus que de réciprocité, en rejetant sur les rois, auteurs de ce funeste système, tout l'odieux de l'injustice primitive?

Examinons donc si la France, aux yeux de l'Europe, a dû se croire liée par l'engagement qu'elle avait pris de renoncer à tout esprit de conquête. Au préjudice de cette déclaration solennelle, attaquée par une coalition formidable, et attaquée dans un moment où elle était loin de s'être mise en mesure de résister avec succès, elle a vu d'abord ses provinces entamées, ses places conquises; elle a vu l'aigle impériale s'élever sur les remparts de Condé, Valen-

ciennes et Landrecies ; elle a vu ses colonies soulevées et envahies par ceux même qui n'avaient allumé la guerre que dans cet espoir ; elle a vu les drapeaux anglais flotter sur les tours de *Bastia* et de *S. Florent*, et Georges III, au titre puérilement vaniteux de roi de France, ajouter un instant le titre non moins précaire de roi de *Corse*.

Il est certain que si la république eût suivi scrupuleusement le nouveau système qu'elle avait adopté d'abord, toutes les chances de la guerre eussent été contre elle, sans espoir de dédommagement contre une injuste agression, puisque le plus heureux résultat de ses succès eût été de ne rien perdre, et la chance la plus funeste de revers pour ses ennemis eût été de ne rien gagner : et certes, depuis long-temps, l'antique Europe, dans sa politique, est habituée à ne plus s'arrêter à de pareils calculs ; et quoi qu'en ait dit un philosophe ami des peuples, il n'y a plus que peu de rapports entre la morale et la politique de la plupart des cabinets de l'Europe.

Il serait à désirer sans doute, et ce serait une entreprise non moins grande que morale, qu'on exigeât de tous les gouvernemens l'engagement

l'engagement solennel de ne s'écarter jamais, en politique même, des principes de la plus sévère justice. Mais combien peu il faudrait avoir de connaissance de l'histoire pour oser l'espérer ! La tendance naturelle qu'ont tous les grands Etats à écraser les plus faibles, ne démontre-t-elle pas que, dans la nouvelle politique, la force est substituée au droit et le remplace ; que la faiblesse devient un crime, et l'usurpation un titre légitime ? Ah ! une longue et fatale expérience nous a trop convaincus que la politique n'a plus de lois, l'ambition plus de frein, l'iniquité plus de bornes ; et que dans cette grande subversion des principes, de l'honneur et du droit des gens, exempt de crainte et de dangers, qui peut tout ose tout. A peine la craintive opinion ose-t-elle blâmer ou les fureurs ou les forfaits des heureux usurpateurs : tout-puissans et impunis, ils n'ont à craindre que l'histoire, qui trop tard enfin les dévoue, dans ses fastes, à une honteuse immortalité qui déshonore en vain leur insensible cendre.

La France avait donné, à la paix d'Aix-la-Chapelle, un grand exemple que personne n'avait imité : et la nouvelle république,

témoin de ce torrent d'usurpations successives, témoin du partage définitif de la Pologne, consommé au milieu même de la guerre actuelle, et qui l'avait empêchée de pouvoir l'arrêter ; témoin du nouveau système qui dirigeait les grandes puissances, et qui avait établi le mode des convenances comme unique base d'un nouveau droit des gens ; la république pouvait-elle renouveler cet exemple, sans compromettre son existence et ses futures destinées ? ah ! non, non, l'impérieuse nécessité lui faisait une loi, la raison d'état exigeait à son tour de faire fléchir l'austérité des principes, ou plutôt de les opposer par de justes représailles à l'ambition sans frein de ses rivales ; le nouveau gouvernement français devait à son tour se plier aux circonstances ; et dans ce cas, il ne pouvait justifier l'aberration des principes qu'en devenant le plus heureux et le plus fort, et en se vengeant à son tour des atteintes que déjà ses ennemis avaient portées au droit sacré de propriété ; et la convenance politique acquérait ici un degré de force de plus par l'exemple que la Russie, la Prusse et l'Autriche venaient de donner à l'Europe, et par les spoliations

que l'Angleterre avait consommées dans nos colonies.

La France, relativement affaiblie en proportion de l'accroissement de puissance que gagnait chacune des cours copartageantes, n'avait rien osé tenter pour empêcher le renversement de l'ancien équilibre. La république naissante, entourée de dangers et ayant à lutter à-la-fois contre les partisans des préjugés monarchiques, et contre un parti puissant de novateurs exagérés, d'autant plus dangereux qu'il revêtait les formes républicaines, ayant d'ailleurs à combattre contre l'Europe entière, liguée contre sa liberté naissante; la république, dis-je, environnée d'ennemis extérieurs et intérieurs, dut employer ses premiers soins à se garantir des atteintes des uns, et à assurer son triomphe sur les autres. Bientôt elle assit sur les bases qu'affermirent ses victoires, et sur une volonté forte, les fondemens de ses lois nouvelles. Alors l'aveuglement de quelques cabinets dans leur constante aversion pour les droits du genre humain auquel la France venait de rendre ses titres, fournit aux armes républicaines l'heureux moyen de compenser par des victoires

loyales et honorablement disputées, les spoliations tortionnaires des souverains du nord, et de rétablir en faveur de la république l'équilibre que l'incurie des deux derniers règnes lui avait fait perdre.

Les armées françaises, triomphant de la coalition, ont donc pu user de justes représailles envers les rois vaincus ; et d'après les principes qui régissent les nations, c'est un droit qu'elles tenaient de la justice non moins que de la victoire. Car l'injuste agresseur succombant dans une lutte qu'il crut inégale, doit payer avec de l'or ou par la privation d'une partie de son territoire le dommage qu'il voulut faire.

Le droit des gens et de la guerre autorisait donc les armées françaises à étendre jusqu'au Rhin leurs conquêtes, contre un ennemi que rien n'eût arrêté dans les siennes : et, comme dans les événemens de cette guerre, tout porte un caractère de singularité, ce ne sera pas une de ses moindres bizarreries que d'observer que la même cause qui sépara le roi de Prusse de la coalition, fut une de celles qui obligèrent la France à se départir de sa renonciation à tout esprit de conquête. C'est ainsi, que peu après, l'in-

cendie de l'arsenal de Toulon, la prise de la Corse et celle de nos colonies par les Anglais, furent au nombre de celles qui portèrent aussi l'Espagne à faire une paix particulière : car il ne pouvait être de l'intérêt ni de la Prusse ni de l'Espagne que la France monarchie ou république fût affaiblie, et moins encore démembrée.

Mais la France ayant étendu son territoire jusqu'aux barrières que la nature elle-même a marquées à ses vastes provinces, ne peut plus les franchir sans danger pour elle : et quand elle ne l'eût pas déclaré solennellement, c'est là qu'elle doit s'arrêter sous peine de compromettre sa sûreté intérieure, puisque les parties trop mal liées de ce vaste corps ne présenteraient plus cet ensemble, cette unité, cette intensité d'action, plus nécessaires aux républiques qu'aux monarchies.

Ces observations sur la conduite de la France m'ont paru importantes, pour faire apprécier avec justesse la situation dans laquelle elle s'est trouvée, la nécessité de se mettre en mesure pour résister au torrent, les justes représailles qu'elle a dû se permettre contre l'ambitieux empereur, qui,

sous le vain prétexte de relever le trône des Bourbons, n'aspirait à rien moins qu'à l'anéantissement de la France, ou du moins à la resserrer dans les bornes les plus étroites, et à lui enlever les restes de la considération dont elle jouissait en Europe, pour n'avoir plus rien à en craindre : projet long-temps médité, mûri par une longue étude, poursuivi avec une ténébreuse persévérance, et qu'un imprudent ministre laissa trop ouvertement éclater, lorsqu'il osait mettre en question *la possibilité qu'elle pût rétablir sa considération et sa prépondérance;* tandis que depuis 1756 jusqu'à cette époque, et long-temps après, profitant de nos trésors, de nos armes, du crédit que notre alliance lui donnait, et sur-tout des fautes où elle nous avait elle-même engagés, l'Autriche acquittait la dette de la reconnaissance en cherchant à nous anéantir, comme les événemens ultérieurs de la présente guerre ne l'ont que trop démontré. Ces observations serviront enfin, en confirmant les vues du cabinet de S.-James, à apprécier ses déclamations, et les dégoûtantes injures que ses gagistes insulaires ou continentaux prodiguent à la république française et à ses armées.

Ainsi donc, si l'Angleterre est notre première ennemie, l'Autriche lui dispute ce funeste honneur : si l'Angleterre veut nous enlever nos colonies, ruiner notre commerce, détruire notre marine, l'Autriche la seconde de tout son pouvoir, et poursuit les mêmes plans sur nos possessions continentales : si l'Angleterre veut nous anéantir, l'Autriche ne le veut pas moins ; et à tout prendre, elle avait commencé à nous démembrer, sauf à rendre si, malgré le secours de ses puissans et nombreux alliés, elle n'était pas la plus forte. Son espoir à cet égard n'a pas duré plus long-temps que l'illusion qui l'avait fait naître : par-tout attaquée, par-tout menacée, la république devait triompher par-tout, et ne laisser à l'Autriche et à l'Angleterre que la honte d'une provocation sans motif, et le long reproche d'avoir fait répandre sans fruit plus de sang humain que n'en coûta jamais aucune guerre.

Bientôt la Prusse, la Hollande, l'Espagne et l'Italie, les unes soumises, les autres éclairées, mais toutes rendues à leurs intérêts respectifs, malgré les instances de l'Autriche et les intrigues de l'Angleterre ont abandonné une coalition dont jamais elles

n'eussent dû faire partie. L'Autriche, le corps germanique, restaient seuls sur le continent, et l'Angleterre sur les mers. De nouvelles conquêtes, de nouveaux triomphes dans le cœur de l'Allemagne et du Tirol, les murs de Vienne menacés eux-mêmes par une armée victorieuse, obligèrent enfin l'ambitieux successeur de l'ambitieux Joseph, à calculer les chances d'une lutte désormais trop inégale, à ne pas devenir la victime de projets aussi téméraire-ment conçus que mal soutenus, et sur-tout des intérêts et des passions du cabinet anglais. Il demanda la paix, et la paix lui fut donnée à des conditions non-seulement honorables, mais même avantageuses, puisqu'il obtint beaucoup plus que son ambition ne lui avait fait perdre : le traité de *Campo-Formio* fut signé, et un congrès prochain fut indiqué à Rastadt pour la paix de l'Empire.

Cependant le cabinet anglais, frémissant de voir tous les membres de cette coalition qu'il avait formée au prix de tant de soins et à si grands frais, s'en détacher successivement ; voyant la France victorieuse et plus terrible par l'essai qu'elle venait de

faire de ses forces, et prévoyant enfin que la paix continentale le chargerait seul désormais du fardeau d'une guerre au-dessus de ses forces, ne s'est pas endormi dans ces nouveaux dangers. Pendant un an il a cherché par tous les moyens à renouer les intrigues capables sinon d'empêcher la convocation du congrès, du moins d'en arrêter la marche, d'en entraver les opérations jusqu'à ce qu'il pût enfin en opérer la dissolution, susciter de nouveaux ennemis à la république, et former contre elle une coalition nouvelle. On ne peut disconvenir que dans sa marche il n'ait été puissamment secondé par quelques membres influens du cabinet de Vienne, qui, à force d'intrigues, sont parvenus à envoyer dans un honorable exil, le loyal négociateur qui avait rendu la paix à l'Autriche, et qui, après des défaites multipliées, était parvenu à signer un traité qui n'ôtait rien à sa dignité et qui ajoutait à sa puissance. L'Autriche, fortement ébranlée par la constante politique de sa maison, secrétement agitée par les intrigues d'un ministre qui a adopté tous les plans et qui suit aveuglément les traces du prince de *Kaunitz;* l'Autriche pendant long-temps

n'a été retenue que par la résistance toujours constante du roi de Prusse, d'épouser de nouveau sa querelle. Mais n'anticipons pas sur la marche que je me suis tracée.

Les nombreux agens anglais disséminés dans toutes les cours, semant à pleines mains l'or corrupteur, employant les ressorts les plus actifs et les plus profonds d'une politique malveillante, ont cherché à égarer tous les rois en leur représentant la république française maîtrisée par le vertige, l'ambition, et enivrée de l'espoir d'une domination universelle : témoins impuissans de nos conquêtes, et gardant un silence mystérieux sur les causes, ils n'accusaient la France d'une ambition démesurée dans toutes les cours, que pour les tromper sur celle du cabinet de Londres, tandis que seul il gagne au milieu des pertes communes, seul il s'enrichit des malheurs de la guerre, seul il voit son commerce fleurir et aspirer l'or des deux mondes, qu'il sait répandre avec art pour tromper les rois jusqu'au moment où il sera trop tard pour s'opposer à son vaste plan de domination exclusive des mers.

Comme la république française sera tou-

jours le plus grand obstacle à l'exécution de ce plan, le gouvernement anglais a prêché contre elle une nouvelle croisade politique. Ses ardens émissaires ont assiégé le cabinet des rois, leur promettant des subsides et des vaisseaux, leur offrant des triomphes et des conquêtes faciles contre un Etat épuisé, les effrayant sur leurs intérêts, flattant les uns, menaçant les autres, les trompant tous, et n'agissant que pour lui.

Les cours de Prusse, d'Espagne, de Suède et de Danemarck, éclairées sur leurs vrais intérêts, ont résisté seules à la contagion de l'or et de la politique du gouvernement anglais, par-tout ailleurs il domine ; il est souverain à Lisbonne ; il maîtrise le cabinet de Naples ; il dirige celui de S.-Pétersbourg ; il a subjugué quelques-unes des cours d'Allemagne ; il a acquis sur celle de Vienne une influence qui peut devenir funeste au chef de l'Empire ; et parvenu enfin à s'emparer des délibérations de la Porte, il a conduit cette antique alliée de la France à lui déclarer une guerre dont les conséquences, quelles qu'elles soient, ne peuvent qu'être fatales pour le Grand-Seigneur et pour Constantinople : si l'on ajoute sur-tout à cette impru-

dente déclaration, l'esprit de vertige qui a ouvert le détroit des Dardanelles à la flotte russe, et l'inconcevable délire qui a porté le sultan à honorer d'un riche présent l'Anglais *Nelson*, pour avoir détruit une escadre de la puissance qui seule un jour (et ce jour n'est pas loin) pouvait s'opposer avec succès aux entreprises des Russes sur Constantinople ; à moins que par un retour sur elle-même, et rendue à ses vrais intérêts, la Porte n'oblige leurs vaisseaux à repasser le détroit, ou ne leur en ferme la rentrée dans la mer Noire, dont elle leur a si imprudemment accordé la sortie.

Tels ont été les soins constans de l'Angleterre pendant tout le temps qu'a duré le congrès de Rastadt ; et il faut convenir qu'ils ont été couronnés du plus heureux succès, sans que cependant elle puisse s'en accorder la gloire, comme je le démontrerai dans la section suivante.

SECTION II.

Congrès de Rastadt. Motifs et conduite de la coalition nouvelle.

C'est en ce moment sur-tout que la tâche que je me suis imposée me paraît difficile et pénible à remplir : pourquoi faut-il que j'aie à parler du congrès de Rastadt ? pourquoi faut-il que j'arrête les yeux des lecteurs sur ce misérable théâtre des plus basses et des plus détestables intrigues, sur cette farce politique, où les deux partis principaux, rivalisant d'astuce, de machinations et de mauvaise foi, ne se sont accordés que dans un but unique, celui de s'abuser, de se tromper l'un l'autre.

Que le lecteur ne s'attende pas à me voir pénétrer dans cet obscur dédale : je n'en parlerai qu'à cause de l'influence trop marquée qu'il a eue sur les événemens subséquens ; et m'occupant exclusivement des choses sans parler des personnes, je n'en saisirai que les traits qui ont un rapport direct à l'objet même de cet ouvrage.

Cinéas, sortant du sénat romain, crut

avoir assisté à une assemblée de rois ; je doute fort que cet ambassadeur épirote eût été frappé du même respect, eût éprouvé la même illusion, en sortant du sénat diplomatique de Rastadt. Quel rôle bas et misérable nos ministres y ont joué ! au lieu du caractère auguste de pacificateurs, qu'il leur convenait de déployer, ou, si on l'aime mieux, au lieu de celui de vainqueurs qui dictent des conditions, mais qui n'imposent rien que la justice, la modération et la convenance ne puissent avouer, ils ont choisi, ou on leur a fait préférer le rôle peu flatteur de patriciens diplomates. Leur longue session n'a été qu'un cours continuel d'ergotage et de duplicité, où chaque prétention accordée en voyait naître une nouvelle, où chaque demande rejetée était modifiée et reproduite sous mille formes différentes ; où les prétentions d'une part et les refus de l'autre laissaient toujours deviner d'arrières-pensées ; où, de demandes en réclamations, de concessions en refus, et de notes en contre-notes, tous les individus, joignant à l'opposition des partis, des haines personnelles rendues plus actives par des formes acerbes, ont fini par méconnaître leur carac-

tère auguste, oublier leur mission sainte, et sacrifier outrageusement la majesté et le repos de deux grandes nations en rendant impossible une paix que ne voulait aucun des cabinets ni de Paris ni de Vienne.

En effet, sans entrer ici dans le détail de toutes les jongleries diplomatiques dont le congrès de Rastadt a été le théâtre, et qui, en m'entraînant au-delà des bornes que je me suis imposées, n'offrirait aux méditations des lecteurs que des discussions pointilleuses qu'un art perfide cherchait à éterniser, il est néanmoins indispensable de partir d'un point fixe en déterminant les dispositions des gouvernemens de Paris et de Vienne au moment de l'ouverture du congrès.

Je dois observer d'abord, qu'étranger aux secrets des gouvernemens, les faits, et les faits publics, peuvent seuls me guider dans cette laborieuse recherche.

Le cabinet de Vienne, condamné désormais à supporter seul tout le fardeau d'une guerre continentale, épuisé d'hommes et d'argent, découragé par une suite de désastres qui ouvraient le chemin de sa capitale aux armées françaises, désirait la paix,

et la voulait de bonne-foi. Le vainqueur, dans la situation délicate où il se trouvait momentanément, profita des dispositions et des ouvertures de l'empereur, pour lui offrir une paix dont la modération dicta les articles, et où l'Autriche vaincue, trouvait, dans les cessions qu'elle obtenait, un grand dédommagement à ses pertes. Bientôt, par l'assentiment respectif des deux gouvernemens, les préliminaires de *Léoben*, le traité de *Campo-Formio*, sont signés; les articles secrets sont convenus; les armées se retirent au-delà de la ligne respective de démarcation; des ministres sont nommés, et le congrès de Rastadt commence.

Les dispositions de l'empereur n'étaient point encore changées à son ouverture, et son intérêt lui faisait vouloir une paix où il avait obtenu des avantages, où il en espérait de nouveaux, et dont la nécessité lui avait fait une loi, en l'obligeant à renoncer à ses premiers plans usurpateurs sur la France. Mais les dispositions du directoire français n'étaient déjà plus les mêmes. Dans l'intervalle de la signature des préliminaires et du traité, un grand changement s'était opéré en France. Le directoire, par l'effet même

de

de ce changement que la peur avait amené, et que son despotisme fit sanctionner, ne tarda pas à obtenir d'un sénat mutilé et asservi, une latitude de pouvoir effrayante pour les amis de la liberté, et dont il ne tarda pas à abuser.

La guerre est un état de crise qui, par la nature même des précautions qu'il exige, tend toujours à augmenter les attributions et le pouvoir du gouvernement, en multipliant ses moyens pour lui donner plus de ressort, et en écartant la surveillance pour mieux concentrer son action. Les gouvernans le savaient, et ils cherchèrent à se rendre nécessaires pour devenir tout-puissans. Redoutant d'ailleurs l'influence que pouvaient avoir des armées victorieuses contre un despotisme intolérant, car la liberté s'était alors réfugiée dans les camps comme dans son dernier asyle ; peu rassurés sur le présent, épouvantés de l'avenir ; après s'être délivrés d'un témoin incommode ; nouveaux décemvirs, après avoir sacrifié un nouveau *Siccius*, ils se dirent : Retenons les soldats sous leurs drapeaux, prévenons leur turbulente inquiétude, et tournons leur courage contre nos voisins, pour les empê-

cher de le diriger contre nous. C'est ainsi que les intérêts de la république, mis en opposition avec les passions privées de quelques hommes, ne tardèrent pas à leur être sacrifiés ; et la continuation de la guerre fut déterminée par ceux même qu'elle faisait régner.

Bientôt l'imprévoyance des légistes gouvernans les entraîna, sans guide et sans frein, dans des expéditions hasardeuses, dont l'une, chevaleresque, et importante si l'on veut, était au moins imprudente et impolitique dans les circonstances, et dont l'autre offrit à l'Europe indignée l'exemple d'une agression sans motif et d'une violence odieuse. L'effet de toutes deux fut de compromettre le sort de la république par le sacrifice de quelques-uns de ses meilleurs généraux, et de l'élite des ses armées, qui faisaient sa gloire et sa force. Eblouis et offusqués de l'éclat d'un triomphe qui n'était pas leur ouvrage, redoutant peut-être en secret l'ascendant que pouvait donner la victoire à un guerrier pacificateur, ils se flattaient de vaincre encore, parce que d'autres avaient vaincu avant eux ; de conquérir l'univers, parce que les fondateurs de la

république avaient conquis et fait respecter leur indépendance, et d'augmenter leur ascendant militaire en se privant des élémens qui pouvaient l'assurer. Telles étaient leurs espérances, que ne pouvait remplir la faiblesse de leurs moyens. C'est ainsi qu'une vanité pusillanime égare des hommes sans talens, étonnés de leur grandeur nouvelle; c'est ainsi que l'impéritie, inhabile à juger les effets par leurs causes, prépare des désastres au sein même de la victoire.

Cependant le cabinet de Vienne, qui voyait avec une joie secrète les préparatifs d'une expédition qui allait priver la France de l'élite de ses défenseurs, commençait, de son côté, à multiplier les obstacles, et à mettre dans les délibérations du congrès une lenteur combinée qui voilait ses desseins nouveaux. Prêtant l'oreille aux conseils intéressés, aux insinuations perfides de l'Angleterre, il se refroidissait sensiblement sur les avantages d'une paix que, toute honorable qu'elle était pour lui, il n'oubliait pas qu'on lui avait dictée; il entrevoyait dans l'avenir, des chances plus favorables encore en recommençant une guerre que la France ne pourrait plus soutenir avec les mêmes

avantages, après avoir partagé, disséminé et presque dissous ses armées; l'espoir non chimérique peut-être de reconquérir ses anciennes provinces, et sur-tout la fertile Lombardie, sans perdre les nouvelles que la paix lui avait données, s'offrait à lui comme une brillante perspective de l'avenir. Dans cette vue, mettant à profit le répit salutaire du congrès, il amassait de l'argent, formait des magasins, rassemblait des hommes, remplissait les cadres de ses différens corps, et rétablissait ses armées, tandis que nos gouvernans dissipaient les uns et sacrifiaient les autres. Souriant à leur orgueilleuse imprévoyance, il employait un temps perdu pour eux, à se fortifier de nouvelles alliances, à combiner de nouveaux plans et à ressaisir tous les avantages que l'énergie française lui avait fait perdre. Sa politique était connue; sa marche la dévoilait sans cesse : la guerre devenait inévitable; c'était le funeste résultat que la conduite des deux gouvernemens faisait deviner à tout le monde.

L'affaire d'Aboukir, si désastreuse pour nous, et la déclaration de guerre de la Porte, qui en fut la suite, décidèrent les incerti-

tudes du cabinet autrichien, et hâtèrent les développemens de ses plans nouveaux : et si dès-lors le congrès de *Rastadt* ne fut pas dissous par lui, c'est qu'il n'était pas prêt, et que cette vaine parade, ce simulacre ridicule était encore nécessaire à ses projets éventuels. Mais dès-lors l'observateur éclairé pouvait juger de ses dispositions par le ton qui commença à percer dans ses notes, quand il crut s'être mis en mesure de ne plus nous craindre. Bientôt une nouvelle ligue fut formée ; la république eut à compter dans la Russie et dans la Porte deux ennemis de plus ; et indépendamment de l'Angleterre et du Portugal, leur coalition s'accrut de tous les mécontens que le Piémont, la Cisalpine, l'Etat romain et Naples recélaient dans leur sein, et qui bientôt, soit par attachement pour leurs anciens souverains, soit en haine de l'oppression que les agens directoriaux leur avaient fait éprouver, devinrent autant d'ennemis dangereux que nous eûmes de plus à combattre.

Et pendant tout ce temps, que faisait le directoire ? il accablait la France sous le double joug du despotisme et de l'ignorance. Intolérant et persécuteur au-dedans, il était

mesquin et inepte au-dehors ; il dictait ses volontés ridicules ou cruelles au sénat asservi de la France, et faisait, d'après ses plates instructions, délibérer niaisement ses ministres à Rastadt, sans se mettre en peine d'arrêter le torrent qui le menaçait. Malgré que lui-même voulût la guerre ; sans prévoyance dans ses vues, il disséminait deux cent mille hommes depuis le Texel jusqu'à Naples ; par-tout il avait des troupes, et n'avait d'armée nulle part. Et comme si c'était trop peu pour lui d'avoir opéré la dissolution de ce grand corps, par-tout il multipliait les obstacles, par-tout il préparait des dangers, par-tout enfin il nous suscitait des ennemis par les désolantes vexations de ses agens.

L'existence du congrès n'en imposait plus à personne ; l'espoir de la paix avait fui de tous les cœurs : les Russes étaient en pleine marche ; la coalition nouvelle, forte des moyens nombreux qu'elle avait réunis, et du concert qui règne toujours au commencement d'une ligue, menaçait nos alliés sans défense et nos frontières presque dégarnies, sans même que le directoire prît aucune des précautions qui pouvaient nous

rassurer. Et après avoir dégarni, dilapidé, ruiné nos magasins et nos arsenaux, se consumant en vaines jactances à Rastadt, et sans préparation pour soutenir la guerre, il ne lui manquait plus que d'en donner lui-même le signal; et ce signal fut donné.

C'est ainsi que la présomptueuse ignorance a rouvert le cours de nos calamités; c'est ainsi que la vanité ridicule et cruelle a fait couler de nouveau des torrens de sang; c'est ainsi que, sans autre guide que la soif de l'or et du pouvoir, des hommes incapables n'ont paru un instant sur la scène du monde que pour en être les fléaux.

Mais si les deux gouvernemens avaient voulu la paix de bonne foi, l'accord n'eût-il pas été très-facile? les bases n'en étaient-elles pas arrêtées? les conditions n'en étaient-elles pas convenues? et au lieu de cette marche tortueuse qui, en rendant interminables les discussions, servait en secret l'Autriche, le directoire n'était-il pas en droit de se départir de ces moyens usés et mesquins d'une politique routinière? ne devait-il pas, une fois élevé à la hauteur des vrais, des grands principes, opposant la franchise à la duplicité, la candeur à l'adresse, et l'honneur à

la politique, proposer, imposer même des conditions toutes connues dès l'ouverture du congrès, et dont la première eût été l'obligation d'y souscrire ou de les refuser dans un terme donné, passé lequel l'assemblée eût été dissoute. Cette marche eût été simple, noble et sur-tout facile. La paix était faite avec l'empereur, tout était dit avec lui : les principes de la pacification de l'Empire étaient déjà posés, et les principales clauses de cession à-peu-près convenues. Cette conduite franche et ouverte était la seule bonne, la seule vraiment politique; elle n'eût pas bercé de l'espoir trompeur d'une paix idéale ni le peuple, ni l'armée : le peuple, qui semblait avoir acheté la tranquillité qu'il désirait, par d'assez nombreux, d'assez grands sacrifices; l'armée sur-tout qui s'était immortalisée par assez de triomphes pour qu'on dût enfin compter son repos pour quelque chose.

Il n'est pas dans mes principes de louer les hommes en place, ni ceux que la faveur publique et l'enthousiasme national récompensent des grands services qu'ils ont rendus à leur patrie : ces éloges ressemblent toujours trop à la flatterie pour qu'ils puissent

me convenir. Mais enfin, quand un homme a fait de grandes choses, quand son exemple peut servir de modèle et sa conduite de leçon, il est sans doute permis de rappeler ce qu'il a fait, pour indiquer ce que d'autres eussent dû faire dans des circonstances pareilles : la justice alors devient un devoir; on peut parler de lui sans s'avilir soi-même. Si en même temps qu'elle fut grande et noble, sa conduite fut la seule utile, la seule bonne, il doit être permis de la rappeler sans être un méprisable louangeur. Que dis-je ? c'est peut-être le trait de franchise le plus hardi que de hasarder la vérité sur un homme, sans craindre que la malignité puisse la confondre avec le mensonge ou l'adulation; et ce ne sera certes pas ma faute, si, dire ce qu'il a fait, est son plus bel éloge.

L'heureux triomphateur de l'Italie avait donné à Léoben et à Campo-Formio un grand exemple aux plénipotentiaires de Rastadt. Réconciliant la justice avec la victoire, ressuscitant des maximes éteintes, politique plein de franchise et négociateur modéré, il ouvrit une nouvelle carrière dont il est bien à craindre qu'il n'emporte avec lui le secret, puisque ses admirateurs même ont

dédaigné de l'imiter. Non moins habile politique que grand général, sans être arrêté par ces formes étroites sur lesquelles la vanité pointilleuse des cours a créé l'ennuyeux protocole de l'étiquette, sans accorder plus et sans exiger moins que ce qu'il devait à la dignité de la nation qu'il représentait eu égard à la préséance, sa grandeur uniforme trompa la tortueuse prudence de la cour de Vienne par la franchise de ses aveux, et humilia son orgueil sous le double rapport de la reconnaissance de la république, et des otages qu'elle lui offrit, et que sa loyauté refusa. Quant au fond, il réclama comme droit de convenance ce qu'il pouvait exiger en vainqueur : et méprisant ces formes oiseuses, ces discussions fatigantes qui souvent aigrissent les partis, il insista avec autant de fermeté que de franchise sur tous les points où l'honneur et l'utilité réelle étaient intéressés. Prêt à obtenir par les armes ce qu'on eût refusé à ses justes demandes, mais dédaignant le frivole honneur de gagner une victoire et quelques pays de plus, il préféra le rôle moins brillant, mais non moins glorieux, de pacificateur ; et d'accord enfin sur tous

les points avec le noble étranger qui l'admirait et qui emporta son estime, il parvint à signer une paix qui fit autant d'honneur au ministre que ses victoires en avaient fait au général.

Que son exemple, si malheureusement inutile à Rastadt, puisse au moins devenir une leçon salutaire pour l'avenir! N'oublions pas cette maxime tutélaire et conservatrice des gouvernemens, *Si vis pacem, para bellum*. S'il est vainqueur, le peuple français peut donner un grand exemple, en rétablissant les rapports de la politique avec la morale, et ceux de la justice avec les traités. Ses ministres pourront alors proposer sans crainte, des conditions qui assurent une partie des avantages acquis; mais sans se laisser enivrer par la victoire, qu'ils ne proposent que celles que la justice et la bonne-foi peuvent souscrire. Par la modération, ils doubleront leurs droits, ils étoufferont les craintes, ils enchaîneront les méfiances, et se fonderont dans l'opinion même une nouvelle puissance au-dessus de toutes les atteintes. Mais quand les conditions de la paix porteront sur de pareilles bases, qu'ils ne s'en départent plus, qu'ils n'y

changent rien, qu'ils ne cèdent plus sur un seul point; que leurs propositions premières deviennent leur *ultimatum* : c'est le seul moyen de ne pas rendre les discussions interminables. Mais c'est ce qu'on s'est bien gardé de mettre en pratique à Rastadt, où la paix ne convenait à personne, hors à ceux dont le vœu n'y était consulté que par un vieux respect pour des formes usées dont la maison d'Autriche brûle de s'affranchir.

Cependant le gouvernement anglais était parvenu enfin à son but; et la guerre étant rallumée, une coalition nouvelle s'était formée; et le fils de *Chaltham*, faisant taire les préventions, étouffant de longues inimitiés par son adroite politique, était parvenu à concilier des Etats et des intérêts inconciliables, et les strelitz et les janissaires, confondant leurs drapeaux, étaient étonnés de ne plus se haïr et de combattre dans les mêmes rangs et pour la même cause. Nous verrons ailleurs quel intérêt avait pu jeter la Porte entre les bras de la Russie, en appréciant les effets qui doivent être la suite de cette imprudence. Quant à la Russie elle-même, dès long-temps accoutumée à exercer dans le nord un despotisme dont

l'histoire n'offre aucun exemple, elle supportait impatiemment que le sort du midi se décidât sans elle : dès long-temps avide de s'immiscer dans les affaires du corps germanique, elle a cru en avoir trouvé une occasion favorable dans les offres et les instances des deux cours de Vienne et de Londres ; et tandis que les dépouilles de la Turquie flattaient en secret l'ambition du cabinet de S. Pétersbourg, qui déjà les dévorait en idée, l'espoir d'être l'arbitre de l'Europe et le restaurateur de la monarchie en France, flattait plus vivement encore la vanité de son souverain, dont le génie étroit et l'orgueilleuse crédulité offraient le champ le plus vaste aux intrigues et aux séductions de l'Angleterre.

Digne fils de l'infortuné *Pierre III*, *Paul I.er*, né avec un caractère ardent et long-temps comprimé, élevé dans la dépendance qu'il détestait, éloigné des affaires pour lesquelles on le jugeait peu propre, a langui oublié sur les marches du trône pendant la vie de sa mère. L'ambitieuse Catherine, ayant tout à prévoir et tout à redouter, a constamment empêché qu'il ne pût acquérir par une éducation libérale l'instruction

et les qualités qui peuvent quelquefois tenir lieu de celles plus grandes qu'on ne doit qu'à la nature : présomptueux et crédule, fier de ses droits et jaloux de son autorité, son génie chevaleresque le précipitera toujours dans les démarches les plus hasardeuses et les plus contraires à ses intérêts. Ses ministres, qui dans leur marche constante suivent encore le système et les maximes qui dirigeaient les plans de Catherine, auront toujours peine à l'éclairer et à l'arrêter. Le chef-d'œuvre de leur politique sera peut-être de parvenir à diriger son obstination, qu'il prend pour de la fermeté, et à empêcher que, s'égarant sans cesse, sans guide et sans frein, son inexpérience indocile ne le précipite enfin d'un trône dont le poids est prêt à l'accabler.

Si les actions des hommes en place sont le conducteur le plus sûr pour juger de leur caractère, il est bien difficile de se tromper sur celui de Paul Ier, si l'on recueille quelques-uns des traits qui lui sont échappés. On pourra l'apprécier dans ses réglemens de police et ses *ukases* relatifs au costume français, qu'il a défendu, ainsi que les livres qui traitent de la politique et même des

sciences. Imprudent ! il craint les maximes françaises, et il envoie ses armées les puiser à leur source sur nos frontières ! On appréciera son orgueil par sa déclaration de guerre à l'Espagne, dans un style aussi peu séant qu'inconnu jusqu'ici dans tous les offices diplomatiques. On appréciera son despotisme, dans le ton des pièces sorties de sa chancellerie relativement aux sommations qu'il a faites aux princes de l'Empire, et notamment à la Bavière. On appréciera sa politique en le voyant prodiguer toutes les ressources de son vaste empire et ses armées, à consolider et à faire réussir les vues ambitieuses de l'Autriche, qu'il est loin de soupçonner.

A cet égard, il n'y a pas de doute que l'épisode politique qui a décidé l'adhésion de la Porte à la coalition, n'y eût également entraîné Catherine pour son propre et privé compte : mais plus adroite que son fils, en s'y engageant elle n'aurait songé qu'à elle ; elle n'eût point sacrifié ses troupes à l'Autriche pour lui faire obtenir une paix plus ou moins favorable, pour lui faire obtenir une plus grande ou une moindre part dans le nouveau démembrement qui se prépare ;

et à coup sûr la seule des mesures communes qu'elle aurait pu prendre avec son fils, aurait été celle d'enlever à la république les îles vénitiennes de *Corigo*, *Zante*, *Céphalonie*, et sur-tout *Corfou*, d'où elle aurait pu réaliser avec plus de succès un jour ses projets sur la Grèce.

Mais son fils ne voit pas comme elle ; et contrariant à cet égard les vues de ses conseils, il se précipite en aveugle au milieu des entreprises les plus hasardeuses sans prévoir quelle en sera l'issue. Son orgueil lui persuade qu'il est l'arbitre des destinées de l'Europe, parce que le ministère de Vienne le lui dit, en riant en secret de sa crédulité ; et il se croit le premier potentat de la terre, sur la foi des discours du ministère britannique, qui profite à bon compte de tous les écarts politiques où il l'entraîne. Enfin on appréciera son imprudence, dans le titre insignifiant de grand maître de Malte, qu'il vient d'ajouter à tant d'autres. Certes, sous ce rapport même, on ne peut douter que son conseil ne lui ait fait sentir les avantages qui résulteraient pour lui et pour ses plans futurs sur la Grèce, de l'importante possession de l'île de Malte ; car à cet égard

tout

tout est dit; et quelque désir que les Anglais eussent de conserver pour eux ce premier boulevart de la Méditerranée, ils paraissent, jusqu'à ce jour, y avoir renoncé de bonne-foi; et si cette île tombe au pouvoir de la coalition, elle donnera au czar, dans la Méditerranée, un point de relâche et un arsenal d'où il pourra à son gré maîtriser le levant et Constantinople.

Ainsi, sous ce rapport, le plan du cabinet de Russie était adroit; il était bien conçu: mais Paul I.er, renchérissant sur le projet sans s'embarrasser des conséquences, contrarie la prudence de ses ministres, en prenant par anticipation, et au mépris de la différence des dogmes religieux qui l'empêche d'y aspirer, le titre de grand maître; et comme tout est bizarre ou ridicule dans sa conduite, le premier usage qu'il fait de son insignifiante grande maîtrise, c'est d'en conférer l'ordre au capitaine *Pophan*, c'est de créer chevalier un Anglais protestant et marié. Cela sans doute n'est que ridicule; mais ce qui ne l'est pas; c'est le danger même d'avoir usurpé la grande maîtrise, sans qu'une assemblée légale la lui eût conférée, au risque politique de tout ce qui

pourrait en arriver de la part de la Turquie, qu'il a d'autant plus besoin de ménager, qu'il est en ce moment à sa disposition si elle osait vouloir ce qu'elle peut; puisqu'il est vrai de dire que la Porte ne peut consentir paisiblement à voir passer l'île de Malte entre ses mains, sans le plus grand danger pour elle; il y a même peu lieu de douter qu'un projet aussi formellement annoncé n'eût détruit dans l'instant tout accord, toute harmonie avec la Russie, de la part de toute autre puissance que la Porte.

De tous les Etats que cette lutte nouvelle paraissait devoir intéresser, la Prusse est donc le seul qui ait refusé de s'y engager. Fidèle au système qu'il a adopté, un roi jeune et sage a su résister à la soif de la gloire, aux amorces de la séduction, et aux offres insidieuses de l'Angleterre, comme aux instances de l'Autriche : connaissant le danger de sa position, il a senti qu'il ne pouvait lui convenir d'être l'instrument de l'asservissement d'une puissance qui, dans l'ordre politique, doit être son alliée. Il eût penché sans doute pour la France; mais les maximes détestables ou la conduite audacieuse des chefs qui dirigeaient alors la républi-

que, ne lui offraient point de garantie suffisante; et il a fallu sans doute qu'il fût bien convaincu de l'importance dont il était pour lui que la France ne fût point accablée, pour se maintenir dans les principes de neutralité qu'il s'était imposés, et auxquels il a fait adhérer tout le nord de l'empire, et même les rois de Danemarck et de Suède, en donnant à l'un le courage de résister à d'insolentes menaces, en inspirant à l'autre le désir de ne point s'engager, comme roi, dans une lutte où il s'était laissé entraîner comme prince d'empire, par le désir d'obtenir la restitution d'un riche convoi que lui retenait alors l'Angleterre.

Dans cet utile objet, le successeur de Frédéric, digne en effet de *le ressusciter*, s'est rendu formidable à tous en appuyant sa neutralité d'une grande armée, qui sera toujours dans le cas de faire respecter sa médiation quand le moment de l'offrir sera venu; et dans cette position aussi redoutable que flatteuse, le cabinet de Berlin contemple avec une secrète joie les efforts que font la Russie et l'Autriche, ses rivales naturelles, qui s'épuisent d'hommes et d'argent dans une guerre dont les résultats,

dans les chances les plus favorables pour l'une ou pour l'autre, ne pourront jamais les dédommager de ce qu'elle leur coûte ; et tandis qu'elles multiplient les dépenses et les efforts, la Prusse, intacte, entière, au milieu des douceurs de la paix, voit ses trésors, prodigués peut-être sur la fin du règne de Frédéric Guillaume, se former, se grossir au sein d'une administration bienfaisante, et les armées ne rien perdre de leur ardeur martiale par le spectacle et le voisinage du théâtre de la guerre dont elles gardent la ligne de démarcation, qu'aucune des puissances belligérantes n'ose franchir.

Dans la première guerre, nous avons vu que la révolution de France avait renversé toutes les espérances des cabinets, et détruit des idées politiques qu'on croyait consacrées par l'expérience des faits et des siècles. « Le temps, disait-on, où un peuple » change sa constitution, est un temps de » désordre et d'anarchie, où le moindre choc » peut tout renverser et lui enlever même » jusqu'aux élémens de sa puissance ». Cette supposition sophistique, que l'aveuglement de quelques cabinets a voulu travestir en maxime, ne fut pas plus vraie chez les

anciens Romains, qu'elle ne l'a été chez les modernes Français ; et une expérience opposée nous convainc que le moment d'une révolution chez un grand peuple, est l'instant le plus mal choisi pour lui donner des fers. Je citerai pour exemple l'ancienne Rome, où les orages furent si fréquens, et les querelles souvent si envenimées entre les deux ordres de l'Etat. Eh bien ! Rome ne fut jamais si terrible pour ses ennemis, que dans le moment des crises populaires.

Notre France, au fort de sa maladie, s'est vue attaquer au-dedans et au-dehors avec tant d'acharnement, que beaucoup de gens qui ne passent point pour superficiels, doutaient et de la persévérance et du succès de ses efforts. La conduite des gouvernemens même fut analogue à cette supposition ; et ils comptaient si peu sur sa résistance, que déjà même, avant le premier coup de canon, les imprudens avaient partagé les dépouilles de ce vaste corps, que l'Anglais *Burke*, dans ses délirantes Philippiques, avait effacé de la liste des puissances.

Les premiers revers qu'elle éprouva d'abord, confirmèrent ces orgueilleuses espérances ; et peut-être ils étaient nécessaires

pour rendre au peuple le plus inquiet, le plus léger si l'on veut, mais le plus brave de l'univers, une énergie dont l'explosion n'avait besoin que d'être excitée par un puissant stimulant. Telle jadis avait été Rome, et telle a été la France : le peuple était asservi, opprimé au-dedans, et l'armée triomphait au-dehors ; et de troubles en conquêtes, de révolutions en victoires, cette république naissante, qui a vu commettre dans son sein de si grands crimes, et qui a fait sur ses frontières de si grandes choses, a obligé ses ennemis humiliés à lui demander la paix, lors même que l'intérieur était agité de nouvelles convulsions.

Telle a été la fin de la première coalition ; mais quelle sera celle de la seconde ? la même sans doute : comme la première elle a commencé par des revers, comme elle elle doit finir par des triomphes, si l'emploi de nos moyens est bien dirigé. Et il faut le dire, l'impéritie ou la lâcheté de quelques hommes a eu beau vouloir remettre en problème la grande existence politique que la république avait acquise ; une coalition nouvelle a eu beau s'être formée, et, marchant de victoire en victoire, se promettre d'écra-

ser la France et de ressusciter les premiers plans de l'Autriche et de l'Angleterre (car c'est pour les ambitieux sur-tout que l'expérience du malheur est perdue), cette nouvelle lutte n'amenera pas des résultats différens. En vain ces deux cours ennemies, secondées de l'énergie d'un homme du nord, et du fanatisme qu'il inspire à ses soldats à demi sauvages, se flattent d'obtenir les avantages qu'elles ont vus s'échapper de leurs mains dans la première guerre, et de donner enfin des lois à cette république nouvelle, qui, à sa naissance, a fait trembler les rois, mais qui à son tour a su apprendre à les ménager quand ils ne sont plus armés contre elle.

Le commencement de cette campagne a été désastreux sans doute : mais à qui la faute ? est-ce à nos armées ? et qui oserait calomnier leur courage ou flétrir leurs lauriers par une odieuse supposition, quand on n'avait pris aucune des précautions qui pouvaient leur assurer de nouveaux triomphes ? Il est trop vrai que l'incurie ou l'aveuglement présida à leurs destinées, et que l'armée coalisée n'eut qu'à se présenter pour les écraser du poids énorme de ses forces.

Mais après la bataille de *Magnan*, quand le brave Moreau (je parle ici de lui d'autant plus volontiers que lui-même en parle plus rarement), quand ce général, aussi savant que modeste, se fut chargé du pénible emploi de réparer les malheurs et les fautes d'un chef ignorant ou perfide, destitué trop tard d'un jour; quels sont les avantages qu'a remportés le général *Suwarow*, dont je ne prétends point ici contester les talens et surtout l'activité? il a avancé ses progrès, et sans doute il le fallait bien, quand nos armées étaient privées de tous les moyens de résistance, et qu'indépendamment de l'énorme infériorité du nombre, elles manquaient, le dirai-je, de pain et d'armes; et cependant chaque pouce de terrain était disputé pied à pied par le héros français; chaque poste était défendu avec un courage qui jamais ne cédait qu'au nombre. La sage lenteur du Français déconcertait la fougue impétueuse du Russe, que parvenaient difficilement à calmer les conseils des généraux autrichiens, qui connaissaient mieux que lui son rival. Combien de fois, suppléant au nombre par le courage et l'habileté, le *Cunctator* français, avec une poignée de braves, ne

l'arrêta-t-il pas avec sa nombreuse armée ; et notamment sous les murs d'*Alexandrie* ? Combien d'autres ne l'obligea-t-il pas à reculer, jusqu'à la journée de Novi, à cette journée où quarante mille Français, dont la moitié de nouvelle levée, arrêtèrent le général russe avec ses cent mille hommes (1), à cette journée, où, successeur du brave et malheureux Joubert, sans doute il connaissait le plan de la bataille, mais n'en avait cependant ni le secret ni la pensée ; à cette journée enfin où le vainqueur perdit deux fois plus que nous, et après laquelle (si j'en excepte la capitulation de Tortone) il ne put plus rien hasarder, jusqu'à ce qu'il allât se faire battre, à son tour, dans les montagnes de Suisse, et ensevelir dans le *Voralberg* ou la Souabe son orgueil humilié, et la honte d'une défaite dont ce vieillard

(1) Ce n'est point là une exagération : d'après les rapports les plus authentiques, le général Suwarow avait sous ses ordres soixante-dix mille hommes, dont vingt mille de cavalerie ; plus trente mille paysans qui inquiétaient nos flancs ou nos derrières : et l'armée française était de quarante-deux mille hommes, dont à peine six mille de cavalerie.

intangible rejette aujourd'hui la faute sur ses alliés.

Le général Suwarow a de grands talens sans doute, qu'un revers n'a pu lui ravir ; ses ennemis même lui rendent sans regret cet hommage : mais en oubliant trop ce qu'il devait à un ennemi loyal, il a méconnu ce qu'il se devait à lui-même; il a flétri sa gloire ; et ce n'est pas de nos jours qu'on doit traiter comme *Attila* ou *Tamerlan :* il devait s'épargner de présomptueuses jactances et de vaines menaces ; à les entendre sortir de sa bouche, on aurait pu le prendre pour un maître irrité, et la nation française pour un peuple d'esclaves révoltés. Encore une victoire, disait-il, et je réduirai ce peuple indocile. Ses menaces n'étaient que ridicules ; mais le guerrier russe ignorait sans doute que quand même il serait parvenu à pénétrer sur notre territoire, ç'aurait été pour n'en sortir jamais. Victor-Amédée de Savoie, et certes l'opinion de ce prince l'un des plus grands du dernier siècle mérite ici d'être comptée pour quelque chose, Victor-Amédée disait : *Je sais bien comment on entre en France, mais j'ignore comment on s'y soutient, et j'ignore encore plus*

comment on en sort. Si l'expérience du duc de Savoie ne lui suffisait pas, l'exemple plus récent des Autrichiens pouvait l'instruire; mais le maréchal de Suwarow était homme à ne vouloir rien apprendre qu'à ses propres dépens.

Ainsi les faits et les événemens démontrent que nos premiers revers, et ceux qui en ont été la suite, ne sont que le résultat de l'incurie et du détestable système des premiers agens de l'autorité, qui ont provoqué la guerre, sans avoir même préparé les premiers moyens qui peuvent la faire soutenir avec succès; d'où il est arrivé que nos armées, plutôt accablées que vaincues, ont été forcées de battre toujours en retraite, et de se replier sans cesse devant un ennemi supérieur et toujours croissant, après les plus honorables combats, où souvent l'avantage qui nous demeurait ne tardait pas à nous être enlevé par de nouveaux ennemis qui surprenaient nos troupes épuisées. On vient de voir, il y a peu de jours, en Suisse, qu'à l'instant où les deux armées ont pu se mesurer à égalité, la chance n'a pas été long-temps douteuse; et si l'on adopte enfin un nouveau système, plus

d'ensemble dans les dispositions, plus de précision dans les mouvemens, plus d'activité dans les secours peuvent opérer le plus heureux changement, et ramener enfin sous nos drapeaux la victoire, qui n'a été un moment infidelle que par le défaut de soins dans les moyens de la fixer.

Mais en examinant quelle doit être l'issue de cette guerre, il est aisé de prévoir qu'elle n'aura pas un résultat plus favorable que la première.

1.° Les intérêts de la coalition nouvelle sont les mêmes que ceux de l'ancienne, je veux dire, composés de parties hétérogènes qui empêcheront ses divers membres de s'occuper avec suite et ténacité du motif qui seul paraît leur avoir mis les armes à la main, chacun d'eux cherchant à satisfaire son intérêt privé plutôt que l'avantage général. Or, à quelles discussions ne donnent pas naissance les plans et les vues particuliers de ceux qui la composent : ils s'occupent à peine un moment du bien de la ligue, et, le reste du temps, de leurs avantages personnels. Les uns, comme l'Angleterre, songent à leur vengeance, à leur rivalité maritime et commerciale ; d'autres, comme

l'Autriche, à leur ambition, à leur agrandissement ; d'autres enfin, comme la Turquie, n'ont en vue que leur sûreté : mais tous sont sans unité d'intention, de moyens et de but. C'est ainsi que les coalitions ne sont jamais très-dangereuses pour un grand peuple.

La Russie a bien aussi ses vues dans la nouvelle ligue, comme je le démontrerai tout à l'heure ; mais il n'est pourtant pas de son intérêt que la France soit anéantie ; et elle se refroidira pour la coalition, à mesure qu'elle verra l'Autriche faire tourner les succès de tous au profit de son intérêt particulier. L'obstination de la Prusse à demeurer neutre, et ses dispositions favorables pour la France, alarment également tous les coalisés : donc point d'union réelle, point d'accord parfait dans les moyens et dans les vues, crainte et méfiance réciproques ; donc désunion : et ce n'est pas trop présumer de l'avenir, que de conjecturer qu'avant même la fin de la guerre, chacune des deux cours impériales sera plus mal disposée pour l'autre, qu'aucune d'elles ne le sera pour la république française. Ce point me paraît positif ; il est une suite naturelle des dispositions que les deux cabinets ne peuvent

pas tarder à prendre l'un pour l'autre, si l'on examine sur-tout, d'une part, les hauteurs que la cour de S.-Pétersbourg affecte avec celle de Vienne, et de l'autre l'esprit d'ambition et de conquête qui paraît dominer exclusivement l'Autriche.

2.° La France, seule il est vrai, mais n'ayant qu'un intérêt, un but unique, y parviendra sans dévier; et en admettant même une alternative de revers et de succès, elle finira par détacher avec le temps tous les membres de cette ligue, et ceux sur-tout qui, ayant plus à perdre et moins à gagner, n'ont aucun motif prochain de discussion qui puisse empêcher un rapprochement. En attendant, le Français verra se réveiller son énergie, en raison des dangers qu'il aura à courir de la part sur-tout des barbares du nord qui ont menacé son territoire, et des excès qui seraient la suite de leur invasion.

C'est ainsi que nous verrons, avec le temps, et ce temps n'est pas loin, les nœuds que l'intérêt forma, rompus à leur tour par un intérêt contraire; car on ne doit pas se dissimuler que par une tendance inaperçue, et néanmoins suite de notre ancienne influence, la révolution française enveloppe

encore tous les Etats de l'Europe, par un effet plus ou moins senti, par des intérêts qui les rapprochent ou les éloignent de nous. Nous sommes dans un de ces momens si rares où la politique de l'Europe erre sans fil et sans guide dans un dédale de contrariétés inextricables, où les rois, mus en un sens par l'intérêt de leur couronne, sont rejetés dans un sens contraire par celui de leur agrandissement ou de leur sûreté, ou enfin par la crainte de l'accroissement de puissance d'un Etat rival engagé en apparence dans la même cause.

Mais les passions se calmeront enfin ; et si la raison ne se fait pas entendre, l'épuisement du moins se fera sentir ; et bien que les guerres des révolutions aient un caractère bien autrement sérieux que les guerres ordinaires que des jalousies, des animosités passagères allument, et qui finissent presque toujours par où elles auraient dû commencer : cependant faut-il bien qu'elles aient un terme ; et si nos anciens gouvernans et les ministres des rois eussent été ou plus prévoyans ou plus instruits, ils se fussent bien donnés de garde d'en rallumer le flambeau, puisqu'il est vrai de dire

que les guerres, dans tous les temps, ont raffermi les innovations, ont consolidé les révolutions que l'on voulait détruire par elles.

Sans remonter aux époques reculées de l'histoire ancienne, et sans sortir de notre Europe moderne, j'en puis fournir des preuves multipliées. Ainsi la Suisse lutta contre *Albert d'Autriche*, et acquit l'indépendance par la guerre qu'elle eut à soutenir. Ainsi les Provinces-unies conquirent leur liberté par la guerre que leur fit *Philippe II* pour la leur faire perdre. Ainsi les Etats-unis se sont affranchis du joug au milieu même de la guerre que leur a fait l'Angleterre pour les réduire. Ainsi la France a vu sa constitution républicaine s'affermir bien plus sûrement par la guerre qu'on lui a suscitée, qu'elle n'eût pu le faire, si, ayant continuellement à agir et réagir sur elle-même, les rois fussent demeurés simples spectateurs de ce phénomène politique.

Et tirant une conséquence contraire d'un fait historique contraire, je crois même fortement que la république qui venait de s'établir, n'a péri en Angleterre que parce que le peuple anglais fut continuellement battu par toutes les factions, par tous les partis, sans

sans que les chefs pussent diriger leur turbulente inquiétude contre un ennemi commun qui les réunît tous, parce qu'enfin *Cromwel*, et son parlement, bientôt dissous par lui, n'eurent point de guerre à soutenir.

Mais lorsqu'enfin les cours, écoutant leurs intérêts réels, et réfléchissant à froid sur les conséquences d'une guerre dont les chances même les plus heureuses ne pourraient compenser les pertes qu'elles auront faites, seront convaincues de l'impossibilité de plier un grand peuple à leur joug; quand, de son côté, la république française, revenue à des principes modérateurs, et satisfaite enfin d'une lutte qui l'honore et des avantages acquis par elle, proposera ou acceptera des conditions raisonnables, les deux partis, fatigués, reconnaîtront enfin, dans leurs rapprochemens respectifs, que la paix est le premier des biens.

Mais cet espoir est-il prochain? je le crois, quand j'examine l'épuisement des deux partis: mais quand j'envisage les motifs qui leur ont mis les armes à la main, j'en désespérerais presque, si d'ailleurs je n'étais pas convaincu, comme les gouvernemens de Vienne et de Londres commen-

cent à l'être eux-mêmes, de l'impossibilité de l'exécution de leurs plans : et c'est ce qui me reste à examiner avant de terminer ce chapitre.

Nous avons vu ailleurs que la ruine et le démembrement de la France fut pour les auteurs de la première coalition, le motif réel d'une guerre dont la révolution ne fut que le prétexte. Les rois sans doute étaient solidaires pour les intérêts de leur couronne ; mais ils cessaient de l'être les uns pour les autres dans les intérêts privés de leur ambition : aussi ceux que le premier motif avait seul armés, ne tardèrent pas à traiter, en voyant se développer les plans réels des ministères de Vienne et de Londres, qui seuls restèrent chargés du fardeau de la guerre.

Mais le but de la coalition nouvelle est-il le même qu'il fut en 1792 ? ce serait une grande erreur de le supposer ; et les faits démontrent que tous les Etats qui y ont concouru, ont eu des vues comme des intérêts divers ; et que seul, constant dans sa politique, dans ses espérances et dans ses projets, le ministère britannique n'a jamais dévié dans son plan. La destruction

de la marine française, la ruine de son commerce, l'anéantissement de sa puissance ; tel fut le but de l'Angleterre en 1792, et tel il est aujourd'hui. La rivalité de la France fut toujours l'objet de ses négociations, de ses alliances, de ses guerres, de ses traités ; c'est pour elle un intérêt de tous les temps, de tous les pays, de tous les jours ; et cette supposition acquiert tous les caractères de l'évidence, si l'on observe que sa constante jalousie a, dans l'espace d'un siècle, suscité et allumé cinq fois la guerre contre la France ; en 1688, en 1702, en 1743, en 1755, et enfin en 1792. Les conséquences que nous déduirons des tentatives de l'Angleterre, prouveront jusqu'à la démonstration la perfidie de ses desseins cachés.

L'Autriche avait bien le même intérêt à rallumer la guerre, mais elle n'avait plus ni le même but, ni le même plan : il ne s'agissait plus pour elle de démembrer la France ; une expérience désastreuse, et ses craintes pour Vienne même, lui avaient trop appris à ne plus prendre ses désirs ambitieux pour guide de ses espérances : elle put bien en flatter ses alliés, mais elle ne

songeait plus à la chimère du démembrement. Mais elle regrettait ses provinces perdues ; et sans songer aux dédommagemens qu'elle avait obtenus dans les états de Venise, la conquête de Mantoue, la reprise du Milanez, bornaient alors son ambition, sauf à agrandir son plan dans la suite, si l'occasion se montrait favorable.

La Russie avait un but directement utile à sa grandeur, et son czar en avait un plus chevaleresque ; et tandis qu'il s'occupait, peut-être de bonne foi, de rétablir les Bourbons sur leur trône détruit, son habile cabinet comptait en secret les avantages qu'il pourrait retirer de l'abaissement et de la future nullité de la France relativement et à la Grèce et à la Turquie, à qui, par l'heureuse alliance qu'il venait de contracter avec elle, il pouvait se mettre en mesure de dicter un jour la loi.

La Porte enfin n'avait pour but que celui de sa vengeance contre une agression imprévue ; sa sûreté apparente, que l'Angleterre et la Russie lui présentaient comme incessamment menacée par l'invasion des Français en Egypte et par leur voisinage de ses provinces d'Asie ; mais nullement des

projets de destruction qu'elle ne pouvait effectuer, ni des plans d'agrandissement désormais impossibles pour elle. Aussi ne pouvait-elle manquer d'être la victime expiatoire des plans éventuels de la coalition; et la suite des temps nous démontrera si cette opinion est hasardée.

Etablissons donc nos résultats sur les événemens auxquels cette guerre a donné lieu. Je commence par l'Angleterre.

Sans parler de nos colonies, dont l'univers connaît les désastres, ni de l'invasion que les Anglais y ont faite, le continent a des points assez importans pour fixer exclusivement notre attention. Depuis le commencement de la guerre, l'Angleterre a tenté cinq expéditions maritimes à de très-grandes distances l'une de l'autre; mais toutes ont eu le même but, et toutes ont concouru plus ou moins à le remplir.

La première est l'expédition de Dunkerque avec l'armée de terre aux ordres du duc d'York. L'armée alliée victorieuse avait pénétré sur le territoire français : les généraux autrichiens s'attendaient, et avaient ouvert l'avis naturel d'assiéger et d'emporter quelqu'une de nos places frontières

qui leur ouvrirait l'entrée du cœur de la France en assurant leurs derrières : déjà ils s'y préparaient, lorsqu'ils reçoivent l'ordre de se replier et de se détourner sur Dunkerque pour l'emporter. Mais Dunkerque, dira-t-on, était loin de pouvoir remplir l'objet de la campagne ; il ne leur donnait qu'un point insignifiant et sans utilité ; il les éloignait de ce même territoire où ils avaient tant d'intérêt à pénétrer; il contrariait ouvertement les plans convenus, et pouvait faire perdre un temps précieux. N'importe, c'est sur Dunkerque qu'il fallut marcher, ainsi l'avait décidé le cabinet de Londres, qui s'occupait de la destruction de la marine française et de son commerce, plus que des intérêts de la ligue. Le cabinet de Londres fournissait les subsides ; il fallut obéir.

Le général anglais s'était ménagé des intelligences dans la place ; il comptait sur une insurrection : plein de confiance, il arrive et se fait battre honteusement par un soldat français sorti à peine des rangs. Une fuite précipitée le dérobe seule au vainqueur; et le second fils du roi d'Angleterre ne doit de n'être pas pris lui-même, ne doit son salut qu'au courage des émigrés, de ces

émigrés qui lui faisaient un rempart de leurs corps, dans l'instant même où il trahissait leurs espérances.

La seconde expédition est celle de Toulon, que l'or britannique acheta. Les Anglais y entrèrent en traîtres, s'y conduisirent en pirates, et l'abandonnèrent en lâches. Mais ils sentaient bien que tôt ou tard il leur faudrait rendre cette place importante. Ce qu'ils avaient donc de mieux à faire pendant la courte durée de leur occupation, c'était de la détruire, et de détruire avec elle les ressources immenses que son arsenal y renfermait. Il y aurait beaucoup à dire sur leur conduite militaire pendant le siége, et sur leur conduite politique avec les autres Etats coalisés pendant le même temps; et certes le refus qu'ils firent à cette époque de permettre que le roi de Sardaigne portât alors des secours à Lyon assiégée, la crainte qu'ils avaient que cette diversion, en obligeant l'armée républicaine à lever le siége, ne parvînt à opérer un grand changement dans les dispositions des départemens méridionaux, révoltés alors du joug sanglant de la terreur, la crainte qu'ils avaient eux-mêmes de voir la contre-révolution s'opérer

trop promptement, et avant que la France fût hors d'état de s'en relever, et la crainte plus cruelle encore de voir Lyon, cette première de nos villes manufacturières, échapper aux horreurs de la dévastation et de la destruction, déterminèrent ce refus mystérieux, et l'ordre positif qu'ils donnèrent au roi de Sardaigne de faire marcher le fort de son armée sur Nice et le reste sur Toulon; l'évacuation honteuse de Toulon, abandonné sans avoir reçu un seul coup de canon, malgré l'offre formelle que faisait le général espagnol comte de Gravina de la défendre seul; le refus des Anglais d'y obtempérer; le refus qu'ils avaient fait auparavant d'admettre les émigrés français qui venaient s'offrir pour le défendre, et qui leur faisaient craindre que bientôt ils n'en fussent plus exclusivement les maîtres, et qu'ils ne pussent le détruire; l'horrible incendie du port et de l'arsenal, après en avoir enlevé tout ce qu'ils purent, et le vol des vaisseaux français, saisis au nom du roi de France, et dont ils ont augmenté leur marine, sans se mettre en peine de les rendre à celui au nom duquel ils avaient eu l'air de s'en emparer: telle fut la conduite des Anglais à Toulon;

et si l'intérêt de la coalition fut le prétexte, la destruction de ce département important de notre marine fut le but exclusif qui les dirigea.

Je ne parlerai point de la misérable expédition de Corse (1), si inutile aux plans comme à l'objet de la ligue, mais qui néanmoins ne l'était pas aux vues du roi d'Angleterre, qui par-là obtenait un point im-

---

(1) La duplicité du ministère anglais se décèle jusque dans les moindres opérations : il est singulier en effet de voir qu'au moment même où son escadre venait d'entrer dans Toulon au nom de Louis XVII, une de ses divisions s'emparait de l'île de Corse au nom de Georges III, qui en prenait le titre de roi. Cette conduite inique a été reprochée au ministère en plein parlement, le 30 mars 1795, par le lord *Guildford*, dont voici les propres expressions :

At the very moment that lord Hood was engaging to suport the Toulonese, in restoring Lewis XVII, to the throne of his ancestors, ministers were bartering with the Corsicans, and prevaling on them to withdraw their allegiance from their Lawful monarch, in order to transfer it to a foreign sovereign. So that at the very moment they were professing to concur in the object of restoring Lewis XVII, they were taking measures to dilapidate his dominions and seduce his subjects from their fealty.

portant dans la Méditerranée, et qui, sans s'embarrasser des conséquences, décéla ses dispositions en prenant audacieusement le titre de roi de *Corse*, qu'il s'y fit décerner par quelques valets à ses gages.

La troisième fut celle de Quiberon sur les côtes de la Bretagne, monument éternel d'infamie, où l'on est embarrassé de déterminer lequel de la lâcheté ou de la trahison doit l'emporter. L'Europe a su que cette expédition eut pour objet de donner les mains à la Vendée, en jetant non loin de ses côtes un renfort d'émigrés français que l'Angleterre avait recueillis dans son sein. Presque tous étaient d'anciens marins, et elle les réunit avec soin pour les condamner en masse à une déportation d'une espèce nouvelle, sur une côte où la trahison britannique les dévouait à la mort. Et si ces infortunés étaient coupables envers leur patrie, contre laquelle ils marchaient en armes, quel crime avaient-ils commis contre l'Angleterre? Ah! elle en avait à leur reprocher deux qu'elle ne leur pardonnait pas; ils étaient marins et Français. Et dans sa barbare prévoyance, craignant que l'avenir ne pût un jour offrir des rapprochemens utiles,

elle ne vit en eux que des victimes à dévouer à son despotisme maritime : et la conduite qu'elle a tenue avec eux à Quiberon, elle l'a tenue dans tous les temps. Le cabinet britannique se serait bien gardé d'envoyer des secours trop grands, trop efficaces dans la Vendée : elle voulait bien y fomenter les troubles, y entretenir le feu toujours actif de la guerre civile ; mais elle était bien éloignée de désirer que les Vendéens fissent des progrès alarmans pour sa politique. Affaiblir, mutiler la France, l'écraser, l'anéantir par les mains de ses propres enfans ; voilà son vœu, voilà son espoir, voilà le but de toutes ses démarches.

La quatrième a été la honteuse expédition d'Ostende, où cinq cents Français ont fait mettre bas les armes à quatorze cents Anglais. Là, comme ailleurs, le but était le même ; la marine ou le commerce. En public, il fallait tendre une main protectrice aux malheureux Belges et les affranchir du joug républicain : plaisant moyen en effet de les secourir, en les ruinant à jamais par l'inondation de toute la West-Flandre ! mais en secret il fallait détruire les écluses, les canaux de communication

intérieure, qui offrent au commerce des avantages si importans ; il fallait inonder, ruiner une province entière pour priver l'ennemi des ressources agricoles qu'il pouvait en tirer. D'ailleurs, les Anglais se souvenaient encore des inquiétudes que leur avait données dans d'autres temps la compagnie impériale de commerce d'Ostende ; leurs craintes se réveillaient ; elles prenaient plus de consistance en voyant Ostende entre les mains des Français. Pour les dissiper, quel moyen plus prompt et plus facile que de détruire Ostende elle-même ?

Enfin, sans parler de l'expédition du cap de Bonne-Espérance, enlevé par la trahison, non plus que de celles dans les colonies bataves, dans les deux Indes, où la vénalité et la perfidie ont tout fait, la cinquième est la grande, la fameuse expédition de Hollande, qui avait été annoncée avec tant d'emphase, préparée avec tant d'appareil, attendue avec tant d'impatience, et à laquelle, pour la rendre plus imposante, on avait appelé les Russes, qui sont venus y flétrir leurs premiers lauriers. Ici, comme ailleurs, l'Angleterre avait un prétexte

apparent et un but caché. Le but, c'était la destruction des débris de la marine batave, que la trahison, son arme favorite, lui a livrée sans coup férir. Le prétexte, c'était l'intérêt de la coalition, la délivrance des Provinces-unies et le rétablissement du stathouder.

Cet objet, quoiqu'il ne fût pas le plus direct de son expédition, entrait cependant dans ses vues. Si elle pouvait parvenir à le remplir, il ne la servait pas moins utilement, en privant la France des ressources qu'elle tire de la Hollande, et en reprenant sur cette république son antique influence et les bénéfices qui en étaient la suite : et ici on ne peut se dissimuler que cette diversion, combinée avec l'attaque que l'archiduc se disposait à faire sur le Bas-Rhin, si l'une et l'autre avaient réussi, était bien réellement l'un des plans les mieux combinés, et l'un des coups les plus meurtriers.

D'abord elle nous forçait à employer à défendre la Hollande, la majeure partie des forces destinées à agir sur le Rhin. Cette diversion pouvait ouvrir aux Anglais et aux Autrichiens l'espoir non chimérique de s'avancer dans les Pays-Bas, de les voir de

nouveau le théâtre de la guerre, et de s'y renforcer d'un grand nombre de mécontens, à qui des mesures oppressives avaient fait reprendre les armes. Ainsi l'Angleterre, comme nous le verrons plus bas, parvenait directement à l'un des premiers buts de ses liaisons continentales, qui fut toujours d'empêcher que la France n'obtînt la possession des Pays-Bas.

Par-là, devenue maîtresse de la Hollande par la force des armes, comme elle l'était déjà du stathouder par l'empire de la séduction, de l'habitude et du service qu'elle lui aurait rendu, elle dictait à son gré les conditions de la paix, retenait celles des colonies hollandaises qui seraient les plus à sa convenance, comme dédommagement des frais de la guerre, et comprimait, suivant ses vues exclusives, l'essor du commerce batave, trop heureux, au prix de tant de sacrifices, de pouvoir s'y livrer de nouveau, n'importe à quelles conditions. Enfin, rendant à l'empereur la Belgique et le port d'Anvers, objet constant de ses alarmes, elle renouvelait, au prix de la restitution, les anciens traités de barrière, et la continuation de la clause de la non-ouverture

de l'Escaut ; et indépendamment de ces avantages, elle en obtenait un nouveau sur la république, qu'elle privait d'une alliée qui défend sa nouvelle frontière, et qu'elle obligeait à recréer dans le nord une nouvelle armée pour défendre ses anciennes barrières.

Certes le plan était grand, et il fait honneur aux conceptions de celui qui l'a formé. Mais entre concevoir et exécuter, la différence est trop marquée ; et c'étaient d'autres bras et d'autres chefs qu'il fallait charger de la réussite. L'armée anglaise, dans cette expédition comme dans les précédentes, n'a marqué sa marche que par des fautes ou par des revers ; et après une tentative infructueuse, le même duc d'Yorck, fugitif de Dunkerque, a été obligé de signer la honteuse capitulation d'*Alkmaer* pour obtenir de l'armée victorieuse la permission de transporter sans trouble les débris de son armée dans son île, et aller y cacher lui-même sa confusion, ou peut-être y demander et obtenir les honneurs du triomphe. Ce n'est point là une plaisanterie; on le croira sans doute avec peine, mais le fait n'est pas moins vrai. Après l'évacuation des troupes

anglaises du Helder, le duc d'Yorck arriva à Yarmouth; et la populace, empressée, dételа les chevaux du carrosse qui l'attendait sur le rivage, et le conduisit en triomphe au logement qui lui avait été préparé. M. Pitt voudrait-il nous dire combien lui a coûté cette farce populaire? ou bien, imitateur du sénat romain, voulait-il récompenser par une députation d'un nouveau genre, le *Varron* anglais de ce qu'il n'avait pas désespéré du salut de la patrie.

Quoi qu'il en soit, toutes ces tentatives, où la honte a été par-tout la compagne et la suite de la duplicité qui les avait méditées, démontrent matériellement que l'Angleterre n'avait qu'un but, qu'un intérêt dans la coalition; que, cherchant à s'assurer un commerce exclusif en établissant son despotisme maritime, elle n'a voulu ni secourir Louis XVIII, qu'elle a toujours refusé de reconnaître, ni la coalition, dont elle s'est servie comme d'un instrument propre à seconder ses vues, qui tendaient à tout anéantir pour se créer un trône au milieu des ruines, et à s'enrichir des débris de notre naufrage. Ainsi, dans la carrière de la politique, dans l'art tortueux de l'intrigue,

gue, le gouvernement anglais enlève à tout autre le funeste talent et le triste honneur de la profondeur des conceptions, et la honteuse gloire du succès.

Passons à l'Autriche. La conduite de cette puissance, depuis que la guerre s'est rallumée, prouve que son intérêt est le seul qui la touche; et que l'Angleterre et elle, se secondant l'une l'autre sans qu'elles aient eu besoin de s'expliquer, se servent aussi réciproquement de la Russie, instrument docile et soumis aux plans ténébreux des deux cours.

Je ne rappellerai point ici les faits relatifs à la première coalition, et qui tous laissaient deviner les vues de la cour de Vienne, tels que la prise de quelques-unes de nos places du nord par les armes et au nom de l'empereur, non plus que le refus que le vieux maréchal *Wurmser* fit d'occuper Strasbourg au nom du roi de France, demandant qu'on le lui livrât sans condition, ni tant d'autres faits également connus; mais je trouverai dans la présente campagne, des motifs assez forts pour déterminer d'après eux les projets que je lui suppose.

En effet, 1.° le cabinet de Vienne, pour

être plus libre dans ses plans, pour n'être plus entravé dans sa marche, a refusé, au commencement de cette campagne, les subsides de l'Angleterre, et les a refusés malgré que ses finances obérées le mettent difficilement à portée de faire des dépenses extraordinaires. Mais il est vrai que l'Angleterre soudoyait les Russes, et que les Russes devaient seconder les Autrichiens en Italie et sur le Rhin ; et cela suffisait à ses vues, sans qu'il se crût obligé, par l'acceptation des subsides, de se subordonner à l'Angleterre, qui souvent exige avec hauteur une obéissance implicite de ceux qu'elle paie.

2.° Les difficultés que le cabinet de Vienne a opposées à l'arrivée et à la marche du corps de Condé, pouvaient le faire soupçonner d'avoir d'arrières projets : et il paraît que cette démarche imprudente fit naître des ombrages en Russie, puisque des ordres furent donnés sur-le-champ pour arrêter le second corps de troupes russes qui était alors en marche pour l'armée, et qui fut retenu pendant assez long-temps dans la Pologne russe, où il était déjà parvenu ; mais ces nuages furent dissipés, sans doute par les protestations de l'Autriche ; le corps

de Condé continua sa marche, et bientôt après le corps russe la sienne ;

3.° Si nous nous portons sur le théâtre de la guerre, quelle a été en Italie la conduite des troupes et des commissaires autrichiens? Tant que le sort de cette belle et malheureuse contrée a été incertain, tant que toute la Lombardie n'a pas été reprise, et depuis même qu'elle l'a été, tant que l'armée française de Naples restait sur les derrières des alliés, la conduite des Autrichiens a été franche. Mais lorsque l'armée de *Macdonald*, n'ayant pu débloquer Mantoue par l'issue des combats de Plaisance, se vit forcée à se réunir à celle de Moreau ; lorsqu'enfin Mantoue, la citadelle de Turin et celle de Tortone sont tombées en leur pouvoir, les plans ont paru changer, ou, pour mieux dire, les habiles agens de la cour de Vienne n'ont fait qu'en développer la marche et en suivre la gradation. Ils ont fait entendre au maréchal de *Suwarow* qu'il avait tout fait en Italie, qu'il n'avait plus de lauriers à y cueillir, mais qu'il avait encore tout à faire en Helvétie ; que de nouveaux triomphes l'y attendaient, puisqu'il fallait combiner dans le même temps l'entrée sur le territoire français

sur les deux points du Var et du Doubs, tandis que l'archiduc opérerait la sienne par le Bas-Rhin. Le piége était adroit, et fait pour flatter un vieillard avide de gloire; il adopta ce plan avec une ardeur juvénile. Mais tandis que le vieux guerrier va flétrir ses lauriers et recevoir en Helvétie une leçon dont son orgueil avait besoin peut-être, suivons les mouvemens de l'Autriche en Italie.

Affranchie de la contrainte qu'un observateur importun pouvait lui imposer ; délivrée des Russes dans cette belle contrée, et n'ayant plus en face qu'une armée française infiniment moins forte que la sienne, l'Autriche ne croit plus avoir à déguiser ses plans. Tortone venait de tomber ; la plus grande partie du Piémont était envahie, la capitale était libre ; et les Français n'occupaient plus qu'un rayon ou une lisière sémi-circulaire qui, depuis Novi, se prolongeant sur Coni, qui en était le centre, allait se terminer à Fenestrelles. Les partisans de la royauté appelaient à grands cris leur souverain dans Turin; il pouvait y rendre plus actifs et plus nombreux les secours qu'on était en droit d'attendre d'eux et des troupes, dont la présence de leur roi aurait pu

entraîner l'indécision. Cette marche était franche, elle était naturelle ; les Russes attendaient qu'on la suivît ; les Anglais le demandaient hautement, et les royalistes du Piémont y comptaient. Déjà, crédule et confiant, le faible *Amédée*, quittant son exil de Sardaigne, était venu montrer à Livourne son front découronné ; déjà, ivre d'espérance et de joie, il s'avançait vers sa capitale, lorsqu'un ordre écrasant, parti de la chancellerie de Vienne, l'arrête dans sa marche, et condamne sa famille et lui-même à un nouvel exil, pire que le premier, puisqu'il détruit des espérances plus prochaines et mieux fondées. Ainsi le maréchal de *Suwarow* a conquis le Piémont au nom d'*Amédée*, et l'Autriche profite de sa conquête ; les libérateurs du roi sarde triomphent, et le fruit de la victoire est perdu pour lui ; un commissaire impérial commande dans Turin, et son roi ne peut y rentrer. Fatigués du joug autrichien et russe plus que de l'invasion des Français, au défaut de la liberté, les Piémontais demandent leur roi ; et ils n'obtiennent ni l'un ni l'autre : la liberté est perdue pour eux, et leur roi reste banni. Tels sont les fruits d'une poli-

tique nouvelle ; tels sont les tristes effets d'une ambition sans frein.

Mais cependant que fera l'Autriche? qu'espère-t-elle de cette conduite ? voudrait-elle garder le Piémont ? l'osera-t-elle ; et quand elle l'oserait , le pourrait-elle ? Non , sans doute : mais sa politique a un but plus adroit , plus profond. Elle sent qu'elle n'a encore qu'une jouissance précaire du Milanez, qu'un revers peut lui enlever ; et elle se prépare dans l'avenir contre des événemens possibles. S'il est permis de calculer ses vues d'après sa marche , il paraît évident que l'abandon du Piémont à la république française sera pour l'Autriche le prix et la condition de la paisible jouissance qu'elle voudra obtenir de sa Lombardie , qu'elle regrettait si vivement d'avoir perdue, malgré le grand dédommagement qu'elle avait reçu : voilà son plan , voilà son but. Je puis me tromper sans doute , mais à coup sûr d'autres s'y seront trompés avant moi. Nous verrons ailleurs si ce traité scandaleux , si cet échange immoral peut convenir à la république française et à sa dignité.

La conduite de l'Autriche n'a pas été plus franche ailleurs , pas même en Toscane ,

qui, bien que possession autrichienne, est encore interdite au grand Duc, et directement dirigée par un commissaire impérial, par une suite du système de cette cour, et des plans de l'ambitieux Joseph II, qui n'avait pas vu même, sans beaucoup de regret, le grand duché de Toscane détaché de la primogéniture.

Mais c'est sur-tout à Rome que l'Autriche a laissé percer sa politique ambitieuse. Rome était menacée, et le peu de Français renfermés dans ses murs, ainsi que dans Civita-Vecchia, ne pouvaient tenir contre les forces réunies des Napolitains, des Anglais et des Russes, qui allaient être renforcées encore d'un nouveau corps d'Autrichiens sous les ordres du général *Froelich*. Les chefs des deux premiers corps, éclairés sur les vues de la cour de Vienne, craignaient sur-tout le concours de ses troupes dans cette expédition : pour le prévenir, ils se hâtèrent d'offrir une capitulation honorable au général Grenier, qui, dans sa position isolée, et ne pouvant tenir, l'accepta avec joie. Les articles sont signés ; tout est fini quand *Froelich* arrive : furieux de ce qu'il appelle une supercherie (qui en sauvait une plus grande de sa

part), le général devient négociateur, il proteste contre la capitulation, et se retire avec dépit, honteux d'avoir été prévenu et joué.

Mais pourquoi protester? quel but avait l'Autriche? ne devait-elle pas être bien aise d'épargner du temps, de ménager le sang de ses soldats, d'arriver et de trouver tout fait? L'intérêt des alliés n'était-il pas commun? leur plan unique n'était-il pas de délivrer l'Italie, d'affranchir Rome du joug républicain, de la rendre au pontife? et les Autrichiens seraient-ils moins bien disposés en faveur du chef de l'église, que les Anglais, que leur communion en sépare, et que les Ottomans eux-mêmes, qui en sont les ennemis, et qui cependant, dans cette ligue bizarre, s'étaient réunis par le même motif?

Mais on oublie que l'empereur se prétend le successeur immédiat de Charlemagne; que, comme tel, il a à faire valoir des droits éteints, et qu'il ressuscite à son profit, sur plusieurs fiefs dépendans du S. Siége et sur Rome même; et d'après ses vues universelles sur l'Italie, on peut être sûr qu'il ne pardonnera pas aisément aux Napolitains et aux Anglais de l'avoir privé de l'occasion

favorable de faire revivre son titre, et, par provision, de s'en adjuger la propriété, sur laquelle il comptait d'autant plus, que les Français alors n'étaient pas en état de la lui disputer.

Ainsi la conquête de l'Italie entière avec le secours des alliés, et sur-tout des Russes, était le but secret de l'Autriche ; la nouvelle guerre n'avait pas pour lui d'autre cause ; l'Empire lui-même l'inquiétait beaucoup moins : et ces conséquences se déduisent naturellement de la manière différente dont la guerre a été poussée en Italie et dans l'Empire. C'est dans la première de ces deux contrées que les grands coups se sont portés, que les premiers efforts de l'Autriche ont été dirigés. En Empire, au contraire, à peine a-t-elle fait quelques diversions insignifiantes pour plâtrer l'insouciance qu'elle y mettait ; et elle a laissé aux levées mayençaises le soin de chercher, sans fruit, à repousser les coups d'un ennemi qui ne l'était devenu que par une suite du despotisme que le chef du corps germanique exerce sur la plus grande partie de ses membres. Ainsi, tel a été le but de l'Autriche dans cette guerre, et tel il fut

toujours. Cette puissance ambitieuse cherche toujours à s'agrandir, n'importe comment, n'importe où, n'importe aux dépens de qui. Sa politique, dans tous les temps, a voulu de ses guerres personnelles faire des guerres d'Empire; d'abord pour ménager l'argent, dont elle manque, et ses troupes, dont elle n'a jamais trop; ensuite pour affaiblir et épuiser les Etats et les princes du corps germanique. Et si aujourd'hui elle parvient à asservir l'Italie par le moyen des Russes et des troupes d'Empire; demain, si on la laisse faire, elle emploiera ses forces d'Italie pour subjuguer l'Empire à son tour; et quand elle aura rempli ses vues sur ces deux points, son ambition se portera ailleurs. Concluons donc que pour l'Autriche, non moins que pour l'Angleterre, la révolution n'a été que le vain prétexte d'une guerre dont l'ambition a été la cause réelle.

Je viens enfin à la Russie : cette puissance paraît d'abord avoir eu un but plus franc, plus direct, dans la guerre qu'elle nous fait, et dans les motifs qui l'ont engagée dans la coalition : effectivement la situation topographique des deux empires offrait aux deux gouvernemens peu d'occasions de déployer

directement l'un contre l'autre des principes ambitieux. Le caractère connu de Paul I.er, semblait, jusqu'à un certain point, donner une garantie suffisante de la franchise de ses plans, et de la loyauté de ses vues. Mais un roi veut-il toujours tout ce qu'il peut? fait-il toujours tout ce qu'il veut? faible jouet des passions de ceux qui l'entourent, il devient le servile instrument des haines, des vengeances de ses ministres, qui accomplissent leurs plans ambitieux au prix de sa gloire. Oui, tel est le triste sort des rois, tel est le premier malheur attaché à leur condition, que pouvant sans crainte consommer leurs nobles injustices, contenter leurs caprices souverains, le bien qu'ils voudraient faire est précisément la seule chose où ils cessent d'être libres.

Quant à Paul I.er, si sa conduite d'abord parut franche et loyale, elle n'a pas tardé à changer de direction, à l'aide de ses ministres : si la politique lui paraît étrangère, celle de son conseil est connue; elle est au moins à la hauteur de celle de ses deux alliés; et c'est assez en donner l'idée, que de dire que le génie de Catherine préside encore aux délibérations du cabinet, et que

ses plans y sont conservés, développés et suivis avec un grand esprit de suite. Quelques faits récens, et peu conciliables avec le caractère du czar, notamment la dernière lettre aux Etats de l'Empire, prouvent que quelquefois au moins il consent à se laisser conduire.

On connaît les principes de cette cour; on sait que depuis le commencement du règne de Catherine, son ambition, toujours usurpatrice, et toujours nouvelle, s'est essentiellement dirigée contre les possessions de la Porte, où elle convoite deux objets, qui sont Constantinople, et la Grèce dont elle veut ressusciter l'empire. Et l'on ne peut se dissimuler que la guerre actuelle lui présente des moyens de développement dont elle profite avec art.

Elle a donc deux points en vue, qui sont la conséquence l'un de l'autre, et que la guerre remplit également : le premier, d'affaiblir la France, et de l'écraser à tel point, que ne pouvant, du moins de long-temps, protéger la Turquie, elle la laisse en proie à son avidité ; le second, de réaliser ses projets sur la Grèce ; et si l'on considère que les îles vénitiennes dont les armées russes

se sont emparées, lui restent jusqu'à ce jour, et que le cabinet de Pétersbourg ne songe point à les rendre, que peut-on en conclure, sinon que ces îles, et sur-tout celle de *Corfou*, lui présentent une relâche utile, un point d'appui fixe, d'où elle peut, avec plus d'apparence de succès que jamais, établir son commerce dans la Méditerranée, y dominer bientôt, et porter, au premier moment favorable, et qui naîtra quand elle voudra, ses armes victorieuses sur le continent de l'Epire et de la Macédoine ?

Si enfin les projets de Paul I.er sur *Malte* venaient à se réaliser, s'il s'emparait de cette île, que n'aurait-on pas à attendre du surcroît de ses espérances, de sa conduite et de ses motifs ? Déjà, pour qu'on n'en doute pas, il a pris le titre de grand maître de Malte pour établir ses nouveaux droits.

Mais enfin, si la conduite de l'empereur de Russie était aussi franche qu'il l'annonce, pourquoi profiterait-il de la guerre pour usurper, à son tour, des îles sur lesquelles il n'a ni titre ni droit ? pourquoi annoncer qu'en entrant dans Malte il ne le rendra point à ses légitimes possesseurs, en prenant un titre insignifiant, qui n'est qu'une

insulte pour la religion, dont il se dit le défenseur, puisque celle de l'ordre de Malte est différente de la sienne ? Enfin si cet ordre doit être détruit, si Malte doit tomber en son pouvoir, à quel titre la garderait-il ? pourquoi ne retournerait-elle pas à son légitime possesseur ? Paul I.er ignore-t-il qu'à l'époque du siége et de la prise de Rhodes par les Turcs, les chevaliers obtinrent la concession et la propriété de Malte de l'empereur Charles-Quint comme souverain de Naples, dont elle était une dépendance ? Mais je raisonne comme si déjà Malte était en son pouvoir ; et heureusement il n'en est rien : la disette seule pourrait la réduire ; sa situation est très-forte, et des Français la défendent.

Paul I.er est le paladin, ou, si on veut, le héros de la coalition ; il est le défenseur des principes, et le sauveur des rois : mais comment ose-t-il s'en déclarer le protecteur, lui qui les a dépouillés, lui du moins qui jouit en pleine sécurité des usurpations que sa mère a faites, au sein de la paix, sur un prince malheureux, son allié et son ami, et sur une république dont elle s'était déclarée la protectrice ; lui qui jouit paisiblement de la Tartarie, du Kuban, d'Oczakow et de

la Crimée, sur lesquels sa mère, et lui après elle, n'ont eu d'autre droit que la violence, d'autre titre que le pouvoir du plus fort sur le plus faible ?

Qu'il répare les injustices de sa mère ; qu'il rende ces possessions démembrées qu'il retient sans bonne-foi ; qu'il rétablisse la république de Pologne, victime de sa confiance et de sa crédulité, peut-être plus que de sa faiblesse ; qu'il sache qu'on doit être juste avant d'être généreux ; qu'il rende tout, ou que, se jugeant lui-même, il ne remplisse point l'univers de ses vaines jactances.

C'est sans doute un acte grand et noble, que de recueillir, de protéger un prince malheureux, qui n'a point d'asile dans l'univers, et que ses propres parens rejettent en ayant l'air de s'armer pour lui : c'est la plus belle prérogative du pouvoir absolu ; mais qu'il ne fasse pas acheter ses superbes secours par des humiliations, par des ordres que ses caprices dictent, et par une pitié insultante ; qu'il sache que le droit si beau, si flatteur, et si rarement goûté par les rois, de secourir l'infortune, n'emporte pas avec lui l'obligation implicite de troubler une grande

nation qui, sur les débris de la monarchie, a établi un gouvernement nouveau dont elle espère plus de bonheur ; qu'il sache qu'un grand peuple ne reçoit des lois que de lui-même ; que celui qu'il ose traiter avec mépris, était connu par plus de mille ans de gloire, tandis que les vastes contrées que son sceptre de fer régit, n'étaient encore pour notre Europe que des régions agrestes et sauvages ; qu'il sache qu'un droit universellement admis parmi les peuples civilisés, fait que les nations se respectent encore, même au sein de la guerre ; qu'un maître peut commander à ses esclaves, le knout à la main, mais que la menace présomptueuse est l'arme de la faiblesse ou du délire ; qu'il sache enfin que la force ne peut rien contre la volonté, qu'on peut mourir et qu'on n'obéit pas, que la plus absurde de toutes les tyrannies est de chercher à abrutir les hommes pour les rendre esclaves ; et que celui qui ne commande qu'à des brutes ou à des esclaves, ne peut ni commander ni parler à des hommes.

Les menaces chevaleresques de Paul I.er sont donc d'autant plus déplacées, que lui-même n'est pas exempt d'intérêt personnel,

et

et que si ses vues ne sont pas aussi directes, aussi prochaines que celles de l'Autriche et de l'Angleterre, le motif de son union intime avec ces deux cours n'en a pas moins été dicté par l'espoir d'obtenir par elles plus de facilité dans l'exécution de ses plans éventuels, et que la France seule pouvait empêcher.

Les vues des trois principaux agens de la coalition, ainsi démontrées, et leurs plans déconcertés enfin par une résistance à laquelle ils devaient naturellement s'attendre si les leçons de l'expérience n'étaient pas perdues pour eux, quel vœu nous reste-t-il désormais à former, sinon celui de les voir renoncer enfin à une chimère, qu'ils ne réaliseront pas ; de les voir mettre des bornes à leur ambition, et consentir enfin à rendre la paix à l'Europe, agitée par la guerre la plus cruelle qui l'ait jamais ensanglantée.

Et si les gouvernemens veulent un moment y réfléchir de sang-froid, indépendamment des fléaux que la guerre traîne après elle, ils seront effrayés des dépenses d'hommes et d'argent qu'elle coûte, et des pertes qu'elle entraine pour l'agricul-

ture, les manufactures, les arts et le commerce; ils verront que par elle l'Etat qui gagne le plus n'est réellement que celui qui perd le moins; que le vainqueur, toujours affaibli par la victoire même, n'obtient que le triste avantage de voir son ennemi plus affaibli que lui. Et si la guerre n'est pas générale, si de grandes puissances n'y participent pas, comme il arrive dans la guerre actuelle, par la neutralité de la Prusse, les avantages acquis par le vainqueur ne sont-ils pas perdus par son affaiblissement comparatif vis-à-vis de la puissance neutre? celle-ci ne s'enrichit-elle pas de toutes les pertes que font les parties belligérantes ? n'augmente-t-elle pas de force relativement à l'épuisement de ses rivales, et n'ajoute-t-elle pas à la somme positive de sa puissance, en raison même des moyens de toute espèce que la guerre leur a fait consommer ?

Et si j'applique ce raisonnement à l'une des puissances armées contre la république, et par conséquent à celle qui nous a fait la guerre la plus vive, la plus cruelle, à celle qui ne peut nous abandonner que par lassitude, nous quitter que par épuisement, à l'Angleterre enfin, quel est le résultat qu'elle a obtenu ?

Nous avons vu le ministère anglais, dans sa constante haine, soulever deux fois l'Europe contre la France : heureux d'y être parvenu, M. Pitt l'a-t-il été de même dans les effets qu'il en espérait? Ah ! il faut le dire, si la gloire, si la puissance d'un empire est fondée sur sa prospérité (et il serait difficile de lui assigner d'autre source), je doute qu'il puisse s'applaudir des plans qu'il a conçus, des moyens qu'il a consommés à leur développement, et de l'issue qu'il a obtenue. Cause première du plus grand bouleversement qui jamais ait agité l'Europe, poussant aux partis extrêmes une nation puissante qui ne demandait à ses voisins que la paix, l'agitant par les traîtres qu'il soudoyait dans l'intérieur, la menaçant par les plans destructeurs de la coalition qu'il armait contre elle, pressant la marche à son gré trop tardive du char révolutionnaire, il l'a aigrie par ses menaces, indignée par ses manœuvres, révoltée par son despotisme ; et la nation française, voyant enfin que dans cette guerre à mort il lui fallait vaincre ou périr, être détruite ou détruire à son tour, a déployé l'immensité de ses ressources ; et aidée du courage de ses en-

fans, elle a renvoyé la terreur à ses ennemis épouvantés : l'éclat de ses triomphes a fait trembler l'orgueilleux Breton jusqu'au sein de son île. Le mouvement était imprimé ; il fallait céder à la force excentrique qui pressait les hommes et les événemens.

Des Etats ont été vaincus, d'autres conquis, d'autres changés, d'autres anéantis ; et dans ce grand déplacement que le désespoir avait amené, l'Anglais, par-tout dominateur insolent, s'est vu chassé de par-tout, et n'a recueilli en tous lieux que la honte de ses complots avortés, jusqu'au moment où l'impéritie de nos gouvernans lui a rendu une partie des avantages que les prodiges de nos armées lui avaient fait perdre. Mais en cet instant même où l'Europe inquiète attend avec effroi l'issue de cette nouvelle lutte, qu'a gagné son auteur, qu'a obtenu l'apôtre de cette nouvelle croisade ? Ses expéditions continentales, par-tout échouées, ne lui laissent que la honte de les avoir tentées sans fruit, et le ridicule qu'ont excité ses puériles jactances ; son armée de terre par-tout vaincue à l'instant où elle ose se montrer, est réduite à aller cacher dans son île la confusion de ses dé-

sastres que ne peuvent effacer les succès de ses escadres. Celles-ci, innombrables et sans rivaux, couvrent les mers ; mais les revenus de l'Angleterre suffisent à peine pour les entretenir. Ses vaisseaux sillonnent l'Océan et apportent dans son île les tributs de l'Amérique et les riches produits de l'Inde ; mais ces produits invendus et invendables, s'amassent, s'entassent et pourrissent dans les magasins encombrés de ces nouveaux *Tantales*, qui périssent de besoin au sein même des richesses. Et cependant chaque année voit les taxes augmenter, le déficit s'accroître avec les dépenses ; et le peuple le plus fortement imposé de l'univers, est encore menacé de la perspective effrayante de nouveaux impôts, de nouvelles surtaxes auxquelles désormais il ne peut plus suffire. C'est ici sur-tout que pour le peuple anglais, comme pour nous, le tableau se charge des couleurs les plus rembrunies, et devient effrayant. Au milieu de tant de calamités appelées sur sa tête par un seul homme, le commerce est détruit, les rapports avec le continent sont sans activité : à peine quelques opérations financières d'agiotage lui rendent un moment de vie; cette ressource

précaire n'offre qu'une légère lueur que l'illusion produit et que la réalité dissipe. Regorgeant de marchandises, le négociant ne peut vendre : de là, les suspensions, les faillites, les désastres se succèdent, s'accumulent, et les pertes qu'ils entraînent en font deviner de nouvelles : et cependant quelle est la récompense de tant de maux? quel est le prix de tant de sacrifices? l'obligation de s'en imposer de nouveaux et d'attendre de plus grands malheurs. Tandis que l'or de l'Angleterre, acquis par la main laborieuse de l'industrie, se dégorge par mille canaux, on a fermé le seul qui pouvait les alimenter; et cet or, source de corruption et de désordres, détourné de la destination qui peut en rendre l'emploi utile et la possession précieuse, est semé à pleines mains pour exciter des haines, allumer la guerre, soulever les barbares du nord, et payer enfin la vie des hommes à tant par tête.

Si j'arrête mes regards sur la situation politique et civile de l'intérieur, je demande si le peuple anglais est plus fort, plus libre, plus puissant. Et comment le serait-il? il voit tous les jours fouler aux pieds ses droits et sa constitution, qu'un gouvernement op-

presseur élude à son gré, ou viole ouvertement par l'intervention des valets qu'il soudoie. On vient de lui ravir, ou du moins de suspendre l'usage du plus beau de ses priviléges, de celui sur lequel repose son système civil et politique, la loi *habeas corpus* enfin, dont la privation le rend le peuple le plus misérable et le plus asservi; oui, je dis le plus asservi, précisément parce qu'en le rendant esclave, on lui répète encore qu'il est le peuple le plus libre de la terre. C'est ainsi que M. *Pitt* cherche à obtenir, par la guerre qu'il nous fait, les moyens de river les fers de sa patrie. D'un autre côté, le peuple a besoin de la paix, et la paix fuit loin de lui; il la demande à grands cris, et le gouvernement la lui refuse, et brave outrageusement ses demandes, ses prières, ses besoins et ses droits. Prétextant la ridicule parade que deux fois son envoyé est venu faire en France, il obtient d'un sénat qu'il gouverne, l'or et les subsides dont il a besoin pour embraser le monde.

Il faudrait, certes, avoir peu de connaissance du régime, de la situation, des besoins et de la détresse du gouvernement anglais, pour trouver de l'exagération dans

ce tableau. Pour achever de le développer, pour en rendre les traits plus saillans, qu'il me soit permis de présenter ici une légère esquisse de sa situation intérieure, de ses variations, des changemens qu'elle a subis dans moins d'un siècle, et de dépouiller ce corps malade de la bouffissure dont le jargon ministériel l'enveloppe.

La constitution qui régit la Grande-Bretagne fut sanctionnée en 1688, époque où l'ambitieux stathouder *Guillaume*, pour aplanir la route qui le séparait du trône, venait d'armer une partie de l'Europe contre *Louis XIV*, pour, en l'occupant sur le continent, l'empêcher d'apporter le moindre obstacle au projet qu'il avait formé de dérober son héritage au père de sa femme. Politique adroit et profond, il réussit dans son but; et à la paix de *Riswick*, en 1697, au prix du sang et des trésors de ses nouveaux sujets, il avait assuré la couronne sur sa tête, en ajoutant à son usurpation les droits qu'il tirait de l'assentiment de la nation anglaise.

Peu de temps après, sa jalousie alluma la fameuse guerre de la succession, si fatale à la France, et qui, commencée en 1702,

ne finit qu'en 1713 par le traité d'*Utrecht*. Mais nos désastres n'enrichirent point nos rivaux, qui, après ce traité, se trouvèrent grevés d'un déficit considérable qui les soumettait à payer un intérêt annuel de trois millions de livres sterling. Ce déficit parut effrayant aux deux premières autorités du royaume. Il fallait y parer ; et pour y parvenir, le gouvernement, par une suite d'opérations fiscales, fut assez heureux pour réduire sa dette d'un tiers. Cet état de choses dura pendant assez long-temps sans altération sensible. La guerre, terminée par le traité d'*Aix-la-Chapelle*, augmenta la dette nationale qu'aucun profit ne compensa. Celle de 1755 l'accrut encore plus ; et les avantages qu'y obtint la nation n'allégèrent pas le poids des taxes, qui continuèrent à augmenter dans une progression très-marquée. Celle de 1778 fut une nouvelle surcharge, qui, après avoir fait couler des flots de sang, coûta l'Amérique à la métropole, et découvrit un nouveau vide, dont de nouvelles surtaxes devaient couvrir les intérêts annuels. Enfin est venue la guerre de la coalition, qui, en portant le dernier coup à la fortune publique, au moment où j'écris, grève la

nation anglaise d'une rente annuelle qui s'élève à la somme exorbitante de plus de dix-huit millions de livres sterling, ou quatre cent cinquante millions de francs, montant de l'intérêt de la dette passive qu'elle doit acquitter avant de prélever un sheling pour sa dépense.

Si j'ajoute à cette somme celles provenant des impôts, taxes, droits, contributions, accises et emprunts destinés à remplir les dépenses ordinaires et extraordinaires pour le service courant, telles que nous les présentent les *budjets* des dernières années, et qui montent à plus de trente-six millions de livres sterling, il résulte que la dépense annuelle du gouvernement anglais s'élève à plus de cinquante-quatre millions sterling, ou fort près de quatorze cent millions de francs : de sorte que, sans la ressource de la banque et des opérations fiscales, tout le numéraire effectif circulant en Angleterre devrait entrer plus de deux fois chaque année dans les coffres royaux comme produit des impositions, et en sortir autant de fois pour remplir les dépenses et charges dont ce gouvernement est grevé. Il est vrai que la rapidité de la circulation du numé-

raire et des effets publics, tout le papier dont le crédit de la banque lui permet l'abondante émission, et le crédit particulier des négocians qui doit également entrer en ligne de compte par la facilité qu'il offre au trésor royal pour suppléer à l'exiguité du signe, empêchent que les recettes ou paiemens puissent être entravés ; mais le montant de cette somme exorbitante n'en doit pas moins être annuellement acquitté, et ne peut l'être que par le moyen d'emprunts ruineux toujours renaissans et toujours plus forts. Si l'on observe que cette dépense est plus que double de celle que l'Angleterre peut supporter, on conviendra qu'elle paie un peu cher les fantaisies d'un ministre, et l'espoir chimérique de détruire une nation rivale dont elle n'a jamais su calculer les forces et les moyens, et qui, dans l'immensité de ses ressources en tout genre, n'a besoin que d'en bien diriger l'emploi pour braver les impuissans efforts d'une ennemie plus faible, que ce choc doit écraser la première.

Ainsi, sous le rapport de la puissance pécuniaire effective, tel est le net produit des revenus de l'Angleterre ; et il est certes assez

alarmant pour les intéressés, si l'on considère sur-tout qu'à la paix elle peut se trouver dans le cas de n'échapper à son entière ruine que par une banqueroute scandaleuse, dont elle aura l'obligation à son ministre.

Si j'envisage sa situation sous les rapports d'administration intérieure, le résultat n'en est guère plus rassurant. Vers l'année 1736, le ministre *Valpoole*, sentant plus vivement que ses prédécesseurs les grands avantages que le gouvernement pouvait retirer de la corruption et de la vénalité des membres du parlement, commença à en introduire presque ouvertement la scandaleuse pratique. Après lui, ses successeurs se sont attachés avec une rare persévérance, et presque toujours avec le succès le plus complet, à perfectionner ce système : on sait que dès-lors il a été assez rare au gouvernement d'échouer dans les *bills* auxquels il attachait quelque importance, et dans les lois qu'il lui importait de fait passer. Il faut convenir qu'à cet égard la constitution le servait parfaitement ; car l'un des grands vices de cette constitution, c'est la longue durée du même parlement : une fréquente mutation des députés de la nation est une

mesure non moins politique que salutaire, puisqu'en empêchant la corruption elle conserve la liberté; au lieu qu'en Angleterre le parlement a une si longue durée, que le ministère qui s'épuiserait à l'acheter à chaque renouvellement, s'il était annuel ou biennal, trouve à-la-fois son compte et des moyens pour l'acheter pour sept ans, et n'y manque jamais.

Mais sans suivre ici le fil de toutes les intrigues, de toutes les opérations du ministère anglais, je dois me borner à celles qui ont une coïncidence plus directe avec l'état présent de l'Europe, en déterminant quelle a été la conduite de M. *Pitt* depuis son avénement au ministère, et sur-tout depuis le commencement de la guerre. Ce tableau n'est pas sans intérêt, et le lecteur me pardonnera de le lui présenter.

Fils de milord *Chatham*, et héritier de sa haine pour le nom français, M. *Pitt* a pris les rênes du gouvernement dans un âge où l'homme annonce à peine ce qu'il peut être un jour. Si son avénement surprit la nation, le développement de ses talens précoces l'étonna bientôt davantage. Il est vrai que déjà le jeune ministre avait un

puissant parti pour lui : les principaux agens de la banque de Londres, sûrs d'être fortement soutenus d'après le traité secret qui avait été conclu entre eux et lui, le soutenaient à leur tour de l'immensité de leurs moyens d'influence et de crédit. Il faut être juste ; la conduite du ministre leur laissait peu à faire, et les premières années de son administration furent marquées par des mesures d'utilité réelle pour la nation anglaise : tels furent, entre beaucoup d'autres, 1.° les avantages qu'il obtint dans le traité de commerce qu'il conclut avec l'ancien gouvernement français ; 2.° l'adresse avec laquelle il ramena les esprits aliénés des Américains, à une époque voisine encore de celle où les deux nations venaient de se faire une guerre si cruelle, et le système adroit qui, par les effets d'un plan heureusement suivi, a fini par amener depuis un traité de commerce avec les Etats-unis, et qui rend au commerce anglais tous les avantages que la guerre lui avait fait perdre. Voilà pour la nation.

Les moyens d'intrigue ne l'ont pas moins bien servi ; témoin l'art avec lequel, en 1785, il est parvenu à faire écarter et ajourner

l'importante question de la réforme parlementaire, parce que sa politique prévoyante lui faisait deviner que les moyens de corruption ne seraient sûrement plus aussi faciles après la réforme, et que son premier effet serait de contrarier le despotisme ministériel et les abus : car il est bon d'observer que nul ministre, avant lui, n'est jamais parvenu à perfectionner, comme il l'a fait, ce système de vénalité qui assure le succès de ses plans, et le garantit des suites de la terrible responsabilité qui, en Angleterre, pèse sur la tête des ministres. Pour oser tout, et ne rien craindre, il faut que la cour puisse constamment disposer des deux tiers des voix dans le parlement ; et M. *Pitt* en a senti d'autant plus vivement l'importance, que dans trois ou quatre occasions cette majorité lui a manqué. Calculant avec soin les dangers d'une opposition trop forte, il est parvenu à en prévenir les effets : il s'en est bien trouvé ; et l'on peut compter qu'il ne perdra plus ce facile et précieux avantage. Voilà pour la cour.

Aux ressources de l'intrigue, il a su en joindre d'autres, et déployer beaucoup d'énergie dans bien des circonstances, et no-

tamment lors de la maladie et de la démence du roi. M. *Pitt* osa entamer la lutte contre l'héritier présomptif de la couronne. Le combat était à mort; il fallait vaincre ou perdre sa place : le succès couronna son audace ; et peut-être ce triomphe est-il celui qui a le plus flatté son orgueil. Voilà pour lui.

Ainsi, s'il a quelquefois bien servi son pays, il a mieux servi encore la royauté, sans se négliger lui-même.

Mais la révolution de France venait d'éclater : témoin intéressé de ce grand phénomène politique, sans oser se permettre d'en calculer la marche, la durée et les résultats, M. *Pitt* les attendait dans des alternatives de crainte et d'espérance; mais il n'était pas difficile de prévoir que l'espérance en lui l'emportait beaucoup sur la crainte. Cependant l'état des finances lui faisait craindre d'allumer la guerre : l'on ne doit pourtant pas croire que quoiqu'il y fût opposé pour l'Angleterre, il désirât moins vivement que les puissances du continent formassent une ligue pour attaquer la France. Bien loin de là, M. *Pitt* en accélérait les dispositions de tous ses moyens d'influence, comme nous l'avons vu plus

haut

haut. Heureux d'embraser l'univers, il voulait, sans risque, contempler les ravages de l'incendie ; et mettant toujours la guerre au rang des probabilités de l'avenir, il se préparait à la soutenir avec succès, si le torrent des événemens l'y entraînait : mais imitateur de *Catherine II*, conservant ses forces intactes au milieu des communs orages, il voulait voir tout détruire pour profiter de tout ; il voulait, témoin impassible d'une sanglante querelle, voir les Français soutenir la guerre au-dehors, et se déchirer de leurs propres mains dans l'intérieur ; il voulait fomenter sourdement les troubles civils, soudoyer les partis de son or corrupteur, les diviser, les soutenir, les épuiser l'un par l'autre, et se tenir prêt à triompher de tous, lorsque l'accablement, suite des orages révolutionnaires, ne lui aurait plus permis d'en espérer de nouveaux. Ce plan était digne de la profondeur de ses vues ; il lui assurait tous les avantages de la victoire, sans l'exposer aux hasards des combats : mais son maître en avait autrement ordonné. *Georges III* était lié à *Louis XVI* par des sentimens d'estime et d'amitié personnelle ; il voulut la guerre ; et le ton dont

il le déclara, ne laissa point de réplique au ministre, qui déjà avait refusé, sur la proposition que lui en avait fait faire *Louis XVI*, qui portait encore le titre de roi, de rendre *Georges III* médiateur de la guerre qui venait de s'allumer entre la France et l'Autriche. M. *Pitt*, docile aux ordres de son maître, tout entier désormais aux soins de son ambition, aima mieux faire la guerre que soutenir les avantages de la paix, aima mieux s'exposer à perdre son pays que sa place : il n'eut besoin que de déployer les moyens qu'il avait déjà préparés avec autant de soin et de persévérance que si d'abord la guerre eût été le premier de ses vœux.

Cependant il ne voyait pas sans inquiétude le surcroît de dépenses qu'allait entraîner la guerre pour son gouvernement, écrasé par les plus lourdes taxes, et par les intérêts d'une dette sans proportion avec les moyens qui devaient l'assurer : il fallait faire face à tout, établir des contributions plus fortes pour couvrir des frais extraordinaires, créer de nouveaux impôts pour parer à de nouveaux besoins, trouver des ressources immenses pour subvenir à d'immenses dépenses ; et dans cette perplexité,

hors d'état d'y parvenir par des voies économiques, las d'une administration bienfaisante qui avait honoré son ministère, et qui était parvenue à alléger le fardeau des impositions, à l'aide des ressources qu'elle avait créées, il la remplaça par le moyen ruineux des emprunts et des surtaxes, et finit par se précipiter en aveugle dans un gouffre dont il ne put sonder la profondeur, et ignorant par où, quand et comment il en sortirait.

Dès ce moment, le seul espoir de salut qu'il pût entrevoir dans l'avenir, c'était la destruction de la France; c'est vers ce but aussi qu'il dirigea tous ses moyens : et pour y parvenir, dans l'intérieur de son île il souleva ses partisans contre la France; il arma le peuple famélique des journalistes stipendiés; il salaria ses valets parlementaires, dans les rangs desquels l'Angleterre ne fut pas peu étonnée d'avoir à compter *Edmond Burke;* ce *Burke* jadis l'une des plus fortes colonnes du parti de l'opposition; ce *Burke* qui, dans ses ardentes satires contre le trône, avait dit en plein parlement qu'il fallait demander compte à la reine, et

déterminer jusqu'à la quantité du linge (1) et des premiers vêtemens à son usage, puisqu'elle n'avait rien qui n'appartînt à la nation ; ce *Burke* enfin, *quantùm mutatus ab illo !* qui, d'honorable athlète des droits du peuple, était devenu le champion virulent du ministère, et l'ardent provocateur du despotisme.

Ne déviant point de la route qu'il s'était tracée, M. *Pitt*, pour parvenir à ses fins, gagea des espions chez nous, soudoya des agens, excita la fermentation et les troubles, encouragea la *Vendée* par ses promesses, la soutint sans la fortifier, lui fournit des secours mesurés, assez forts pour entretenir son activité, trop faibles pour la faire arriver au but qu'elle se proposait, et qu'il était loin de vouloir remplir. Il arma les partis, provoqua les plus sanglantes mesures, concourut de tout son pouvoir aux horreurs que le désastreux régime de la ter-

---

(1) Dans une des séances des communes, *Burke* fit la motion, qui depuis a été renouvelée parmi nous par le journaliste *Gorsas*, qu'on soumît la reine à rendre compte de tout, sans même excepter le nombre de ses chemises.

reur amena. Souriant à nos calamités, applaudissant aux fureurs de nos cannibales, il se crut au moment de voir ses affreuses espérances remplies ; et l'homme qui a suivi sa marche, les différens moyens qu'il a employés, les machinations qu'il a pratiquées et les trésors qu'il a prodigués, dira sans crainte que M. *Pitt* a contribué de tout son pouvoir à nos maux, que l'or de l'Angleterre a payé tous nos crimes.

Toujours fidèle à sa haine, ouvrant le cœur et l'oreille aux illusions de l'espérance qu'entretenaient en lui des hommes aigris contre leur ancienne patrie, séduit par ses propres désirs et par de fausses opinions, le *delenda Carthago* était l'*ultimatum* de ses vœux et celui de tous ses efforts. Mais s'il avait l'avantage de bien connaître son pays ; semblable à presque tous les autres ministres anglais, M. *Pitt* connaissait très-peu le continent, et moins encore la France, sa force réelle et ses immenses ressources.

Son premier tort fut de la croire hors d'état de résister seulement au choc des grandes masses qu'il venait de diriger contre elle ; le second fut de la croire dans

l'impuissance de soutenir long-temps les efforts qu'il lui voyait faire. Au renouvellement de chaque campagne, il se flattait que celle qui s'ouvrait devait toujours être la dernière ; et malgré les efforts toujours nouveaux et toujours victorieux de la république, M. *Pitt,* loin de reconnaître une erreur qu'une longue et fatale expérience eût dû détruire, espère encore, contre toute espérance ; et tout en précipitant son pays et lui-même dans le gouffre qu'il a creusé, il se flatte que l'anéantissement de la France préviendra celui auquel il expose l'Angleterre.

J'ai présenté plus haut le détail des sommes qu'il en coûte au gouvernement anglais pour soutenir la guerre, et payer des subsides aux cours qu'elle retient dans la coalition ; et tandis que l'homme superficiel admire l'immensité des ressources de l'Angleterre, qu'il juge inépuisables, l'observateur attentif reconnaît que ces ressources ne sont elles-même que le produit d'une situation désespérée. En effet, il est assez généralement connu aujourd'hui que lorsque M. *Pitt* se fut jeté dans les hasards de la guerre, sans moyens pour la continuer

avec succès, il assembla les principaux facteurs et directeurs de la banque ; et sans dissimuler l'abîme où il était plongé, il leur fit sentir qu'ils étaient les arbitres du sort de l'Angleterre, mais que lui-même l'était du leur; qu'ils pouvaient entraîner la ruine de la patrie, mais qu'eux-mêmes seraient enveloppés dans le naufrage ; qu'il avait à continuer la guerre et qu'il était sans ressource, et qu'il fallait enfin qu'il s'exposât aux risques qui pouvaient amener une honteuse banqueroute, ou qu'ils sacrifiassent eux-mêmes une partie de leur capital. Entre tout perdre ou faire un sacrifice, il n'y a pas à balancer. Les commissaires d'ailleurs étaient déjà attachés au char ministériel par leur intérêt. La cupidité elle-même dicta les conditions de l'abandon, qui, si je ne me trompe, fut d'un cinquième; et M. *Pitt* put continuer la guerre. Bientôt de nouveaux besoins nécessitèrent de nouveaux emprunts d'une part, et de nouveaux sacrifices de l'autre : ils furent remplis avec facilité, parce que les prêteurs étaient précisément dans le cas du joueur désespéré qui court après son argent, et qu'il fallait tout perdre, ou augmenter les risques. Le ministre

d'ailleurs, dès long-temps, n'avait plus à les ménager; il les tenait trop fortement pour qu'il pût craindre d'exiger. Cette situation n'est pas changée; et de demandes en octrois, de besoins en secours, dont les plus récens ont payé une partie des frais de la malencontreuse expédition de Hollande, pour peu que la guerre dure encore quelque temps, ils verront s'accomplir en détail cette banqueroute dont une fois le ministre les a menacés en masse; sans que jamais les communes, quel que soit leur droit, puissent lui arracher le secret de ses emprunts envers les directeurs, qui eux-mêmes sont trop intéressés à ne pas le trahir, pour dévoiler au public les sommes immenses qu'il en a coûté à la banque, et la mortelle atteinte qu'elle a reçue.

Mais au milieu même du péril imminent que court la fortune publique, M. *Pitt* a mis à profit les orages de la révolution et les hasards de la guerre, pour augmenter l'autorité de la couronne, pour concentrer l'action du pouvoir, et pour s'affranchir toujours plus des entraves salutaires que le parti impuissant de la minorité cherche à opposer au frein du despotisme qui le presse

et qui l'entoure. Telle a été, comme nous l'avons vu, la suspension de la loi *habeas corpus;* telles ont été les commissions militaires, qu'au mépris de la tutélaire institution du *jury*, il a fait établir en Irlande pour punir des révoltes que son despotisme a provoquées ; telle sera l'union forcée qu'il imposera bientôt à ce malheureux pays, qui la refuse, et qui sera sans moyens pour s'y opposer, quand une corruption pratique aura acheté la majorité des voix, en détruisant l'effet salutaire de la loi de 1782, loi définitive, reconnue telle par le parlement, et donnée alors pour telle par le cabinet de Londres, qui s'efforce aujourd'hui de ne la présenter que comme une organisation provisoire, parce qu'il lui convient de dépouiller l'Irlande de l'ombre de liberté qui lui restait; telle est enfin l'adresse avec laquelle le ministre vient d'éluder la constitution, qui défend qu'en aucun cas les milices puissent être conduites hors du royaume, et se voir ainsi détournées par le pouvoir exécutif, de leur destination, qui n'a que deux objets, défendre le territoire contre l'invasion de l'ennemi, et soutenir en cas de besoin la constitution contre les atteintes du despo-

tisme. La loi est précise ; la violer ouvertement eût été trop dangereux : et d'ailleurs à quoi bon violer une loi que l'adresse peut éluder ? Aussi le ministre a-t-il fait, dans le temps, délibérer que les individus qui font partie de ce corps pourraient volontairement se faire encadrer, et servir sur le continent comme volontaires, avec l'attrait séduisant d'un supplément de paie.

C'est ainsi que la guerre a été pour l'Angleterre la source de tous les fléaux, 1.° puisque la dette nationale s'est accrue à tel point, qu'il est à craindre qu'une honteuse banqueroute n'en soit l'inévitable suite ; 2.° puisqu'un ministre despote, en épouvantant l'Angleterre de notre révolution, est parvenu à détruire pièce à pièce la charte constitutionnelle, qui ne peut échapper à une entière destruction que par une réforme parlementaire, que les Anglais aujourd'hui sont réduits à désirer sans oser l'attendre ; 3.° puisque les Anglais, comme contribuables ont été écrasés, comme citoyens ont été asservis par elle ; que si un moment, par les avantages d'un commerce exclusif, l'Angleterre a aspiré l'or des deux mondes, ses profits annuels n'ont

jamais suffi aux dépenses; que la dette et les impôts n'ont fait que s'accroître toujours plus; et qu'au moment où j'écris, cette source nourricière est prête à se fermer pour elle, et la menace d'une entière subversion.

Si tous les maux que je viens d'indiquer ne sont que les tristes et cruels effets de la haine de M. *Pitt* contre la nation française, et de la guerre qu'il a allumée contre elle, ce ministre y sera-t-il toujours insensible ? et une guerre interminable sera-t-elle le funeste héritage que nous aurons enfin à léguer à nos enfans ? Ainsi le voudrait, s'il en avait le pouvoir, cet orgueilleux insulaire, qui n'a vu dans notre révolution qu'un moyen de détruire la France, objet éternel de sa jalousie : et pour y parvenir, il a toujours plus compté sur nos propres fautes et sur les orages révolutionnaires, que sur la sagesse de ses précautions. Mais ses vœux cruels seront encore une fois trompés; la France parviendra à se donner enfin une forme et un gouvernement stables, et la paix viendra encore une fois consoler la terre et réparer les longs malheurs que la guerre a causés.

P. S. Au moment où j'écris, les événemens s'amassent, se pressent, s'accumulent avec une rapidité que l'imagination conçoit à peine : les intérêts, les passions se choquent, se heurtent en tant de sens, qu'il serait aussi impossible d'en calculer la marche que d'en déterminer les résultats. Mais il vient de s'élever entre quelques-uns des coalisés une discussion trop frappante, pour ne pas mériter la plus sérieuse attention de l'observateur. La gazette anglaise intitulée *the Times*, papier ministériel, dans sa feuille du 12 novembre 1799, jette le gant au cabinet de Vienne, et l'accuse formellement de n'être entré dans la coalition nouvelle que par l'espoir des avantages privés qu'il pouvait s'en promettre, sans s'embarrasser de remplir ses engagemens envers ses co-associés ; elle l'accuse d'avoir sacrifié l'intérêt des couronnes, comme s'il était nul pour lui, et le repos de l'Europe, qui disparaît à ses yeux devant l'espoir plus attrayant d'un agrandissement possible ; elle l'accuse d'abandonner les deux cours de Londres et de Russie, qui avaient placé leur confiance en lui, après avoir tout fait pour lui rendre ce qu'il avait perdu ; elle lui reproche

enfin de se séparer de ses deux alliés, et de traiter de la paix avec la France au moment même où son ambition satisfaite ne lui laisse plus hors de l'Italie de conquête possible à entrevoir.

Certes, si les cours de Turin ou de Rome, ou l'ancien sénat de Venise, ou quelques princes de l'Empire, avaient élevé leur faible voix pour adresser ce juste reproche au gouvernement autrichien, quel homme n'eût pas partagé leur ressentiment et approuvé leurs plaintes? mais j'avoue que de la part du gouvernement anglais, ce reproche me paraît le comble de la dérision : comme si lui-même, depuis le commencement de la guerre jusqu'à ce jour, avait eu d'autre but que son intérêt, son commerce exclusif et l'anéantissement de sa rivale ! La conduite de l'Autriche, a été dirigée par son ambition particulière sans doute ; mais l'Angleterre, quel acte public ou militaire a-t-elle fait qui ne porte l'empreinte d'une avidité plus exclusive encore ? L'empereur, dit-elle, a refusé d'occuper Strasbourg au nom du roi de France : c'est un tort sans doute ; mais est-ce aux Anglais à le lui reprocher, quand ce refus prouve au moins que, tenant encore

à sa foi, s'il avait occupé Strasbourg à cette condition, il l'aurait remplie, et qu'il ne l'a refusé précisément que parce qu'il n'avait pas l'intention de la tenir ? Et la conduite du gouvernement anglais n'a-t-elle pas un caractère plus prononcé dans sa malveillance, lui qui prend Toulon au nom du roi de France, et qui ne le prend que pour le brûler, au lieu de le défendre ; lui qui s'empare de l'île de Corse sur ce même roi son prétendu protégé ; lui qui s'empare de tous ses vaisseaux, sans combat ; lui qui prend toutes ses colonies, qu'il exploite à son profit ; lui enfin qui, non moins que l'Autriche, a, jusqu'à ce jour, refusé de reconnaître pour roi celui au nom duquel il embrase le monde ? L'empereur n'a eu en vue que son avantage personnel : et quel autre motif a dirigé l'Angleterre ? par-tout n'a-t-elle pas cherché à voler, détruire, incendier les vaisseaux français ? n'a-t-elle pas été les chercher jusqu'aux grandes Indes pour y anéantir les débris de la puissance française ? au bénéfice et à la faveur de la révolution, n'a-t-elle pas établi sur cette côte d'Asie une puissance colossale qu'elle ne doit qu'à la guerre qu'elle nous fait ?

vaisseaux, commerce, colonies, trésors, dont elle s'est emparée, à quoi tous ces avantages, exclusivement acquis à l'Angleterre, ont-ils servi à la coalition; à qui ont-ils été, à qui seront-ils utiles qu'à elle?

Elle reproche enfin à l'Autriche d'abandonner aux Français le Rhin, la Meuse et l'Escaut, auxquels les coalisés ont un intérêt direct. Un intérêt direct! mais quel avantage la Russie peut-elle avoir à l'ouverture de la Meuse et à la liberté ou à la défense de naviguer sur l'Escaut? Elle y en trouvera un sans doute, s'il est entre les mains des Français, par la facilité d'ouvrir un jour avec le port d'Anvers un commerce immédiat pour l'échange de ses productions : c'est donc l'Angleterre que cet objet touche directement. Mais pourquoi ne pas en convenir franchement ? pourquoi engager la Russie dans une discussion où elle n'a que faire? C'est donc à dire que parce que l'Angleterre fait la guerre à la république française pour en faire un vaste amas de ruines et de tombeaux qu'elle décorera du nom imposant de monarchie, il faut que l'empereur vienne ravager les Pays-Bas pour empêcher que le roi de France, parvenu au trône par le

moyen de l'Angleterre, ne puisse faire le commerce d'Anvers; pour que le port d'Anvers soit inutile, et pour que l'Angleterre soit plus puissante? Et voilà comme les passions déraisonnent ! et voilà cet intérêt que le gouvernement britannique affiche pour les rois, qui disparaît, et son humeur n'est plus dirigée que par l'intérêt mercantile qu'elle peut trouver à l'ouverture ou à la fermeture de l'Escaut ! N'y aurait-il pas eu plus de franchise à dire à l'Autriche : « Sous le nom de l'intérêt des couronnes, les Russes et nous, nous vous avons aidée à conquérir en Italie ce qui était à votre convenance; venez à votre tour nous aider à obtenir ce qui est à la nôtre dans la Picardie, dans la Flandre, dans les Pays-Bas et en Hollande; ensuite vous nous aiderez encore à faire obtenir à la Russie les dédommagemens qu'elle espère en Turquie contre le Grand-Seigneur son allié : et quand tout cela sera fait, la France deviendra ce qu'elle pourra; nous aurons rempli notre but; nous serons tous contens, et nous resterons toujours unis, pour être prêts à la première occasion ». Ce langage sans doute n'eût pas été le produit de la politique; mais il n'aurait fait que déclarer

déclarer franchement ce que depuis long-temps les gens sensés pensent des dispositions des trois cours qui se sont liguées pour détruire et non pour conserver, qui se refroidissent à l'instant où leurs intérêts deviennent divergens, et qui finiraient peut-être entre elles par où elles ont commencé avec la France, si d'ailleurs des intérêts toujours existans ne les obligeaient pas de se ménager encore, même quand toute harmonie serait détruite.

Ainsi les reproches du roi *Georges III*, quelque fondés qu'ils puissent être d'ailleurs, sont d'autant plus déplacés dans sa bouche, que lui même en a de plus graves à se faire encore; lui qui, sans bonne-foi, s'ingère de disputer à une nation son indépendance; lui qui, dans sa haine et ses efforts contre la révolution française, oublie qu'il n'a dû lui-même la couronne d'Angleterre qu'à une révolution; lui qui méconnaît la souveraineté d'un peuple, quand lui-même n'a été roi que par un acte de la souveraineté du sien; lui enfin qui, si les nouvelles maximes de sa cour sont consacrées, ne peut se regarder lui-même que comme l'héritier d'un usurpateur, et qui, faisant justice à tous, s'il

replace *Louis XVIII* sur son trône, doit être forcé de descendre du sien.

Qu'il cesse donc d'accuser la révolution française : qu'il se taise également sur l'ambition de l'Autriche, qu'il a imitée ou surpassée; car la conduite respective des deux cours de Vienne et de Londres prouve qu'il faudrait avoir bien peu de connaissance de l'histoire et de la politique, pour oser se reposer sur les assurances d'amitié que l'on ne se prodigue que pour mieux se tromper; qu'il faut bien se garder de rechercher des formes et un caractère durable dans les alliances qui dépendent des vues et des intérêts du moment qui les forma, et qu'un intérêt contraire voit rompre; et que, dans les cours, ces intérêts eux-mêmes sont subordonnés aux vœux secrets et aux passions des ministres, bien plus qu'aux avantages de la nation. Et combien le nœud qui lie des gouvernemens est-il plus facile encore à briser, quand la nature et les conditions de l'alliance inspirent des craintes fondées de la part de ceux même avec lesquels on se lie. C'est le cas actuel des puissances coalisées contre la république. Des indispositions produites par la hauteur des uns, par

l'exigence des autres, par l'ambition et les soupçons sur la bonne-foi réciproque de tous, feront plus pour la république que leurs armées réunies ne pourront faire contre elle, si elle sait profiter du moment, et proposer ou accepter des conditions de paix raisonnables; car la meilleure manière sans doute de rendre les traités durables, c'est de les fonder sur l'avantage réciproque des parties, et sur une modération dont les gouvernemens ont oublié les principes depuis long-temps.

CHAPITRE III.

SECTION PREMIÈRE.

De l'influence que la France a reprise dans le nouveau système politique d'Europe; de l'avantage de ses nouvelles possessions et de ses nouvelles limites.

Dans la nouvelle situation de l'Europe, plus encore qu'autrefois, il est cruel sans doute pour un gouvernement bien intentionné, d'être obligé de donner à sa sûreté extérieure le temps qu'il devrait consacrer au perfectionnement ou au maintien de son administration intérieure, et de s'occuper plus à se conserver en état de résister aux agressions injustes de voisins puissans, qu'à se rendre heureux en lui-même. Tel est cependant l'état respectif de la plupart des gouvernemens entre eux. Cet ordre de choses existe depuis très-long-temps, et malheureusement on ne doit pas s'attendre à le voir finir de sitôt.

Depuis le traité de Westphalie, toutes les grandes puissances de l'Europe se sont consumées en efforts et en moyens de tout genre pour conserver l'équilibre qu'il avait établi. L'une d'elles paraissait - elle vouloir y acquérir une trop grande prépondérance, à l'instant toutes les autres se réunissaient pour l'arrêter; et souvent les guerres les plus sanglantes ont été allumées par l'ambition individuelle de quelques Etats à qui la maintenue de cette balance avait servi de prétexte.

Pendant cent cinquante ans, ce que la surveillance a de plus minutieux, la politique de plus délié, l'intérêt de plus actif, et la force de plus imposant, a été employé pour conserver un état de choses qu'un instant a détruit. Depuis 1774, une nouvelle combinaison a pris la place de ce système usé; et trois puissances, par leur accord, se constituant spontanément dans un état d'usurpation et de guerre, ont amené le développement d'un système nouveau dont la révolution française vient enfin d'opérer le complément.

Aussi, depuis cette époque, la politique, prenant une direction nouvelle, et s'écartant

toujours plus de la justice sur laquelle on a long-temps prétendu que ses principes devaient reposer, n'est plus aujourd'hui autre chose que la force substituée au droit. Ainsi le prétendu système de l'ancien équilibre est devenu une véritable chimère. Un nouveau va lui succéder; et la conséquence immédiate qu'on en tire, et qu'on peut établir comme principe positif, c'est que l'état relatif des puissances de l'Europe entre elles sera un véritable état de guerre, qui les obligera toutes à la plus sévère surveillance, sans pouvoir se fier à ce que les hommes ont jamais reconnu de plus saint; je veux dire, à la religion des sermens et à la foi des traités, qui seront toujours subordonnés aux variations de l'intérêt et aux oscillations de la politique.

Or s'il est vrai que l'homme d'état doive raisonner sur des suppositions auxquelles même il ne croit pas, et que, pour n'être pas pris au dépourvu, il doive adopter des mesures de prévoyance comme s'il en admettait l'existence, à combien plus forte raison doit-il se prémunir contre celles que le nouvel ordre de choses doit nécessairement amener?

Ainsi donc, après avoir apprécié le droit que la république acquérait par l'exemple, et le droit plus noble que lui avaient assuré ses victoires contre une injuste agression, je dois, en lui appliquant les principes que je viens d'établir, examiner l'avantage dont seront pour elle les pays conquis et les nouvelles limites.

Ses conquêtes lui créent d'abord un nouveau système de barrières qui, la rendant inexpugnable sur son territoire, la garantit des hostilités sur tous les points de sa vaste surface, et lui procure l'avantage de ne se battre jamais qu'en pays ennemi, si de nouvelles guerres sont nécessaires.

La conquête de la Flandre et des Pays-Bas autrichiens a été le premier avantage de la guerre. L'occupation de ces fertiles contrées, qui fut dans les temps anciens, plus que de nos jours, l'objet des sollicitudes de la maison d'Autriche, et si souvent la cause et le théâtre de la guerre, procure à la république un quadruple avantage, sous le rapport militaire, commercial, industriel, agricole : sous le rapport militaire, 1.° en ce qu'elle enrichit la France d'un grand nombre de places de première

ligne, qui, malgré l'état où *Joseph II* les avait réduites, suffiraient seules pour assurer notre frontière, avec les moindres réparations ; si d'ailleurs ces réparations n'étaient pas devenues inutiles par l'adjonction de nouvelles frontières et de places plus importantes encore ; 2.° en ce qu'elle éloigne à jamais de nous le théâtre de la guerre, l'empereur se trouvant relégué sur la rive droite du Rhin, et demeurant sans intérêt comme sans relation avec ces pays qu'il nous a cédés, pays qui, malgré l'humeur turbulente des Belges, seront toujours contenus par la difficulté des communications et l'impossibilité des secours, jusqu'à ce que des lois sages les attachent à leur nouvelle patrie, dont les ont aliénés des mesures oppressives.

Sous le rapport agricole, industriel et commercial, ces belles contrées, pouvant être comparées aux anciens départemens les plus fertiles de la république, joignent à cet avantage celui d'un grand nombre de villes manufacturières qui, l'enrichissant des produits de leur industrie, lui fourniront la plupart des objets dont elle n'était pas suffisamment pourvue, et enfin lui pro-

cureront l'avantage précieux d'un grand débouché de son superflu et d'un immense commerce par Anvers, ville si heureusement située, qu'avant l'indépendance des sept provinces, elle faisait presque exclusivement tout le commerce du nord.

Rendue à sa liberté première, Anvers n'aura besoin que d'encouragemens pour reprendre sa splendeur antique. Les avantages de sa situation sont tels, que si les canaux projetés de communication intérieure s'exécutent, elle obtiendra tous les bénéfices résultant d'un commerce presque exclusif sur tout le Bas-Rhin jusqu'à Cologne, où les Hollandais ne pourront plus supporter la concurrence pour le commerce d'économie. Et lorsqu'enfin, à la paix, un bon système commercial sera établi, elle aura les communications les plus directes et les plus faciles pour importer dans la Baltique et en Russie tous les objets que nous pourrons leur fournir en concurrence avec l'Angleterre, et en exporter tous les articles qui nous manquent, tels que le chanvre, le goudron, le fer, les bois de mâture et de construction.

Les avantages de sa situation à cet égard

sont d'une telle nature, que, dans tous les temps, ils ont alarmé le commerce de l'Angleterre, si intéressée à maintenir les Pays-Bas dans les mains de l'empereur, par les chances que lui faisait prévoir la concurrence de ces belles contrées pour l'exploitation de cette branche importante de revenus publics, si jamais la France en faisait la conquête. Mais ils alarmaient bien plus encore les Provinces-unies, et sur-tout la ville d'Amsterdam, qui, par le désavantage de sa position au fond du Zuiderzée, ne voyant arriver qu'avec peine chez elle les vaisseaux du port le plus médiocre, ne pouvant y faire parvenir ceux d'un port considérable que par le moyen des alléges, et étant exposée à voir les navires indéfiniment retenus par la difficulté de la sortie du *Texel* quand les vents de *nord-ouest* règnent, est loin de pouvoir soutenir la concurrence avec Anvers, où les vaisseaux du port de mille tonneaux remontent facilement jusque dans son port (1); motif tout

(1) Si par hasard on répétait aujourd'hui, comme on l'a prétendu long-temps, que l'entrée du port d'Anvers peut être encombrée et fermée par les

puissant sur les Hollandais, qui, de tout temps les porta, conjointement avec les Anglais, à empêcher l'ouverture de l'Escaut, qui, sans la médiation de la France, aurait, en 1784, occasionné la guerre entre la Hollande et l'Autriche.

Enfin on ne croit pas hasarder trop, en assurant que l'ouverture de l'Escaut et la liberté des expéditions par Anvers, priveront Amsterdam des antiques avantages qui l'ont rendue pendant long-temps la capitale du commerce du monde, et qu'il ne lui restera plus que la supériorité d'un capital immense et des grandes fortunes commerciales, avan-

---

pierres, terres, navires et autres objets qu'on ferait couler au milieu de l'Escaut; je répondrais que cette précaution de l'avidité mercantille ne pourrait rien produire, en supposant même qu'on ne rencontrât aucune difficulté dans l'exécution. J'ai consulté, sur les lieux, des personnes instruites; et leur témoignage unanime, fondé sur l'observation et l'expérience, m'a convaincu que le courant et la marée sont si rapides, qu'au terme de trois ou quatre ans, les matières les plus lourdes qu'on aurait coulées avec le plus de temps, de dépense et de soin, seraient entraînées par l'impétuosité des flots, et obligées de rendre la liberté de son cours à ce fleuve nourricier.

tages que chaque année verra diminuer au profit de la ville d'Anvers, devenue l'une des sources nourricières de la république, dans les nouveaux rapports qui doivent la lier avec le nord, sur-tout avec la Suède; rapports que le temps et une politique adroite, fondée sur l'intérêt réciproque, pourront étendre jusqu'à la Russie, comme nous le verrons plus bas.

Les secondes conquêtes que nos victoires nous ont procurées, forment le perfectionnement de nos limites dans le *nord* et le *nord-est* de la France, en lui donnant les barrières naturelles du Rhin, qui furent la chimère comme le plus beau rêve du cardinal de Richelieu. Dans le *nord*, la Flandre maritime et partie du Brabant hollandais assurent nos limites par un formidable cordon de places fortes qui nous seront long-temps inutiles contre toute agression, depuis Nieuport et l'Ecluse jusqu'à Venlo. Dans le *nord-est*, la partie du duché de Clèves, ceux de Juliers et de Limbourg, depuis Venlo jusqu'à Cologne, que le voisinage de la Prusse peut faire regarder comme plus importantes à entretenir, font notre sûreté contre les places d'*Emerick* et de *Wezel* sur la droite

du Rhin, sans même négliger l'île de *Bulderich*, qui peut donner lieu à des discussions pour la libre navigation de ce fleuve. A cet égard, nos frontières seront couvertes par les importantes places de Liége, de Maestricht, de Ruremonde et de Venlo, qui, de ce côté, nous délivrent de toute crainte d'invasion, quand même l'intérêt de la Prusse ne serait pas d'entretenir la meilleure intelligence avec la France; ce qui, dans le système actuel, ne peut être mis en question.

Dans l'*est* enfin, la conquête de la partie des trois électorats ecclésiastiques situés sur la rive gauche du Rhin, les évêchés de Spire et de Liége, les duchés de Luxembourg et de Deux-Ponts, sont les garans les plus forts de nos nouvelles limites contre l'inquiète ambition de l'empereur, qui d'ailleurs doit avoir trouvé une compensation plus que suffisante de ses pertes, dans les cessions qu'il a obtenues en Italie.

A cet égard, un nouveau cordon de forteresses depuis Landau jusqu'à Cologne, met désormais la république à l'abri de toute insulte et de toute invasion imprévue; et lorsqu'enfin les oscillations révolutionnaires

seront calmées, et que la paix aura ramené l'utile exécution d'un régime constitutionnel, ces peuples nouveaux, qui ne sont aujourd'hui que soumis, observeront, par sentiment et par choix, des lois auxquelles ils n'obéissent encore que par crainte, et dont les ont aliénés des mesures trop rigoureuses dans tous les temps, et plus dangereuses encore en ce moment : car on a trop oublié que, s'il est facile de triompher d'une nation plus faible, la soumettre ce n'est pas la gagner ; et des mesures de rigueur, bien loin d'être propres à plier son caractère et ses vieilles inclinations aux institutions qu'on veut lui faire adopter, ne font qu'augmenter ses répugnances et ses dégoûts.

Quant à l'intérêt de la république, relativement à la sûreté de ses limites et à l'importance de son système commercial, je n'hésite point à croire que dans le nord ses barrières ne doivent plus recevoir d'extension sur les frontières de la Hollande ; qu'elle doit sur-tout en rejeter les îles de la Zélande ; elles lui seraient plus onéreuses qu'utiles par leur insalubrité et par les ravages auxquels elles sont exposées du côté de la mer, qui, depuis assez peu de

temps, a englouti une partie de l'île de Gorée. J'en excepte néanmoins l'importante place de Flessingue, dans l'île de *Walcheren*, qui, très-heureusement située pour le commerce, réunit encore le grand avantage de protéger l'embouchure de l'Escaut occidental, pour la libre entrée et sortie du port d'Anvers.

Les limites ainsi fixées, la république, outre le commerce d'Anvers, et de plusieurs autres places moins importantes, trouve encore le plus grand avantage dans le commerce de Flessingue et d'Ostende, si surtout on joint à l'une de ces trois villes la franchise du port, ou du moins la liberté du transit, système dont au commencement de la révolution on a eu tort de s'écarter, et auquel il faudra enfin revenir, si l'on veut activer utilement le commerce : car il n'y a point de commerce sans liberté ; et lui appliquer trop sévèrement le système prohibitif, c'est le tuer.

Les communications intérieures depuis Cologne jusqu'à Bruxelles et Anvers, pourront être à leur tour activées par d'utiles canaux, qui aviveront toutes les places de ces nouvelles possessions, et leur imprime-

ront un mouvement et un caractère de prospérité qu'elles n'eurent jamais sous la domination autrichienne.

Après nos conquêtes du nord et de l'est, et l'utile fixation des limites qui nous garantissent et nous séparent de l'Autriche, viennent nos nouvelles possessions et nos barrières dans le midi : et c'est encore contre l'Autriche que nous avons à les établir, avec d'autant plus de prévoyance, que nous devons conserver assez d'influence en Italie pour y protéger efficacement nos alliés, et empêcher l'empereur d'y consommer ses plans d'agrandissement.

La première de nos conquêtes dans cette contrée, est celle du comté de Nice. Tant que le Piémont fut regardé par la France et l'Autriche, comme une puissance essentielle à ménager par sa situation, la place de Nice dut être considérée comme très-importante, puisque, indépendamment d'un excellent port sur la Méditerranée, elle nous assurait le libre passage du Var, rivière très-dangereuse et que peu de troupes peuvent défendre avec succès. Mais son plus grand avantage était dans sa citadelle et dans le fort de Ville-Franche, qui devenaient une

une barrière inexpugnable, dont nous manquions sur les confins de la ci-devant Provence, contre toute entreprise possible, si le roi de Sardaigne, comme il est arrivé quelquefois, et suivant que son intérêt l'exigeait, venait à se réunir avec l'empereur dans une guerre future.

Mais quelle que fût l'importance du comté de Nice, il ne nous ouvrait point un chemin pour arriver en Italie; et cette libre communication doit être un des principaux objets de notre attention : il ne nous restait encore, pour y parvenir, que la voie impraticable de la *Corniche*, ou bien il nous fallait traverser les vallées et les montagnes du Piémont, presque par-tout fortifiées par l'art ou la nature, et garnies de positions dont la moindre difficulté était de nous faire consumer une campagne entière avant de nous en emparer, et de nous faire arriver trop tard en Italie pour y secourir utilement nos alliés; ou enfin revenir au moyen, non moins pénible et plus dispendieux, de la mer, que les Anglais, en nous prévenant, avec leur activité ordinaire, auraient même pu nous fermer.

Le duché de Savoie, conquis et puis cédé

par le roi de Sardaigne, présentait les mêmes avantages et les mêmes difficultés ; il couvrait utilement le Bugey et la Bresse, par la forteresse de Montmélian, sans nous ouvrir un chemin plus facile dans le Milanez ; il nous fallait encore courir les mêmes risques, et traverser tout le nord du Piémont et les Alpes, depuis la *Tarentaise* jusqu'à *Verceil*, pour pouvoir tendre une main secourable à la nouvelle république cisalpine.

Ainsi cette double conquête, faite sur le Piémont, vu la difficulté des communications, en temps ordinaire, ne nous donnait pas la moindre influence en Italie : et avec le temps, la république était condamnée à s'y voir sans relations politiques, la révolution ayant naturellement aliéné de nous les Bourbons de Naples et de Parme et l'Etat de l'église.

Mais le système des convenances avait trop prévalu en Europe, celui des grandes puissances dévorant les plus faibles paraissait y avoir pris trop de consistance, pour que la république dût courir le risque de compromettre l'influence qu'elle doit avoir dans le nouveau système, et s'exposer à ce que trop de modération vis-à-vis de puis-

sances avides pourrait lui en faire perdre. D'ailleurs les dispositions de l'empereur étaient encore trop douteuses, pour qu'on ne dût pas prendre les précautions que la prudence dictait : l'occupation temporaire du Piémont devint la conséquence de l'invasion que les troupes autrichiennes firent dans les Grisons et la Valteline ; et la république n'avait peut-être que ce moyen de conserver en Italie sa puissance de considération, et sur-tout de protéger efficacement la Cisalpine, qui était loin encore d'être affermie.

En effet, l'entrée des troupes autrichiennes dans les Grisons était un coup de politique très-habile du cabinet de Vienne. Si l'on se rappelle avec quelle persévérance le cardinal de Richelieu conserva la citadelle de *Pignerol*, pour pouvoir entretenir des communications directes avec l'Italie par cette place alors très-importante, d'où l'habile ministre faisait trembler le duc de Savoie jusque dans Turin ; si l'on se rappelle avec quelle activité, au commencement de son ministère, il s'occupa de la grande affaire de la Valteline, et avec quelle prévoyance il parvint à la terminer en fermant

à l'Autriche ce débouché essentiel de l'Italie; si l'on se rappelle enfin les chemins que l'empereur est parvenu à se frayer dans la Valteline, pour rendre par-là ses communications plus faciles avec le Milanez, et de là avec le Piémont, et le prétexte du commerce dont il colora les efforts qu'il fit pour arriver à son but secret, on sentira de quelle importance son occupation peut être pour l'empereur.

La moindre connaissance des lieux suffit pour être convaincu que par ce double débouché, l'empereur peut, du pays des Grisons, se jeter dans le centre du Milanez par le *lac Majeur*, ou tomber par la Valteline et le *fort de Fuentes*, dans l'Etat de *Bergame* jusqu'à *Bresse*, qu'il peut éviter ou prendre à son gré, s'éloignant par cette double issue de la forte place de *Mantoue*, qu'il laisse bien loin à sa gauche, sans même craindre qu'on puisse lui couper ses derrières.

Si le motif des craintes d'une révolution a entraîné les *Ligues grises* jusqu'à les faire consentir à l'admission des troupes autrichiennes dans leur territoire, bientôt elles sentiront, à leurs propres dépens, qu'il ne

leur sera pas aisé de renvoyer ces hôtes incommodes, et qu'un seul acte irréfléchi peut leur coûter leur indépendance (1) : mais l'entrée des troupes autrichiennes dans ce pays, a dû donner au gouvernement français une leçon salutaire, et l'occupation du Piémont a dû en être une conséquence nécessaire.

A cet égard, le traité conclu avec le roi de Sardaigne avait tout fait : les troupes républicaines, admises dans les plus importantes places de cet Etat, et maîtresses de la citadelle de Turin, semblaient devoir rassurer la France jusqu'à la conclusion de la paix, et lui laissaient toutes les facilités nécessaires pour arrêter l'empereur en cas

(1) Je raisonne ici dans la supposition de l'existence de la république cisalpine, et d'après les conventions du traité de Campo-Formio. J'examinerai plus bas l'altération que la nouvelle guerre aura pu porter à ces conditions ; et je me flatte d'établir la nécessité pour la France et l'Italie, d'obliger l'empereur à évacuer le Milanez : dans la supposition contraire, et s'il en restait le maître à la paix, alors, possesseur du Frioul, du Tirol vénitien et du Milanez, le passage ou l'occupation des Grisons, quoique non encore sans utilité, n'aurait cependant plus pour lui la même importance.

de besoin, et pour protéger les Etats d'Italie, et sur-tout la Cisalpine, par les points de Casal, de Verceil, de Novarre, de Tortone et d'Alexandrie. Je parlerai ailleurs de la révolution que cet Etat a subie.

Mais enfin, si les places frontières du Piémont qui font les nouvelles limites de nos départemens, nous rassurent sur notre territoire, elles ne nous ouvrent point encore l'Italie; et la prévoyance de l'avenir doit nous faire sentir la nécessité d'une communication directe avec cette contrée, où nous devons, dans tous les temps, nous mettre en mesure d'arrêter les projets trop manifestes de l'empereur : il faut à la paix nous assurer un passage facile et une suite de points qui, par le col de Tende, Coni et Céva, nous laissent libres les vallées du Piémont jusqu'à Gènes, non dans le stérile but d'ajouter à nos possessions, mais dans la vue plus noble et plus morale de protéger les Etats d'Italie par la communication de Gènes avec Milan, et d'empêcher que la paix à intervenir ne puisse être violée par l'ambition d'une cour qui regarde l'Italie entière comme son patrimoine. Par-là nous parvenons à isoler en quelque sorte les

Etats de Gènes du Piémont, et nous leur assurons des secours faciles et prompts contre la maison de Savoie, si elle était tentée de renouveler ses plans de partage avec l'empereur; enfin nous nous mettons en mesure de ne rien craindre de la cour de Turin, dont les dispositions ne doivent naturellement point être favorables à la France.

Ces points sont d'ailleurs moins destinés à contenir le Piémont et à arrêter son ambition, qu'à le rassurer contre les attaques futures de l'Autriche, par la certitude d'être secouru par nous; et l'on ne peut même douter que la conduite que tient l'Autriche en ce moment, n'entretienne dans le cœur d'*Amédée* des sentimens aussi peu favorables pour elle, que jusqu'à cette époque ils l'avaient été pour nous, puisque ce prince se trouve placé entre deux puissances, dont l'une l'a dépouillé, et dont l'autre refuse de lui rendre son héritage qu'elle a reconquis, pour le réserver, en le cédant à sa rivale, comme objet de compensation des nouvelles conquêtes qu'il a faites, et de la réoccupation d'un Etat auquel il avait renoncé; à moins qu'une continuité de succès ne le détourne de ce nou-

veau plan, et ne le porte à chercher à incamérer encore ce pays à ses vastes domaines.

Après avoir ainsi parcouru les points les plus importans de nos nouvelles frontières et les avantages qu'ils procurent à la république française, il est permis de se reposer avec quelque orgueil sur sa situation nouvelle et sur sa puissance militaire. Si on la compare sur-tout à l'état d'inertie où un système impolitique l'avait successivement laissée tomber dans moins d'un demi-siècle, l'expérience des faits convaincra toujours plus que le sentiment de nos forces et leur utile emploi, sans qu'il soit besoin d'en abuser, doivent rendre la république française la première puissance d'Europe, et la faire redevenir ce qu'elle fut et ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être.

Mais le système des convenances et des réunions a trop prévalu, la révolution et la guerre ont trop étendu ce système, pour ne pas s'y arrêter un moment, et déterminer si au moment où les convulsions révolutionnaires finissent, si au moment où la république touche enfin à une forme plus stable, il peut lui convenir, en traitant de la paix, d'admettre de nouveaux démembremens et

de nouvelles réunions, soit pour elle, soit pour les cours rivales.

SECTION II.

Des réunions et des démembremens.

La politique de l'Europe en est venue au point que toutes les combinaisons se compliquent par les intérêts croisés qui peuvent mouvoir un gouvernement en sens opposé : les motifs qui font espérer aujourd'hui, sont ceux qui feront craindre demain. Tout a changé de nom et de face; et l'intérêt lui-même a cédé pendant un temps aux variations de l'opinion et à l'empire des circonstances, qui, des peuples qu'un intérêt commun unissait, a fait des nations ennemies, et, des gouvernemens habitués à se craindre et à se haïr, a fait des Etats alliés.

Ainsi l'ambition de quelques puissances et le projet chimérique de domination universelle qu'on attribua jadis à quelques rois, armèrent contre eux les puissances d'Europe; ainsi l'Angleterre est parvenue à rallumer une cruelle guerre contre la république, en renouvelant cette absurde accu-

sation : comme si l'équilibre d'Europe ne subsistait pas par lui-même, et sans qu'on se fût donné la peine de l'établir ; comme s'il pouvait jamais cesser d'exister, quelques modifications qu'on y apporte : comme si ceux qui ont eu l'air de s'armer pour le soutenir, ne s'étaient pas armés dans le fait pour le détruire s'ils en avaient eu le pouvoir : comme si même, en se rompant d'un côté, il ne se rétablirait pas de l'autre par une marche forcée, puisqu'aucune des grandes puissances ne pourrait s'agrandir encore sans faire sa part à chacune de ses rivales, ou sans la lui laisser prendre : comme si cette mutation continuelle, et même l'anéantissement de quelques petites puissances, ainsi que nous l'avons vu depuis vingt ans, pouvait produire autre chose que de rendre l'équilibre plus sûr entre les grandes.

Cependant, il faut le dire, le système des convenances, et celui de ne plus voir enfin en Europe que de grandes puissances, paraissent prendre tous les jours plus de consistance. Mais le système copartageant s'accomplira-t-il au point de remplacer l'ancien équilibre ? Telle est la question qu'il s'agit d'examiner, en la liant, comme de raison, aux rapports

d'intérêt que la république française peut y avoir. Cette question est sans doute susceptible des plus grands développemens dans ses rapports généraux, eu égard aux intérêts et aux plans connus de la plupart des grandes puissances; mais comme je ne dois la traiter que sous le seul point de vue où la France prendrait une part directe à l'exécution du plan, la solution n'en sera ni longue ni difficile, et cette solution sera négative.

Nous avons vu ci-dessus que la position topographique de la république, enrichie de quelques conquêtes et des barrières nouvelles que la nature elle-même lui avait assignées, présente la puissance la plus heureusement située, la plus formidable et la première du globe sous le rapport politique. Sous celui de l'économie administrative, la nécessité de concentrer l'autorité à mesure que l'Etat augmente d'étendue, la vaste surface de son territoire, son immense population, tout sert à démontrer qu'elle ne peut franchir ses nouvelles limites sans danger pour elle, et sans courir le risque de compromettre sa sûreté intérieure, en voyant se relâcher le nerf de l'exécution et se détruire cette unité d'action, premier principe,

et, j'ose le dire, mobile unique de tout bon gouvernement.

Ainsi donc on peut assurer, sans crainte d'être démenti par les publicistes, que la république perdrait réellement à s'agrandir encore, et que sa force positive s'affaiblirait en raison de l'augmentation de son territoire. C'est une vérité que l'expérience de tous les temps a démontrée, et que l'histoire, par de grandes et utiles leçons, présente à tous les hommes qui savent la lire et l'étudier.

Mais après avoir établi le principe, faisons-en une application démonstrative sur les pays qui nous environnent et qui pourraient tenter l'ambition républicaine, et calculons-en sans prévention les chances avantageuses ou nuisibles.

Le premier Etat qui se présente, et qui pourrait subir un démembrement à notre profit, est la partie de la Hollande qui est en-deçà et en-delà du *Waal*, et dont le partage pourrait être fait entre la république et la Prusse; mais sans anticiper sur ce que je dirai de cette république dans l'article la concernant, je dois me borner à prouver en ce moment, que, quelque latitude qu'on pût

donner au partage en notre faveur, il nous serait plus onéreux qu'utile ; et qu'outre l'entretien des places qu'il faudrait toujours garnir contre un voisin aussi puissant que le roi de Prusse, dans l'état précaire où se trouve la Batavie, l'entretien des canaux, des ponts et des digues, objets pour ce pays de la plus urgente nécessité, nous coûterait plus que ne pourraient nous rendre les revenus, sans le secours du commerce ; et pour accroître notre territoire de quelques marais insignifians, nous aurions à garder une frontière nouvelle, avec laquelle les communications même peuvent quelquefois être interrompues. Elle serait la source de discussions continuelles, et peut-être même de guerres, en multipliant nos points de contact et compliquant nos intérêts avec la Prusse : elle détruirait par conséquent les avantages dont la Hollande peut être un jour pour nous comme pays libre et allié. Enfin elle altérerait notre intégrité territoriale et romprait la sûreté de notre frontière ; et pour quelques faibles avantages, dont on pourrait même contester la réalité, elle nous exposerait aux plus graves inconvéniens, et sur-tout à ceux de la guerre.

Le second et le troisième sont la république de Gènes et le Piémont : mais la réunion de la première nous donnerait à garder une côte de près de cent lieues, depuis Vintimille jusqu'à Sarzane ; mais elle multiplierait nos dépenses et ne compenserait pas les avantages dont peut être pour nous la neutralité de la république ligurienne dans les guerres futures d'Italie, que la politique doit calculer et prévoir.

Quant au Piémont, quels peuvent être nos droits sur cette contrée? est-elle notre conquête? les peuples en sont-ils nos ennemis? se sont-ils armés contre nous? Mais leur roi a conjuré contre la république. Je le crois de confiance ; et certainement il ne devait pas aimer ses vainqueurs et ses maîtres, qui avaient fait si peu pour alléger le poids de leur joug? mais le roi qui avait mis ses plus fortes places entre leurs mains, était-il encore en état de conspirer? *Amédée*, qui, en livrant à nos troupes la citadelle de Turin, les rendait maîtresses de sa cour et de lui-même, pouvait-il être encore à craindre? Mais enfin, quoi qu'il en soit de l'infidélité et de la faute d'un roi, le peuple doit-il en souffrir? On lui reproche des trahisons, soit ;

mais le peuple doit-il les payer de la perte de ses droits et de son indépendance? Nous avons déclaré que la république voulait être l'amie des peuples : serait-ce l'être que de les asservir, de les forcer à une réunion dont peut-être ils ne veulent pas? ne se considéreraient-ils pas comme des peuples conquis que la force seule comprime? De là, insurrections, troubles, séditions : et ces mouvemens, aurions-nous droit et titre pour les appeler du nom de rebellion? Si nous avons établi en principe que l'insurrection contre la tyrannie était le plus saint des devoirs, qu'aurions-nous à répondre à leurs justes plaintes, à leurs efforts pour secouer un joug que la violence leur aurait imposé? Nous n'aurions à opposer que la force ; et contre qui emploie un pareil argument, il est inutile de raisonner. Laissons, laissons donc aux Piémontais leur indépendance : s'ils ne veulent plus de rois, à la bonne heure ; ils sont les maîtres de se donner une constitution de leur choix : s'ils préfèrent un régime royal, nous n'avons pas le droit de nous y opposer ; et nous n'en aurons pas la volonté, parce qu'enfin le règne des opinions ultra-révolutionnaires est passé, et que celui des principes leur succède.

Et d'ailleurs cette usurpation (car c'en serait une bien réelle), ne réveillerait-elle pas la jalousie des puissances ? ne justifierait-elle pas les accusations de l'Angleterre ? ne porterait-elle pas tous les gouvernemens à nous regarder avec crainte et méfiance, lorsque c'est sur-tout une grande confiance qu'il nous importe de leur inspirer, et au moment sur-tout où l'ambition, toujours nouvelle, toujours plus active de l'empereur, a disposé tous les gouvernemens à nous voir avec moins de crainte que lui, en nous rendant tous les jours en opinion ce que son avidité lui en fait perdre ?

Enfin si la réunion du Piémont nous enrichissait d'une part, elle nous appauvrirait de l'autre. Nous gagnerions, il est vrai, une étendue de pays considérable, une augmentation de population et une multitude de places inexpugnables ; mais à force d'étendre notre puissance en surface, nous en affaiblirions le nerf, nous en compliquerions le développement et le jeu en énervant son action ; et enfin nous nous rapprocherions des possessions autrichiennes, dont il nous importe d'être séparés.

La Suisse, sur un quatrième point, pourrait-

elle

elle nous tenter ? Certes son occupation nous offrirait l'avantage de dominer, et en quelque sorte de plonger sur les possessions de l'Autriche du côté de l'Empire et de l'Italie. Mais pour obtenir un avantage balancé par des inconvéniens qui ne seraient pas moindres, nous aurions commis une injustice gratuite : et dans l'exécution, nous l'avons trop éprouvé, nous trouverions encore un peuple belliqueux qui se battrait à outrance pour conserver son indépendance ; contre lequel il n'y aurait à gagner que des coups de canon et des rochers, et qui, en dernier résultat, pourrait être comprimé et jamais soumis.

Aurions-nous des vues sur la cisalpine ? car je raisonne toujours dans la supposition de son existence : mais indépendamment de tous les motifs développés ci-dessus, et dont l'application doit également être faite à ce pays, pour établir la continuité de territoire, il faudrait avoir commencé par réunir la république de Gènes et le Piémont, ou tout au moins le dernier de ces deux états, pour n'avoir pas une possession précaire des démembremens que nous ferions à notre profit aux dépens de la nou-

velle république ; et il est au moins très-douteux que les grandes puissances le vissent patiemment. Mais quand nous le pourrions sans risque, voudrions-nous compromettre la loyauté française en détruisant nous-mêmes notre propre ouvrage, en renouvelant une guerre sanglante contre l'Empereur, devenu garant de son existence par le traité de Campo-Formio, auquel il faudra bien revenir? Je sais qu'on pourrait la prévenir par le moyen du partage; ce moyen d'ailleurs, jusqu'à présent, a été employé avec tant de facilité, qu'on peut croire que l'Empereur n'hésiterait pas à nous abandonner le Milanez s'il obtenait les duchés de Mantoue et de Modène, les trois Légations, et d'autres agrandissemens de convenance dans le midi de l'Italie, auxquels il n'a pas renoncé : mais alors, où serait notre sûreté contre le nouveau voisinage de l'Autriche? alors comment réprimerions-nous son influence dans l'Italie, dont il occuperait un rayon tenant d'une mer à l'autre? Quelle serait alors notre sûreté contre l'Empereur, défendu sur son territoire et nous attaquant sans cesse sur le nôtre, dans un pays qui nous coûte-

rait beaucoup à défendre et à fortifier, dont les habitans porteraient, si l'on veut, le nom de Français, mais dont les cœurs seraient ulcérés sans retour, et qui ne verraient en nous que des oppresseurs.

Enfin, penserions-nous à franchir le Rhin et à nous éloigner de nos frontières naturelles? Je sais qu'on pourrait employer d'utiles efforts et réussir à obtenir peut-être la restitution de Brissach et des autres possessions *transrhénanes* qui nous ont appartenu, et qui ouvrent à la France un chemin facile sur le haut Rhin et dans la Souabe, dont elle pourrait à son gré protéger ou faire trembler les princes, et assurer d'autant plus sa considération dans l'Empire, que, maîtresse sur ce point de la rive droite, elle pourrait efficacement secourir ses amis, prévenir leur défection, et intimider ceux qui auraient des intentions ennemies. Mais ces points ne sont-ils pas avatageusement compensés par la forteresse de Kell, par Mayence et par Cassel? leur possession peut-elle nous laisser quelque chose à désirer? et pour nous assurer le faible avantage de quelques têtes de pont de plus sur la rive droite, consentirions-nous

à renouveler les discussions, les lenteurs du congrès de Rastadt, à réveiller des jalousies qui ne demandent qu'à s'éteindre, et, qui pis est, à rendre un utile rapprochement et la paix impossibles (1) ?

Je n'ai tracé ces rapides observations que pour répondre à ces hommes imprévoyans dans leur avidité, qui pensent que la république ne doit borner ses possessions qu'avec ses conquêtes, et qui croient bonnement que la puissance d'un Etat se calcule exclusivement sur l'étendue de la surface de son territoire et sur l'immensité de ses domaines.

C'est ainsi qu'après avoir parcouru tous les Etats qui touchent à nos frontières, nous

---

(1) On s'apercevra sans peine que les observations qui précèdent, ont été écrites long-temps avant l'époque actuelle, et dans un temps même où le Piémont n'était point encore tombé au pouvoir de l'Autriche ; et je les laisse subsister afin de montrer que s'il ne nous convenait pas d'abuser de la victoire pour opérer de nouveaux démembremens, il ne nous convient pas mieux de nous laisser intimider par quelques revers, et de renoncer aux utiles précautions que doit nous inspirer, dans tous les temps, l'ambition autrichienne, sur-tout depuis le développement de ses vues sur le Piémont.

trouvons, pour résultat de notre examen, que nous ne pouvons plus désormais songer à aucun agrandissement sans réveiller des haines qui commencent à s'éteindre, sans rallumer de funestes guerres, sans compromettre la foi de nos engagemens sous le rapport politique : et sous celui de l'administration intérieure, sans danger pour nous-mêmes, en étendant trop des frontières que nous ne pourrions plus défendre avec la même précision ; sans amalgamer, sous le nom de Français, des peuples de génie, de mœurs et de caractères différens, que rien n'attacherait à la patrie qu'on les aurait forcés d'adopter ; et sans retomber, dans une très-courte période, dans les horreurs de l'anarchie, suivie de la guerre civile, et terminée enfin par le despotisme.

Conservons donc, conservons précieusement cette heureuse unité d'intérêt, cette grande intensité d'action qui peut seule assurer la grandeur future de la république. Ne nous départons pas de ces principes modérateurs qui un jour feront dire à l'histoire, moins versatile que l'opinion et plus impassible que les passions humaines : La république française, injustement attaquée, déjà

démembrée avant d'être conquise, adjoignit à son territoire, par les droits de la guerre, ce que les fruits de la victoire lui permettaient d'y en ajouter, sans dépasser les bornes de la justice, et comme un dédommagement des sacrifices que lui coûta une lutte où il ne s'agissait de rien moins que de son anéantissement, et à une époque où les rois, au sein de la plus profonde paix, avaient donné l'exemple des spoliations tortionnaires envers des Etats paisibles qui n'étaient que faibles et malheureux.

Mais ce que son intérêt économique et politique, non moins que sa loyauté, défend à la France, peut-elle le souffrir dans les autres? doit-elle permettre enfin que des puissances rivales exécutent de nouveaux démembremens et de nouvelles réunions de convenance? Telle est la seconde question que j'ai à examiner.

L'équilibre établi par le traité de *Westphalie* est aujourd'hui définitivement anéanti; un autre lui succède; un nouveau système le remplace. Ce système se compose de cinq puissances prépondérantes, qui sont, la France, l'Autriche, la Prusse, la Russie et l'Angleterre. L'Espagne, la Suède et la

Porte, qui, à l'époque où ce traité fut conclu, jouaient encore un grand rôle en Europe, se sont vues successivement affaiblir par leur inertie, et ont été remplacées par la Russie et la Prusse, qui ne comptaient point alors.

Des quatre grandes puissances qui règlent avec nous la balance, l'Autriche et l'Angleterre sont les ennemies de la France ; la Prusse doit toujours être son alliée, dans l'ordre politique ; et la Russie enfin, son alliée ou son ennemie, suivant que son intérêt l'exige ; mais indépendamment des circonstances du moment, paraissant de nos jours trop fortement attachée aux intérêts de l'Angleterre, ayant d'ailleurs sur la Turquie des vues trop opposées aux nôtres, pour qu'elle ne doive pas être regardée comme plus disposée à être notre ennemie que notre alliée.

Je n'ai pas besoin de dire que je ne dois déterminer la situation respective de ces puissances, qu'indépendamment des préventions qui les gouvernent et des haines qui les dirigent en ce moment contre nous. Je dois simplement apprécier les résultats du système politique, et non les combinaisons fortuites ni les liaisons éphémères que

les hasards de la révolution ont fait naître, telles que celles qui ont amené la déclaration de guerre de la Porte contre la république, ni la liaison monstrueuse de cette puissance avec la Russie, ni le bizarre incident qui a inondé le midi de l'Europe des barbares du nord.

Il est certain que la France doit mettre tous ses soins à empêcher l'agrandissement de l'Autriche, son premier ennemi continental. De nouvelles réunions, de nouveaux démembremens, en ne faisant qu'ajouter à la prépondérance de cette puissance, seraient pour nous un désavantage négatif, mais dont l'effet ne serait pas moins réel. Notre active surveillance doit éclairer de près tous les projets de l'empereur, pour le prévenir ou l'arrêter. C'est à nous d'empêcher que son ambition ne trouve à se satisfaire, 1.° dans l'intérieur de l'Allemagne, aux dépens des princes d'Empire, et surtout dans la Bavière, objet éternel de convoitise pour sa maison; 2.° sur les frontières de la Turquie, aux dépens de la Valachie et de la Moldavie; projet déjà mis en avant, mais que notre ancien gouvernement eut le bon esprit d'empêcher; 3.° sur la Bosnie et

sur la Servie, que la Porte ne pourrait jamais défendre avec succès, si sur-tout les vues de l'Autriche, venant, comme cela ne manquerait pas d'arriver, à coïncider avec les projets de la Russie sur le Bosphore et la Grèce, exposaient cette antique alliée de la France à un double démembrement et à une double réunion qu'elle ne pourrait ni prévenir ni empêcher; 4.° sur toute l'Italie, où l'Empereur conserve des vues universelles, sans en excepter un seul Etat, un seul pays, depuis Venise jusqu'à Gènes, depuis S. Rème jusqu'à Otrante.

Mais le sort des armes et le secours des Russes dans la dernière campagne ont rendu *François II* maître de tout le Milanez, et des provinces qui, par leur union à ce duché, avaient formé la république cisalpine; mais de cette république elle-même, il ne reste plus en ce moment que le nom; mais elle n'existe encore que dans la pensée de son fondateur; et certes, sans hasarder beaucoup, on peut assurer que l'empereur la gardera s'il le peut, et ne la rendra que malgré lui. C'est donc ici le cas d'examiner si, en traitant de la paix avec lui, la France doit souffrir une nouvelle annexe de cet

Etat et de ses dépendances aux vastes domaines de la maison d'Autriche.

Certes, il faut le dire, si la république française, dans son traité à conclure, abandonne cette riche proie, l'Italie entière est perdue; désormais sujette de la cour de Vienne, elle sera démembrée pièce à pièce. Déjà dévorée en espérance, elle le sera bientôt par le fait; et l'ambition autrichienne ne sera satisfaite sur ce point, que lorsque les aigles impériales décoreront les remparts de Naples comme les portes de Milan et de Turin.

Si cette conquête lui reste, notre considération en Italie est perdue; l'empereur nous en ferme toutes les avenues pour y dominer exclusivement; notre commerce avec les ports de cet Etat est détruit; et avec le temps, nous sommes condamnés à voir s'élever sur la Méditerranée une puissance rivale de la nôtre, qui bientôt établira contre nous une funeste concurrence dans tout le commerce du Levant, jusqu'à ce qu'un jour, à l'aide des circonstances que sonambition fera naître, elle puisse nous y écraser et prendre notre place.

C'est ici le cas d'examiner les avantages que l'empereur a acquis par le traité de *Campo-*

Formio, et ceux que l'avenir lui assure. On verra que ses défaites lui ont donné, de nos jours, ce qu'en d'autres temps il se fût estimé heureux d'obtenir pour prix des victoires les plus signalées. En effet, vaincu par-tout, menacé jusqu'aux portes de Vienne, il est forcé, par le droit des armes, de renoncer aux Pays-Bas, auxquels il tenait peu, au Milanez, auquel il tenait bien davantage, et à Modène (que je dois compter comme possession autrichienne), qu'il avait acquis à sa maison à force de soins. Mais tout vaincu qu'il est, il obtient de la modération du vainqueur des compensations qui l'emportent deux fois sur ses sacrifices, sous tous les rapports qui peuvent fonder la puissance réelle. Pour l'étendue de territoire, on en a fait le calcul, les concessions qu'il obtient de la presque totalité des états de Venise, l'emportent en surface de deux cinquièmes sur la Belgique et la partie de l'Italie qu'il est contraint d'abandonner. Sous celui de la population, source première de la puissance, les Etats qu'il acquiert en échange lui donnent deux fois plus de sujets que les pays qu'il abandonne. Sous celui du commerce, ses avantages décuplent : il perd

Anvers, dont il n'avait jamais rien pu faire ; il perd Nieuport et Ostende, dont il ne faisait pas davantage, malgré que, depuis plus d'un siècle, il eût cherché par tous les moyens possibles à en activer le commerce, en créant même dans la dernière de ces deux places une compagnie des Indes, que l'Angleterre et la Hollande avaient toujours écrasée à l'instant où elle avait voulu prendre le plus faible essor : mais il obtient Venise ; Venise qui, pendant deux ou trois siècles, fut la souveraine absolue des mers ; Venise qui, pendant long-temps, posséda le commerce presque exclusif du Levant et de la mer Noire, que rivalisait à peine la marine génoise, alors également puissante sur les mers du Levant ; Venise qui, par l'avantage de sa position, peut, dans très-peu d'années, reprendre toute son influence, toute sa puissance maritime, que les habitudes routinières de son ancien sénat lui avaient fait perdre ; Venise enfin qui, bientôt rivale de Marseille pour le commerce du Levant, ne tardera pas à lui enlever les avantages exclusifs dont cette antique fille de *Phocée* jouissait dans tous les Etats de la domination ottomane par son heureuse situation.

Et les avantages de cette place importante étaient tellement sentis, tellement prévus par la maison d'Autriche, que, dans tous les temps, elle a conservé précieusement et toujours réclamé les droits chimériques que les empereurs prétendent sur la plupart des possessions de terre-ferme de Venise, comme héritiers de *Maximilien I.er*

Outre cet immense dédommagement, *François II* se réserve encore, dans les futures sécularisations de l'Empire, une nouvelle compensation pour les états de Modène et de Reggio ; et il n'est pas encore satisfait ! vaincu, il agrandit son territoire ; vainqueur, il reprend et ajoute à ses possessions les Etats qu'il avait cédés : conquérant du Piémont par le secours des Russes, il fait tourner leur valeur à son profit particulier ; il garde le Piémont et en retient éloigné, en chasse lui-même le faible roi, qui put croire un instant que l'Autriche prodiguait ses trésors et son sang pour lui rendre son héritage.

Profitons donc du moment favorable. Les Piémontais et leur roi doivent détester les dangereux secours d'un gouvernement qui ne protége que pour asservir : profitons du

mécontentement nécessaire de la Russie, qui, quelque haine qu'elle porte à la république, n'aura pu voir, sans en être indignée, la conduite de cette cour ambitieuse, qu'elle ne peut tarder à abandonner : profitons des dispositions des Italiens, peuple mobile et inconstant, qui sans doute est plus indigné, en ce moment, du despotisme autrichien, qu'il ne le fut jamais des vexations des agens directoriaux : profitons du moment où la pourpre consulaire décore parmi nous le héros qui affranchit l'Italie en la conquérant, qui la rendit libre, et ne l'opprima point, qui lui donna des lois conservatrices, et ne la rendit point esclave ; profitons de l'admiration qu'il inspire à ces peuples étonnés, et dont le souvenir vit encore dans tous les cœurs ; profitons enfin du moment où nous pouvons leur rendre leurs droits usurpés, et qui seront garantis par l'autorité tutélaire du libérateur qui les créa, et qui peut aujourd'hui les assurer.

Encore un effort de courage soit en Italie, soit sur le Rhin et dans l'intérieur de l'Allemagne : dans la première, pour lui rendre son indépendance ; ou dans la seconde, pour en faire un objet de compensation pour

l'abandon de la Cisalpine : l'empereur va de nouveau être seul encore; les causes de sa puissance accidentelle ont disparu ; il ne peut opposer que les mêmes hommes que nos guerriers ont vaincus tant de fois : encore un effort, et la Cisalpine est libre ; encore un effort, et la paix en devient le prix.

Mais, s'il est vrai que l'espoir de la paix ne soit point chimérique, s'il est vrai que l'Autriche ne s'y refuse pas, présentons lui la branche d'olivier ; mais insistons sur l'évacuation de la Cisalpine ; que les conditions du nouveau traité ne diffèrent pas essentiellement de celles arrêtées à Campo-Formio. Il y a obtenu assez d'avantages pour que son ambition en doive être satisfaite : mais je le répète encore, pour la sûreté de la France, pour l'intérêt de sa grandeur, de sa considération, n'abandonnons pas le Milanez et ses nouvelles annexes, sinon l'Italie est perdue, et n'est plus qu'une nouvelle province, qu'un nouveau royaume de la maison d'Autriche.

Ainsi, en revenant à l'objet principal de cette section, la république française ne doit jamais permettre à l'Autriche de nouvelles réunions ni de nouveaux démembre-

mens ; et dans cet utile dessein, il y a peu lieu de douter qu'elle ne soit fortement secondée par le roi de Prusse, non moins intéressé qu'elle à contenir cette cour ambitieuse dans de justes limites.

Quant à l'Angleterre, cette puissance ne tient au continent que par l'électorat d'Hanovre ; et elle est, à cet égard, sans désirs comme sans moyens d'agrandissement : sa politique et son ambition se bornent à dominer sur les mers, à y étendre en tous sens son influence, et à ajouter à ses immenses possessions coloniales les points qui peuvent lui présenter de nouveaux avantages commerciaux ; et certes, ce triple objet a bien assez de quoi satisfaire son avidité. Il est cruel de l'avouer, mais sous ce rapport, notre position est bien précaire pour l'arrêter, jusqu'à ce que, par une nouvelle organisation de notre marine, par le temps et par un bon système fédératif, nous puissions nous opposer avec succès à ses entreprises, en ajoutant à nos forces celles des puissances intéressées, comme nous, à se liguer contre son despotisme maritime. Mais cet heureux résultat ne peut être que l'ouvrage du temps : bornons-nous donc, en

ce

ce moment, avec le concours de l'Espagne notre alliée, à la tenir continuellement en alarmes sur la destination de nos forces réunies, et à intercepter son commerce, en lui fermant tous les ports où notre influence pourra s'étendre.

Sans jamais perdre de vue, comme point capital, notre intérêt absolu ou relatif, les réunions à faire par le roi de Prusse seront rarement dangereuses pour nous, tant qu'il les circonscrira dans le nord de l'Empire; car la puissance de ce prince, toute immense qu'elle paraît en ce moment, n'est point encore établie sur des bases assez solides pour balancer celles de l'Autriche ou de la Russie; et les démembremens qu'il pourra faire ne serviront qu'à le mettre toujours plus en mesure de nous seconder utilement.

N'ayant avec nous de point de contact que sur le Bas-Rhin dans le voisinage de Clèves, nos discussions pour la libre navigation du Rhin, même devant l'île de *Bulderich*, ne pourront jamais être d'une dangereuse conséquence, si nous-mêmes, en respectant l'intégrité du nouveau territoire batave, nous l'empêchons de le franchir de son côté. Alors nous pourrons sans crainte

voir la Prusse s'emparer de l'électorat d'Hanovre ; objet assez peu important pour la nation anglaise, mais infiniment essentiel pour le gouvernement, qui, indépendamment des recrutemens continuels qu'il y fait pour sa marine, en tire l'avantage d'exercer une grande influence dans les affaires d'Empire, et de là dans tout le reste du continent. Nous pourrions même, jusqu'à un certain point, voir sans crainte le roi de Prusse s'emparer des villes impériales de Lubek, Brême et Hambourg : le sort de cette dernière place peut même être regardé comme à-peu-près décidé, depuis que les demandes de l'Angleterre, les menaces de la Russie et les revers momentanés des armées françaises, dont elle a supposé qu'elles ne pouvaient se relever, ont fait consentir son imprévoyant sénat à abandonner *Naper-Tandy* et ses compagnons aux vengeances de la cour de Londres. Cette violation du droit des gens a provoqué la déclaration de guerre de la France contre Hambourg : les résultats sans doute en sont aisés à prévoir ; et le jour n'est pas loin où le sénat de Hambourg verra la perte de son indépendance punir l'outrage qu'il a fait au droit des

nations. Or l'occupation de ces trois villes, en multipliant entre la Prusse et l'Angleterre des rapports d'intérêt inverse relativement au commerce et à la marine, ne peut dans l'avenir qu'associer toujours plus le monarque prussien à nos intérêts contre ces insulaires, dont il a été quelquefois l'allié.

Mais comme l'objet de ces réunions est de la plus haute importance, et que même il présente quelques aperçus défavorables, je crois qu'il est essentiel de le développer avec quelque étendue, et de déterminer si les avantages qu'il présente ne l'emportent pas de beaucoup sur les craintes qu'il peut inspirer.

Je présenterai successivement les objections que l'on peut faire à ces réunions, et les avantages qui en résultent.

On dira sans doute que le roi de Prusse, déjà maître d'une assez grande étendue de côtes sur la Baltique, et y ajoutant, sur celles de la mer d'Allemagne, Hambourg et Brême, acquiert nécessairement dans le commerce une influence qui doit attirer la plus sérieuse attention de l'Angleterre ; mais que dans les circonstances, elle n'oserait se permettre des démarches hostiles, que trois

motifs puissans arrêteraient également. Le premier serait l'augmentation de dépense ou la jetterait un nouvel ennemi, dont il faudrait garder les ports. Le second, bien plus puissant, serait la crainte de la cessation absolue de son commerce, dans les ports devenus prussiens, depuis Embde jusqu'à Dantzick ; et le troisième serait la crainte de voir le roi de Prusse faire une diversion dans l'intérieur, en attaquant et envahissant l'électorat d'Hanovre, objet toujours essentiel pour le gouvernement anglais.

De ce triple motif, on conclura sans doute que l'Angleterre, quelque mécontentement qu'elle en eût, sentirait, au moins en ce moment, la nécessité de le dissimuler ; que dès-lors toutes ses démarches seraient conciliatrices et nullement hostiles, parce que, pouvant perdre sans gagner, elle se montrerait moins difficile; que ce changement établissant de nouvelles liaisons d'intérêt entre Londres et Berlin, il ne serait pas impossible qu'une nouvelle alliance entre les deux cours en fût le résultat, puisque l'une y trouverait l'avantage de s'assurer son électorat, et de susciter un nouvel ennemi à la république; et l'autre, l'assurance de n'être pas troublée

dans son commerce par une puissance supérieure, dont elle pourrait peut-être obtenir des subsides; et qu'enfin par tous ces motifs, la réunion de ces trois villes libres à la monarchie prussienne serait dangereuse pour nous, puisque leur occupation lierait la Prusse et l'Angleterre, l'une par la crainte pour ses côtes, et l'autre par crainte pour son électorat.

Ces objections sont plus spécieuses que réelles. 1.° La Prusse en ce moment est en position de ne rien craindre de l'Angleterre, déjà épuisée par ses dépenses énormes, qu'elle ne peut soutenir que par le moyen du commerce qu'elle fait essentiellement avec les ports prussiens et avec Brême et Hambourg, pour le débit de ses denrées coloniales; se voyant d'ailleurs privée de ce débouché dans l'état de pénurie où elle se trouve, il ne lui restera plus qu'à faire l'humiliant aveu de son impuissance, et à implorer elle-même la paix, bien loin d'oser menacer la cour de Berlin, qui, liée avec nous et obtenant cette réunion par notre concours, fera d'autant plus craindre aux marchands de Londres, qu'elle-même n'aura rien à en redouter : voilà pour le présent. 2.° L'An-

gleterre voit avec terreur les accroissemens que prend le commerce prussien ; nous devons, au contraire, le voir avec un sentiment bien différent : adoptant une fois les principes qui dirigent l'Angleterre contre nous, nous devons sentir, comme elle le fait à notre égard, que tout le dommage qu'elle peut souffrir tourne nécessairement à notre avantage, et devient au moins pour nous un bien négatif. Or la cour de Londres veut rendre le commerce exclusif à son profit ; nous devons au contraire chercher à le rendre libre : et plus nous multiplierons ses concurrens dans cette branche importante de richesses, plus nous l'affaiblirons, et plus nous profiterons de ses pertes, en rétablissant l'équilibre que son despotisme maritime a détruit : voilà pour l'avenir.

Passons aux autres objections, en supposant que les vues d'agrandissement de la Prusse portent tant sur l'électorat d'Hanovre que sur les villes libres. Certainement l'Angleterre, dira-t-on, ne pourra que se ressentir vivement de cette double invasion, tant sous le rapport de son intérêt de terre que sous celui de mer : n'étant plus contenue par ses craintes sur son électorat,

elle voudra intercepter à coup sûr tout le commerce des ports prussiens; elle voudra menacer ses côtes : mais sa position la mettant hors d'état de faire autre chose que des menaces, n'est-il pas à craindre que le désespoir de sa situation nouvelle n'oblige bientôt le cabinet de S.-James, qui voit toujours en nous son premier ennemi, à dissimuler pour l'intérêt de son commerce, et à consacrer cette invasion de la Prusse, à la charge de se lier avec lui contre nous; car sur l'intérêt réel de la nation britannique, la chambre des communes ne voit pas comme le ministre; elle sent que l'électorat d'Hanovre n'est rien pour elle, que sa perte ne doit pas l'entraîner dans des mesures préjudiciables à l'État; et dès-lors ne forcera-t-elle pas la main au roi (1) pour des mesures de conciliation auxquelles le cabinet de Berlin ne manquerait

(1) En temps ordinaire, en Angleterre, ce n'est pas le peuple qui entre dans les vues du gouvernement, mais bien le gouvernement qui est forcé d'entrer dans celles du peuple; car la faculté de voter les subsides, y donne réellement à la chambre des communes l'initiative de la guerre. Si le contraire est arrivé dans la présente guerre, trois causes y ont concouru : 1.° la haine nationale, qui approuve tout

pas d'adhérer, vu les avantages qu'il y trouverait ?

Ces objections ne sont pas plus puissantes, et les motifs développés ci-dessus suffiraient seuls pour les détruire ; mais il en est d'autres encore, et qui fourniront un complément de preuves. 1.° L'Angleterre ne pourrait consentir à cette invasion, sans faire l'aveu le plus positif et le plus humiliant de son impuissance ; et certainement, quelque affaiblie qu'elle soit, elle ne l'oserait pas, et ferait tout pour l'empêcher. 2.° Ses efforts même lui donneraient un ennemi de plus, qui lui ferait une guerre d'autant plus funeste en fermant ses ports à ses vaisseaux, que jamais l'Angleterre ne pourrait lui faire de mal par des projets d'invasion sur les côtes. 3.° Enfin, dans le nouvel ordre établi, le roi de Prusse n'ayant rien fait qu'en concours et avec l'appui de la France, il

---

quand il s'agit de la France ; 2.° l'habileté du ministre, qui est parvenu à diriger l'effervescence populaire, même en la trompant ; 3.° la vénalité des communes, qui assure au gouvernement tous les moyens d'influence dont il a usé constamment d'une manière avilissante et oppressive pour la nation.

est impossible qu'il pût rompre l'union existante, sans trahir ses engagemens, pour se lier avec une nation qui lui offrirait moins d'avantages ; ou bien, il faudrait renoncer à toute confiance dans les engagemens les plus sacrés ; et rien jusqu'aujourd'hui ne nous met dans le cas de croire que le jeune roi de Prusse se fasse un jeu de ses engagemens.

Enfin, dira-t-on peut-être encore, ce résultat n'arrivera pas ; mais il n'est pas d'une impossibilité démontrée, et il suffit qu'il soit dans l'ordre des probabilités, pour qu'une sage prévoyance doive nous en garantir ; si l'on ajoute sur-tout que quelque événement non prévu, pouvant dans l'avenir relâcher l'union de la Prusse avec nous et même en faire un ennemi, nous nous fermerions ces ports, si utiles à notre commerce du nord.

Je répondrai à mon tour, que l'ancien équilibre devant être remplacé par un nouveau, le sort de l'Allemagne étant sur le point d'être définitivement fixé ; que l'Angleterre étant destinée à perdre tôt ou tard l'électorat d'Hanovre ; que les villes libres devant, avant peu, changer de régime et

recevoir des maîtres, il importe de faire aujourd'hui ce qui doit avoir lieu demain; il importe de le faire au moment où une guerre universelle et un nouveau système ont tout déplacé pour tout rétablir sous des formes nouvelles ; il importe enfin de déterminer en ce moment le sort futur du corps germanique, pour que l'article des abandons, des compensations et des sécularisations, arrêté et garanti sur des bases stables, ne laisse plus de prétexte à des guerres futures, au moment où le traité qui rendra la paix à l'Europe, sera signé : ou si du moins l'électorat d'Hanovre doit rester un Etat détaché, il est évident qu'il doit être lui-même objet de compensation pour quelque autre Etat ; et dans aucun cas, le roi d'Angleterre ne peut plus le regarder comme une annexe de sa couronne.

Je dirai bien plus à cet égard ; il y a peu lieu de douter que l'Empereur, heureux d'avoir reconquis la Cisalpine, ne consentît sans peine que le roi de Prusse se dédommageât, comme convenance, sur l'électorat d'Hanovre, de l'agrandissement de son rival. Mais le gouvernement français pouvant lui faire le même avantage sans le

lui faire acheter au prix d'un tel accroissement de puissance au profit de l'Autriche, on ne doit pas craindre que ce prince ne préfère de s'en tenir à ses rapports avec la France, avec laquelle il peut gagner tout autant sans être condamné à voir l'Autriche gagner encore plus que lui.

Tel est le tableau que présente en ce moment la politique des cours ; et la France, pour son intérêt, étant obligée de s'y associer, doit en déterminer la direction par tous ses moyens d'influence, pour que les nouveaux démembremens que la paix verra éclore, ne portent pas contre ses alliés et ne profitent pas exclusivement à ses ennemis naturels.

C'est ainsi que s'il est des réunions que la Prusse ne puisse se permettre d'opérer sans contrarier nos intérêts, il en est d'autres où nous devons la laisser agir sans obstacles, d'autres même où nous devons la seconder de tous nos moyens.

Reste enfin à examiner les réunions que la Russie pourrait opérer à son profit. Cette puissance, dans moins d'un siècle, par les accroissemens les plus monstrueux, est parvenue à étendre ses limites jusques aux

confins des cinq plus vastes empires de l'univers, soit en Europe, soit en Asie. Il est temps d'arrêter ce torrent destructeur, et d'empêcher que cet Etat n'augmente encore sa puissance colossale; mais nos moyens pour l'empêcher ne sont pas directs, et nous ne pouvons employer avec succès que l'utile mesure des diversions, fruit d'un bon système fédératif. A cet égard, la Prusse, la Suède et la Porte, voilà les trois alliées que la nature et la politique nous donnent contre elle; et comme ses projets ultérieurs de réunion ne peuvent porter dans le nord que sur la Suède, et dans le midi que sur la Turquie, ces deux Etats seront toujours prêts à s'unir à nous quand il s'agira de l'arrêter. La Prusse, plus intéressée encore que nous à ne pas souffrir un accroissement exorbitant de puissance qui pourrait enfin l'engloutir elle-même, ne sera pas moins disposée à nous seconder, et son intérêt plus direct exige même qu'elle nous prévienne. Je présenterai les nouveaux résultats et les chances heureuses qu'un bon système direct ou diversif peut faire naître pour nous, surtout en Turquie, quand je parlerai des di-

vers Etats et de leurs nouvelles relations avec notre république.

Tel est donc notre intérêt sous le rapport des réunions par les quatre grandes puissances qui nous environnent. Nous ne pouvons momentanément rien défendre à l'Angleterre ; nous ne devons plus rien permettre à l'Autriche ; nous avons peu à craindre de celles de la Prusse, et beaucoup à en espérer sous le rapport des préjudices dont elles seraient pour l'Angleterre sans nul danger pour nous ; et nous devons arrêter les projets de la Russie par l'utile moyen des diversions : mais sur-tout nous devons commencer par nous contenir nous-mêmes dans nos nouvelles limites continentales, sans les dépasser, et donner à l'Europe une garantie morale qui puisse offrir, dans un gouvernement ferme mais modéré, vigoureux mais juste, le gage de la loyauté de la république, et des principes modérateurs dont elle ne doit plus se départir.

CHAPITRE IV.

Des orages qui ont suivi la fondation de la république française, et des plans qui peuvent la diriger à l'avenir.

Je ne puis terminer la première partie de cet essai, sans jeter un coup-d'œil rapide sur les orages qui ont accompagné notre révolution, relativement au système d'Europe, et sur les nouveaux effets que la guerre ou la paix peuvent produire. Si l'on est tombé dans de grandes erreurs, s'il s'est commis de grands crimes politiques, j'ai dû démontrer que ce n'est pas la France qui s'est chargée de l'initiative ; et qu'entraînée dans une lutte qui la menaçait d'une subversion totale, elle a dû déployer des efforts qui tiennent du prodige pour y échapper : si quelquefois la France a porté trop loin les effets de sa vengeance, jamais aussi on ne vit un grand peuple plus outrageusement menacé ni plus cruellement attaqué, sans avoir à opposer aux efforts de l'Europe

entière, d'autres moyens que ses propres forces.

Je diviserai également ce chapitre en deux sections. Dans la première, je parlerai des Etats qui ont subi une révolution temporaire ou définitive ; dans la seconde, de l'importance dont peuvent être en politique les nouvelles opinions, et de leurs résultats.

SECTION PREMIÈRE.

Des effets de la révolution, par rapport à l'Europe.

La France, agitée par la maladie politique qui avait mis en fusion toutes les humeurs de ce grand corps, au milieu même de ses orages révolutionnaires, était loin d'aspirer à troubler la paix qui régnait en Europe ; assez et trop occupée de ses troubles intérieurs, elle était loin de chercher à les accroître encore par les hasards de la guerre : mais deux gouvernemens ennemis avaient cru ce moment favorable pour l'attaquer ; ils avaient inspiré leurs idées à des cours qui jusques-

là s'étaient bornées à considérer, sans la craindre, la tourmente qui nous agitait. Bientôt l'ambition et la vengeance chez les uns, la séduction et la crainte chez les autres, armèrent cette coalition terrible qui devait conquérir la France, aussi-tôt que se présenter sur ses frontières; et les deux provocateurs de cette ligue ne virent pas qu'en poussant au désespoir un grand peuple, ils ne lui laissaient d'autre alternative que de périr ou de s'abandonner au génie révolutionnaire, au hasard de tout ce qui pourrait en arriver pour d'autres Etats comme pour lui-même.

Tout peuple a le droit incontestable de changer, à son gré, la forme de son gouvernement puisque le gouvernement n'est que son ouvrage, et ne peut exister que pour lui : s'il change d'esprit et de système, il est libre, il le peut, et nulle puissance n'a le droit de s'opposer à cet exercice de sa souveraineté. Mais les rois, dans la guerre qu'ils nous ont suscitée, n'avaient pas même le prétexte des craintes que nos nouveaux principes pouvaient leur inspirer pour la sûreté de leur couronne, puisque à l'époque où leur ligue

fut

fut formée, à l'époque où elle se mit en mouvement et menaça notre frontière, le trône, quoique ses droits eussent été bornés et circonscrits, le trône existait encore en France; et on peut dire qu'au milieu des passions tumultueuses qui agitaient cet empire, la guerre déclarée pour relever et affermir ce trône, fut l'une des causes premières qui en hâtèrent la destruction.

Les droits des nations, non moins que ceux des particuliers, sont réciproques entre eux; et un peuple ne doit respecter l'indépendance de ses voisins, qu'autant qu'on n'attente pas à la sienne. Conquérir un peuple par la force des armes, lui imposer les lois du vainqueur, c'est ce qu'on a vu de tous les temps; mais lui faire la guerre pour des opinions politiques, mais s'armer contre lui pour lui ordonner d'adopter tel gouvernement plutôt que tel autre, pour gêner la plus libre, la plus indépendante de ses facultés, pour commander à sa pensée, c'est la plus absurde de toutes les tyrannies; et c'était au dix-huitième siècle qu'il était réservé d'en donner l'exemple au monde. Ainsi, quand les rois armés contre nous ont voulu s'élever contre

les opinions nouvelles, et ont annoncé que ce motif seul les dirigeait, ils ont donné l'exemple le plus funeste pour eux-mêmes; et cet attentat contre les droits d'une nation, a naturellement amené l'examen rigoureux du pouvoir des souverains et de la nature de leurs droits. Cette discussion est étrangère à mon sujet; mais l'application du principe ne l'était pas à la République naissante: elle opposa ses soldats aux armées des rois; et dans une lutte nouvelle, elle combattit leur despotisme par les maximes libératrices qu'elle proclama, en annonçant aux peuples que l'heure de la liberté avait sonné pour eux. Et qu'on ne s'y trompe point, les opinions nouvelles qu'elle annonçait, firent fermenter dans tous les cœurs, des germes qui n'avoient besoin que d'être fécondés par la victoire. C'est ainsi qu'on peut dire qu'un muet intérêt nous donnait pour alliés autant de peuples qu'il y avait de rois qui nous faisaient la guerre: ainsi s'explique l'enthousiasme avec lequel tous les peuples, chez lesquels les Français portèrent leurs armes victorieuses, reçurent ou embrassèrent les opinions nouvelles, dans un temps où déjà l'intérieur

de la France était le sanglant théâtre des plus grands crimes. Ah ! ne rappelons pas ce temps horrible où les nœuds les plus saints furent rompus, où les liens qui attachent l'homme à l'humanité furent brisés, où la délation devint un acte de vertu et la perfidie une preuve de civisme, où nos oppresseurs, en proclamant leurs affreux principes, avaient couvert d'un voile sanglant un sol jadis aimé du ciel, et consacré leurs dogmes destructeurs par une égalité de malheurs et de ruines ; ce temps désastreux où le courage et le nombre des victimes fatiguèrent les bourreaux et ne les lassèrent point, où l'homme, en parcourant nos cités les plus populeuses, était plus isolé, plus seul qu'au milieu des déserts, où les yeux, prêts à se fermer, ne voyaient par-tout que la solitude de la terreur et le silence des tombeaux, où la mort d'un fils ou d'un père ne trouvait plus de larmes, où la jeune épouse perdait l'ami de son cœur et n'osait pleurer, car il fallait surtout que la douleur fût muette, et que le désespoir fût tranquille. Ah ! effaçons, s'il est possible, le souvenir de ces temps calamiteux : nous avons d'ailleurs trop gémi

des effets pour nous appesantir sur les causes.

Eh bien, c'est dans ce temps même que nos armées, vierges d'assassinats et de crimes, et couvrant ceux de l'intérieur par l'éclat de leurs triomphes, implantaient les droits de l'homme chez les peuples vaincus : par-tout nos guerriers étaient reçus comme des libérateurs; par-tout les ordres privilégiés se voyaient contraints à fléchir devant les principes nouveaux, qui déjà fermentaient depuis long-temps, et que nos armées n'aidèrent qu'à développer. C'est ainsi que la Belgique, la Hollande, la rive gauche du Rhin et le Milanez, convertis à nos opinions, punirent leurs rois ou leurs chefs, de la guerre cruelle qu'ils nous avaient faite.

On demandera peut-être; et ce reproche a si long-temps retenti en Europe que je ne puis ni ne dois le passer sous silence ; on demandera de quel droit les Français, s'érigeant en précepteurs du genre humain, ont porté la révolution chez tous les peuples où ont pénétré leurs armées? Je répondrai qu'ils l'ont fait par le même droit qui a porté les rois ligués à empêcher que les Français

ne pussent être libres chez eux et se donner un gouvernement de leur choix. Les rois ont appelé la contre-révolution en France pour réduire le peuple sous le joug du pouvoir absolu; et les armées françaises ont appelé la révolution chez les rois pour affranchir les peuples de l'autorité monarchique. Les rois ont pris l'initiative dans cette lutte nouvelle; les Français les ont imités. Jusque-là le droit était égal; c'était celui de la guerre, celui de la réciprocité. Les rois ont tenté tout ce qu'ils ont pu, sans parvenir à rien; les Français ont exécuté tout ce qu'ils ont tenté : voilà la différence; mais cette différence dans les effets a été le produit du succès des armes; et le principe n'a pas changé, le droit est resté le même. Au moment où j'écris, la guerre qui nous tourmente encore, quoiqu'elle ait un but bien différent de celui que les rois ligués osent avouer, la guerre n'a-t-elle pas encore pour prétexte la révolution. M. Pitt ne dit-il pas, ne répète-t-il pas encore aujourd'hui qu'on ne peut traiter avec la France qu'autant qu'elle aura un roi? Paul Ier, plus despotique encore, n'annonce-t-il pas qu'il veut relever le trône des Bourbons? Et ce que

les rois se permettent de tenter pour nous asservir, ce que leurs flatteurs applaudissent en eux, la république française, à son tour, n'a-t-elle pas eu le droit de le faire pour assurer son indépendance? et la chargerait-on seule de l'immoralité des plans qui n'ont été imaginés et suivis par les rois que contre elle, et pour opérer son anéantissement?

A dieu ne plaise qu'apôtre des systèmes novateurs, je pense qu'on puisse faire recevoir des opinions nouvelles, même libératrices, même plus morales, à un peuple qui les repousse. Lui seul doit être le premier juge de ce qui lui convient, comme le seul arbitre de ses destinées; et certainement la république n'a pas plus le droit de se mêler des gouvernemens étrangers, que les rois n'en ont de changer le sien. Mais enfin, dans cette guerre cruelle, où il s'agissait non-seulement de sa destruction, mais même de l'anéantissement du nom français; dans cette guerre où il fallait tout perdre ou consentir à innover; dans cette guerre où la France devait appuyer sa cause des intérêts des peuples, comme les rois appuyaient la leur des intérêts des rois et des gouvernemens; dans cette guerre enfin où ils accusaient la France

de vouloir tout détruire, quand eux-mêmes avaient provoqué sa destruction, dans un temps où elle ne leur demandait que paix et concorde, doit-on lui faire un crime d'avoir tout osé, et n'a-t-elle pas eu le droit légitime et naturel de renvoyer à ses ennemis les armes dont-ils avaient usé contre elle?

C'en est assez sans doute pour établir en principe que la conduite de la république française n'a été que le produit de la conduite et des menaces des rois, dans un temps où elle devait ou les imiter, ou se perdre.

Mais ce droit, j'en conviens, n'a pas été par-tout le même; et certes l'exagération des opinions révolutionnaires, ou peut-être l'intérêt et l'avidité de quelques hommes ambitieux et cupides qui nous gouvernaient alors, a donné une trop grande extension à ce droit, dont nous n'eussions dû user que contre nos ennemis : ce ne peut être qu'avec le sentiment d'un regret profond, que nous oserons jeter un coup-d'œil sur les malheurs que la révolution a causés dans quelques Etats, et sur-tout en Suisse, où se sont amassés tous les fléaux que la guerre et l'esprit de parti peuvent traîner à leur

suite. Cette république était neutre ; elle nous avait secourus, nourris ; quelle récompense ! ! Mais n'anticipons pas sur ce que je dois en dire quand j'examinerai sa situation et ses rapports politiques.

Il suit cependant de là que si le droit de révolutionner dans les Etats de nos ennemis, nous était acquis par celui qu'ils s'arrogeraient de contre-révolutionner dans le nôtre, l'exercice de ce droit devait être sévèrement restreint à ceux qui étaient armés contre nous. La Convention avait décrété que la république était l'amie de tous les peuples ; eh bien ! en cela la Convention avait rendu un décret absurde et impolitique : absurde, parce que dans l'ordre social il n'est pas besoin d'un décret pour établir qu'une nation n'est pas l'ennemie des autres ; impolitique, en ce que la déclaration d'amitié aux peuples emportait implicitement la déclaration de haine à leurs rois : et ce fut un grand bonheur si ce plat décret n'entraîna pas dans la ligue générale tous les Etats qui, jusqu'alors, avaient observé la plus exacte neutralité.

Si, au lieu de ce décret *ultra-révolutionnaire*, et digne de l'esprit qui fit proposer

la formation de la légion des tyrannicides, la Convention eût décrété que, tout en changeant le sien, elle respectait tous les gouvernemens établis, elle eût fait un acte utile et moral ; et si sa conduite eût répondu aux principes qui auraient dicté cette loi, les conséquences avantageuses s'en seraient bientôt fait sentir. Les rois qui avaient pris part à la ligue, et qui n'y avaient point un intérêt direct, s'en fussent détachés bien plutôt : n'ayant plus à nous craindre, ils auraient craint davantage et plus scrupuleusement surveillé ceux qui avaient fait de la révolution le prétexte de leurs usurpations personnelles : la république aurait eu moins d'ennemis, ou ne les aurait pas eus si longtemps ; et la révolution portée dans les Pays-Bas, dans le Milanez et ailleurs chez les rois armés contre nous, n'eût elle-même été regardée que comme une mesure de réciprocité contre des gouvernemens qui n'étaient détruits que parce qu'ils avaient voulu détruire.

Une seconde faute, non moins grave et plus dangereuse dans ses effets, c'est l'esprit de rapine qui précédait et suivait par-tout ces commissaires spoliateurs qui exploitaient

à leur profit particulier les trésors et la fortune des peuples conquis ou délivrés. Que des contributions, que des prestations pécuniaires soient exigées des pays que la victoire nous livre, c'est le sort de tous les Etats envahis, c'est le droit de la guerre: on l'a vu dans tous les temps, dans toutes les contrées; et il est même une justice politique qui exige que le vaincu, sur-tout quand il a été l'agresseur, paie au vainqueur tous les dommages et les frais de la guerre. La fortune mettait la république française en position d'exiger cette redevance; et nous avons même vu plus d'une fois, dans le cours de ce siècle, ce droit onéreux des impositions établi sur des pays qui n'étaient point en guerre, qui étaient neutres ou alliés, et qui n'ont pas empêché quelques souverains de l'Europe de se faire payer par eux des dépenses qu'ils avaient faites pour les asservir eux ou d'autres.

Mais enfin pourquoi souffrir, pourquoi ne pas punir ces voleurs publics qui, persécuteurs par avarice et révolutionnaires par intérêt, ont fini par aliéner de nous ces mêmes hommes qui nous avaient appelés à grands cris, ont fini par nous donner pour

ennemis ces mêmes peuples que la victoire et leurs vœux secrets nous avaient donnés pour alliés ?

C'est ainsi que nos armées, par-tout victorieuses, sans partager les dépouilles des peuples qu'opprimaient les agens qui marchaient à leur suite, voyaient s'évanouir l'enthousiasme qu'elles avaient excité ; c'est ainsi que les peuples, écrasés et ruinés par le génie fiscal de quelques hommes, ne virent plus dans ces mêmes armées que des instrumens d'oppression et de tyrannie ; c'est ainsi enfin que nos braves soldats, qu'avait respectés le sort des combats, eurent souvent à se garantir des poignards, et quelquefois succombèrent sous le fer caché de l'assassin, qui se vengeait ainsi sur eux des vexations et des vols qu'ils ignoraient ou détestaient eux-mêmes.

Tels ont été nos malheurs et nos fautes dans les pays conquis : mais enfin, si des opinions fondées sur des principes moraux peuvent amener des révolutions, les révolutions ont un terme, et les principes leur survivent. Lasse des orages, fatiguée de la guerre et avide de repos, la république, par l'influence de quelques hommes, rendue

enfin à des maximes conservatrices dont elle n'eût jamais dû s'écarter, doit désormais aspirer à rassurer tous les gouvernemens avec autant de soin qu'elle en a mis long-temps à les alarmer.

Mais tout est dit à cet égard; il est passé, et passé pour jamais, ce temps où il fallait se livrer à des principes exagérés et subversifs de tout ordre social, pour imprimer au peuple cette dangereuse effervescence, qui est loin d'être le stimulant du patriotisme: ces systèmes funestes qui tendaient à faire dans l'esprit des citoyens des diversions utiles en les séduisant par les triomphes des armées, sont désormais superflus; et les prétextes de la grandeur de la nation ne coloreront plus le désir ou le besoin d'augmenter l'autorité des chefs à l'aide de l'augmentation des troupes toujours progressive, et de la latitude de pouvoir que la guerre leur donne. L'Europe, rassurée sur la république française, la voit désormais, sans la craindre, s'affermir dans ses nouveaux principes: les rois n'auront plus à redouter l'influence de ses maximes. Si des troubles intérieurs l'agitent, l'exemple de ses orages en dégoûtera les peuples: si elle est heu-

reuse et libre, ils envieront peut-être son bonheur; mais ils sentiront eux-mêmes que, ne pouvant arriver à ce bonheur qu'à travers les plus grands maux et par les plus douloureux sacrifices, il leur conviendra mieux de rester ce qu'ils sont que d'acheter nos avantages au prix qu'ils nous ont coûtés.

Les rois eux-mêmes apprendront à traiter avec nous comme ils ont traité jadis avec la république de Venise aux jours de sa toute-puissance, comme ils ont traité avec celle des Provinces-Unies, dans le temps où sa formidable marine couvrait l'Océan; ils apprendront à traiter avec nous comme deux souverains l'ont déjà fait; et ils s'en trouveront bien.

Dans les temps ordinaires, il y a plus de probité dans les républiques que dans les monarchies; ce principe est rigoureusement convenu: eh bien! si nous pouvons nous en faire un jour une heureuse application, quels nouveaux avantages les gouvernemens monarchiques ne trouveront-ils pas dans leurs rapports avec nous? avec nous chez qui l'influence ou les passions d'un ministre ne disposeront plus des destinées des empires, où les traités de paix et les guerres

ne seront plus le produit d'une volonté particulière, mais le résultat de l'assentiment d'un sénat qui, composé de citoyens qui doivent participer aux bienfaits des uns et aux sacrifices des autres, apprendront à calculer, pour leur intérêt de tous les jours, ce qu'une modération honorable permet d'accorder et ce qu'une stricte justice croira devoir refuser ou défendre.

De là les guerres, de notre part, seront plus rares, parce que les prétextes qui les faisaient déclarer n'existeront plus, et que les causes réelles en seront moindres : nous serons sans jalousie contre les rois, comme sans intérêt à leur nuire. L'orgueilleuse rivalité de deux maisons puissantes n'allumera plus ces guerres désastreuses où des flots de sang humain étaient offerts en holocauste à un point d'étiquette. Sans doute la république tiendra fortement à ses droits, et n'en sacrifiera aucun, même de ceux qui ne touchent qu'à la préséance et aux convenances politiques, parce que ces droits eux-mêmes, quoique superficiels en apparence, ne laissent pas de tenir beaucoup à la considération par la puissance morale de l'opinion, qu'un gouvernement

bien ordonné ne doit pas plus négliger que le particulier ; car les distinctions sociales qui appartiennent à un individu dans un Etat, s'appliquent également à une nation, qui devient individu, relativement à la grande société politique de tous les Etats de l'Europe : mais la manière ferme et vigoureuse dont elle conservera, dont elle fera valoir ses droits, prouvera elle-même qu'elle sera sans prétention pour empiéter sur ceux d'autrui; car la réclamation d'un droit acquis, emporte avec elle la reconnaissance implicite de ceux des autres.

Relativement aux intérêts politiques de l'Europe, la France, reportée à la tête des grandes puissances comme à la place qui fut toujours la sienne, inspirera la confiance et le respect, la crainte même si l'on veut, mais jamais la méfiance, parce que sur ses principes reposera la garantie des droits de tous : elle défendra ses alliés avec autant de franchise que de vigueur, et la fermeté de ses plans sera pour eux un motif de sécurité, quand on verra que sa protection ou sa haine ne sera plus le fruit d'une intrigue de cour. Elle arrêtera les vues ambitieuses et les plans usurparteurs de quelques Etats,

quand une fois le nouvel équilibre sera établi ; mais sans projets cachés, sans ambition pour elle-même : sa médiation désintéressée sera un nouveau garant qui lui donnera pour alliés tous les gouvernemens que le vertige des conquêtes n'aura pas séduits.

Mais, dira-t-on, si elle-même devenait ambitieuse, comme ce n'est que trop le propre des républiques ? Je crois avoir suffisamment prouvé ailleurs que rien désormais ne pouvait plus tenter son ambition ; que ses nouvelles limites doivent être son *nec plus ultra*, qu'elle ne pourrait les dépasser sans affaiblir réellement sa force exécutive, en proportion de son augmentation en surface. Quant à l'ambition, qu'on suppose tenir essentiellemement au génie des républiques, et en être en quelque sorte l'essence, j'aurais sans doute beaucoup à dire sur cette maxime, qui est bien loin d'avoir à mes yeux la certitude d'un principe démontré, malgré l'exemple de l'ancienne Rome. Cette discussion me menerait trop loin : je me bornerai à dire que Rome n'ayant à combattre que des Etats isolés, qu'elle attaquait successivement, ne rencontra jamais cette force de

de résistance combinée entre divers États également intéressés à ne pas laisser l'un d'eux s'agrandir aux dépens de tous : au lieu que dans notre Europe, quel serait aujourd'hui le gouvernement assez insensé pour former le projet de les attaquer successivement dans l'espoir de les asservir tous? Ne trouverait-il pas à l'instant, dans l'union des puissances, une force décuple des moyens qu'il pourrait employer dans l'exécution de ses plans ? et lui resterait-il autre chose que la honte d'une tentative chimérique, la perte et le sacrifice de ses forces, et l'humiliation de recevoir la loi de ceux à qui il aurait voulu la donner ? Cessons donc de raisonner sur une supposition inadmissible désormais, pour peu qu'on réfléchisse à l'état actuel de l'Europe. Quant à la réunion possible de plusieurs grands Etats pour opérer de nouveaux démembremens partiels, il resterait aux Etats non ligués la ressource des contre-ligues et des contre-projets ; et j'ai suffisamment discuté ailleurs cette matière. Je ne vois donc qu'un cas possible où des plans ambitieux pourraient être le prétexte, mais non la cause des guerres futures; ce serait celui où les gouver-

nans menacés de troubles intérieurs chercheraient à détourner chez nos voisins l'effervescence populaire. Mais alors, attaqués sans motif, les Etats menacés trouveraient bien vîte des défenseurs prêts à les soutenir; mais ce cas même sera bien moins fréquent dans une république que dans une monarchie. Souverain arbitre de la paix et de la guerre, un roi fait l'une et l'autre quand il veut, sans avoir rien à craindre, puisque son inviolabilité le sauve; sans avoir de compte à rendre, puisque son pouvoir n'a de bornes que sa volonté : au lieu que, quelque puissans que soient les premiers magistrats d'une république, une responsabilité terrible pèse sur leurs têtes, et ils répondent de leurs œuvres. Et c'est là, si je ne me trompe, une nouvelle garantie qui assure à l'Europe que sa tranquillité sera moins troublée par nous que par d'autres États.

Mais la révolution et la guerre, relativement à quelques Etats, ont amené un nouvel ordre de choses : trois républiques, la Hollande, la Suisse et Gènes, ont reçu de grandes modifications dans leurs anciens principes; et une nouvelle a été établie

dans le Milanez, au moment où celle de l'antique Venise disparaissait dans l'ordre des puissances. Il est certain que, relativement à ces différens Etats, la république française, infiniment plus forte qu'aucun d'eux, sera le lien de leurs nouvelles relations politiques, et le premier garant de leur indépendance. Chacun d'eux aura envers elle le recours du plus faible; elle devra à tous le secours du plus fort; et le concours de tous pourra mettre dans la balance un grand poids en notre faveur.

Les oscillations politiques doivent s'arrêter un jour; la guerre doit avoir un terme; et lorsqu'enfin les préjugés seront détruits, les passions amorties, les haines éteintes, et toutes les ambitions comprimées, il faudra bien que la paix se fasse. Notre premier soin alors doit être d'établir nos relations avec les nouvelles républiques, de manière que les liant entre elles par des traités réciproques, qui tireront leur plus grande force de celui que chaque Etat aura fait avec nous, nous soyons les premiers défenseurs de leurs droits respectifs, et sur-tout leurs protecteurs contre tous les Etats qui, osant les attaquer, se verraient à l'instant

arrêtés , sur-tout l'Angleterre dans ses projets contre le commerce batave , et l'empereur dans ses plans contre l'Italie , quand ils verraient qu'ils ne pourraient menacer aucune de ces républiques , plus faibles qu'eux , sans les attaquer toutes , et surtout sans avoir la France pour première ennemie.

Cette alliance , non moins grande que nouvelle , serait par son esprit bien opposée à la plupart de celles qui ont eu lieu jusqu'à ce jour. On en forme beaucoup pour détruire ; celle-ci, plus morale , ne tendrait qu'à protéger, qu'à conserver. On sent, sans que je les développe ici , les avantages que chaque république tirerait de cette ligue nouvelle , et ceux même dont elle serait pour nous. La France ne serait plus le seul garant de leur existence ; chacune d'elles ajouterait, en faveur des républiques ses alliées , tout le poids dont son influence pourrait être dans la balance générale. Isolément , chacune d'elles est faible , et ne pourrait résister à aucun des Etats armés contre elle ; collectivement , elles présentent une force imposante : mais quelques-unes ne peuvent agir directement , et ont même

peu de rapports ; mais toutes en ont avec les États qui les environnent. Il leur faut donc à toutes une puissance prépondérante, forte de moyens et de ressources, qui puisse utilement les secourir et les protéger ; il faut que la situation topographique de cette puissance soit telle, qu'elle puisse correspondre directement avec chacune d'elles, tendre à toutes une main prompte et sûre, présenter aux ennemis communs ce caractère imposant de force, qui puisse les rassurer, et ces principes modérateurs qui, lorsque le pouvoir les accompagne, rassurent encore davantage ; il faut enfin qu'elle puisse être le centre de réunion de leurs plans divers, le port du salut dans les orages qui pourront les menacer, et le premier protecteur qu'elles aient à présenter à leurs ennemis : et cette puissance est la France. Elle a créé ou modifié les républiques nouvelles ; elle leur offre une garantie sûre, elle leur présente une grande force militaire de grands moyens commerciaux ; la nature l'a placée au milieu d'elles pour les défendre, en face de leurs ennemis pour les arrêter ou les prévenir, elle doit donc être le point central de leurs opérations comme de leurs

espérances, et tenir seule, dans sa main puissante, le ressort unique qui doit leur imprimer le mouvement et la vie.

Je ne puis pas même tracer ici une esquisse rapide des immenses avantages qu'on pourrait trouver dans une pareille union; et c'est déjà beaucoup que d'en présenter l'idée : mais combien il me serait aisé d'en développer l'utilité, si l'heureuse occasion se présentait de réaliser ce plan.

Tels sont donc les rapports politiques que la révolution a amenés relativement à tous les États qui nous environnent : quant à ceux qui sont plus éloignés de nous, n'ayant rien eu à craindre de l'influence des nouvelles maximes, dans un temps où la guerre, faisant fermenter les passions, pouvait en rendre la communication plus dangereuse, elles auront moins encore à en redouter à la paix, lorsque la France, enfin affermie dans ses principes modérateurs, respectera d'autant plus les gouvernemens établis, qu'ils auront appris à la respecter elle-même : et alors, la plupart des États éloignés de nous ne pourront voir sans intérêt pour eux, ni sans plaisir, la considération que la France vient de recouvrer, et qui leur rendra

la garantie de leur indépendance, fondée sur son antique influence.

SECTION II.

De l'importance dont peuvent être les nouvelles opinions en Europe, et de leurs résultats politiques.

On ne peut se dissimuler que la révolution française n'ait altéré et détruit la politique routinière de la plupart des gouvernemens; qu'elle n'ait amené de nouvelles combinaisons sur lesquelles les publicistes auront désormais à s'exercer; et qu'elle n'ait fait naître des rapports directs de peuple à peuple, au lieu des relations purement ministérielles colorées du nom d'intérêt d'état. On ne disconviendra pas davantage que ce changement n'a pu s'opérer sans affaiblir l'influence magique des distinctions sociales, dont déjà, plus d'une fois, et en divers lieux, les effets se sont fait sentir, et dont la conséquence a été, pour quelques ministres, l'obligation nouvelle de compter enfin les peuples pour quelque chose.

Je n'appellerai point les nouveaux prin-

cipes du nom d'opinions révolutionnaires, avec le sens odieux que la démagogie des forcenés ou l'adresse de quelques gouvernemens sont parvenus à y attacher; je les nommerai, comme ils le sont en effet, des principes moraux et politiques aussi anciens que les bases sur lesquelles ont été fondées les premières sociétés. Rendre au genre humain la charte de ses droits, en appliquer les maximes à une grande nation, en offrir l'exemple aux autres, c'est faire un acte grand et moral; c'est imprimer à tous les gouvernemens une crainte salutaire; c'est leur donner une noble leçon dont l'effet ne peut tourner qu'au profit de l'espèce humaine: et tel est le résultat que doit présenter un jour à l'Europe la république française, délivrée enfin des obstacles et des orages qui ont environné son berceau; car, semblables aux tables de *Moïse*, les tables de nos lois nouvelles ont été promulguées au milieu de la foudre et des éclairs.

Mais, abstraction faite de toute idée métaphysique, je dois me borner aux effets politiques que ces opinions peuvent amener par rapport aux divers Etats. Examinons donc l'intérêt dont il peut être pour nous

de les répandre, ou, mieux encore, si nous pouvons nous le permettre.

Bien que ces maximes, puisées dans la nature et nées avec la société, soient fondées sur les premiers élémens de la morale et de la raison, elles ne sont pas exemptes de dangers; car telle est la faiblesse des hommes, que leurs intérêts et leurs passions les portent à abuser de tout. L'exemple de nos malheurs et de nos fautes est une haute leçon. On dira sans doute que de grands changemens ne peuvent s'opérer sans entraîner les plus grands ravages; qu'un peuple, à l'instant où il conquiert son indépendance, va toujours au-delà du but; qu'il est toujours très-disposé à prendre la licence pour la liberté; et que le temps des révolutions est un temps d'orage où il importe plus de frapper fort que de frapper juste. Cette nécessité même n'en serait pas moins un argument terrible contre les révolutions; car quel Français aujourd'hui voudrait en courir les hasards, si, déroulant à ses yeux la longue série de nos désastres, on le plaçait au point du départ pour le faire arriver, par cette sanglante route, au point où nous en sommes?

Les blessures que la France a reçues sont sans doute bien profondes ; mais un nouvel espoir vient de luire, et heureusement elles sont loin d'être incurables. Dans une puissance comme la sienne, il ne faut que vouloir, et vouloir fortement. Les premiers agens du pouvoir doivent donc se borner à réparer les maux et à assurer le repos des Français et leur bonheur : cette tâche est assez grande, assez noble; et le temps est passé où des gouvernans tracassiers et mesquins, incapables de remplir le but de leur institution, le remplaçaient en se faisant les précepteurs du genre humain.

Il est dangereux de confier une arme tranchante aux mains d'un enfant. Les peuples sont cet enfant, et les opinions nouvelles sont cette arme. Si le malheur des temps, si des agressions perfides, si l'espoir d'une révolution nouvelle fomentée par les agens et par l'or de nos ennemis, nous exposant à de nouveaux orages, nous forcent à nous tenir en garde et à propager nos maximes, que ce soit seulement pour réprimer et effrayer les gouvernemens, et non pour faire le malheur des peuples; que ce soit pour rendre à nos ennemis le mal qu'ils veulent

nous faire, et non pour troubler des Etats qui seraient en paix ; enfin, qu'elles nous servent comme moyens et jamais comme but.

Dans le tableau que nous présente en ce moment le système politique de l'Europe, si l'espoir de la paix vient à luire pour nous, si elle succède enfin aux horreurs d'une trop longue guerre, si les gouvernemens remplissent avec fidélité les clauses des traités qu'ils auront consentis, arrêtons-nous à notre tour ; fermons les portes du temple de *Janus*, et bâtissons un temple à la concorde comme à la tolérance politique. Laissons en paix les gouvernemens ; respectons les principes sur lesquels ils reposent. Gardons-nous de troubler les peuples ou les rois, soit que ceux-ci conservent, affaiblissent ou augmentent leur puissance ; soit que les autres imbus, de nos nouvelles maximes veuillent, en tenter l'essai sur eux-mêmes. Dans aucun cas nous ne devons ni donner l'impulsion, ni précipiter le mouvement ; témoins impassibles de cette grande lutte, nous ne pouvons ni la diriger, ni la seconder, ni même y participer d'aucune manière ni par aucun genre de secours.

Et ici les traités, la foi des sermens, le droit des nations, tout nous lie, tout nous impose des obligations qui prennent un caractère absolu, sous le rapport de la morale et de la politique. Sous le rapport moral, en ce que nous n'avons aucune sorte d'influence à exercer chez une nation alliée ou neutre; maîtresse de ses lois, seule elle peut, seule elle doit les conserver intactes ou les changer. Si la lutte s'établit chez elle entre deux partis divisés d'opinions, nous n'avons pas le droit de nous en mêler : le parti le plus fort sort vainqueur de la lutte ; il établit ses lois, et la minorité fléchit sous l'empire de la nécessité, elle obéit au gouvernement que le plus grand nombre a déterminé. C'est la suite du principe fondamental de toute association, qui veut qu'en matière de législation et de gouvernement, le vœu du peuple fasse loi : et là où se trouve la majorité des opinions et des suffrages, là est le peuple, là est la volonté.

Par une conduite différente, ayant l'air de nous armer pour les principes, nous combattrions en effet contre eux, puisque nos secours pourraient faire triompher une minorité factieuse contre le vœu bien pro-

noncé du plus grand nombre, que la présence de nos armées comprimerait, et tel ne peut être ni le but de nos desirs ni celui de nos institutions. Je sais que bien souvent la politique a une logique différente, et que, trop exclusivement occupée de ses avantages, elle néglige les considérations morales. Mais enfin le moment est venu, peut-être, où une grande nation peut en ressusciter les maximes, et rétablir les rapports qu'on a admis entre elles dans la spéculation bien plus que dans la pratique.

Sous le rapport politique, de quel droit, ayant traité avec un roi, nous établirions-nous les juges entre son peuple et lui ? de quel droit oserions-nous provoquer une lutte funeste, au mépris des traités qui nous lieraient à lui ? Qu'aurions-nous à répondre, quand il nous dirait : J'ai traité de bonne-foi avec vous, et la paix n'a été pour vous que le voile dont vous vouliez envelopper vos vengeances : j'ai rempli avec fidélité les clauses de nos engagemens réciproques, et vous n'avez attendu que l'instant favorable pour violer les vôtres sans risque : j'ai rempli mes sermens, et vous trahissez les vôtres ? Je doute que tous les avantages

politiques que pourraient nous donner la trahison, pussent en couvrir l'infamie. Je sais que ce n'est pas là le langage ni la conduite de la politique, qui n'est plus que la force substituée au droit : mais enfin la république française est assez puissante pour ouvrir une nouvelle carrière, pour changer ces combinaisons cruelles et perfides, pour rendre la politique compagne de la justice, et pour rendre la force l'appui du droit (1).

Je crois enfin que, dans tous les cas possibles, une politique franche est préférable ; et peut-être même les choses en sont venues au point, que traiter avec la plupart des cours avec franchise et avec bonne-foi, ce serait au moins pour un temps le moyen le plus sûr de les tromper toutes ; et il serait aussi utile que moral pour la république, d'introduire l'usage de cette nouvelle espèce de fraude.

Mais dans l'état actuel de l'Europe, en portant un œil attentif sur les dispositions politiques de ses différens peuples, on découvre dans tous des passions comme des intérêts différens. A l'époque de 1789 et

(1) Cette section, et l'on s'en apercevra, était écrite avant le 18 brumaire.

1790, tous sans exception, partisans de nos principes et de nos opinions nouvelles, en hâtaient le développement et le succès par leurs vœux : les Anglais eux-mêmes, qui, trompés par leur ministre et refroidis par nos excès ; nous ont fait depuis et nous font encore la plus sanglante guerre ; les Anglais, associés à toutes nos maximes, appelaient avec impatience l'instant où l'Europe compterait un second peuple libre ; ils espéraient pour eux-mêmes que notre régénération politique leur permettrait de faire disparaître de leur code constitutif quelques-unes des lois qui en déshonorent la noblesse ; et oubliant peut-être leur antique jalousie, et sur-tout l'esprit mercantile qui les sépare de nous, ils attendaient l'instant de fonder sur des rapports nouveaux, l'alliance de deux grands peuples que le génie, les arts et la civilisation ont toujours comptés les premiers en Europe.

La plupart des peuples de l'Italie, avec les mêmes dispositions, manifestaient leurs vœux avec toute l'énergie que donne à ses habitans la chaleur d'un soleil brûlant. Là, nos revers et nos succès excitaient tour-à-tour les plus vifs regrets ou le plus vif enthou-

siasme; là, l'admiration qu'inspiraient nos armées était telle, que jetant un voile favorable sur les forfaits dont l'intérieur était alors le théâtre, elles les faisaient oublier ou empêchaient d'y croire.

En Espagne, toutes les classes de la société, sans en excepter la noblesse elle-même, plus ardente encore que le peuple, ne combattait qu'à regret contre nos principes libérateurs, et contre les armées qui les soutenaient. En Suisse et dans le midi de la Germanie, si j'en excepte le sénat de Berne dans l'une, et les chapitres nobles dans l'autre, par-tout les vœux étaient les mêmes, par-tout les partisans de la révolution française célébraient les maximes régénératrices qui inspiraient aux peuples le desir d'en essayer l'effet sur eux mêmes.

Mais par une suite funeste des excès qui ont déshonoré la plus noble des causes, les peuples qui nous avaient appelés ou reçus avec transport, n'ont pas tardé à devenir nos ennemis, et le sont devenus par notre faute. C'est sur-tout aux actes qui ont suivi le traité de Campo-Formio qu'il faut attribuer les dispositions différentes qu'ils ont manifestées, et que la plupart des agens

du

du pouvoir avaient provoquées. Ainsi, Naples, Rome, la Toscane, la Cisalpine, par la versatilité et le despotisme des mesures qu'on y adoptait à l'égard de leurs habitans, n'ont pas tardé à nous donner pour premiers ennemis ceux même qui long-temps avaient été nos partisans déclarés. Mais comme si par-tout l'abus du pouvoir, le despotisme et la vengeance, étaient la suite inévitable de l'autorité perdue et reconquise, les excès auxquels les rois victorieux se sont livrés, ont fait oublier les malheurs inséparables des orages des révolutions, et ont plus fait pour nous que nous n'avions fait contre nous-mêmes.

La plupart des peuples du nord conservent encore pour notre cause ces dispositions bienveillantes. Les Prussiens sur-tout, ennemis et rivaux des Autrichiens, brûlent de prendre une part active dans cette grande querelle, et d'unir leurs drapeaux aux nôtres contre le despotisme impérial. C'est là que les succès et les revers des Français sont sentis plus vivement qu'ailleurs ; c'est là qu'on admire la constance de nos efforts et la sainteté de notre cause. Les malheureux Polonais, de leur côté, gémissans sous

le triple joug dont ils sont accablés, lèvent encore des bras supplians vers la nation libératrice à laquelle un sort pareil au leur était réservé.

Mais est-il vrai que le sort de cette malheureuse république soit définitivement fixé? ou plutôt serait-il vrai qu'un traité loyal fait avec un roi en eût déterminé la restauration et le rétablissement? Certes, ce traité, s'il a existé comme on l'assure, serait l'acte le plus moral qui pût émaner du conseil d'un monarque; il ferait à-la-fois l'éloge des principes et de la modération du gouvernement, et dans le roi ferait respecter l'homme. Peut-être même, sous le rapport politique, la restauration de la Pologne donnerait au roi qui l'aurait conçue, des avantages d'un autre ordre, et supérieurs à ceux que le partage lui aurait donnés, indépendamment de ceux qu'une compensation nouvelle pourrait lui assurer encore; puisqu'il est vrai de dire que la Russie et l'Autriche sont en ce moment les deux puissances continentales qui doivent le plus tenir tous les gouvernemens en garde contre elles.

Mais quel que soit le sort de cette malheureuse république, nous n'avons, en l'état,

que des vœux à lui offrir, et nous ne pourrions la secourir ou la ressusciter qu'avec le concours de la Prusse. Si son roi s'y refuse, il ne nous appartient pas de rompre la paix qui nous attache à lui pour renverser un ordre de choses définitivement fixé; à moins que par un nouvel embrasement et par une adhésion impossible à prévoir de la part de la Prusse, la haine de l'Angleterre et de l'Autriche ne parvînt à rallumer une guerre générale. Dans ce cas, mais dans ce cas seulement, nous pourrions reprendre l'usage de tous les moyens qui sont en nous et hors de nous, tant sous le rapport militaire que par l'influence des opinions, pour tendre une main libératrice à cette sœur infortunée, à cette antique alliée de la France, qui n'attendrait que le signal et les secours que nous lui donnerions, pour ressaisir ses droits envahis. Mais je le répète, cet événement est désormais impossible à prévoir; et nous devons exécuter religieusement envers la Prusse toutes les clauses auxquelles nous sommes engagés par la paix qui nous lie à elle.

C'est ainsi que, quelles que soient les dispositions des habitans de cette monarchie

relativement à nos opinions, un respect sévère pour la foi des traités nous défend de chercher à les y propager. La Prusse est un Etat allié, et nous devons conserver précieusement les relations amicales qui existent pour l'intérêt des deux gouvernemens. D'une part, je crois avoir suffisamment démontré ailleurs que la Prusse ne serait point en état de supporter par ses propres moyens une révolution dans son système intérieur; de l'autre, nous ne devons pas désirer de l'affaiblir, parce que nous avons, en l'état, autant de besoin d'elle qu'elle peut en avoir de nous, parce que son influence nous est nécessaire contre la Russie et l'Autriche, parce que nous pouvons l'employer aussi heureusement par le moyen des diversions, qu'elle peut directement nous employer nous-mêmes : et la politique de la Prusse, son intérêt, le besoin qu'elle a en Europe de la république française, tout doit nous rassurer, tout nous garantit ses dispositions; et la même nécessité qui nous l'attache, doit lui répondre de nous, dans un temps surtout où la révolution politique que nous venons d'éprouver dans l'intérieur, semble lui donner une nouvelle garantie dans les

opinions et les principes connus des hommes qui sont en ce moment à la tête de notre gouvernement.

Mais si la justice et la politique nous interdisent, à l'égard de bien des Etats, d'employer l'influence de la liberté comme celle de nos armes, il n'en est pas de même vis-à-vis de l'Autriche ni de l'Angleterre. Ces deux puissances sont en armes contre nous ; elles nous poursuivent avec un acharnement qui rend légitime l'emploi que nous ferons contre elles de tous nos moyens. La destruction de la France est leur but, la contre-révolution est leur prétexte. Employons donc contre l'Angleterre tout ce que les dispositions de l'Irlande peuvent nous y permettre d'influence. Tendons une main protectrice à ce malheureux Etat, vassal, sujet et esclave des fiers Bretons : encourageons-y les principes libérateurs, mais d'une autre manière qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour ; souvenons-nous que si nous parvenons une fois, par des mesures bien concertées, et par des moyens bien dirigés, à jeter vingt mille hommes sur ses côtes, l'Irlande est libre, et l'orgueilleuse Angleterre, humiliée n'a plus que la ressource

d'une paix honteuse. Profitons de toutes les intrigues que le gouvernement va employer pour faire réussir l'union que le peuple d'Irlande repousse : n'oublions pas que c'est dans ce pays que sont levés, formés et recrutés les meilleurs corps militaires ; que c'est là que la marine anglaise trouve une mine féconde de marins et de matelots, qui, une fois à bord, sont encore plus esclaves qu'ils ne peuvent l'être sur terre, par la crainte continuelle qu'excitent leur amour pour l'indépendance et l'antipathie nationale qu'ils ont pour les Bretons, et qui est augmentée encore par les préférences dont ceux-ci sont l'objet, et ceux-là la victime.

L'Angleterre soudoie, entretient la Vendée ; rendons-lui sur son propre territoire tous les fléaux dont elle cherche à nous accabler sur le nôtre ; et puisqu'il s'agit de la destruction d'un des deux États, ne soyons pas plus scrupuleux qu'eux-mêmes sur les moyens.

Quant à l'Autriche, son but est connu, ses démarches ne sont point cachées : armes, hommes, maximes, elle emploie tout contre nous, elle fait tout tourner à son profit.

Servons-nous aussi des mêmes armes ; profitons des fautes heureuses pour nous que la vengeance lui fait commettre ; ramenons par des principes et une marche contraire, des hommes qu'elle a aliénés plus encore que nous. Venise, l'Istrie, la Dalmatie, ne sont pas tellement domptées, qu'on ne pût leur faire secouer le joug ; la Cisalpine est plus indisposée encore ; le Piémont est révolté de sa perfidie : c'est là, que renforçant nos armées, nous pouvons ressaisir nos droits et notre influence. Les Cisalpins se rappellent encore le héros qui les conquit pour les rendre libres : si pendant quelques temps la liberté fut chez eux le nom qui colora l'esclavage, ce temps est loin de nous, il ne reviendra plus; et ces mêmes pays, révoltés des horreurs qu'ils ont vu exercer dans leur sein sous prétexte de venger l'autorité légitime, adressent encore les vœux timides de l'espérance au guerrier qui les affranchit une fois, et qui peut garantir leur nouvelle indépendance, de tout le poids des moyens dont il dispose.

C'est ainsi qu'une utile réciprocité dans les mesures, peut nous faire employer sans crainte les mêmes armes que l'Autriche et

l'Angleterre ont empruntées pour nous combattre. Les lois de la guerre, les droits des nations, outrageusement violés par les atteintes portées à notre indépendance, nous rendent tout permis, tout légitime.

Mais hors du cas d'une juste défense, respectons scrupuleusement tous les États alliés ou réconciliés; gardons-nous de porter chez eux le trouble et la méfiance. La république a fait de grandes choses sans doute; mais sans rappeler les crimes de ceux qui l'ont souillée, au milieu même de ses triomphes elle n'a pas été exempte d'erreurs. N'oublions pas cette grande leçon, que l'histoire nous donne. Quand un peuple cesse d'être à craindre pour un autre, les haines s'apaisent, les préventions s'effacent, les préjugés, que l'inimitié ou l'intérêt entretient, disparaissent : les craintes qu'un pouvoir ombrageux fit naître, les animosités qu'il excita, se dissipent avec la cause qui les avait produites. Ministre tout-puissant, ou chef populaire, quel que soit le tyran, ses passions et ses crimes s'engloutissent, et vont se perdre avec lui dans le même tombeau, et la génération qui lui survit, ne voit plus que des amis dans ceux qu'il avait

instruits à se regarder avec les yeux de la prévention et de la haine.

Tel est l'espoir qui doit nous animer : tel doit-être le but de toutes nos démarches diplomatiques ou militaires. C'est pour avoir la paix, pour en obtenir une juste et honorable, pour réprimer l'ambition, et surtout pour garantir son indépendance, qu'il est permis de soutenir la guerre. Sous tous ces rapports, je crois avoir démontré suffisamment que la France, dans cette longue et sanglante querelle, ne fait que se défendre pour maintenir son indépendance et échapper à l'odieux partage que ses ennemis voulaient en faire. Ils ont appelé sur nous tous les fléaux qui peuvent désoler la triste humanité; nous-mêmes n'avons pas été exempts de reproches, non envers eux, mais envers des États qui ne nous avaient point fait de mal. Nous avons donc beaucoup à réparer envers eux, et nous n'avons pas moins à réparer envers nous-mêmes.

Nos maux ont été grands ; mais quand j'examine les ressources que la France possède pour se rétablir de ses pertes, les difficultés disparaissent, et l'espoir vient renaître : population, agriculture, industrie,

commerce, situation topographique et esprit public, car enfin il y en aura un en France, tout nous rassure, tout nous console. L'œil fatigué de parcourir, d'analyser le tableau des pertes qu'elle a faites et des horreurs dont elle a été le théâtre, aime à se reposer sur l'avenir consolateur, qu'un nouveau régime, ferme mais juste, vigoureux mais modéré, semble enfin lui promettre. Le cœur de tout bon Français, et la classe en est immense, jouissant par anticipation de ses nouvelles destinées, est enivré de la brillante perspective qui va s'ouvrir pour elle : bien dirigée, bien conduite, reprenant sa place naturelle à la tête des grandes puissances, après de longs malheurs, elle peut sortir triomphante et radieuse du sein même de ses ruines ; et revenue enfin à ses principes antiques, à son aimable urbanité sans rien perdre de son énergie, le jour n'est pas loin où chacun de ses citoyens, par-tout respectable à ce titre, fier de ses nouveaux droits, riche de considération et de vertus, pourra dire en tous lieux avec un noble orgueil : *Je suis Français.*

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

TABLE
DES MATIÈRES
DU PREMIER VOLUME.

INTRODUCTION. Page 1.
PREMIÈRE PARTIE. 10.

CHAPITRE PREMIER.

SECTION PREMIÈRE. *Situation de la France depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, en* 1748, *jusqu'en* 1789. 11.
SECTION II. *Conduite des divers cabinets de l'Europe, depuis la paix de* 1748 *jusqu'à la révolution; et développement des vues de l'Angleterre et de l'Autriche.* 40.

CHAPITRE II.

SECTION PREMIÈRE. 1.° *Situation de la France depuis la révolution;* 2.° *Guerre, par qui allumée.* 124.
SECTION II. *Congrès de Rastadt. Motifs et conduite de la coalition nouvelle.* 173.

CHAPITRE III.

SECTION PREMIÈRE *De l'influence que la France a reprise dans le nouveau système politique d'Europe; de l'avantage de ses nouvelles possessions et de ses nouvelles limites.* 276.

SECTION II. *Des réunions et des démembremens.* 297.

CHAPITRE IV.

Des orages qui ont suivi la fondation de la république française, et des plans qui peuvent la diriger à l'avenir. 334.

SECTION PREMIÈRE. *Des effets de la révolution, par rapport à l'Europe.* 335.

SECTION II. *De l'importance dont peuvent être les nouvelles opinions en Europe, et de leurs résultats politiques.* 359.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

D
1058
B2
t.1

Coup d'oeil politique sur
l'Europe

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY